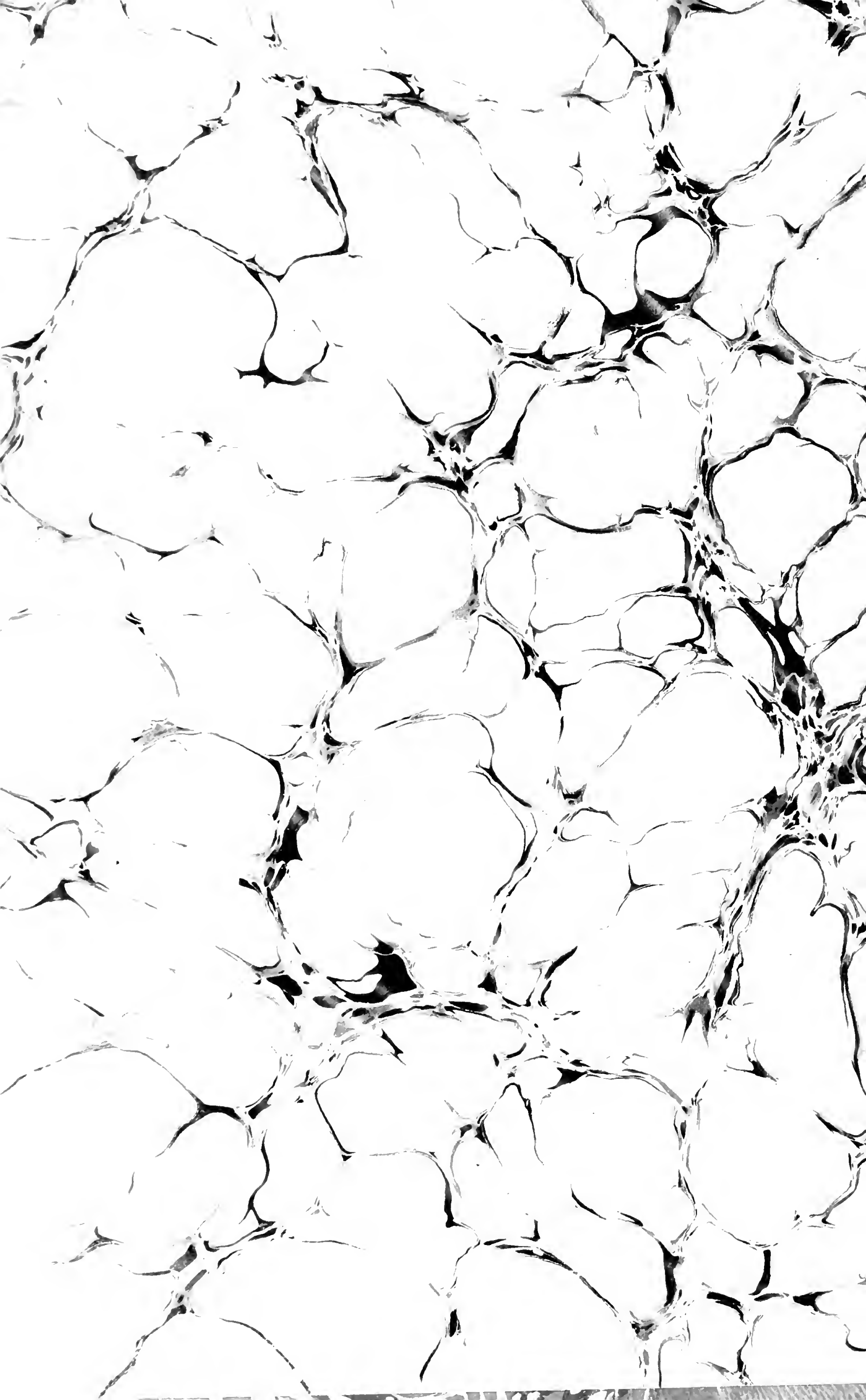

3 1761 05642546 5





L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

de

L'HISTOIRE

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

DE

L'HISTOIRE

NOTES ET IMPRESSIONS DE VOYAGE

ALLEMAGNE — FRANCE — ÉCOSSE
ANGLETERRE — HOLLANDE — BELGIQUE

par

Paul Fredericq
Professeur à l'Université de Gand



GAND
J. VUYLSTEKE, Éditeur
rue aux Vaches, 15

PARIS
FÉLIX ALCAN, Éditeur
Boulevard St-Germain, 108

1899

A la Mémoire

d'

ALPHONSE VAN CAMP

de

LOUIS TRASENSTER

et d'

AUGUSTE WAGENER

AVANT-PROPOS.

Les historiens belges viennent de fêter avec entrain le 25ᵉ anniversaire de l'introduction des cours pratiques d'histoire dans notre enseignement supérieur par mon vieil ami Godefroid Kurth, de l'Université de Liège.

Peut-être est-ce une occasion favorable pour présenter au public les études qui suivent et qui ont été écrites au jour le jour depuis une vingtaine d'années.

Ce sont, en quelque sorte, des photographies instantanées, prises en voyage ou en Belgique même.

Elles fixent avec exactitude et sincérité, j'ose du moins l'espérer, des situations fort diverses en Allemagne, en France, en Ecosse, en Angleterre, en Hollande et en Belgique.

Je le sais, ces situations sont déjà en grande partie modifiées. Mais les historiens ne refuseront pas à ces notes le mérite d'être des documents utiles à consulter.

En les dédiant à la mémoire d'Alphonse Van Camp, de Louis Trasenster et d'Auguste Wagener, l'auteur a voulu rendre hommage aux hommes qui ont le plus énergiquement travaillé au relèvement de l'enseignement supérieur de l'Etat, pendant l'existence éphémère du premier et seul ministère distinct de l'instruction publique que la Belqique ait possédé depuis 1830.

Van Camp a été le bras droit et le conseiller tout puissant du ministre Van Humbeeck.

Trasenster a obtenu de son ami Frère-Orban, alors chef du cabinet libéral, la création des instituts et des laboratoires pour lesquels les millions ont été donnés sans compter.

Wagener, en organisant sur des bases scientifiques l'enseignement normal de l'histoire et de la philologie germanique, a rendu possible la réforme féconde de la Faculté de philosophie et lettres telle que nous la devons à la loi de 1890.

Tous les trois ont aimé l'enseignement supérieur de l'Etat comme aucun de leurs contemporains ne l'a fait au même degré.

Il n'est que juste de ne pas les oublier complètement dans leur tombe.

Table analytique des matières.

Pages.

Avant-propos . . . . VII-VIII

I. L'enseignement supérieur de l'histoire en Allemagne (1881) . 1-52

Université de Berlin : Liste des cours historiques. — *Barakken-Auditorium.* — von Treitschke. — Droysen père. — Curtius. — Wattenbach. — Bresslau. — Koser. — Seeck. — Cours pratiques : Waitz, Bresslau, Koser, Delbrück. — Visites à Ranke, à Sybel et à Waitz. — *Université de Halle :* Dümmler. — Droysen fils. — Schum. — Hertzberg. — Kirchhoff et l'enseignement géographique. — Cours pratique : Droysen, Dümmler, Schum. — *Université de Leipzig :* Le séminaire historique. — von Noorden. — Gardthausen. — Arndt. — *Université de Goettingue :* Pauli. — Weizsäcker. — *Sociétés historiques d'étudiants :* Berlin (Hoeniger), Halle, Goettingue (*fidelitas*), règlement du cercle de Halle. — *Réflexions générales :* Tableau détaillé du nombre des cours d'histoire professés aux universités de langue allemande pendant le semestre d'été 1881. — Cours théoriques et cours pratiques. — Ranke, fondateur des cours pratiques vers 1830. — Les cours pratiques de von Sybel, Waitz et Droysen père. — Intervention de l'Etat (von Sybel) et local spécial (von Noorden). — Critique du nouveau système. — Nécessité des cours pratiques en Belgique. — Examen des critiques dirigées par M. Seignobos en 1881 contre l'enseignement historique aux universités allemandes.

II. L'enseignement supérieur de l'histoire a Paris (1882). . . 53-120

Le Collège de France : Auditoires et public (Deschanel, Gaston Boissier, Renan, Gaston Paris). — Cours historiques (Alfred Maury, Réville, E. Desjardins). — *L'Ecole des Chartes :* Historique et organisation. — Positions des thèses soutenues en 1883. — Local. — Paul Meyer. — Léon Gautier. — Ad. Tardif. — de Montaiglon. — de Mas Latrie. — Roy. — de Lasteyrie. — *L'Ecole Normale supérieure :* Historique et organisation. — Local. — E. Desjardins. — Vidal de Lablache. — Gabriel Monod. — *L'Ecole pratique des hautes études :* Historique. — Le ministre Duruy. — Egger. — But, organisation, local, premières années et premiers élèves. — La *Bibliothèque de l'Ecole pratique des hautes études.* — Gabriel Monod. — Thévenin. — Roy. — Arthur Giry. — Hanotaux. — Longnon. —

Rayet. — Chatelain. — *La Faculté des Lettres :* Cours fermés. — Bourses de licence et d'agrégation d'histoire. — Création des maîtres de conférences. — La licence et l'agrégation d'histoire. — Critique de ces examens. — Baraquements Gerson. — Salles de travail et bibliothèque. — Ernest Lavisse. — Alfred Rambaud. — Georges Perrot. -- Arthur Giry. — Bouché-Leclercq. — Pigeonneau. -- B. Zeller. — Aug. Himly. — *Conclusion :* Quantité et variété des cours d'histoire professés à Paris. — Mouvement de concentration dans l'enseignement historique. — Influence salutaire de la licence et de l'agrégation d'histoire à Paris et dans les facultés de province. — Critique de ces épreuves.

III. L'enseignement supérieur de l'histoire en Écosse et en Angleterre (1884) 121-171

Universités d'Ecosse : Edimbourg, Glasgow, Saint-Andrews et Aberdeen. — J. Kirckpatrick. — *Universités de Cambridge et d'Oxford :* Bâtiments universitaires. — Vie des étudiants. — Les *Colleges*. — Les bourses de *scholar* et de *fellow*. — *L'histoire à Cambridge :* Le *Regius Professor* et les *lecturers*. — L'*Historical tripos* (organisation et programme détaillé). — Critique de cet examen. — J. R. Seeley et sa *Conversation-class*. — Oscar Browning et sa *Political Society*. — Le *Thirwall prize*. — *L'histoire à Oxford :* Le *Regius Professor*, le second professeur et les *lecturers*. — L'*Honour School of modern History* (organisation et programme détaillé). — Critique de cet examen. — Crambridge procède de Seeley, Oxford de Stubbs. — L'*Informal Instruction* de W. Stubbs. — Brearley et l'*Historical Seminar*. — Le *Stubbs Club* et l'*Ancient History Seminar*. — Les Stanhope, Lothian et Arnold *Essays*. — W. J. Ashley. — *L'histoire à Londres* : University-College et King's College. — E. S. Beesley. — S. R. Gardiner. — *Conclusion :* Lectures personnelles des étudiants. — Manque de cours pratiques et de cours spéciaux sur les sciences auxiliaires de l'histoire. — E. A. Freeman.

IV. L'enseignement supérieur de l'histoire et de la géographie en Hollande (1885-1888) 172-194

25[e] Anniversaire du professeur R. Fruin. — L'histoire et la loi hollandaise de 1876. — L'histoire, étouffée dans la Faculté des lettres, trouve un asile dans la Faculté de théologie. — W. Moll et ses élèves Acquoy et de Hoop Scheffer. — *Université de Leide* : Bâtiments universitaires. — R. Fruin. — P. L. Muller. — J. R. Acquoy. — *Université d'Amsterdam* : Theod. Jorissen. — H. C. Rogge. — C. M. Kan. — L'histoire est sacrifiée aux universités hollandaises. — P. J. Blok à l'Université de Groningue et son *privaat-college*.

V. L'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique (1883). 195-208

Pas d'enseignement supérieur de l'histoire. — Les cours pratiques libres, dus à l'initiative privée des professeurs. — Réformes nécessaires.

VI. L'origine et les développements des cours pratiques d'histoire dans l'enseignement supérieur en Belgique (1874-1898). . 209-296

Les cours pratiques d'histoire à l'étranger. — Les « exercices historiques » de l'École normale des Humanités de Liège (1852-1890). — I. Cours pratique de M. Kurth à l'Université de l'État de Liège (1874-1898). — II. Cours pratique de M. Vanderkindere à l'Université libre de Bruxelles (1877-1879 et 1887-1891). — III. Cours pratique de M. Philippson à la même Université (1879-1889). — IV. Cours pratique de M. Fredericq à l'Université de l'État de Liège (1880-1883). — V. Cours pratique de M. Thomas à l'Université de l'État de Gand (1882-1888). — VI. Cours pratique de M. Motte à la même Université (1882-1896). — VII. Cours pratique de M. Alberdingk Thijm à l'Université catholique de Louvain (1883-1898). — VIII. Cours pratique de M. Fredericq à l'Université de l'État de Gand (1884-1898). — IX. Cours pratique de M. Hubert à l'Université de l'État de Liège (1884-1898). — X. Cours pratiques de la Conférence d'histoire à l'Université catholique de Louvain (1885-1898). — MM. Moeller, Sencie et Cauchie. — XI. Cours pratique de M. Pirenne à l'Université de l'État de Gand (1886-1896). — XII. Cours pratique de M. Jungmann à l'Université catholique de Louvain (1889-1895). — XIII. Cours pratique de M. H. Francotte à l'Université de l'État de Liège (1890-1898). — XIV. Cours pratique de M. Lonchay à l'Université libre de Bruxelles (1891-1898). — XV. Cours pratique de M. Cumont à l'Université de l'État de Gand (1892-1898). — XVI. Cours pratique de M. Cauchie à l'Université catholique de Louvain (1895-1898).

VII. Les cours pratiques d'histoire et leurs conséquences en Belgique depuis vingt-cinq ans (1898) 297-303

Une traduction anglaise des chapitres I, II, III, IV et V du présent ouvrage a paru en Amérique par parties détachées dans les *Johns Hopkins University Studies in Historical and Political Science*, collection éditée sous la direction de M. le professeur Herbert B. Adams :

I. *The study of History in Engand and Scotland*. (Authorized Translation from the French by Henrietta Leonard, A. B. Smith College.) Baltimore, 1887.

II. *The study of History in Germany and France* (trad. par la même, 1890).

III. *The study of History in Holland and Belgium* (trad. par la même, 1890).



I.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE EN ALLEMAGNE (1881).

(Revue de l'instruction publique en Belgique, 1892.)

Ayant obtenu un congé de M. Van Humbeeck, Ministre de l'Instruction publique, pour visiter quelques universités allemandes afin d'y étudier l'enseignement de l'histoire et spécialement l'organisation des *cours pratiques*, j'ai fait ces excursions scientifiques en 1881. Les pages qui suivent, sont de simples notes de voyage. Elles n'ont pas la prétention de trancher les nombreuses questions que soulève l'organisation des cours théoriques et pratiques d'histoire. Il ne faut y chercher que des impressions et des souvenirs que je me suis efforcé de reproduire le plus fidèlement possible.

I. Université de Berlin.

Sans parler de l'histoire ecclésiastique, de l'histoire littéraire, de l'histoire de la philosophie, du droit, des arts et des sciences, qui comptent de nombreuses chaires et de nombreux cours d'exercices pratiques, l'histoire proprement dite comprenait à l'université de Berlin (semestre d'été 1881) les cours suivants: encyclopédie et méthodologie historiques — paléographie grecque — paléographie latine — chronologie du moyen âge — diplomatique — histoire de l'Assyrie et de la Babylonie — histoire et antiquités de la ville d'Athenes — sources de l'histoire romaine — histoire militaire de la féodalité — sources de l'histoire moderne de 1500 à 1815 — histoire moderne de 1648 à 1763 — histoire de l'Allemagne depuis la Bulle d'or jusqu'à la Paix de

religion d'Augsbourg (1356-1555) — histoire des institutions politiques de l'Allemagne depuis la Bulle d'or jusqu'à la suppression de l'Empire germanique par Napoléon Ier (1356-1809) — histoire de la Prusse — histoire de la guerre de sept ans — histoire de France — c'est-à-dire *seize* cours théoriques.

En fait d'exercices pratiques, il y avait *six* cours dirigés par les professeurs Waitz, Droysen, Mommsen et Bresslau et par les privat-docents Koser et Delbrück.

Notez que par suite du décès du professeur Nitzsch, le nombre normal des cours était réduit de deux ou même de trois, dont un cours pratique, et songez après cela au maigre programme de nos universités belges qui comprend en tout et pour tout sept cours purement théoriques : histoire ancienne — antiquités romaines et grecques — histoire du moyen âge — histoire moderne — histoire de Belgique — et histoire contemporaine, cette dernière depuis Pâques 1880 seulement et à titre de cours facultatif, ne rentrant que dans les matières de l'examen de professeur agrégé pour l'histoire, grade nouveau créé en novembre 1880.

Un mot d'abord des cours théoriques auxquels j'ai assisté à Berlin. Le plus fréquenté était celui du professeur von Treitschke sur l'histoire de France. Il se faisait dans une vaste salle isolée, construite au milieu du jardin qui s'étend dernière l'Université, et désignée sous le nom de *Barakken-Auditorium*, dénomination qui indique suffisamment la simplicité architecturale de ce grand hangar scientifique. Cette salle contient 25 bancs très longs ; sur chaque banc une trentaine d'auditeurs peuvent prendre place sans trop se serrer ; le *Barakken-Auditorium*, peut donc contenir au moins 750 auditeurs assis. En hiver, la salle est comble à presque toutes les leçons de M. von Treitschke, d'après ce que l'on m'a affirmé. Pendant le semestre d'été, les auditeurs sont moins nombreux. Il pouvait y en avoir environ 300 aux deux leçons que j'ai entendues ; parmi eux j'ai remarqué un officier supérieur et quelques vieux messieurs, comme aux cours de la Sorbonne à Paris, mais la très grande majorité des auditeurs étaient de vrais étudiants.

Ce cours de M. von Treitschke est fort étonnant. Le professeur est complètement sourd et ne s'entend pas parler ; il a un débit très monotome ; sa voix est anxieuse, parfois rauque et étranglée comme celle des sourds-muets ; aucun arrêt, pas même d'une seule seconde, entre les différentes phrases ou membres de phrase ; les périodes se suivent haletantes, interrompues seulement de temps en temps par la respiration qui d'ordinaire coupe un membre de phrase en deux sans aucun motif logique ; le geste est uniforme et la tête oscille continuellement comme prise d'un tremblement nerveux. Malgré son visage sympathique et empreint d'une sorte de bonhomie majestueuse, la première impression que fait ce professeur est tout à fait étrange. On se demande comment un cours, fait ainsi, peut réunir tant d'auditeurs et jouir d'une si universelle renommée en Allemagne.

Mais, au bout de quelques minutes, on est sous le charme. On oublie le débit, le geste, l'organe ; car ces phrases sourdes, anxieuses, déroulées avec une hâte pénible, sans arrêt aucun, étouffées pour ainsi dire dans une belle barbe noire, sont des chefs-d'œuvre. On se sent transporté par l'originalité de la pensée, la hardiesse et la franchise de l'idée, la splendeur poétique de la forme, la chaleur généreuse du sentiment. On accepte cet étrange son de voix sans plus y songer, comme on se soumet sans regimber au parler inarticulé et bizarre des vrais Anglais, se servant de leur langue maternelle. L'oreille une fois familiarisée, on admire profondément le cours de M. von Treitschke et on reste littéralement suspendu à ses lèvres jusqu'au moment où il cesse de parler sans autre ponctuation que son silence final. Il faut avoir passé ainsi du malaise étonné du premier moment à la jouissance admirative, enthousiaste, pour comprendre comment on peut se délecter à écouter ce cours unique dans son genre. Je laisse de côté les opinions bien connues du professeur. Même ceux qu'il froisse souvent par ses mots les plus durs, restent ses auditeurs les plus assidus. Il y a d'ailleurs dans ce regard limpide, dans cette honnête figure, expressive et franche, une telle loyauté qu'on est désarmé à l'avance.

Je me rappellerai longtemps la leçon que M. von Treitschke consacra à la France du XIIIe et du XIVe siècle. Mêlant les arts, la foi et la politique, il parla des cathédrales françaises du Nord et du Midi et il traça une description magnifique et saisissante de vérité de la splendide église de St-Ouen à Rouen; puis, en quelques traits, il fit le tableau de la bataille navale de l'Écluse, pendant laquelle, suivant une poétique légende, le Prince Noir, assis sur un beaupré, chantait bravement une ballade qui prédisait la grandeur maritime de l'Angleterre. Puis il parla des mouvements populaires de Paris après le désastre de Poitiers, première manifestation des convulsions périodiques dont la Commune a été la dernière en date. Il compara Étienne Marcel à Jacques van Artevelde, *der Weber-König* (le roi des tisserands), et il esquissa une peinture colorée de Gand et de Bruges. Il fut ensuite amené à parler de Pau et des Pyrénées, ce qui fut l'occasion d'un paysage grandiose qu'il nous fit contempler du haut de la terrasse du château de Pau. Parlant d'Isabeau de Bavière, il l'appella « la Brunhilde bavaroise du XIVe siècle, » etc. A chaque pas il avait une image, un mot, une peinture qui frappaient toujours vivement et juste le plus souvent. La dernière partie de cette leçon, la plus belle, fut consacrée à Jeanne d'Arc qu'il vengea chaleureusement des sarcasmes de Voltaire et qu'il compara à Garibaldi dans notre siècle. « On doit tout pardonner, s'écria-t-il, à de telles natures, parce qu'elles ont beaucoup aimé. » Cette analyse incolore et froide ne peut d'ailleurs donner une idée du charme pénétrant des bizarres leçons de M. von Treitschke.

Suivant l'usage universitaire d'Allemagne, M. von Treitschke fait deux cours; l'un est gratuit et public, c'était cette année le cours d'histoire de France; le second, rétribué par les auditeurs, roulait sur l'histoire de la Prusse. Ce dernier cours avait une cinquantaine d'auditeurs (1) et se distinguait par les mêmes

(1) Un de ceux-ci m'intriguait : tenant en main un long instrument en bois qui faisait songer à une pipe allemande, il semblait fumer de l'oreille droite. C'était un étudiant sourd comme le professeur, qui entendait au moyen de ce singulier appareil auditif.

qualités brillantes et originales, quoiqu'il fût moins oratoire que celui de l'histoire de France. Une leçon, consacrée par M. von Treitschke à Wallenstein, Tilly et Gustave-Adolphe, était vraiment superbe. Le professeur y esquissa d'une façon enthousiaste les plans religieux et politiques du grand roi de Suède, retraça sa mort avec des couleurs saisissantes, en quelque traits émus, et parla d'après ses souvenirs personnels du tombeau de Gustave-Adolphe dans l'église des chevaliers à Stockholm. Un des secrets du plaisir que l'on éprouve à écouter M. von Treitschke, c'est qu'il semble avoir vu tous les monuments, toutes les villes, tous les champs de bataille, tous les lieux dont il parle, et qu'il excelle à en évoquer l'image en quelques mots heureusement choisis. Il y a une grande puissance plastique chez cet étrange professeur.

M. von Treitschke est dans toute la vigueur de l'âge, tandis que M. Gustave Droysen père est un des vétérans du haut enseignement allemand. Ses cours m'ont aussi vivement intéressé. Je le vois encore, tenant en main un petit cahier de notes à couverture bleue et accoudé sur un grossier pupitre carré, exhaussé au moyen d'une allonge, qui se dressait à un demi-mètre au-dessus de la chaire. Il commença à mi-voix, à la manière des grands prédicateurs français, afin d'obtenir le silence le plus complet. On aurait entendu voler une mouche. Penché sur son petit cahier bleu et promenant sur son auditoire des regards pénétrants qui perçaient les verres de ses lunettes, il parlait des falsifications dans l'histoire. C'était à son cours d'encyclopédie et de méthodologie historiques. Il avait l'air profondément écœuré des faussetés que l'on débite sous le nom d'histoire, et son expression habituelle de mécontentement nerveux ajoutait encore à l'énergie et à la verve impitoyable avec laquelle il déroulait son sujet, parlant en serrant les lèvres et en poussant fréquemment des soupirs de colère et de mépris. A chaque instant une plaisanterie très réussie, toujours mordante et acérée, faisait courir un sourire discret sur tous les bancs. Tantôt il décochait un trait à un personnage historique, tantôt il se gaussait d'un savant contemporain, de Schliemann par exemple, ou d'un de ses collègues du haut enseignement qu'il

nommait par son nom. Le sujet était traité avec une grande originalité, une abondante richesse d'exemples caractéristiques et une verve endiablée qui semblait vouloir se cacher sous une façon de parler froidement comique. La leçon se termina au milieu d'un éclat de rire homérique, provoqué par une anecdote présentée par M. Droysen avec un humour irrésistible. Jamais je ne me suis autant amusé à un cours d'université, ce qui n'est pas beaucoup dire, je l'avoue, mais rarement encore j'ai entendu des choses aussi sérieuses et aussi solides. C'était le cas de s'écrier avec Horace : *Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci !*

Qu'on n'aille pas croire que toutes les leçons de M. Droysen soient des feux d'artifice d'esprit. Toujours cependant il manie l'ironie avec un rare bonheur, et sa façon mordante de présenter ses idées ajoute encore à l'originalité réelle de la pensée (1).

Son cours sur l'histoire moderne (1648 à 1763) est plus élémentaire. Comme M. Droysen me le fit remarquer, il s'adresse à des commençants ; néanmoins, j'y admirai la verve caustique, la clarté et la netteté des aperçus, ainsi que l'habilité consommée avec laquelle le professeur lisait ses notes, de manière à faire croire à une improvisation. Ces cours théoriques de M. Droyson comptent parmi les meilleurs des universités allemandes.

Une autre illustration de Berlin est M. le professeur Ernest Curtius, l'auteur de la poétique *Griechische Geschichte* que tous les spécialistes ont savourée. Quoique maigre et d'une taille plutôt en dessous de la moyenne, M. Curtius ressemble vaguement à M. Frère-Orban. C'est assez dire qu'il a une tête superbe. Ses traits, d'une rare distinction, sont illuminés par un regard froidement radieux. Il parle lentement, accumulant les images majestueuses et gonflant les beaux adjectifs dont il se sert pour exprimer toute l'admiration qu'il ressent pour la Grèce.

La salle dans laquelle il fait son cours d'antiquités athéniennes, semble être spécialement aménagée à cet effet. Elle est sobrement

---

(1) Je remarquai que presque tous les élèves étaient munis du manuel du professeur, *Grundiss der Historik* (2e édition, Leipzig, 1875), curieux ouvrage fort nuageux qui n'a pas les qualités primesautières et brillantes du cours.

décorée au moyen de quelques plâtres antiques, bustes et bas-reliefs célèbres. Derrière la chaire on voit, affichés à la muraille, un grand plan d'Athènes et un long panorama de la ville et de l'Attique avec la mer et les collines chantées par les poètes. Un peu plus loin pend au mur une belle photographie du temple de Thésée. Tout cela ajoute à la leçon un attrait particulier et permet au professeur de faire de la topographie utilement. Je lui ai entendu faire ainsi une leçon excellente sur les fortifications d'Athènes et sur les murs armés, qui reliaient la ville à ses ports du Pirée, de Phalère et de Munychie.

Une autre leçon de M. Curtius était entièrement consacrée à l'histoire de la céramique athénienne, depuis les premiers vases en terre glaise, naïvement signés par les potiers, jusqu'à la période de décadence, que M. Curtius appelait spirituellement « le rococo attique ». Le professeur avait apporté un portefeuille bourré de dessins, de chromolithographies, de photographies et de reproductions de toute espèce qu'il faisait circuler parmi les élèves à l'appui de ses affirmations. Quand l'heure sonna à l'horloge de l'université, toute la classe se regarda; le temps avait passé si vite, si utilement, si agréablement!

L'après-midi, M. Curtius nous avait donné rendez-vous au Musée des antiques où il fait chaque semaine une leçon sur l'archéologie grecque et romaine. A son arrivée les étudiants, qui l'attendaient en flânant à travers les collections, le saluèrent silencieusement, puis remirent leur chapeau. M. Curtius resta couvert aussi et commença sur-le-champ sa promenade de démonstrations archéologiques. Armé d'un coupe-papier en ivoire, il allait d'un objet à l'autre, expliquant, indiquant les moindres particularités avec l'extrémité de son coupe-papier, tantôt se haussant sur la pointe des pieds, tantôt s'agenouillant pour mieux détailler ses explications. A un moment même il se coucha par terre devant un trépied grec. Appuyé sur le coude gauche et brandissant de la main droite son fidèle coupe-papier, il s'extasia sur les formes élégantes et sur les ornements ravissants du petit chef-d'œuvre. On comprend aisément combien les leçons faites avec chaleur par un tel professeur, dans un musée de premier ordre, doivent être utiles aux élèves.

La leçon que j'ai entendue ne roulait que sur des points secondaires : trépieds, candélabres, vases en terre cuite, etc., et malgré cela il s'en dégageait une admiration communicative et une sorte de parfum antique.

On m'a assuré que lorsqu'il s'occupe de la statuaire, M. Curtius atteint souvent à l'éloquence la plus majestueuse ; et je le crois sans peine.

Parmi les autres professeurs ordinaires de l'université de Berlin, dont le nom jouit d'une réputation européenne, il faut aussi citer le paléographe W. Wattenbach. C'est l'un des hommes les plus modestes et les plus aimables qu'il se puisse voir. J'ai assisté une fois à son cours de paléographie latine. La plupart des élèves étaient munis du manuel du professeur, *Anleitung zur lateinischen Palaeographie* (3e édition, Leipzig, 1878). M. Wattenbach exposait les caractères spéciaux de l'écriture des manuscrits du IVe et du Ve siècle de notre ère. Souvent il allait tracer sur le tableau noir les lettres dont il parlait. C'était un cours très savant, fait sans la moindre prétention et avec une bonhomie charmante.

M. Bresslau est un des professeurs les plus vaillants et les plus occupés de l'université de Berlin. Pendant le semestre d'été 1881 il faisait un cours de chronologie, un cours de diplomatique et un cours de l'histoire des institutions de l'ancien Empire germanique, sans parler de ses exercices pratiques que j'aurai l'occasion de signaler plus loin.

Je n'ai pu assister à son cours de chronologie dans lequel M. Bresslau passe en revue la partie astronomique et technique de cette science, les calendriers et les ères diverses, les problèmes qui se rattachent aux jours, aux mois, aux fêtes et aux années, et où les élèves s'exercent à calculer les dates obscures au moyen d'un calendrier perpétuel Julien que le professeur leur distribue avec le programme abrégé de son cours (1).

J'ai entendu deux leçons de M. Bresslau sur l'histoire des

(1) *Grundriss zu Vorlesungen über Mittelalterliche Chronologie* von Harry Bresslau. - Zweiter Abdruck. Als Manuscript gedruckt. (Berlin, 1881.)

institutions germaniques. Le professeur passait en revue les fonctions judiciaires de l'ancien Empire d'Allemagne. A propos de chaque charge il citait quelques-uns de ceux qui l'avaient remplie et donnait d'eux une sorte de croquis biographique des plus vivants. M. Bresslau parle avec une grande volubilité, en secouant la tête et en lançant des regards brillants sur ses élèves à travers les verres de ses lunettes dont les scintillements continuels ont quelque chose d'animé et d'encourageant qui ajoute à la persuasion. A chaque instant ce professeur aussi aimable que consciencieux cite les sources et indique les monographies d'une manière exacte et méthodique. Il y avait une soixantaine d'auditeurs.

Son cours de diplomatique me parut aussi excellent. Les élèves avaient en main un répertoire de chartes latines, publié par le professeur lui-même sous le titre de DIPLOMATA CENTUM *in usum scholarum diplomaticarum edidit et annotationibus illustravit Henricus Bresslau* (Berlin, 1872). M. Bresslau commentait et comparait entre elles plusieurs chartes impériales du moyen âge, dont tous les auditeurs avaient le texte sous les yeux. Il montrait comment on peut parfois tirer des conséquences historiques très importantes de quelques mots d'un document authentique. C'était une minutieuse dissection des diplômes impériaux, faite d'une main exercée et conduisant à des résultats aussi solides qu'imprévus. Les élèves qui suivaient cette délicate opération jusque dans ses moindres détails, y acquéraient non seulement des notions positives, mais encore une méthode sûre pour utiliser les chartes dans l'histoire. C'est eux qui donnaient lecture des documents qu'on étudiait en commun et qui souvent avaient à répondre à des questions posées par le professeur. De la sorte ils étaient constamment en éveil et avaient un rôle actif dans cette leçon qui tenait le milieu entre la théorie didactique et les excercices pratiques. J'ai admiré la vivacité entraînante du professeur qui transformait ainsi un enseignement aride en soi, en un cours essentiellement vivant et vraiment attrayant.

M. le dr. Koser, privat-docent, consacrait quatre heures par

semaine à l'étude des sources de l'histoire moderne de 1500 à 1815. C'était un cours nourri et très consciencieux où j'ai appris beaucoup de choses. M. Koser appréciait aussi la valeur des principaux auteurs qui ont écrit sur l'histoire moderne. Je lui ai entendu exposer très nettement la portée de la révolution opérée par Voltaire qui avait puisé en partie sa méthode nouvelle dans les lettres sur l'histoire de son ami Lord Bolingbroke. M. Koser passa en suite en revue les historiographes officiels et fit l'historique de cette singulière fonction publique depuis le XVe siècle. Puis il parla des *Mémoires* concernant l'histoire moderne et porta, entre autres, un jugement intéressant sur les *Commentaires* de Charles-Quint que M. Kervyn de Lettenhove découvrit un jour à Paris et qu'il a publiés. Ce cours de M. Koser suppose des recherches effrayantes et constitue pour les étudiants un guide excellent.

Enfin M. le dr. Seeck, privat-docent, faisait un cours sur les sources de l'histoire romaine. La leçon à laquelle j'ai assisté, roulait sur une question des plus intéressantes : la valeur historique de Polybe. M. Seeck traita son sujet avec un netteté, une autorité et une chaleur remarquables. M'étant très peu occupé d'histoire ancienne, je n'ose porter un jugement plus détaillé. J'ai appris avec plaisir que M. Seeck vient d'être nommé professeur extraordinaire à l'université de Greifswald.

Tous ces cours théoriques ont fait sur moi une vive impression; mais ce sont les cours pratiques qui m'ont surtout frappé et, je puis le dire, émerveillé.

Je regrette beaucaup de n'avoir pu assister aux *Historische Uebungen* de MM. les professeurs Droysen et Mommsen, ces éminents savants ne m'en ayant pas accordé l'autorisation. Ils se sont excusés de ne pouvoir le faire en me disant que leurs cours pratiques n'étaient accessibles qu'aux seuls élèves inscrits et qu'on y exerçait une critique si sévère, si impitoyable que la présence d'un étranger était impossible. Je l'ai d'autant plus regretté que M. Mommsen ne faisait pas de cours théorique pendant le semestre d'été écoulé et que j'ai été ainsi privé du plaisir d'entendre ce savant illustre.

Je n'ai aucun renseignement sur le cours pratique de M. Mommsen qui figure au programme sous le nom de *Uebungen aus dem Gebiet der römischen Geschichte, privatissime und unentgeltlich*. Celui de M. Droyson y était mentionné en ces termes : *Uebungen der historischen Gesellschaft, offentlich*. (Le dernier mot me semble assez mal choisi pour rendre l'idée du professeur.) A ce qu'on m'a assuré, M. Droysen procède de la manière suivante. Au commencement de chaque semestre, il indique à ses auditeurs triés sur le volet une série de sujets se rattachant à une même période historique, laquelle embrasse dix, vingt ou trente années seulement. Deux fois par an il renouvelle ce champ d'exploration de façon à passer successivement en revue toute l'histoire moderne. Les élèves travaillent sous sa direction à élucider les questions controversées soulevées par le professeur et lui remettent des travaux écrits qui sont discutés et critiqués avec soin. Ils forment sous sa présidence une société historique qui se réunit chez M. Droysen une fois par semaine (le samedi de 6 à 8 heures du soir).

Si je n'ai pu me faire une idée de la méthode de MM. Droysen et Mommsen, il m'a été donné heureusement d'apprendre à connaître celle d'un autre prince de la science. M. Waitz, le célèbre successeur de Pertz à la direction des *Monumenta Germaniae historica*, a bien voulu m'admettre à assister à ses *historische Uebungen*, quoique le programme les mentionnât comme se faisant *privatissime*. M. Waitz, ancien professeur de l'université de Gœttingue dont il était la gloire, n'est pas professeur à l'université de Berlin; mais comme membre de l'Académie royale des sciences il a le droit d'y professer. Il use généreusement de ce droit en faisant un cours pratique intime. Chaque semaine, le vendredi soir, il y consacre deux heures et reçoit ses élèves chez lui, dans son cabinet de travail.

M. Waitz est dans toute la vigueur de sa verte vieillesse (1); n'étaient ses cheveux gris, on le croirait à peine dans l'âge mûr. Son visage respire un air de dignité et de calme souverains, unis

(1) M. le dr. G. Waitz est né en 1813.

à une affabilité pleine de distinction. Je ne sais pourquoi il me faisait l'effet d'un Lord anglais, bien qu'il soit originaire du Holstein. Deux guéridons en acajou étaient chargés de gros bouquins; autour de ces tables neuf étudiants étaient assis. M. Waitz avait pris place sur un canapé tout près d'eux et la leçon commença. Il s'agissait d'un détail historique de l'époque de Charles Martel, que l'on étudiait simultanément dans la *Gesta Trevcrorum*, dans l'*Historia Remensis*, dans Flodoard, dans la *Vita Rigoberti*, etc. Les élèves, dirigés par M. Waitz, s'efforçaient de déterminer jusqu'à quel point toutes ces chroniqnes se copiaient mutuellement et en quoi elles différaient entre elles. Sans cesse M. Waitz posait placidement des questions, soulevait des objections et venait en aide aux élèves embarrassés avec un tact parfait et une douce sérénité. Les éditions les plus vieilles de ces vieilles chroniques étaient entre les mains des élèves, ce qui ajoutait encore à la saveur moyen âge de cet excellent cours. A un moment donné, un élève ayant fait une observation neuve, M. Waitz s'écria qu'il avait appris quelque chose lui-même sur un sujet qu'il croyait avoir épuisé; et, tirant de sa poche son petit crayon d'argent, il nota la chose sur la marge de son exemplaire. C'était touchant de voir ce savant illustre, dont tous les moments sont si précieux, condescendre de la meilleure grâce du monde à enseigner ainsi l'a-b-c de la critique historique à des débutants timides et inexpérimentés et les recevoir intimement dans son sanctuaire, dans sa chambre d'études où l'on apercevait, sur son bureau, de gros paquets d'épreuves des *Monumenta* en voie de publication.

Les autres cours pratiques, dirigés par le professeur Bresslau et par MM. Koser et Delbrück, privat-docents, se faisaient dans l'auditoire annexé à la Bibliothèque de l'université, qui est située dans la *Dorotheeënstrasse* à quelques minutes du palais académique. Cet auditoire est une grande salle, éclairée d'un côté par trois belles fenêtres et dont les autres parois sont tapissées de corps de bibliothèque. Plusieurs tables plates, alignées en forme de T, sont entourées d'une cinquantaine de chaises. Il y a ainsi moyen d'organiser des cours pratiques fréquentés par de nombreux auditeurs.

Les exercices pratiques de M. le professeur Bresslau portent le titre de *Uebungen der Historisch-Diplomatischen Gesellschaft*. Cette petite société historique, analogue à celle du professeur Droysen, est une création de M. Bresslau et elle date déjà d'il y a sept ans. D'abord elle se réunissait le soir, dans la maison du professeur, et ne comptait que dix-huit étudiants au maximum. La mort du professeur Nitzsch ayant fait disparaître un des cours pratiques les plus importants, M. Bresslau a admis provisoirement les élèves du défunt dans sa société historico-diplomatique. Leur nombre total est actuellement d'une quarantaine environ. Au commencement de chaque semestre M. Bresslau présente une liste de sujets contreversés à élucider. Les étudiants choisissent l'un de ces sujets et en font l'objet d'une dissertation écrite qu'ils remettent au professeur avant la fin du semestre. Chaque dissertation est examinée par deux condisciples, désignés par M. Bresslau, qui lui présentent un rapport écrit. Enfin un débat oral s'engage sur chaque dissertation devant tous les élèves.

Tous les samedis de 11 à 1 heure ont lieu les exercices historico-diplomatiques de M. Bresslau. Il m'a été donné d'assister à deux séances de cet excellent cours pratique. Les élèves avaient entre les mains les éditions in-8° publiées par Pertz *in usum scholarum ex monumentis Germaniae historicis*. On étudiait en ce moment les *Lamberti Hersfeldensis Annales* que l'on comparait soigneusement avec la chronique de Brunon *De bello saxonico* et avec les autres sources de l'histoire allemande à la fin du XIe siècle. L'élève désigné avait la parole, mais à chaque instant le professeur posait des objections et sollicitait celles des autres auditeurs. On contrôlait sans cesse les affirmations contenues dans le grand ouvrage du professeur von Giesebrecht, de Munich. M. Bresslau dirigeait le débat d'un air enjoué, se permettant de temps en temps une réflexion piquante. Son aménité et sa familiarité de bon goût avec ses élèves donnaient au cours un ton de sympathie réciproque qui m'a frappé. Par moments les questions et les objections se croisaient par dessus la table, mêlées aux interjections du sémillant professeur :

Nein! Nein ! — Unmöglich! — Ach! ganz verkehrt! — Das ist richtig! — Le pauvre chroniqueur Lambert était disséqué impitoyablement et de ces deux leçons se dégageait nettement le degré de créance qu'on peut lui accorder.

Au cours pratique de M. le dr. Koser on étudiait l'histoire moderne de l'Allemagne en prenant pour base l'*Histoire de mon temps* de Frédéric le Grand. Seize élèves étaient présents. On comparait les deux rédactions de 1745 et de 1776 (1) de ces curieux mémoires avec la correspondance de Frédéric II et de Marie-Thérèse, les protocoles de la diplomatie et les autres documents contemporains. L'élève désigné avait rédigé par écrit ses observations critiques et il donna lecture de son travail, qui était très étendu. De temps en temps il était interrompu et on discutait. Tous les élèves avaient les textes sous les yeux. Parmi les exemplaires employés, qui étaient la propriété des auditeurs ou qu'ils avaient empruntés aux différentes bibliothèques publiques de Berlin, se trouvait même la 1re édition de 1788 de l'*Histoire de mon temps*. M. Koser dirigeait les discussions avec une modestie aimable et beaucoup de tact. Lui aussi traitait ses élèves sur un pied complet d'égalité. L'un d'eux ayant déclaré qu'il avait soumis un point spécial à un examen approfondi, M. Koser s'écria : « Bravo ! Voilà qui sera intéressant. Vous avez la parole. » Et l'étudiant se mit à exposer avec une certaine fierté le résultat de ses recherches personnelles qui furent aussitôt discutées en commun. Les travaux les plus récents, par exemple ceux de M. von Arneth sur Marie-Thérèse, étaient aussi discutés et parfois rectifiés, pièces en main. Je fus frappé d'un détail : professeur et élèves traduisaient à vue les textes français de Frédéric II en rendant les moindres nuances et sans lire préalablement à haute voix les phrases dont ils rendaient le sens en allemand.

M. le dr. Delbrück dirigeait un cours pratique porté au

(1) *Œuvres de Frédéric le Grand* : Œuvres historiques. Berlin, 1846. — Frédéric II. *Histoire de mon temps*. Publicationen aus dem Kön. Preuss. Staatsarchive, IV. Leipzig, 1879.

programme sous le titre de *Uebungen, Einführung in das Studium der Werke Ranke's*. Sept étudiants y assistaient. Ce cours était consacré à l'étude détaillée de la méthode du prince de la science historique en Allemagne ; il était une preuve éloquente de la haute vénération qu'un professe pour Ranke dans les universités allemandes. J'ai assisté à une séance où l'on étudiait le premier chapitre de l'*Englische Geschichte* du maître en le comparant à l'introduction de l'*History of England* de Macaulay. M. Delbrück, admirateur enthousiaste de Ranke, indiquait avec un malin plaisir les défauts de son rival anglais. Le sujet de ce cours me rappela les curieux articles du professeur A. Pierson d'Amsterdam, parus dans la revue hollandaise *De Gids* (1), et où l'auteur, comparant les histoires d'Angleterre de Macaulay et de Ranke, faisait ressortir également l'impartialité plus grande et la critique plus sûre de l'historien allemand. Il m'a semblé que M. Delbrück, en développant une thèse fort juste d'ailleurs, y mettait une sorte d'insistance nerveuse qui parfois paraissait un peu ahurir ses élèves. C'était d'ailleurs un cours des plus originaux et de nature à faire réfléchir utilement les élèves sur les devoirs multiples qui s'imposent à l'historien.

Je terminerai ces notes sur l'université de Berlin par quelques souvenirs qui me sont particulièrement chers. Je veux parler de l'accueil que j'ai reçu dans la capitale de l'empire allemand de la part de M. M. von Ranke, von Sybel, Waitz, Wattenbach, etc., en général de tous les historiens dont il m'a été donné de faire la connaissance.

M. le prof. Wattenbach, élève de Ranke, m'avait affirmé que l'illustre vétéran de la science historique se plaisait à recevoir la visite des historiens de la génération nouvelle et qu'il m'accueillerait avec une extrême bienveillance, si je me présentais chez lui. Je ne me le fis pas répéter deux fois et je me rendis à l'adresse indiquée, *Luisenstrasse* 24[a]. On m'introduisit dans un vieux salon plein de meubles d'il y a trente ans, de portraits de

(1) *De Gids*, années 1876 et 1877. — C'est la plus importante des revues hollandaises; elle existe depuis 1837. (Amsterdam, van Kampen en zoon.)

famille et de petits objets d'art; parmi ceux-ci un beau portrait à l'huile et un buste très réussi de Ranke lui-même, dons de gratitude de ses élèves et de ses admirateurs. Au bout de quelques minutes d'attente je vis entrer un petit vieillard, aux abondants cheveux blancs relevés en désordre et retombant tout autour d'un front magnifique; une barbe blanche tout aussi abondante encadrait le bas du visage, dont les yeux, sous leurs épais sourcils gris, étaient d'une profondeur et d'une aménité extraordinaires. M. von Ranke était enveloppé dans une vieille robe de chambre gris-clair et il me reçut sans façon, d'une manière charmante et toute paternelle, comme si j'avais été un de ses anciens élèves. Il me parla affectueusement de feu Altmeyer, de M. Gachard et de ses autres relations scientifiques en Belgique. De mon côté je lui parlai de son histoire universelle, dont il venait de faire paraître le premier volume, et il se montra plein d'espoir pour l'achèvement de cette œuvre gigantesque, intrépidement entreprise par lui au soir de la vie (1). Je lui signalai les articles de M. Pierson que le cours pratique de M. Delbrück m'avait remis en mémoire. Il ne les connaissait pas et me sembla flatté de ce jugement porté sur son *Englische Geschichte*, mais il prit spirituellement la défense de Macaulay. Puis il s'entretint complaisamment avec moi de la Belgique, « ce bon pays qui lui a laissé d'excellents souvenirs; » et en me reconduisant il me prit la main et me dit avec une bonhomie grave et affectueuse : « *Nun, lebewohl, und schreiben Sie schöne Bücher* » (maintenant, adieu, et surtout écrivez de bons livres.) Jamais je n'oublierai cette courte visite, vraiment attendrissante. Je compris par cet accueil charmant qu'il faisait à un étranger, jeune et inconnu, l'influence que Ranke a exercée sur ses nombreux élèves qui ne parlent de lui qu'avec une vénération profonde.

J'avais une lettre d'introduction de mon excellent collègue de

---

(1) Léopold von Ranke est né en 1795. Il est comblé d'honneurs bien mérités et professeur à l'université de Berlin, mais il a cessé de faire des cours : *Liest nicht*, porte le programme universitaire. Ses portraits et son buste le représentent sans barbe et avec des cheveux de longueur moyenne.

Liège, M. Émile de Laveleye, pour M. Henri von Sybel, qui est actuellement directeur des archives royales de Berlin. L'auteur de l'*Histoire de l'Europe à l'époque de la Révolution* me reçut avec la plus grande bienveillance et me permit de le questionner à mon aise sur l'origine et les développements des cours pratiques d'histoire dans les universités allemandes. Il m'avait installé sur un sofa et, s'étant assis familièrement près de moi sur une chaise, il se mit à me raconter par le menu comment Ranke avait créé ce nouveau genre d'enseignement il y a une cinquantaine d'années et comment ses élèves avaient propagé rapidement cette institution féconde dans toute l'Allemagne. Pendant qu'il parlait, je prenais des notes sur mon calepin. M. von Sybel poussait l'obligeance jusqu'à s'arrêter de temps en temps pour bien me laisser le temps de tout inscrire. J'aurai l'occasion d'utiliser plus loin ces précieuses indications, pour lesquelles je lui suis vivement reconnaissant.

J'étais très désireux de connaître son avis sur l'ouvrage de M. Taine; il me répondit en quelques mots et me renvoya à son étude publiée en 1879 dans la *Deutsche Rundschau* (1) et qu'il a placée depuis dans ses *Historische Schriften*. Le lendemain j'allai la lire à la bibliothèque de l'université et cette appréciation me frappa par sa netteté et sa mesure.

M. von Sybel est un homme d'une soixantaine d'années, à cheveux blancs; il porte une courte barbe blanche en collier et son visage dont le teint rappelle les beaux vélins jaunes, est sillonné de longues rides. Ses yeux, qui parfois restent demi-clos avec une expression de bonhomie paternelle, brillent avec un éclat d'aimable bienveillance. Il me sembla que M. von Sybel a quelque

---

(1) Dans la livraison d'octobre 1879, M. von Sybel, appréciant les deux premiers volumes de M. Taine, en fait un grand éloge, quoique, d'après lui, l'historien français, qui a si bien utilisé les documents inédits et les imprimés français et anglais, ait eu tort de négliger systématiquement les travaux allemands. M. von Sybel constate que M. Taine a fort bien vu, comme Tocqueville, les mauvais côtés de la centralisation révolutionnaire, mais a trop fermé les yeux sur ses bienfaits. Il observe avec une pointe d'ironie que ses jugements, exprimés il y a plus de vingt ans dans sa *Geschichte der Revolutionszeit* et si mal reçus alors en France, ont trouvé leur confirmation dans le livre de M. Taine. Il signale aussi quelques lacunes. Cette étude est écrite avec une compétence extrême.

chose de la distinction bizarre et démocratique des *self-made men* des États-Unis.

J'ai déjà parlé de M. le dr. Waitz et de son cours pratique. Lui aussi me fit le meilleur accueil, non seulement à Berlin, mais peu après, à Dantzig, au Congrès de la Société de l'histoire de la Hanse teutonique. M. Waitz me parla des travaux de mon collègue de Liège, M. Godefroid Kurth, de MM. Giliodts-van Severen, de Limminghe, Ruelens, Alph. Wauters et Stanislas Bormans. Il me raconta en passant une histoire plaisante qui lui était arrivée en 1880. Ayant besoin, pour les *Monumenta*, d'un manuscrit conservé à Tournai, il en demanda communication, ne doutant pas que la réponse ne fût favorable, la Belgique s'étant toujours montrée très empressée à seconder les travaux savants de l'Allemagne, comme il se plaisait à le reconnaître. Mais l'administration communale de Tournai, tout en consentant à l'envoi du manuscrit, exigea une caution de 25,000 francs! M. Waitz préféra faire le voyage de Tournai pour étudier le fameux document sur place et sans verser une telle caution; cependant, quel ne fut pas son étonnement en apprenant, à son arrivée à Tournai, que ce manuscrit, gardé avec un soin si jaloux, venait d'être expédié à Bruxelles pour l'exposition nationale de 1880. De nouveau M. Waitz se remit en route; d'ailleurs, à Bruxelles, M. Ch. Ruelens, le savant conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale, lui fit aussitôt délivrer le document, qu'il put étudier à son aise dans son hôtel, loin de l'œil soupçonneux des édiles tournaisiens. M. Waitz me raconta toute cette plaisante aventure avec force détails amusants. En même temps il me donna sur les cours pratiques d'histoire beaucoup de renseignements qui complétaient heureusement ceux que je tenais déjà de M. von Sybel.

MM. les professeurs Wattenbach et Bresslau, M. le privat-docent Koser et M. le dr. Paul Bailleu, secrétaire des archives royales (1), ont droit aussi à toute ma reconnaissance pour la

(1) M. Paul Bailleu m'apprit que ses ancêtres étaient des wallons qui avaient émigré en Allemagne au XVIe siècle pour échapper à la tyrannie sanglante du duc d'Albe. D'abord établis à Mannheim sur le Rhin, ils durent fuir une seconde fois,

sympathie qu'ils me témoignèrent pendant mon séjour à Berlin et pour les indications précieuses qu'ils voulurent bien me fournir; spécialement MM. Bresslau et Koser, dont la complaisance était inépuisable.

II. Universités de Halle, de Leipzig et de Goettingue.

Je n'ai pu consacrer aux universités de Halle, de Leipzig et de Goettingue autant de temps qu'à celle de Berlin, et je le regrette vivement. Cependant il m'a été donné, pendant mes visites trop courtes, d'assister à des cours assez nombreux sur lesquels j'ai pris rapidement quelques notes.

Université de Halle.

Le programme du semestre d'été 1881 comprenait, pour l'histoire, les cours théoriques suivants : histoire de la république romaine — histoire des empereurs romains depuis Auguste jusqu'à Constantin le Grand — histoire des Romains et des Germains depuis Constantin jusqu'aux invasions des Barbares — introduction à l'histoire de l'Allemagne — histoire de la papauté jusqu'au concile de Bâle — histoire de la vie bourgeoise au moyen âge — histoire de la Prusse et de ses institutions — histoire générale du XIXe siècle depuis le congrès de Vienne (1815).

Il y avait en outre cinq cours pratiques, dont deux étaient consacrés à la paléographie. MM. les professeurs Dümmler, Droysen fils, Schum et Ewald en avaient la direction.

J'ai assisté à une leçon de M. le professeur Dümmler, l'un des savants allemands les plus éminents. C'était à son cours d'histoire de la république romaine. Il s'agissait de l'invasion des

---

à la fin du XVIIe siècle, pendant l'affreuse dévastation du Palatinat par Turenne. Ils se réfugièrent alors à Magdebourg avec d'autres familles originaires des Pays-Bas wallons. Aujourd'hui il existe encore une communauté protestante wallonne d'environ mille membres à Magdebourg et on y prêche parfois en français. Deux autres petites églises wallonnes ont survécu jusqu'à présent en Allemagne, dont l'une à Francfort. — M. Bailleu me parla aussi d'un voyage qu'il avait fait aux archives de Bruxelles en 1880 et de l'excellent accueil que lui firent alors MM. Piot, Pinchart, Gossart, etc.

Gaulois, de l'incendie de Rome et de l'influence des Étrusques. M. Dümmler lisait ses notes d'une voix tranquille et avec un accent bienveillant, plein de modestie et de bonhomie. Quoique ce fût le lendemain des vacances de la Pentecôte, qui, en Allemagne, durent une semaine et font déserter l'université par professeurs et élèves, beaucoup d'étudiants assistaient à la leçon.

M. le professeur Droysen (1) fils faisait le cours d'histoire contemporaine depuis le congrès de Vienne. La leçon à laquelle j'assistai, roulait sur le rôle de l'Angleterre avant et après Waterloo. M. Droysen est un des professeurs les plus attachants que j'aie entendus. Son débit est très animé et reflète la profonde conviction de l'orateur, qui parle, pour ainsi dire, autant des yeux et du geste que de la bouche. Tous les élèves n'écrivaient pas avec une hâte fébrile, comme en Belgique; la plupart se contentaient de prendre de temps en temps une note et de suivre, les yeux fixés sur le professeur, la marche de son raisonnement, Cette remarque s'applique d'ailleurs à tous les cours que j'ai suivis en Allemagne. Les étudiants écoutent dans le vrai sens du mot, tandis que chez nous ils réfléchissent à peine, pendant qu'ils se démettent le poignet en sténographiant avidement toutes les paroles du maître, afin de pouvoir les apprendre par cœur pour l'examen.

M. le professeur Schum faisait un cours sur la papauté au moyen âge. Je lui ai entendu exposer les scandales des papes du XIe siècle en des termes d'une fermeté sereine. Le professeur parlait d'une voix claire et vibrante, promenant sur son auditoire des regards sévères et convaincus qui ajoutaient à l'austère impartialité de ce cours d'une nature si délicate.

M. le professeur Hertzberg enseignait l'histoire de l'empire romain. On sait que c'est un spécialiste distingué, auteur d'un grand ouvrage estimé sur la matière. Le jour où j'ai assisté à son cours, il détaillait l'organisation militaire des empires romains d'Orient et d'Occident, ainsi que le fonctionnement des postes dans les deux empires.

---

(1) Il est le fils du professeur de Berlin dont j'ai parlé au paragraphe précédent.

A Halle, où M. le professeur Kirchhoff enseigne brillammen la géographie, j'eus l'occasion d'entendre une de ses leçons. Ce cours était porté au programme sous le titre de « étude des régions asiatiques ». Le professeur prit place au pied de la chaire, devant une grande table, surchargée de cartes et d'atlas. Une belle carte physique de l'Asie avait été déployée sur le mur. M. Kirchhoff parlait de la région du Caucase. Il esquissa rapidement quelques paysages fort réussis, pleins de traits curieux sur la faune et sur la flore. Puis il passa à l'ethnographie historique de la contrée, citant sans cesse et même en grec Hérodote, Strabon, Hippocrate, etc., en même temps que les géographes les plus récents, tels que M. Élysée Reclus.

Cet enseignement supérieur de la géographie n'existe pas en Belgique, sauf à l'École normale des humanités de Liège depuis 1852. Je ne m'en faisais pas une idée bien nette; mais cette leçon de M. Kirchhoff, savante, solide, variée, vivante, pittoresque, me fit comprendre toute l'importance que la géographie, ainsi enseignée d'une façon vraiment scientifique, aurait à prendre dans nos universités, le jour où on les réorganisera sérieusement (1). A Halle, deux professeurs spéciaux, MM. Kirchhoff et Credner faisaient *six* cours sur la géographie. En voici l'énumération : méthodologie de la science géographique — étude de la surface terrestre et de ses origines — étude des régions asiatiques — géographie de l'Allemagne du Sud — exposé des découvertes géographiques les plus importantes et les plus récentes — exercices pratiques sur la géographie. Toutes les universités prussiennes et en général les universités allemandes ont depuis quelques années un enseignement géographique analogue à celui de Halle.

Je n'ai pu assister qu'à un seul des cinq cours pratiques d'histoire, notamment à celui de M. Droysen, qui constitue l'un des deux séminaires historiques officiels de l'université de Halle,

(1) Mon collègue de l'université de Liège, M. le professeur Lequarré a annoncé, pour le semestre d'été 1882, un cours libre de géographie; ce sera la première tentative faite pour introduire cette matière dans nos facultés de philosophie et ettres.

Voici comment procède cet éminent professeur. Il fait imprimer ou autographier quelques sources se rattachant toutes à un point très spécial de l'histoire moderne, qu'il s'agit de tirer au clair. La petite brochure contenant ces documents est remise à chaque élève et l'un d'entre eux est spécialement chargé d'élucider la difficulté ; il présente un rapport sur la question et on discute en commun pendant plusieurs séances la valeur relative des sources et la façon dont les historiens en ont tiré parti. Le sujet que M. Droysen étudiait alors avec ses élèves, était la prise de Franc-fort-sur-l'Oder par Gustave-Adolphe en 1631. Onze étudiants étaient assis des deux côtés d'une longue table, au haut bout de laquelle le professeur avait pris place. Chaque élève avait sous les yeux le texte des lettres du roi de Suède, du général Banner, etc., ainsi que des petites brochures contemporaines publiées sur cet événement, selon l'usage de l'époque. Les originaux de ces brochures étaient aussi déposés sur la table et on y recourait directement à l'occasion. La discussion était des plus sérieuses; les élèves y prenaient part sans devoir demander la parole; tous s'y intéressaient vivement. M. Droysen dirigeait habilement le débat qu'il suivait avec une attention fébrile, mais des plus encourageantes. J'oublierai difficilement cette tête caractéristique au large front couronné de cheveux blancs, tandis que la moustache est encore toute noire. J'avais déjà eu l'occasion d'apprécier ce professeur à son cours théorique; il me parut supérieur encore dans ces exercices pratiques.

Les élèves les plus avancés de M. Droysen entreprennent parfois un travail plus étendu qu'ils soumettent en manuscrit au professeur. Depuis huit ans M. Droysen a fait imprimer les meilleures de ces dissertations chez l'éditeur Max Niemeyer à Halle, qui en prend tous les frais à sa charge. Au mois de juin 1881, treize de ces monographies avaient déjà paru et cinq étaient sous presse ou en préparation. Celles qui ont été imprimées depuis 1874, portent l'intitulé commun de *Hallesche Abhandlungen zur neueren Geschichte, herausgegeben von G. Droysen.*

M. le professeur Dümmler dirige l'autre séminaire historique.

Ne pouvant à mon grand regret y assister, j'ai tenu cependant à avoir l'avis d'un savant aussi éminent sur les cours pratiques. M. Dümmler voulut bien me donner beaucoup d'indications précieuses dont il sera fait usage plus loin, et il m'accueillit avec une extrême bienveillance. Il me parla, entre autres choses, d'un de mes élèves de Liège, de M. Henri Pirenne qui étudiait alors, sous la direction de mon collègue M. Kurth, l'histoire de Sedulius Scotus et avait été en correspondance avec M. Dümmler à ce sujet.

J'aurais donné beaucoup pour pouvoir assister aux exercices paléographiques et diplomatiques de M. le professeur Schum; mais le temps me pressait. Je pus néanmoins jeter un coup d'œil sur la belle collection de fac-similés que M. Schum a rassemblée. Dans une salle affectée spécialement à son cours, il a réuni à l'usage de ses élèves toutes les publications paléographiques faites en Allemagne, en France, en Angleterre et en Italie; de plus il a lui-même calqué un grand nombre de chartes dans les archives d'Allemagne, de Belgique, de France et d'Italie et il les a fait autographier. Pendant les leçons pratiques chaque étudiant a sous les yeux un exemplaire du document qui est à l'étude. Dans le courant du semestre d'été 1880, M. Schum a fait faire par ses élèves le classement des archives d'une église. Les *Regesta* en paraîtront prochainement. Excellente méthode pour initier les étudiants à la science si complexe de l'archiviste. Chaque année, M. Schum fait avec ses élèves une petite excursion aux archives de Mersebourg qui sont, paraît-il, fort intéressantes. On y consacre une journée, partagée entre la visite du dépôt lui-même et celle des monuments de la ville. Tous ces renseignements me frappèrent vivement; car on comprend sans peine qu'avec un maître aussi compétent, une méthode aussi sûre et un appareil scientifique aussi complet, l'enseignement pratique de la paléographie et de la diplomatique devient particulièrement fécond (1).

(1) M. Schum me parla longuement de la riche collection de manuscrits déposée à la bibliothèque d'Erfurt et dont il a entrepris de dresser le catalogue. Ces manuscrits

J'eus l'honneur de faire la connaissance du professeur d'économie politique, M. Conrad qui me donna d'intéressants détails sur l'organisation de ses exercices pratiques. A Berlin, M. le professeur Ad. Wagner, le confident économique du prince de Bismarck, m'avait fourni des renseignements identiques. Quoiqu'il ne rentre pas directement dans mon sujet, je ne puis m'empêcher de mentionner ce point, parce qu'il conviendrait peut-être d'introduire dans notre enseignement supérieur ces cours pratiques d'économie politique qui existent dans toutes les universités allemandes et qui sont d'un si grand secours pour les historiens.

A la bibliothèque, je trouvai M. le professeur Hartwig qui a la direction de ce dépôt. C'est un établissement modèle. Les constructions sont presque exclusivement en fer et offrent ainsi très peu de prise à un incendie. Avec une complaisance et une amabilité extrêmes M. Hartwig me fit les honneurs de sa bibliothèque et me laissa fureter à mon aise dans les livres relatifs à l'histoire des Pays-Bas (1). Rarement j'ai rencontré un homme d'une cordialité et d'une simplicité aussi avenantes.

Mais c'est surtout M. le professeur Schum qui a droit à toute ma reconnaissance. C'est lui qui, pendant les jours que j'ai passés à Halle, se tint constamment à ma disposition et me facilita toutes choses. Il me reçut à son foyer comme un vieil ami et m'offrit une hospitalité toute fraternelle qu'on apprécie dou-

---

proviennent pour la plupart d'un legs, fait en 1412, par un médecin nommé Amplonius, qui en avait acheté par toute l'Europe. Ainsi il avait acquis les manuscrits de Jan de Wasia, curé de Ste Walburge à Bruges au XIVe siècle, qui lui-même les avait achetés à la mortuaire d'un chanoine de St Donat dans la même ville. Ils traitent de questions de théologie et de mathématiques. Aucun n'est en flamand; mais sur la garde d'un de ces manuscrits M. Schum avait trouvé un fragment d'un compte communal flamand du XIVe siècle, dont il me céda la copie. Je m'empressai de l'envoyer à M. Napoléon de Pauw, procureur du roi à Bruges, qui s'occupe d'éditer les comptes communaux de l'époque des Artevelde. M. de Pauw y reconnut facilement un fragment des comptes brugeois. — La *Bibliotheca Amploniana* contient aussi un traité médical du milieu du XIVe siècle dont voici le titre exact : *Johannis de Burgondie, alias dicti cum barba, civis Leodiensis et artis medicinae professoris et physici Tractatus de epidemiis.* (Cod. no 192, fo 146-148.) Je le signale à l'attention de ceux qui étudient l'histoire de l'ancienne principauté de Liège.

(1) J'y notai même quelques ouvrages dont j'ignorais complètement l'existence.

blement en pays étranger; disant qu'il ne faisait qu'acquitter une dette contractée en Belgique, lorsque M. Schoonbroodt, archiviste de l'État à Liège, et ses collègues lui avaient fait l'accueil le plus sympathique, au moment où il venait prendre dans nos archives des calques de chartes du moyen âge.

Université de Leipzig.

Pendant le semestre d'été 1881, il y avait onze cours théoriques d'histoire, dont voici l'énumération : sources de l'histoire romaine et de l'histoire grecque — diplomatique avec introduction sur la paléographie latine — histoire de la Grèce jusqu'à Alexandre le Grand — histoire romaine jusqu'à l'empire — histoire de l'empire carolingien et germanique jusqu'aux Hohenstaufen — histoire de l'Europe à la fin du moyen âge — histoire de l'Europe à l'époque de la Réforme — histoire de l'Europe depuis la paix d'Hubertsbourg jusqu'à la chute de Napoléon I — histoire de la Saxe (deux cours) — histoire de la civilisation en Allemagne depuis la Réforme (1).

Les cours pratiques d'histoire, au nombre de cinq, étaient dirigés par MM. les professeurs von Noorden, Arndt et Gardthausen et par MM. les privat-docents Holzapfel et Meyer.

Je n'ai pu consacrer qu'un seul jour à la grande université saxonne, alors qu'elle mériterait d'être étudiée à fond pour l'enseignement historique. N'ayant que quelques heures devant moi, j'ai dû me borner à assister à deux cours pratiques.

Ces exercices pratiques sont érigés à Leipzig comme à Halle en séminaire d'État, c'est-à-dire qu'ils ont reçu du gouvernement une consécration officielle qui se manifeste surtout par des subsides. Ce séminaire comprend quatre sections, confiées à MM. von Noorden, Arndt, Gardthausen et Meyer. Depuis

---

(1) Ajoutons-y un cours d'épigraphie latine, un cours de paléographie avec exercices pratiques et quatre cours théoriques de géographie (géographie générale — ethnographie spéciale — histoire de la découverte et de la colonisation de l'Afrique — géographie botanique et animale du globe). De plus il y avait deux cours pratiques de géographie.

1877 il a un local spécial qui a été agrandi en 1880, et se compose actuellement de cinq salles : un cabinet pour les professeurs, une petite chambre où sont déposées, dans des armoires, les atlas et les grands recueils de géographie, de paléographie et d'épigraphie; et trois grandes salles de travail où les étudiants trouvent les livres et les encyclopédies d'un usage courant (souvent en double ou en triple) et où chaque élève dispose d'une grande table séparée, munie d'un tiroir dont il a la clef; chaque table est éclairée par un bec de gaz indépendant des autres. Il est permis de fumer l'après-midi; dans la matinée il faut le consentement unanime des étudiants présents. Ce local, chauffé en hiver, reste à la disposition des élèves depuis 9 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Il est toujours fermé à clef, afin d'empêcher les allées et les venues des importuns; mais chaque élève a un passe-partout qui ouvre la porte d'entrée (1). Pour pouvoir jouir de ces avantages il faut être reçu *membre* du séminaire historique, c'est-à-dire être agréé pas l'un des professeurs et payer 10 mark (12 fr. 50 c.) par semestre au profit de la bibliothèque spéciale. On écarte ainsi les étudiants peu sérieux.

M. le professeur von Noorden, après avoir fait créer un local de ce genre à Bonn, passa à l'université de Leipzig et y introduisit la même réforme. Le gouvernement de la Saxe royale lui accorda une somme de 6500 marks pour la bibliothèque comme premiers fonds d'établissement et un subside annuel de 1200 m. A cela vient s'ajouter la rétribution de 10 m. par élève et par semestre, qui rapporte de 8 à 900 m. par an, attendu qu'il y a d'ordinaire de 40 à 50 membres admis chaque semestre. L'un d'entre eux remplit les fonctions de bibliothécaire et reçoit de ce chef une centaine de francs.

J'ai assisté au cours pratique de M. von Noorden, où on étudiait les sources de l'histoire de l'Allemagne au Xe siècle et spé-

---

(1) Il paraît que ce local de Leipzig est le plus complet qu'il y ait dans les universités allemandes; les locaux des séminaires historiques de Bonn et de Strasbourg sont beaucoup moins vastes, à ce que l'on m'a assuré.

cialement Widukind et Hrosvitha. Une vingtaine d'élèves étaient présents et parmi eux se trouvait une jeune demoiselle; elle était très simplement mise, portant une robe de couleur sombre, rehaussée seulement par une cravate rouge. Elle était bravement assise à la table commune entre deux étudiants. On voyait bien que personne ne songeait à y trouver à redire (1).

Le *Carmen* de Hrosvitha avec sa préface et ses deux dédicaces, adressées à Otton I et Otton II, formait l'objet du débat pour lequel tous les élèves avaient dû se préparer. M. von Noorden assaillait les étudiants de questions et dirigeait la discussion en y portant une attention nerveuse; c'était très vivant et très intéressant. À la fin de la leçon le professeur indiqua le sujet de la séance suivante. Il commença par faire connaître les sources à consulter avec l'indication minutieuse du volume et de la page; puis il énuméra les points sur lesquels l'examen devait porter. Tous les élèves écrivaient sous la dictée cette espèce d'ordre du jour détaillé et méthodique (2).

Le même soir, M. le professeur Gardthausen faisait un cours pratique d'histoire ancienne. Il débuta par quelques considérations sur le singulier dédain des historiens grecs et romains pour les inscriptions et les documents officiels qui étaient à leur portée et qui ont été presque tous détruits dans la suite des siècles. Puis on passa à la comparaison du discours de l'empereur Claude dans Tacite (*Annales*, XI, ch. 25), avec le texte officiel qui nous

---

(1) L'université de Leipzig permet aux femmes de suivre ses cours, mais leur refuse le droit de se présenter aux examens; par contre, l'université de Goettingue confère, à l'occasion, des diplômes aux femmes, mais ne les admet pas à ses cours! En Suisse, notamment à l'université de Berne, on ne fait aucune distinction entre les sexes. — M. von Noorden m'a dit que, l'année passée, une autre jeune fille suivait son cours pratique d'histoire et était de loin son meilleur élève. Cette demoiselle ne pouvant conquérir son diplôme à Leipzig, alla passer son doctorat à Berne, auprès de son premier maître, le professeur Stern. Actuellement elle est elle-même professeur au *Victoria-Lycaeum*, pour dames, à Berlin.

(2) M. von Noorden n'exige pas de dissertations écrites de ses élèves. Si un étudiant particulièrement studieux en produit une, elle est remise à un rapporteur (Referent) qui rédige son appréciation. Le professeur convoque alors les élèves à une séance extraordinaire, le dimanche matin, par exemple, et la dissertation y fait l'objet d'un examen impitoyable.

en a été conservé par une inscription découverte à Lyon en 1528. Il y avait cinq élèves présents. Tous avaient sous les yeux le passage de Tacite; l'un d'entre eux présenta le résumé minutieux des arguments que l'historien latin a mis dans la bouche de Claude; ensuite un autre élève donna la traduction du discours véritable dont tous ses condisciples avaient aussi le texte; enfin on examina ce même discours dans Suétone et on recourut aux réflexions de Mommsen sur le point en discussion. Le débat était très circonscrit et des plus instructifs.

M. le professeur Arndt faisait son cours pratique le matin (une fois par semaine, de 7 à 9 heures). Je n'ai pu y assister, mais M. Arndt a bien voulu m'expliquer sa méthode qui m'a paru fort originale. Il accueille de préférence les débutants, les élèves qui sont dans leur premier semestre universitaire; pendant quelques semaines ils doivent se mettre à acquérir des connaissances générales sur le moyen âge allemand et en gros sur la situation de l'Europe à cette époque. M. Arndt leur indique quelques ouvrages qu'ils doivent lire et qu'ils trouvent à la bibliothèque du séminaire historique. Au cours pratique il n'y a pas d'ordre du jour connu à l'avance. Par exemple, au commencement de la leçon, le professeur écrit au tableau quelques mots énigmatiques qu'il fait déchiffrer par les élèves en leur posant des questions. Au fur et à mesure que le sujet se dessine, on se demande quelles sources il faut consulter et on y recourt aussitôt; on trouve les documents nécessaires sur les rayons de la bibliothèque spéciale du séminaire. D'autres fois, c'est une charte du moyen âge que le professeur soumet à l'improviste aux réflexions des élèves et dont ils doivent déterminer la signification et élucider les points obscurs en recourant directement aux ouvrages spéciaux. Ainsi chaque élève est pris au dépourvu et doit se tirer d'affaire tant bien que mal, comme un officier sur le champ de bataille. Même les esprits les plus médiocres sont obligés de faire un grand effort intellectuel et sont par là tirés de leur apathie. Il est défendu de prendre des notes ou même d'écrire pendant la leçon; toute l'attention doit se concentrer sur la question imprévue qu'on examine. Quand un étudiant veut faire une dissertation

écrite[1], il va trouver le professeur et lui soumet son sujet. Le travail achevé, le professeur le discute avec l'auteur dans son cabinet[2]; mais le cours pratique reste exclusivement oral et le professeur y emploie surtout la méthode socratique. M. Arndt m'exposait son système avec feu. Il me parla aussi des spécialistes dont il avait fait jadis la connaissance en Belgique : de MM. Ferd. Vanderhaeghen et feu le sénateur Vergauwen à Gand, où il avait admiré les rarissimes incunables des bibliothèques de l'université et de M. Vergauwen; de MM. Schoonbroodt et feu Ferd. Hénaux, à Liége, où il avait consulté le fameux *Codex Leodiensis* pour les *Monumenta*, etc.

L'accueil que me firent à Leipzig MM. les professeurs Arndt, von Noorden et Gardthausen, était des plus bienveillants. J'ai bien regretté de devoir quitter si vite leur université.

Université de Goettingue.

Voici la liste des cours théoriques d'histoire professés durant le semestre d'été 1881 : diplomatique — paléographie latine — histoire romaine jusqu'à l'époque de Sylla — histoire des institutions de Rome — histoire de l'empire d'Allemagne jusqu'au grand interrègne — histoire contemporaine depuis 1815, spé-

(1) A l'imitation de ce que fait M. Droysen fils à Halle depuis huit ans, quelques professeurs ont entrepris en 1880 la publication des meilleures dissertations de leurs élèves, qui paraissent chez l'éditeur Veit à Leipzig dans une série intitulée : *Historische Studien* herausgegeben von W. Arndt, C. von Noorden und G. Voigt in Leipzig, B. Erdmannsdörffer und E. Winkelmann in Heidelberg, W. Maurenbrecher und M. Ritter in Bonn, R. Pauli und J. Weizsäcker in Göttingen, C. Varrentrapp in Marburg. — En juin 1881, quatre dissertations avaient paru, accompagnées d'une préface du professeur sous la direction duquel le travail avait été exécuté. Trois dissertations étaient sous presse.

(2) En Allemagne, les professeurs restent à la disposition de leurs élèves tous les jours à une heure déterminée qu'on appelle *Sprech-Stunde*. C'est leur consultation gratuite et les étudiants en usent largement. Quand on va prendre l'adresse d'un professeur à l'université, le portier, en vous la donnant, vous renseigne en même temps sur sa *Sprech-Stunde*. Le programme officiel des cours de Leipzig donne même pour chaque professeur, à côté de l'indication des jours et des heures de ses cours, l'heure exacte de sa *Sprech-Stunde*. A ce moment on ne peut aller faire visite à un professeur allemand sans trouver son cabinet et son antichambre occupés par un ou plusieurs étudiants. C'est ainsi que les maîtres forment des élèves. On devrait introduire la *Sprech-Stunde* en Belgique.

cialement au point de vue des institutions — histoire de la Grande-Bretagne et du parlementarisme — histoire de l'Italie au moyen âge (1).

Il y avait cinq cours pratiques d'histoire, dirigés par MM. les professeurs Pauli, Weizsäcker, Volquardsen et Steindorff, et par M. le privat-docent Bernheim.

M. Pauli, qui a habité l'Angleterre pendant plusieurs années et est l'auteur d'une des meilleures histoires de ce pays, qu'il connaît à fond, faisait un cours sur son sujet favori. La leçon à laquelle j'ai assisté, roulait sur l'Inde et les colonies anglaises de l'Hindoustan. Le professeur esquissa l'histoire de cette immense presqu'île avant sa conquête par les Européens. Il raconta l'origine de la Compagnie des Indes sous le règne d'Élisabeth et la lutte des Français et des Anglais sous Labourdonnaye, Dupleix, Lord Robert Clive, Lally Tollendal, etc. Le professeur, qui dominait admirablement son sujet, le présentait d'une façon extrêmement intéressante. Douze élèves assistaient à la leçon.

A son cours d'histoire de l'empire d'Allemagne, M. le professeur Weizsäcker (2) retraça le rôle prépondérant joué par Otton I le Grand en Italie, alors que l'empereur saxon dirigeait complètement la papauté. M. Weizsäcker émaillait ses explications de réflexions piquantes qui avaient un grand succès. A chaque instant il citait les sources et renvoyait, en les discutant, aux grands travaux historiques et aux petites monographies spéciales. Il y avait une quarantaine d'élèves à cette leçon savante et très vivante à la fois.

J'ai assisté aussi aux exercices pratiques de M. Weizsäcker. D'ordinaire ce cours se faisait chez le professeur; mais cette fois il eut lieu dans une salle de l'université, parce qu'il y avait, chez M. Weizsäcker, une personne gravement malade, à laquelle

(1) Les quatre cours de géographie roulaient sur les matières suivantes : géographie générale et climatologie — géographie et statistique de l'empire allemand — considérations sur l'enseignement géographique — exercices pratiques.

(2) M. Weizsäcker a été nommé depuis professeur à l'université de Berlin.

il fallait épargner le bruit des allées et des venues. A l'heure dite, M. Weizsäcker arriva, suivi de sa servante, solide allemande d'un âge mûr, qui dans ses bras nus étreignait une grande corbeille d'osier, remplie d'exemplaires des *Monumenta* et d'autres livres nécessaires au cours. L'entrée de cette brave femme ne provoqua aucune émotion. Pas un des vingt étudiants présents ne sourcilla. Le professeur s'installa dans la chaire et il se lança dans une improvisation humouristique qui dura deux heures et qui était vraiment ravissante de verve. Il commença par développer ses idées sur les qualités que doit réunir une dissertation écrite, composée par un étudiant. A ce propos il rappela le précepte de von Sybel : « Il faut s'acharner à l'étude d'une question, si minime qu'elle soit, et ne rédiger son travail que lorsqu'on a acquis la conviction d'être, sur cette question, l'homme le plus savant du monde. » Puis M. Weizsäcker indiqua, comme sujet d'études, les obscurités qui entourent encore les cérémonies bizarres de l'élection des rois allemands à Francfort et de leur couronnement au moyen âge. Après avoir parlé ainsi pendant une heure en prodiguant les bons mots et en faisant à chaque instant courir un sourire de gaîté dans l'auditoire, M. Weizsäcker distribua quelques exemplaires du premier volume des actes des diètes allemandes, dont il est l'éditeur [1]. Quand tous les élèves eurent les textes sous les yeux, il se mit à commenter quelques bulles des papes Clément VII et Urbain VI, qui, l'un à Rome, l'autre à Avignon, prétendaient chacun être le seul et vrai pontife. C'est ainsi que se passa la seconde heure, les élèves restant muets, le professeur devenant de plus en plus incisif et intéressant. En terminant, M. Weizsäcker déclara malicieusement qu'il s'était oublié à parler tout seul, subissant ainsi, malgré lui, l'influence de la chaire dans laquelle il s'était installé. Il exprima l'espoir de pouvoir reprendre prochainement son cours pratique chez lui, dans son cabinet de travail, comme par le passé, et il congédia amicalement ses

---

(1) *Deutsche Reichstagsakten I. unter König Wenzel* (1376-1387) herausgegeben von Julius Weizsäcker. Munich, 1867.

élèves, en priant l'un d'entre eux de bien vouloir replacer tous les bouquins dans la grande manne d'osier que la servante devait venir reprendre. Autant j'étais enchanté de cette brillante leçon du professeur, autant je regrettais de ne l'avoir pas vu à l'œuvre, dirigeant un débat historique.

Je causai longuemeut avec MM. Pauli et Weizsäcker sur l'organisation des cours pratiques. J'eus aussi la bonne fortune de recueillir à ce sujet l'avis de M. le professeur Steindorff, gendre de M. le Dr Waitz. Ce dernier a laissé à Goettingue un souvenir impérissable. C'est à lui qu'on doit surtout le renom historique et les excellentes traditions qui s'y sont perpétuées après lui et qui font de Goettingue une des meilleures universités allemandes pour l'enseignement de l'histoire. Comme à Berlin, comme à Halle, comme à Leipzig, on me fit un accueil extrêmement cordial et auquel je ne puis songer sans une émotion pleine de reconnaissance. M. le professeur Pauli, dont j'avais fait la connaissance quelques jours auparavant à Dantzig, au Congrès de la Société de l'histoire hanséatique, se montra particulièrement aimable et accueillant. Je tiens à lui en exprimer ici toute ma gratitude.

III. Sociétés historiques d'étudiants.

Aux universités allemandes il existe, à côté des cours théoriques et pratiques d'histoire, une institution des plus intéressantes qui leur sert, en quelque sorte, de complément; je veux parler des sociétés historiques composées exclusivement d'étudiants. A Berlin, à Halle et à Goettingue j'ai eu l'occassion de visiter sommairement ces associations qui m'ont semblé rendre de grands services et mériter ici une mention spéciale.

A Berlin, le *Historisch Verein* a pour local une belle salle d'un grand restaurant situé *Unter den Linden*. Cette salle est ornée des portraits de l'empereur Guillaume, du prince impérial, de Bismarck, etc. Elle était éclairée par un magnifique lustre composé de 16 becs de gaz, tous allumés. Une vingtaine de membres assistaient à la séance, buvaient de la bière de Nuremberg et fumaient énergiquement. On vota d'abord à une petite

majorité une modification au règlement, introduisant le principe des amendes à appliquer aux absents. Puis le *Vortrag* commença, c'est-à-dire qu'un étudiant prit la parole pour faire une communication historique. Pendant qu'il parlait, on buvait, on fumait et, tout en écoutant religieusement, on se faisait signe par-dessus la table en se saluant gravement et on buvait de loin à la santé l'un de l'autre. M. le privat-docent Koser, qui avait bien voulu m'introduire dans ce cercle, et moi-même nous fûmes plusieurs fois l'objet de cette manifestation silencieuse et des plus flatteuses, à ce qu'il paraît; pour se conformer à l'usage, il faut, peu de temps après, faire signe à celui qui vous a honoré d'un toast muet et boire de loin à sa santé avec le meme cérémonial.

Le *Vortrag* était très intéressant. Il roulait sur la peste au XIVe siècle. L'étudiant qui faisait cette conférence, M. Hoeniger, venait de conquérir son diplôme de docteur par une dissertation consacrée à ce même sujet (1). Un monceau de notes se trouvait entassé sur le petit pupitre derrière lequel il parlait. Il citait énormément de sources du moyen âge, entre autres le *Corpus chronicorum Flandriæ* de feu le chanoine De Smet. Tous les étudiants étaient graves et recueillis. On se serait cru dans une petite académie.

Nous ne pûmes rester jusqu'à la fin de la conférence. Au moment de notre départ, on nous fit signer un registre de présence qui conserve ainsi le souvenir des visites que reçoit le cercle historique des étudiants. La plupart des professeurs se rendent de temps en temps à ces séances. Cette fraternisation des maîtres et des élèves sur le terrain scientifique, le verre

(1) En voici le titre : *Gang und Verbreitung des schwarzen Todes in Deutschland von* 1348-1351 *und sein Zusammenhang mit den Judenverfolgungen und Geisselfahrten dieser Jahre.* — Inaugural-Dissertation zur Erlangung der philosophischen Doctorwürde an der Georgia Augusta zu Göttingen von *Robert Hoeniger* aus Ratibor. (Berlin, 1881). Cette petite dissertation n'a que 46 pages ; mais M. Hoeniger vient de la développer et d'en former un livre de valeur, que je recommande à ceux de nos historiens qui étudient le XIVe siècle. (*Der schwarze Tod in Deutschland.* Ein Beitrag zur Geschichte des vierzehnten Jahrhunderdts von Dr Robert Hoeniger. Berlin, Eug. Grosser. 1882, 180 pages).

en main, le cigare ou la grande pipe en bouche, m'a beaucoup frappé.

A Halle, où l'université est fréquentée par beaucoup d'étudiants peu fortunés, l'*Akademisch-historisch Verein* avait un local des plus modestes. C'était une petite salle d'une sorte d'auberge patriarcale, décorée du nom de *Restaurant Hoffmann*. Sous le vaste porche s'ouvrait la porte de la chambrette réservée au club historique. Un poële en fonte à colonnes, comme on en voit à Arlon et dans le Grand-Duché de Luxembourg, formait à peu près le seul ornement du local. Sept étudiants assistaient à la séance, fumant et buvant de la bière à la santé les uns des autres. M. le professeur Schum, qui m'avait introduit, et moi-même nous eûmes naturellement notre part de ces hommages muets. Plusieurs membres présentèrent des résumés d'articles parus récemment dans les *Preussische Jahrbücher* du professeur von Treitschke et dans le *Historische Zeitschrift* de M. von Sybel. Souvent on échangeait des observations sur ces monographies historiques. C'est ainsi qu'on discuta assez sérieusement un travail du professeur Nitzsch sur les paix et les trèves de Dieu au moyen âge, à commencer par celle de l'évêque liégois Henri de Verdun, au XIe siècle. Cette façon de se tenir mutuellement au courant des meilleurs articles qui paraissent dans les revues historiques, doit évidemment être féconde en bons résultats. Enfin le président du cercle se leva, proposa la santé de M. Schum et la mienne et commanda un *Salamander* (1) en notre honneur; ce qui nous amena à remercier et à proposer à notre tour un *Salamander* en l'honneur de la Société.

A Goettingue, je fus introduit au club historique des étudiants par M. le professeur Weizsäcker et par MM. les privat-docents Bernheim et Schmarsow. Le local était une grande salle du pre-

(1) Voici en quoi consiste le *Salamander*. Le président s'écrie : *Ad exercitium Salamandri* ! *Eins, zwei, drei* ! Puis tout le monde frotte énergiquement son verre contre la table, en faisant le plus de bruit possible sans le casser, et on le vide en l'honneur de celui auquel le *Salamander* est destiné. Enfin un nouveau roulement de verres sur la table sert d'épilogue. Tout cela se faisait gravement, avec un sérieux tout à fait comique. Il paraît d'ailleurs qu'il y a un *Salamander* plus compliqué et plus solennel pour les très grandes occasions.

mier étage au *Restaurant Ernst.* On était au mois de juin; la soirée étant exceptionnellement douce, les trois fenêtres, donnant sur une des rues principales, restèrent ouvertes tout le temps de la séance. Onze étudiants y assistaient, dont un, portant l'uniforme militaire, achevait, à l'université, son volontariat d'un an. Inutile de dire que tout le monde fumait et buvait de la bière. Un étudiant fit sur l'histoire de Goettingue une conférence pleine de saillies humouristiques. J'y appris que Goettingue obtint son université en 1743, après que les guerres religieuses du XVI[e] siècle et la guerre de trente ans eurent complètement ruiné cette florissante ville hanséatique; on lui donna une université pour la galvaniser, comme Louvain reçut la sienne au XV[e] siècle après la ruine de son industrie et de son commerce (1). Le conférencier s'étendit surtout sur les mouvements révolutionnaires qui agitèrent Goettingue en 1830-31 et il soumit à ses auditeurs une collection de pamphlets et de proclamations de cette époque, qu'il avait empruntée à la bibliothèque universitaire, laquelle est une des plus riches de l'Allemagne. C'était une conférence très vivante et l'orateur avait fait des recherches originales.

Le président se leva ensuite et prononça la formule sacramentelle : *Incipit fidelitas*, qui sert à clôturer les travaux scientifiques et à passer aux choses moins sérieuses. Chaque assistant reçut d'abord un *Commerzbuch*, recueil de chansons allemandes avec les mélodies notées; le président indiqua le chant à entonner et tout le monde l'attaqua en chœur, comme on chante un psaume dans une église protestante sur l'indication du pasteur officiant. On commença par le *Stosst an, Göttingen soll leben!* en l'honneur de l'université, avec le fier refrain : *Frei ist der Bursche!* A la fin de chaque chant tout le monde déposait son *Commerzbuch* — j'allais dire son psautier, — sur la table et le refermait soigneusement, sous peine de vider son verre d'un trait en guise d'amende, ce qui me fut imposé après la première

(1) Il y aurait une curieuse étude à faire sur les motifs qui ont amené la fondation des universités dans tous les pays civilisés depuis le XIV[e] siècle jusqu'à nos jours.

chanson, ignorant que j'étais des bonnes traditions. Toutes sortes d'autres chansons furent ainsi entonnées en chœur l'une après l'autre avec le même rituel. La plupart étaient fort belles comme paroles et comme mélodie. Le fameux *Gaudeamus igitur* ne manqua pas à l'appel naturellement et ces chansons étaient alternées par les santés en l'honneur des professeurs présents et par leurs réponses. M. Weizsäcker me porta un toast bien caractéristique ; il but « *à ce qui devait m'être le plus cher au monde*, à mon cours pratique d'histoire de l'université de Liège. » Chaque toast était corroboré par un bruyant *Salamander* que commandait gravement le président. Cependant il fallut bien finir par se séparer, car il y a à Gœttingue un règlement sévère sur les réunions nocturnes ; et l'autorité ne plaisante pas, une fois que la *Polizeistunde* a sonné. On me raconta même à ce propos des détails curieux sur une récente émeute d'étudiants, amenée par la mise en vigueur de cette ordonnance de police qui crie vengeance au ciel.

Telles sont les impressions que j'ai rapportées des trois sociétés historiques d'étudiants qu'il m'a été donné de visiter. Pour en faire connaître l'organisation d'une façon plus précise, je traduis ici quelques articles du règlement de l'*Akademisch-historisch Verein* de Halle, qui ne comprend pas moins de 55 articles et forme une petite brochure imprimée de 7 pages.

« Art. 1. Le but de la société est de favoriser l'étude de l'his-
» toire chez ses membres.

» Art. 2. Pour atteindre ce but on a : 1° une séance hebdo-
» madaire ; 2° une bibliothèque historique ; 3° des revues spé-
» ciales qui passent de main en main.

» Art. 4. Peut devenir membre effectif du cercle : tout étu-
» diant de la faculté de philosophie de Halle, qui s'applique
» spécialement à l'étude de l'histoire.

» Art. 10. Chaque membre effectif s'engage : 1° à faire au
» moins une conférence dans le courant de chaque semestre ;
» 2° à payer une contribution mensuelle de 75 pfennige ; 3° à
» acquitter les amendes règlementaires.

» Art. 24. L'ordre des travaux dans chaque séance est réglé
» de la manière suivante :

» 1° *Partie administrative :* le secrétaire dresse la liste de » présence et lit le procès-verbal de la séance précédente ; ques- » tions d'ordre intérieur ; communications à faire par le pré- » sident.

» 2° *Partie scientifique :* conférence (*Vortrag*) ; discussion de » la conférence ; fixation de la conférence suivante ; rapports sur » le contenu des revues historiques.

» Art. 28. Le conférencier traite un sujet annoncé un mois » avant la séance et tiré du domaine des sciences historiques.

» Art. 29. Le président désigne à l'avance le *Referent* (c'est- » à-dire le membre qui sera spécialement chargé d'étudier la » question et de discuter avec le conférencier).

» Art. 49. La bibliothèque comprend de grands ouvrages » historiques, des dissertations et « programmes » et des revues.

» Art. 50. La société recevra au moins le *Historische Zeit-* » *schrift* de von Sybel et les *Forschungen zur deutschen Geschichte.*

» Art. 53. Le bibliothécaire distribue aux membres, d'après » un système de roulement régulier, les livraisons des revues au » fur et à mesure qu'elles paraissent. Chaque membre ne peut » garder une livraison que pendant huit jours. Celui qui en » reçoit une avant les autres membres, est tenu d'en analyser » le contenu à la première séance. »

Il me semble évident que ces clubs historiques doivent exercer une influence heureuse sur les études spéciales de leurs membres. Ceux-ci constituent d'ailleurs une élite restreinte, puisque pour les universités de Berlin, de Halle et de Gœttingue, qui comptaient alors respectivement, en chiffres ronds, 3700, 1300 et 1000 étudiants, le nombre des membres de ces sociétés historiques variait de 10 à 20 seulement.

Se prêter mutuellement aide et assistance pour rester au courant des travaux les plus récents, s'exercer à exposer devant des camarades un point de la science qu'on a étudié par soi-même, entretenir des relations à la fois sérieuses et joyeuses avec des condisciples qui sont voués à une même spécialité, ce sont là assurément des choses excellentes. Il me semble que ces modestes sociétés d'étudiants sont, pour ainsi dire, de petites

pépinières de futurs historiens. Ce serait un progrès que de les voir s'acclimater à nos universités et parmi nos normalistes de la section historique (1). Sans aucun doute les professeurs belges seraient heureux de leur prêter l'appui moral qui leur est largement accordé en Allemagne par les maîtres les plus illustres.

IV. Réflexions générales sur l'enseignement historique en Allemagne.

Au moment où je quittais Goettingue pour rentrer en Belgique, je me trouvai en chemin de fer avec M. von Ihering, l'auteur de l'*Esprit du droit romain*, dont un magistrat belge, M. O. de Meulenaere, a publié la traduction française. Cet éminent professeur de Goettingue m'apprit qu'il venait justement de recevoir de France la dernière livraison de la *Revue internationale de l'enseignement*, contenant une étude remarquable sur l'histoire aux universités allemandes.

Cet article de M. Charles Seignobos, maître de conférences à la faculté des lettres de Dijon, est, en effet, plein de renseignements curieux et de réflexions originales (2). L'auteur passe en revue l'auditoire des cours d'histoire, les professeurs, les matières enseignées, la forme de l'enseignement, les cours pratiques, les sciences auxiliaires, les bibliothèques, les examens et les caractères généraux de l'enseignement historique. Certes on peut faire un certain nombre de réserves (3) sur les aperçus très incisifs et sur les jugements parfois trop sévères de M. Seignobos; mais celui-ci, en allant au fond des choses, sans ménagements ni réticences, a bien mérité de tous ceux qui veulent relever chez eux l'enseignement

---

(1) Je suis heureux de pouvoir constater ici qu'une société historique d'étudiants existe à l'université de Liège depuis l'année passée. Elle compte une trentaine de membres.

(2) *L'Enseignement de l'histoire dans les universités allemandes.* (Dans la *Revue internationale de l'enseignement* I, No 6, 15 juin 1881, p. 563-600).

(3) En publiant le travail de M. Seignebos, la rédaction de la *Revue* l'appelle elle-même, pour dégager sa responsabilité, « cette étude d'un vif intérêt, mais sur laquelle nous aurions personnellement plus d'une réserve à faire. » (p. 563, note).

supérieur de l'histoire en profitant de l'exemple donné par l'Allemagne.

Je ne prétends pas connaître le sujet aussi bien que M. Seignobos qui évidemment en a fait une étude approfondie et de longue haleine. Je ne donne mes réflexions que pour ce qu'elles sont : des notes prises au jour le jour, des impressions de voyage. Il me faut cependant essayer de coordonner en des termes plus généraux ce que j'ai vu et entendu pendant mon séjour en Allemagne. Je m'aiderai surtout des renseignements que j'ai pu recueillir de la bouche même de quelques maîtres illustres qui ont puissamment contribué à créer l'enseignement historique tel qu'il existe actuellement.

Et d'abord il importe de se rendre compte des matières diverses que compose cet enseignement dans les universités de l'empire allemand et en général dans toutes les universités de langue allemande. En effet, celles de la monarchie autrichienne et de la Suisse germanique ainsi que l'université russe de Dorpat ont adopté à peu de chose près l'organisation de l'enseignement supérieur de l'Allemagne proprement dite.

Le tableau suivant permettra d'embrasser d'un coup d'œil la situation qui existait à l'époque où j'ai fait mon excursion scientifique.

Je ferai remarquer que ce tableau n'embrasse pas toutes les universités de langue allemande. Celles que je n'y ai pas fait figurer, avaient, en été 1881, moins de sept cours d'histoire. C'étaient Wurzbourg, Giessen, Marbourg et Gratz, qui en avaient six; Erlangen et Fribourg-en-Brisgau, qui en avaient quatre; et Rostock, qui n'en avait que deux.

TABLEAU détaillé du nombre des cours d'histoire professés pendant le semestre d'été 1881.

UNIVERSITÉS de LANGUE ALLEMANDE	Histoire universelle	Histoire des peuples orientaux	Histoire grecque et romaine	Moyen âge	Époque moderne	Histoire contemporaine	Histoire de l'Allemagne	Histoire nationale particulière	Histoire de France	Histoire d'Angleterre	Histoire d'Italie Papauté	Encyclopédie, méthodologie, sources	Diplomatique	Paléographie	Cours pratiques d'histoire	TOTAL général des cours	Cours de géographie
Berlin		1	3	1	1		3	1 Prusse	1			3	2 (1)	3	7	26	2
Leipzig			3	1	2		1	2 Saxe				1	2	2	7	21	3
Breslau			2		1	1	2	1 Prusse	1		1	1			6	16	2
Bonn			2		1		3					3	1	1	4	15	2
Goettingue			3			1	1			1	1		1	1	5	14	4
Halle			3	1		1	1	1 Prusse			1		1	1	3		6
Heidelberg				1		1	1	1 id.	2	1	1	1	1	1	2		
Tubingue	1		1	1		2	2					1		1	4	13	
Zurich	1		1			1		6 Suisse							4		3
Vienne	4 (2)	1	1	1				1 Autriche				3			?	12	2
Kœnigsberg			4		1	1	1		1		1		1	1	3		2
Bâle			1	1	2			2 Suisse				1		1	3	11	
Prague	1		1		1	1		(4 Autriche (1 Bohème					1	1	?		2
Munich			1			1	1				1	1	1		2		
Iena			1		1	1	1		1						3		3
Berne				1		1		2 Suisse					1		3	8	
Münster		1	1	3		1									2		
Dorpat					1			(1 Russie (1 Livonie				2			3		
Strasbourg						1	1					1	1		3		5
Greifswald			2			1		1 Prusse							3		2
Kiel			1	1			1		1						3	7	3
Innsprück	2			1				1 Autriche				1	1	1	?		1
Czerznowitz				2				2 id.			1				2		1

(1) J'ai compris dans ce chiffre, afin de ne pas devoir faire une colonne spéciale, le cours de chronologie de M. Bresslau. C'était le seul de toute l'Allemagne pendant l'été 1881.

(2) L'*Universitäts-Kalender* (*Sommer-Semester* 1881), qui m'a fourni les élements de ce tableau, est peu explicite pour les universités autrichiennes. J'ai rangé dans l'histoire universelle trois cours de Vienne indiqués seulement par le mot *Geschichte*.

Ce qui, dans ce tableau, saute aux yeux, c'est l'extrême variété des sujets traités par les professeurs de ces différentes universités. En dehors de l'histoire de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes, en dehors de l'histoire de l'Allemagne, la grande patrie commune, et de l'histoire nationale particulière (Prusse, Saxe, etc.), il y a des cours consacrés ici à l'histoire de France, là à l'histoire d'Angleterre, à l'histoire de la Papauté et de l'Italie, etc. Et cette variété ondoyante et diverse est elle-même renouvelée et complètement bouleversée à chaque semestre, puisque tous les professeurs changent le sujet de leurs leçons tous les six mois.

Autre point de la plus haute importance. Sauf de rares exceptions, chaque cours ne porte que sur une période assez courte (1), ce qui permet au professeur d'approfondir son sujet et de sortir des généralités qui n'apprennent rien aux bons élèves. En Belgique on a eu jusqu'à présent des cours trop superficiels, des espèces de manuels à l'usage des commençants, parce qu'ils embrassent toute l'histoire ancienne ou toute l'histoire du moyen âge, et ainsi de suite. Je sais que plusieurs professeurs belges ont réagi déjà contre cette tradition surannée et préfèrent choisir chaque année dans le vaste champ qui leur est réservé, quelques questions ou quelques épisodes restreints afin de les étudier de près et plus scientifiquement; mais l'ancien système est encore la règle, ce qui fait descendre notre enseignement supérieur historique au niveau de l'enseignement moyen, comme M. Bréal l'a constaté il y a quelques années.

Mais revenons à notre tableau. On est étonné de voir que dans cette variété infinie, il y a cependant deux matières qui semblent regardées comme indispensables, attendu que, malgré la liberté extrême des programmes, elles étaient enseignées dans presque toutes les universités de langue allemande (prussiennes, bavaroises, saxonnes, autrichiennes, etc.). Et ces deux matières, le croirait-on? sont l'histoire de l'antiquité classique

(1) Par contre, l'histoire universelle n'est plus enseignée du tout, si ce n'est dans quelques universités du sud. La spécialisation l'a tuée, sans qu'on doive beaucoup s'en affliger, me semble-t-il.

et l'histoire contemporaine. Les Grecs et les Romains partagent ainsi avec les peuples qui s'agitent autour de nous, le privilège de solliciter surtout l'attention scientifique des professeurs et des élèves. L'histoire du moyen âge et l'histoire de l'Allemagne sont aussi enseignées presque partout, de même que la géographie. D'un autre côté, alors que quelques universités allemandes n'avaient pas, en été 1881, de cours d'histoire moderne ou d'histoire de l'Allemagne, presque toutes avaient un, le plus souvent plusieurs cours théoriques consacrés aux sciences auxiliaires devenues indispensables, telles que l'étude méthodique des sources, la critique diplomatique et la paléographie. En Belgique toutes ces matières sont jusqu'à présent inconnues. La loi les ignore absolument. La section historique de l'École normale supérieure de Liège, créée en 1880, en reste elle-même privée, ce qui ne se conçoit vraiment pas.

Enfin, ce qui frappe surtout dans notre tableau, c'est que toutes les universités de langue allemande ont des cours pratiques d'histoire; en moyenne elles en ont trois, parfois jusqu'à sept, comme c'est le cas pour Berlin et Leipzig. Il ne faut pas s'en étonner; ces cours sont la pierre angulaire de l'enseignement historique en Allemagne. A ses exercices pratiques le professeur consacre toute sa science, tout son zèle, tout son amour-propre; alors que souvent il fait ses cours théoriques avec plus ou moins d'indifférence, comme on s'acquitte d'une tâche imposée qui constitue une perte de temps. Aussi, en Allemagne, où l'on ne vise pas à l'élégance littéraire, à l'esprit, au brio des professeurs français, les cours théoriques sont parfois très ternes et même fastidieux; au contraire les cours pratiques sont instructifs au plus haut degré et, en général, très vivants, très attachants; c'est là que le professeur déploie tout sa verre, toutes les ressources de son esprit.

Les cours pratiques d'histoire ont surtout pour père l'illustre Léopold von Ranke (1). Peu après 1830, il se mit à réunir chez

(1) Cet historique des cours pratiques en Allemagne est composé d'après des conversations nombreuses sur ce sujet avec presque tous les professeurs allemands que j'ai rencontrés. J'espère qu'il s'y sera glissé peu d'erreurs, quoiqu'il soit bien difficile pour un étranger de les éviter complètement.

lui, une fois par semaine, le soir, quelques élèves d'élite et à les initier au travail scientifique personnel. Le programme latin de l'université de Berlin mentionnait ce cours sous le nom de *Exercitationes historicae*. Parmi les premiers élèves de Ranke se trouvaient Waitz, von Giesebrecht, Max Duncker, Ad. Schmidt, Henri von Sybel, Wattenbach et d'autres qui sont devenus des princes de la science. L'Allemagne ne compte guère d'historien de valeur qui n'ait travaillé, au moins un semestre, sous la direction de Ranke. L'ancien ministre prussien Delbrück, le ministre suédois Carlson et nombre d'autres hommes d'État ont suivi ces exercices historiques justement célèbres.

En 1867, lors de la célébration solennelle du 50e anniversaire du doctorat de Ranke, M. Waitz, aux applaudissements des centaines d'admirateurs et d'anciens élèves accourus à Berlin pour acclamer leur maître, rendait à celui-ci cet éclatant témoignage : « Jamais vous n'avez exigé que les jeunes amis qui se groupaient autour de vous, marchassent tous dans la même voie que vous-même. Jamais vous n'avez circonscrit leur activité dans un domaine unique, ni voulu faire école dans le sens étroit du mot, en imposant des règles pour la forme ou pour le fond. Au contraire une liberté illimitée dans le choix des sujets, dans la manière de les concevoir et de les traiter était de droit. Vous aimiez à voir se développer les natures diverses de vos élèves conformément à leurs penchants et à leurs aptitudes. Vous les suiviez pour les guider et les tempérer sans leur faire perdre leur originalité (1). » Je n'ajouterai rien à ces éloges que toute l'Allemagne a ratifiés.

Bientôt les élèves de Ranke, devenus professeurs ou privat-docents eux-mêmes, introduisirent les exercices pratiques d'histoire dans d'autres universités. On cite surtout MM. von Sybel et G. Waitz. Ce dernier, à l'exemple de son maître, consacra depuis 1850 environ toute sa science et toute son

(1) G. Waitz, *Die historischen Uebungen zu Göttingen.* — *Glückswunsch-schreiben an Leopold von Ranke zum Tage der Feier seines fünfzigjährigen Doctorjubilaums, 20. Februar* 1867, p. 4.

énergie à cette méthode féconde pendant les vingt-cinq années qu'il professa à Gœttingue et qu'il y forma une légion de disciples.

D'abord il était d'usage de traiter des sujets empruntés à l'histoire de l'Allemagne au moyen âge. Cette époque des luttes éclatantes du Saint Empire germanique attirait et charmait les patriotes qui gémissaient sur le rôle effacé et humiliant que jouait alors leur pays en Europe. De là sans doute cet engouement exclusif pour le moyen âge. Ce fut M. Droysen, père, qui le premier, à ce que l'on m'a affirmé, aborda systématiquement l'histoire moderne dans les cours pratiques.

Elève de Boekh, il avait d'abord étudié l'antiquité et son *Histoire d'Alexandre le Grand* est encore très estimée. Mais en 1848, étant professeur à l'université de Kiel, il se lança dans la politique et fut même député au Parlement de Francfort, où il était de ceux qui soutenaient la nécessité de l'hégémonie prussienne pour conduire l'Allemagne à l'unité politique. Cette conviction le poussa, en 1852, à créer à Iéna, où il était devenu professeur, un cours d'exercices pratiques consacrés à l'étude scientifique de l'histoire moderne de la Prusse. Il l'intitula *Historische Gesellschaft* et en 1859 le transporta à l'université de Berlin, qui l'avait appelée dans son sein. Son exemple fut suivi depuis dans beaucoup d'universités et aujourd'hui il tend à s'établir dans les cours pratiques une sorte d'équilibre entre le moyen âge et l'époque moderne. De plus, il y a aussi de ces cours sur l'antiquité classique et même, quoique rarement, sur l'histoire de peuples anciens de l'Orient.

Tous ces cours pratiques se faisaient d'abord chez le professeur, en général dans son cabinet de travail. Ils avaient ainsi un caractère essentiellement intime. Plus que tout autre enseignement ils échappaient à la règlementation et n'obtenaient aucun appui officiel. En 1856, M. von Sybel, le grand historien qui était alors professeur à l'université de Munich, sollicita l'intervention du gouvernement bavarois pour fortifier cet enseignement pratique. Il obtint un subside annuel qui lui permit de distribuer à ses meilleurs élèves des encouragements pécuniaires variant de 50

à 100 marks. Ce fut-là le germe des séminaires historiques d'État. Ayant passé à l'université de Bonn en 1861, M. von Sybel réussit à y faire créer une institution analogue par le gouvernement prussien. Seulement ce séminaire fut placé sous la direction de trois professeurs dont l'un, conformément aux statuts de l'université, devait appartenir à la religion catholique. Ce furent d'abord MM. von Sybel, Lœbel et Ritter, ce dernier en sa qualité de catholique. Les élèves choisissaient eux-mêmes celui des trois maîtres sous la direction duquel ils désiraient travailler.

Pendant ces dernières années on fit un pas de plus dans cette voie, grâce surtout à l'initiative énergique de M. von Noorden. Aux différentes universités où il a enseigné, à Greifswald, à Tubingue, à Bonn et à Leipzig, cet éminent professeur est parvenu à faire accorder au séminaire historique un local spécial et une bibliothèque contenant les livres indispensables en double ou en triple. On fournit ainsi gratuitement aux élèves une salle de travail hygiénique, chauffée et éclairée convenablement, qui vaut cent fois l'étroite chambrette ou la mansarde misérable qu'ils habitent; on leur fournit du même coup tous les livres de première necessité, qui en général sont trop coûteux pour qu'ils puissent les acheter, et qu'à la bibliothèque universitaire où l'on n'en a qu'un exemplaire, ils n'obtiendraient souvent qu'après une longue attente, l'ouvrage étant sans cesse demandé et prêté à l'extérieur. De plus, dans ce local, les élèves sont surveillés et guidés par les professeurs qui viennent journellement visiter la salle de travail et donner des conseils.

Cette importante réforme a été vivement critiquée, parce qu'au dire de ses adversaires, elle place trop directement les élèves sous la tutelle du professeur. M. von Noorden m'a affirmé que MM. Waitz, Droysen père, von Sybel et d'autres grandes autorités la désapprouvaient, et il ajoutait qu'ils n'avaient pas tort pour les intelligences d'élite, pour les futurs professeurs d'universités, pour ceux qui deviendront des savants hors ligne; mais il reste intimement convaincu que son système est excellent pour la masse des médiocrités qui fournit chaque année des professeurs d'histoire à l'enseignement moyen. D'ailleurs l'université de

Strasbourg s'est jointe depuis à celles où M. von Noorden avait introduit le principe de la salls commune de travail (1).

Aujourd'hui, si le local spécial (*Arbeit-Zimmer*) n'est pas encore la règle, il est probable qu'il le deviendra. Du moins, presque toutes les universités allemandes ont donné une consécration officielle aux cours pratiques d'histoire en les transformant en séminaires d'État. Il n'y a guère que les universités de Berlin et de Goettingue, universités de premier ordre d'ailleurs, qui soient restées fidèles à la vieille tradition. La question est très controversée parmi les professeurs allemands et, en 1867, M. Waitz, qui enseignait alors à Goettingue, avec tout le prestige que donne une grande renommée scientifique en Allemagne, profita de l'occasion solennelle que lui offrait le jubilé de Ranke, pour attaquer publiquement les séminaires d'État. Il redoutait, disait-il, l'encombrement des cours pratiques, leur envahissement par les médiocrités sans vocation réelle, par des étudiants qu'alléchait l'appat des gratifications pécuniaires. Il croyait le moment venu d'être sévère dans l'admission des élèves aux cours pratiques, le nombre des amateurs superficiels grossissant d'année en année. Il fallait que la science historique fût cultivée pour elle-même dans un esprit de désintéressement absolu.

Ces gratifications pécunaires sont, en effet, le point faible des séminaires d'État. Il m'a été assuré que parfois des étudiants pauvres spéculent sur ces primes sans avoir le moindre goût pour les recherches scientifiques. Ils bâclent une dissertation pour essayer de se la faire payer sur le budget du séminaire. On m'a dit aussi que quelquefois les professeurs accordent des primes à de pauvres diables par pure compassion et parce que l'argent est là, disponible, et qu'il rentre sans profit dans les caisses de l'État, s'il n'en est pas disposé endéans l'année. D'un autre côté, M. Dümmler m'a déclaré que ces primes sont précieuses dans les universités où les étudiants pauvres sont nombreux, comme à Halle, et que, distribuées avec discernement par le professeur, elles font beaucoup de bien.

---

(1) Ce sont MM. Baumgarten et Weizsäcker qui, à Strasbourg, se sont ralliés à cette réforme il y a quelques années.

Quoi qu'il en soit, beaucoup de professeurs qui dirigent des séminaires d'État et sont très attachés à cette organisation, ont aboli complètement les gratifications pécuniaires et consacrent tout leur subside annuel à la bibliothèque. Ils ne s'interdisent pas cependant certains encouragements spéciaux, tels qu'un petit subside accordé à un élève sérieux pour lui permettre d'aller étudier des documents dans les archives d'une autre localité, etc. Quant au fond de la question, ils considèrent une dotation annuelle de l'État comme indispensable pour faire porter tous leurs fruits aux cours pratiques d'histoire.

Je n'ose me prononcer en ce qui concerne l'Allemagne; mais il me semble évident qu'il serait très difficile d'acclimater définitivement ces exercices historiques aux universités belges sans un subside annuel et sans une consécration catégorique de l'État qui aurait à introduire les cours pratiques dans le cadre officiel de l'enseignement supérieur. Sinon, ne dépendant que du caprice de quelques professeurs de bonne volonté, comme c'est le cas à l'université de l'État de Liége et à l'université libre de Bruxelles, où on en a fait l'essai dans ces dernières années, ils peuvent disparaître du jour au lendemain au grand préjudice des facultés de philosophie et lettres.

Il n'y a pas d'autre moyen de relever l'enseignement supérieur de l'histoire ou, pour parler plus exactement, d'en faire un enseignement scientifique. Aujourd'hui, faute de cours pratiques, nos universités belges ne forment pas d'historiens. Tous ceux qui en Belgique s'adonnent à l'histoire, sont des autodidactes. Il faut chercher dans ce fait le secret des imperfections déplorables qu'on remarque chez nous dans tant d'œuvres pleines de talent et de recherches opiniâtres. Quelle est en effet la situation de nos étudiants? « S'il en est parmi eux — écrivait naguère mon collègue de Liége, M. Kurth (1), après un voyage fait aux universités allemandes en 1874 — s'il en est parmi eux qui ont le goût et l'amour des études, privés qu'ils sont d'un maître et d'une

(1) *De l'enseignement de l'histoire en Allemagne* dans la *Revue de l'instruction publ. en Belgique*, t. XIX, p. 90.

direction pendant leurs premiers essais, ils tâtonneront des années avant de parvenir à trouver une bonne méthode, et le plus souvent ils s'arrêteront découragés à mi-chemin. Mais qu'à leurs débuts, au moment où tout bouillants d'ardeur et avec tout l'entrain d'une imagination vive et d'une volonté juvénile ils désirent s'aventurer dans la noble carrière de la science, ils soient accueillis par un maître savant, expérimenté, dévoué, qui les mène comme par la main à travers le dédale des premières difficultés, leur apprend comment on évite tel détour, comment on arrive directement à tel but, quels sont les procédés à suivre, les écueils à éviter, les ressources à employer, — bientôt les élèves sauront se conduire eux-mêmes, se passer du maître et même l'aider à frayer des chemins nouveaux : ils seront des savants, ou du moins capables de devenir des savants; dans tous les cas, ce seront des intelligences mûres et bien équipées. »

Presque tous les spécialistes étrangers, qui ont visité les universités allemandes, parlent avec la même admiration des cours pratiques d'histoire. Récemment cependant M. Seignobos les a vivement critiqués et les a rendus responsables de la décadence qu'il croit pouvoir constater dans le mouvement historique de l'Allemagne « Le jeune-homme, dit-il (1), qui sort d'un gymnase, n'a pas une idée générale précise dans la tête. Il ne se doute pas qu'il y a des sociétés, qu'elles ont des organes et des fonctions, qu'elles sont soumises à des lois. Voilà ce qu'il aurait besoin d'apprendre...... On préfère le jeter tout de suite au milieu des documents, lui apprendre en détail où ils se trouvent, d'où ils proviennent, à quels signes extérieurs on reconnaît les bons des mauvais. Il devient vite habile dans ces opérations. Plus tard il sera bon peut-être à ramasser et à préparer des matériaux; mais ne sera-t-il pas incapable de les mettre en œuvre? Et quand tous auront reçu cette éducation, qui donc se chargera de bâtir l'édifice? — La Providence y pourvoiera : il s'en rencontrera parmi ces hommes qui seront architectes sans jamais l'avoir appris. — Les savants allemands

(1) Article cité, p. 587, 588 et 589.

ne se sont-ils donc pas aperçus que, depuis que les historiens sont élevés selon leur méthode, il s'est produit extraordinairement peu de bons ouvrages d'ensemble? Encore sont-ils d'ordinaire l'œuvre des savants de l'ancienne génération.

« En introduisant cette méthode dans leurs séminaires, les professeurs de la précédente génération cédaient à une illusion fort naturelle. Ils avaient pour la plupart dans leur jeunesse étudié le droit, la théologie, la littérature. Tous avaient reçu des philosophes, alors en vogue, des idées générales sur la nature humaine, sur l'Etat, ses droits et ses devoirs. D'ordinaire ils s'étaient intéressés à la vie politique, ils avaient fait de l'agitation en faveur de l'unité allemande; quelques-uns s'étaient fait enfermer dans des forteresses. Leur esprit s'était formé lentement et à leur insu.

« C'est alors qu'ils ont abordé l'histoire, et ils ont dû reconnaître que les connaissances techniques indispensables leur faisaient défaut. Il leur a fallu apprendre la paléographie, la diplomatique, la critique des textes. Aucun enseignement régulier n'existait encore. Ils ont dû se former seuls et sans doute avec peine. Enfin ils ont commencé à produire; leur esprit était mûr et ils savaient la technique du métier; ils pouvaient mettre des faits de détail solides dans des cadres généraux. Cette double préparation leur a permis de composer les ouvrages historiques d'ensemble sur lesquels vit la génération présente.

« Devenus professeurs, ces hommes ont oublié la préparation générale qu'ils avaient reçue de l'expérience à leur insu; ils ont regardé leurs habitudes d'esprit comme un don de nature. Ils ne se sont plus souvenus que de leur préparation technique, du temps et de la peine qu'elle leur avait coûtés. Ils ont voulu épargner des ennuis à leurs élèves en leur apprenant de bonne heure la critique des textes qu'ils auraient dû conquérir à la longue.

« Mais les adolescents qui viennent se mettre entre leurs mains, n'ont pas l'esprit formé comme l'était le leur; ils ne savent rien de la vie, de la nature humaine ni des sociétés..... Au séminaire on leur enseigne seulement la technique. Ils

l'apprennent docilement : peut-être arrivent-ils à y surpasser leurs maîtres. Mais leur croissance intellectuelle s'arrête. Ils ne s'habituent pas à voir au-dessus des détails et ne parviennent jamais à composer une œuvre d'ensemble. C'est un fait frappant que la stérilité des historiens sortis de certains séminaires célèbres. Les professeurs s'aperçoivent souvent de cette faiblesse, ils trouvent que le niveau des esprits a baissé depuis leur temps. Ils ne se demandent pas si, après avoir courbé l'esprit encore délicat d'un jeune homme sur des travaux de détail, sans le fortifier par des idées générales, on est en droit de s'étonner qu'il ne se relève pas. Peut-on se plaindre de ne pas voir sortir d'architectes d'une génération d'hommes élevés comme des manœuvres ? »

Ce réquisitoire de M. Seignobos contre les cours pratiques allemands est présenté d'une façon brillante et fort habile; mais je le crois peu fondé. Assurément l'histoire traverse actuellement une crise en Allemagne. Je l'ai entendu affirmer par des hommes éminents. Un professeur (1) qui jouit à juste titre d'une grande renommée, me disait en 1881 : « La crise est indéniable. La science historique allemande est encore la première du monde, mais elle se perd dans les infiniment petits. Ranke est aujourd'hui à peu près seul pour représenter l'ancienne tradition qui exigeait de l'historien qu'il fût en même temps un chercheur explorant des sources nouvelles et un penseur possédant des vues générales. Et Ranke est âgé de 84 ans ! il a deux mois de plus que notre vieil empereur Guillaume ! Les jeunes font fausse route en cultivant obstinément la microscopie historique. » — En effet, on tombe toujours du côté où l'on penche. Après avoir eu l'histoire métaphysique, la fameuse philosophie de l'histoire, qui au fond continuait la tradition de la généralisation *a priori* que le XVIIIe siècle nous avait léguée, on a par réaction répudié avec effroi les vues d'ensemble comme prématurées et on s'est mis à scruter les matériaux historiques, la loupe à la main. Il y a eu excès, les esprits clairvoyants en

(1) C'était M. le professeur Pauli à Goettingue.

Allemagne en conviennent et j'ai entendu pousser maint cri d'alarme. Mais, exagération pour exagération, je préfère celle qui consiste à fonder l'histoire sur une critique si complète qu'elle dégénère parfois en minuties encombrantes. Soyons sans crainte: ces matériaux amoncelés et préparés à point par les chercheurs opiniâtres, formés dans les séminaires historiques, trouveront bien à l'heure voulue les grands architectes qu'ils réclament; ils les trouveront plus sûrement, j'en suis convaincu, que les architectes *a priori* ne trouvaient autrefois des idées préconçues pour édifier leurs pompeux châteaux de cartes qu'un souffle a renversés.

M. Seignobos lui-même termine son article par ces mots : « Lors même que l'enseignement de l'histoire en Allemagne serait destiné à se pétrifier dans la critique des textes, il ne faut pas oublier les services qu'il a rendus jadis. Il a chassé la rhétorique de l'histoire et appris à recourir aux documents originaux. La France a grand besoin de profiter de cet exemple, et si nous n'avons pas épargné au système de l'enseignement historique dans les universités allemandes des critiques qu'il nous semble mériter, nous savons trop ce qui nous manque pour ne pas reconnaître que, tout compte fait, nous avons encore beaucoup à envier à l'Allemagne (1). »

Quant à moi, je ne redoute pas la pétrification future de la science historique allemande. Je l'ai vue trop vivace, trop variée, trop ouverte à tous les progrès, pour croire qu'une crise passagère, née d'un bien outré, puisse la mettre au tombeau. J'ai rencontré aussi trop de maîtres et d'élèves aux idées larges pour croire que le mal soit aussi général qu'on veut bien l'affirmer (2). Au reste, plus encore que la France, la Belgique a grand besoin de profiter de l'exemple de l'Allemagne. On peut dire, sans

(1) Article cité, p. 600.

(2) La France rend justice à l'Allemagne sur ce point, comme on a pu le voir encore tout récemment par le remarquable article publié par M. Ernest Lavisse dans la *Revue des deux mondes* du 15 février 1882 (*L'enseignement historique en Sorbonne et l'éducation nationale*), où l'auteur parle avec admiration des études historiques en Allemagne.

manquer de patriotisme, que, pour l'histoire, nos universités belges ont non pas *beaucoup*, mais *tout* à envier à l'Allemagne; car nous n'avons pas même, comme fiche de consolation, ce vernis littéraire brillant des cours oratoires de la France, que M. Seignobos appelle si bien « la rhétorique » de l'histoire.

Depuis 1881, la mort impitoyable a fauché dans les rangs des historiens allemands. Ranke, Droysen, père, Waitz, Curtius, Wattenbach, von Sybel, von Treitschke, Arndt, von Noorden, Pauli, Weizsäcker, Schum ont disparu.

M. Dümmler a remplacé Waïtz à la direction des *Monumenta*. M. Koser, dont j'ai noté les débuts comme privat-docent, est à présent, après une brillante carrière universitaire, le successeur de von Sybel aux Archives royales et impériales de Berlin.

II.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE A PARIS (1882).

(*Revue internationale de l'enseignement*, Paris, 1883.)

Aucune des grandes universités d'Allemagne ne compte autant de cours d'histoire qu'on en trouve à Paris, disséminés dans les diverses institutions d'enseignement supérieur : à la Faculté des lettres, au Collège de France, à l'Ecole des chartes, à l'Ecole normale supérieure, à l'Ecole pratique des hautes études et à l'Ecole libre des sciences politiques. En 1881 (semestre d'été) pendant mon excursion aux universités allemandes, Berlin avait 26 cours d'histoire, Leipzig 21, Breslau 16, Bonn 14, Gœttingue 13, et ainsi de suite (1). A Paris, en comptant bien, on arriverait sans peine à un total de *cinquante* cours d'histoire et de sciences auxiliaires historiques.

Aussi n'était-il guère facile d'assister aux leçons de tous ces maîtres qui enseignaient dans des locaux différents entre 8 heures du matin et 7 heures du soir. En y consacrant un mois (juin 1882) et en m'y appliquant de mon mieux, j'espère être parvenu à saisir dans ses grandes lignes l'état de l'enseignement supérieur historique à Paris. Je m'empresse d'ailleurs de répéter ce que je déclarais l'an passé dans mon travail sur quelques universités allemandes : les pages qui suivent sont de simples notes de voyage. Elles n'ont pas la prétention de trancher les nombreuses

---

(1) Voir le tableau détaillé du nombre des cours d'histoire professés aux universités allemandes pendant le semestre d'été 1881, tableau inséré à la page 40.

questions que soulève l'organisation des cours théoriques et pratiques d'histoire. Il ne faut y chercher que des impressions et des souvenirs que je me suis efforcé de reproduire le plus fidèlement possible.

I. Le Collège de France.

On sait que le Collège de France, dont l'origine remonte à François 1er (1), comprend aujourd'hui des leçons publiques sur toutes les sciences, faites par des illustrations. Je commence par le Collège de France, parce que c'est là qu'on retrouve le mieux l'ancienne physionomie des cours français d'enseignement supérieur.

Pendant toute la journée, des messieurs et des dames de tout âge, parmi lesquels, en été, de nombreux touristes, vont et viennent dans les petites cours tranquilles sur lesquelles s'ouvrent les vastes auditoires numérotés où l'on entre et d'où l'on sort, comme à l'église. Il y a des chapelles où l'on s'étouffe; d'autres, où (2) le prédicateur fait songer à la *vox clamantis in deserto*. M. Deschanel, qui expliquait avec *brio* une fable de La Fontaine, avait tant de monde que la porte de l'amphithéâtre restait ouverte à deux battants, pour permettre aux amateurs attardés de se masser dans le corridor où n'arrivaient cependant que les rires et les chuchotements approbateurs de la salle. Le public, composé de dames en grande majorité, se délectait aux saillies vives et parfois assez crues du professeur. M. Gaston Boissier, qui faisait un cours d'une exquise finesse sur Horace, avait aussi beaucoup de dames et même un certain nombre de prêtres, le jour où j'ai eu le plaisir de l'entendre.

D'autres professeurs, qui traitent des sujets absolument spé-

---

(1) La *Statistique de l'Enseignement supérieur*, 1865-1868, donne, pp. 541-555, une intéressante notice historique sur le Collège de France.

(2) M. Gabriel Monod (*De la possibilité d'une réforme de l'Enseignement supérieur*, p. 26), rapporte le fait piquant qui suit : « Michelet raconte quelque part que des paysannes, revenant du marché, entrèrent au Collège de France dans la salle où professait E. Quinet, et qu'elles se crurent à l'église. Etrange enseignement supérieur, en vérité, où l'on admet tous les passants et où les leçons ressemblent à des prônes. »

ciaux, enseignent dans de petites salles, assis au haut bout d'une table autour de laquelle sont rangés les auditeurs. C'est ainsi que j'ai entendu M. Renan expliquer et discuter des inscriptions sémitiques. Enfoncé dans un fauteuil que remplissait son vaste embonpoint, il causait avec aisance et bonhomie; son aide, M. Berger, inscrivait à la craie les fac-similés au tableau noir sous la direction du professeur. Une dizaine d'auditeurs sérieux, assis à la table, prenaient des notes. Sur les chaises rangées le long du mur il y avait en outre quelques auditeurs de passage, dont deux dames et deux séminaristes. De temps en temps un vieux monsieur fourvoyé ou une touriste anglaise entrait dans la salle et s'y installait pour quelques minutes, puis repartait sans plus de façons. Dans la même petite salle j'ai assisté à une leçon de grammaire de la langue d'oïl, faite par M. Gaston Paris. Sur 17 auditeurs, dont une dame seulement, 12 prenaient des notes avec une activité exemplaire. M. Paris parlait de l'*o* ouvert et de l'*o* fermé devant une nasale simple dans les dialectes romans, et chaque fois que la porte s'ouvrait, livrant le passage à un promeneur, il le foudroyait d'un regard railleur qui partait de son grand monocle rond, braqué sur l'œil gauche.

Ces cours des petites salles sont beaucoup plus scientifiques et plus féconds que ceux des grands amphithéâtres, qui ne semblent organisés qu'en vue de la masse flottante des désœuvrés.

Pendant l'été de 1881 les cours d'histoire étaient les suivants : M. Ed. Laboulaye exposait les théories politiques au XVIIIe siecle; M. Alfred Maury traitait l'histoire de l'Angleterre du XVIe au XVIIIe siècle, ainsi que l'histoire des migrations des peuples de l'antiquité qui se sont établis en Europe; M. Ernest Desjardins faisait un cours d'épigraphie de la Gaule romaine; M. Olivier Rayet retraçait la vie privée des Grecs et principalement des Athéniens; et M. Albert Réville racontait l'histoire religieuse des Chinois.

Je n'ai pas entendu M. Laboulaye qui avait suspendu son cours pour cause d'indisposition, ni M. Rayet que j'ai heureusement retrouvé à l'Ecole pratique des hautes études.

J'ai assisté à une leçon de M. Alfred Maury sur les migrations

des peuples de l'antiquité. Dans une vaste salle à colonnes qui pouvait contenir des centaines d'auditeurs, une dizaine de dames et une vingtaine de messieurs, semés çà et là, adossés contre un pilier ou installés dans l'embrasure d'une fenêtre, offraient les types les plus variés. Personne ne prenait des notes. M. Maury parlait de l'époque préhistorique et des travaux admirables du savant danois Worsaae. Avec une bonhomie avenante et sans s'arrêter un instant, pas même pendant qu'il se mouchait, le professeur faisait sa leçon dans le vide et d'un air résigné.

Dans le même amphithéâtre M. Réville avait beaucoup plus de monde à son cours de religion chinoise. Ce jour-là il exposait les luttes des Papes contre les Jésuites établis en Chine, au siècle passé. Je crus reconnaître en gros les intéressants articles de *Variétés* que M. Réville a consacrés, en 1882, au même sujet dans la *Flandre libérale*, journal belge paraissant à Gand. Il y avait beaucoup de dames, dont une partie fit escorte au professeur à sa sortie.

Dans un autre grand amphithéâtre j'ai entendu M. Ernest Desjardins faire une leçon des plus intéressantes sur la province romaine devant une vingtaine d'auditeurs, dont la moitié étaient des désœuvrés. Sur quatre dames, deux sommeillaient gracieusement dans un petit coin.

Je ne m'arrêterai pas davantage aux cours du Collège de France, qui sont très peu fréquentés par les vrais étudiants (1). Sauf aux leçons faites pour un public d'élite, dans les petites salles, cet enseignement ne peut pas former d'élèves. Ce sont des conférences publiques dont les petits rentiers, les passants et les touristes forment l'auditoire sans cesse renouvelé. Je plains sincèrement les maîtres illustres soumis à un pareil système.

---

(1) M. Monod (ouvrage cité, p. 20) dit à ce sujet : « J'ai constaté par un exemple frappant cette indifférence de la jeunesse. J'ai suivi pendant une année un cours de droit historique, professé au Collège de France par un savant de premier ordre. Je pensais que parmi les 3,000 étudiants en droit, il y en aurait bien une centaine désireux de profiter de cette occasion unique de compléter leurs études. Il n'en était rien. Nous étions une soixantaine d'auditeurs, sur lesquels il y avait tout au plus dix jeunes gens, dont quatre prenaient des notes. Le reste de l'assistance se composait de dix dames, de dix hommes d'âge mûr et d'une trentaine de vieillards. »

Ajoutons cependant qu'à mesure que l'enseignement supérieur s'organise à la Faculté des lettres, les vrais étudiants commencent à fréquenter le Collège de France.

II. L'Ecole des chartes.

Le Collège de France est situé à côté de la Sorbonne, dans le vieux quartier des Ecoles, sur le versant de la célèbre colline de Sainte-Geneviève. L'Ecole des chartes est dans une tout autre zone parisienne, sur l'autre rive de la Seine, en plein Marais, rue des Francs-Bourgeois, 58. Elle occupe une partie des bâtiments des Archives nationales. Son histoire mérite d'être résumée en deux mots.

Sous le premier empire, on agita vaguement la question de créer une école spéciale historique (1). C'est la Restauration qui, par une ordonnance royale du 22 février 1821, institua l'Ecole des chartes avec 2 professeurs et 6 élèves, mais sans local propre, l'un des cours se faisant à la Bibliothèque royale, l'autre aux Archives du royaume. Cet état de choses précaire se prolongea assez péniblement jusqu'en 1847. Une ordonnance du 31 décembre 1846 donnait à l'Ecole des chartes un local, un directeur, un sous-directeur, deux professeurs titulaires, trois répétiteurs et un secrétaire-trésorier. Le directeur était l'helléniste Letronne. Quoique étranger par sa spécialité aux travaux de l'Ecole des chartes, Letronne a eu sur elle une influence décisive

(1) Dans les notes dictées au château de Finckenstein, le 19 avril 1807, à la suite de propositions faites par M. de Champagny, ministre de l'intérieur, Napoléon reconnaissait la possibilité et l'utilité d'une école spéciale d'histoire. On y lit ces lignes significatives. « On placerait au premier rang l'histoire de la législation : le professeur aurait à remonter jusqu'aux Romains et à descendre de là, en parcourant les différents âges des rois de France, jusqu'au code Napoléon. Le second serait occupé par l'histoire de l'art militaire. De quel intérêt ne serait-il pas, par exemple, de connaître les moyens employés à diverses époques pour l'attaque et la défense des places de notre territoire, etc. » (*Livret de l'École des chartes*, p. 3.) Les mêmes préoccupations guidaient Napoléon, lorsque M. de Champagny lui proposa à la même époque de créer une chaire d'histoire nationale au Collège de France. Il écrivit alors de sa main, en marge du projet, l'indication des chaires nouvelles à fonder : « 1° Histoire militaire de la France ; 2° Histoire de la législation en France. » (*Statistique de l'Enseignement supérieur*, 1865-1868, p. 550.)

et des plus fécondes. C'est lui, en somme, qui a créé sa bibliothèque, ses belles collections, son programme actuel, tout ce qui fait sa force et sa gloire. Le dernier directeur, Jules Quicherat, l'a rappelé éloquemment sur sa tombe. Quicherat lui-même vient de mourir après avoir rendu des services éclatants à l'Ecole des chartes. (1)

La durée des études est actuellement de trois ans, et l'enseignement comprend : la paléographie, les langues romanes, la bibliographie et le classement des bibliothèques et des archives, la diplomatique, l'histoire des institutions politiques, administratives et judiciaires de la France, le droit civil et canonique du moyen âge et l'archéologie du moyen âge (2). Les cours sont publics; mais pour jouir du titre d'élève et des avantages qui y sont attachés, il faut avoir été admis à la suite d'un concours. Les aspirants doivent être âgés de moins de vingt-cinq ans et munis du diplôme de bachelier ès lettres. On m'a assuré qu'un bachelier de force moyenne réussit en général sans préparation spéciale. L'examen d'admission porte principalement sur le latin et sur des notions générales d'histoire et de géographie. La connaissance d'une langue étrangère (anglais, allemand, italien, espagnol) est facultative; mais comme les postulants sont nombreux, on est presque sûr d'échouer sans langue vivante. Chaque année on admet vingt élèves au maximum. Ces élèves subissent annuellement deux examens, l'un à Pâques, l'autre à la clôture des cours; ces épreuves portent, oralement et par écrit, sur la lecture et l'interprétation de documents manuscrits ainsi que sur des questions tirées de la matière des cours. A la fin de la troisième année, les élèves dont l'aptitude a été constatée par les deux examens réglementaires, sont admis à l'épreuve de la thèse; le sommaire au moins doit en être imprimé (3).

---

(1) Voir l'étude consacrée à Quicherat par M. A. Giry, dans la *Revue historique*, livraison de juillet-août 1882.

(2) Un cours nouveau, consacrée à la critique des sources de l'histoire de France, depuis Grégoire de Tours jusqu'à Philippe de Commines, a été confié cette année (1882-1883) à M. Siméon Luce.

(3) Voir par exemple, les *Positions des thèses soutenues par les élèves de la promotion* 1883 *pour obtenir le diplôme d'archiviste paléographe*. (Paris, Plon et Cie, 1883,

Dans les premières années de son existence, l'École des chartes produisit des élèves remarquables tels que Quicherat, Lalanne, Bourquelot, Himly, etc.., mais à côté d'eux trop de généalogistes. Puis, principalement sous le second empire, le parti clérical en avait fait sa citadelle historique, le moyen âge et ses annales étant appelés à fournir des arguments réactionnaires. Aujourd'hui l'Ecole des chartes est imprégnée d'une atmosphère de désintéressement scientifique absolu. Malgré cela les élèves sont divisés en deux camps bien tranchés. Les ultramontains y forment une phalange compacte, groupée autour de leur éminent professeur M. Léon Gautier. Chaque année, en janvier, il y a un banquet des élèves; mais selon que la majorité appartient aux libéraux ou aux cléricaux, la minorité dissidente s'abstient souvent d'y assister. J'ai tenu à noter ces détails dont je n'exagère pas la portée. Les élèves de l'Ecole des chartes m'ont paru s'entendre en bons camarades, et leurs dissensions politiques s'expliquent parfaitement par l'état des esprits en France. Les

---

in-8° de 100 pages.) Voici la liste de ces thèses : Etude sur le cartulaire de Gellone, 804-1211 (P. Alaus); Essai sur la géographie historique de l'Auvergne au XIIIe siècle (J. Argeliès); Histoire du duché d'Athènes et de la baronnie d'Argos (R. Bisson de Sainte-Marie); l'Ancienne Coutume de Paris de la fin du XIIIe siècle aux premières années du XVe siècle (H. Buche); Recherches sur Antoine de Lorraine, comte de Vaudémont, 1395-1457, sa vie, sa famille, ses domaines (A. Cicile); Essai sur la vie de Clément IV, pape français, 1180-1268 (A. Corda); Essai sur la maison du Temple de Paris (H. de Curzon); les Avocats au Parlement de Paris, 1300-1600 (R. Delachenal); Architecture religieuse du pays des Vosges, 1009-1250 (G. Durand); Etude sur les Chartes communales de l'Auvergne (L. Farges); le Châtelet de Paris sous l'administration de Jean de Foleville, prévôt de Paris, sous le règne de Charles VI, 1389-1401 (J.-H. Gaillard); le *Coronement Looys*, chanson de geste du XIIe siècle (E. Langlois); Jean de Villiers, sire de l'Isle-Adam, maréchal de France, 1384-1437 (G. Lefèvre-Pontalis); le Comte Eudes II de Blois, 1er de Champagne, 1004-1037 et 1019-1037, et Thibaud son frère, 995-1004 (L. Lex); l'Amiral Chabot, seigneur de Brion, 1492-1542 (A. Martineau); Introduction historique et diplomatique au catalogue des actes de Mathieu II, duc de Lorraine, 1220-1251 (L. Le Mercier de Morière); les Origines du fief en Franche-Comté et son organisation au XIIIe siècle (J. de Sainte-Agathe); Essai sur la domination française à Gênes, sous le règne de Charles VI, 1396-1411 (E. Solone). Ces dix-huit thèses ont été soutenues le 29 janvier dernier et jours suivants.

Pour de plus amples détails sur l'Ecole des chartes, je renvoie au *Livret de l'École des chartes*, publié par la Société de l'École des chartes. (Paris, A. Picard, 1879.) Il contient une notice historique, des renseignements sur l'état actuel de l'Ecole, la liste de tous les élèves depuis 1821 et de nombreuses pièces justificatives.

travaux des professeurs, des élèves et des anciens élèves, insérés dans l'excellente *Bibliothèque de l'Ecole des chartes*, possèdent d'ailleurs un caractère de loyauté scientifique et de méthode rigoureuse qui sont hautement appréciés dans le monde savant.

Les cours se font dans une grande salle médiocrement éclairée. Au pied de la chaire il y a une enceinte réservée aux élèves et défendue par une boiserie assez haute, au centre de laquelle se trouve une grande table de forme ovale. En dehors de ce champ clos, les auditeurs libres trouvent place à de petites tables disposées près des fenêtres, en pleine lumière, tandis que les élèves, surtout quand le ciel est couvert, sont plongés dans une sorte de demi-obscurité derrière leur haute barricade. Encadrée et sous verre, une énorme charte, frangée de nombreux sceaux en cire, pend à la muraille. Elle est suspendue trop haut pour qu'on puisse la lire. C'est une charte de Cologne du XIVe siècle et les sceaux sont ceux des corporations des métiers de cette ville. A travers une grande paroi vitrée on aperçoit les rayons de la bibliothèque et ses hautes fenêtres devant lesquelles se balancent les branches des grands arbres du jardin des archives. Ce coin de verdure ne suffit pas à égayer la salle sombre et maussade où se font les leçons.

Les élèves, qui pour la plupart suivent aussi des cours à la Faculté des lettres et à l'Ecole pratique des hautes études, arrivent par groupes de deux ou de trois dans la salle des cours. Avant la leçon ils causent, rient et badinent entre eux, un peu comme des collégiens. Un appariteur circule avec un registre de présence et le leur fait signer, puis il le soumet au professeur à son entrée. Les leçons durent une heure et demie, ce qui est bien long; mais chacune des trois années d'études n'a de leçons que trois jours par semaine, et jamais elle n'en a plus de deux dans la même journée.

Le directeur, M. Paul Meyer, qui vient de succéder à Jules Quicherat, est chargé du cours de langues romanes. C'est un bel homme à barbe noire, au grand front dénudé, d'un aspect sévère, froid et distingué. A son cours il parle presque à mi-voix, mais on entendrait voler une mouche. J'ai assisté à une leçon qui roulait

sur les plus anciens fragments connus des dialectes romans. Après une introduction très intéressante, M. Meyer distribua aux élèves de nombreux fac-similés des fameux serments de Strasbourg, les fit déchiffrer et les commenta avec la science et l'autorité qui le distinguent. Il discuta les conjectures proposées et en présenta une nouvelle. Il examina aussi le caractère de l'écriture. Toute cette leçon était faite avec une dignité élégante, mais froide, et un flegme sévère, qui avait quelque chose de britannique. M. Meyer ne s'anima qu'un instant pour flétrir le commentaire détestable de Chevalet dans son *Histoire de la formation de la langue française.*

M. Léon Gautier, qui enseigne la paléographie, avait précédé ce jour-là M. Meyer en chaire. Quel constraste ! Une tête d'artiste, les cheveux et la barbe en désordre, le nez rubicond, les yeux bienveillants et railleurs, le geste abondant, la voix sonore, un entrain et une verve un peu triviale, mais qui font la conquête de l'auditeur dès le premier instant. La leçon à laquelle j'ai assisté fut employée à lire des chartes à vue. C'est le système du professeur, et il me semble excellent. M. Gautier ne fait presque pas de leçons théoriques; pendant toute l'année il fait lire à vue, et toujours et toujours, dégageant la théorie de la pratique même. On m'a assuré qu'il arrive ainsi à des résultats surprenants; il y met d'ailleurs une fougue irrésistible. Les fac-similés succédaient aux fac-similés, distribués et dévorés l'un après l'autre au pas de course. Les élèves ahuris étaient tenus en haleine par les exclamations, les objurgations, les jeux de mots et les remarques piquantes que leur prodiguait M. Gautier dans le style le plus familier : « Qu'est-ce que vous me chantez là? — Bien lu ! — Bravo ! — A la bonne heure ! — Ah ! par exemple ! — Quelle est cette lettre qui dépasse toutes les autres comme Calypso dépassait les autres nymphes? — Courage ! — Allez ! allez ! » etc. Et M. Gautier faisait claquer à la fois les doigts des deux mains et gesticulait et criait comme pour animer et soutenir un attelage lancé à fond de train, gourmandant, aiguillonnant, talonnant, encourageant l'élève qui lisait la charte, apostrophant les autres, entraînant toute la classe dans un vertigineux tourbillon de paléographie amusante.

M. Adolphe Tardif enseigne le droit civil et le droit canonique au moyen âge avec un calme serein et un peu monotone. C'est un vieillard grisonnant à la figure pleine, portant une grosse moustache; tête sérieuse et expression de visage réfléchie. Je lui ai entendu faire deux leçons très nourries sur le droit de tester et sur les contrats. Chaque fois il dicta une série de questions qui pouvaient être posées à l'examen sur ces matières. C'était un cours méthodique, clair, intéressant, mais un peu terne. Le professeur ne renvoyait à aucun ouvrage spécial ni à aucune monographie. Bien plus, il signala et réfuta une dissertation sans donner le nom de l'auteur ni le titre de l'ouvrage. Il déclara que depuis trois ans sept livres ont paru sur les contrats français du moyen âge, dont cinq en Allemagne et deux en France; mais de nouveau il s'abstint de citer des noms et des titres. Cette tournure dogmatique du cours rendait assez froid un enseignement solide et net.

J'ai assisté à deux leçons de M. de Montaiglon sur la bibliographie et le classement des bibliothèques publiques et des archives. Ce sont des causeries familières faites avec un visage souriant, des yeux clignotant de bienveillance et une bonhomie modeste qui me rappelait le professeur W. Wattenbach, de Berlin. M. de Montaiglon exposait les principes qui doivent présider au classement d'une bibliothèque, en faisant l'histoire rapide de celles de Paris, de Troyes et du British Museum et en dégageant les règles théoriques des expériences faites. Il semait ses préceptes d'anecdotes, de détails curieux, de réflexions et de digressions intéressantes. A son cours consacré aux archives, je lui ai entendu faire l'historique des mesures administratives prises en France depuis le XVIIIe siècle pour la conservation des dépôts publics; il en tirait les principes sur lesquels doivent reposer les bons inventaires. M. de Montaiglon insista spécialement sur les richesses encore inconnues des archives françaises, surtout dans le Midi, où l'indifférence est déplorable et n'a été vaincue le plus souvent, affirmait-t-il, que par des archivistes originaires du Nord. Le professeur donnait une foule de détails précis sur un grand nombre d'archives municipales. Son érudition était prodigieuse,

exubérante, bien que dissimulée sous une simplicité toute paternelle. M. de Montaiglon parla aussi d'une façon très intéressante des archives de notaires en province, citant le cas de ce notaire d'Amboise qui possède, croit-on, dans ses papiers le testament de Léonard de Vinci et qui se refuse à laisser faire des recherches. Ce cours, fait à bâtons rompus, contenait des indications précieuses. La plus grande familiarité y régnait entre les élèves et le professeur qui les traite en jeunes camarades, aime à les recevoir chez lui, et les dirige volontiers dans leurs lectures par des conseils bibliographiques comme lui seul, véritable encyclopédie vivante, est en état d'en donner. Il n'y a pas d'élève à l'Ecole des chartes qui n'ait recours, pour faire sa thèse, aux lumières et à l'affabilité de M. de Montaiglon. Il partage cette prérogative flatteuse avec son sympathique collègue Léon Gautier qui, lui aussi, se donne à ses élèves avec un entier dévouement.

M. de Mas Latrie enseigne la diplomatique. Je l'ai entendu discuter sur les diplômes, les lettres closes, les lettres patentes, les sceaux, les monogrammes, etc. Il termina la leçon en faisant lire des fac-similés de chartes du XIe siècle. On passait assez légèrement sur les difficultés. Il m'a semblé que M. de Mas Latrie s'acquittait de sa leçon d'un air un peu ennuyé qui trouvait de l'écho dans son auditoire. C'est un savant distingué qui a produit des travaux remarquables; mais son cours de diplomatique à l'Ecole des chartes ne paraît pas tenir une grande place dans ses préoccupations scientifiques.

M. Roy est chargé de l'histoire des institutions politiques, administratives et judiciaires de la France. J'ai assisté à une leçon sur la taille et sur l'extension exorbitante des impôts sous l'ancien régime. Les détails sur les Etats généraux de 1484, sur les exactions des fils de Henri II, sur les tentatives de réformes de Colbert et sur le plan financier de Vauban étaient très bien groupés. C'était une leçon nourrie, solide, méthodique.

M. de Lasteyrie a succédé à Quicherat pour l'archéologie du moyen âge. M. Roy et lui, tous deux anciens élèves de l'Ecole des chartes, sont les plus jeunes professeurs de l'établissement et lui font honneur. Dans les deux leçons auxquelles j'ai assisté,

M. de Lasteyrie s'occupait du costume militaire féodal. Il renvoyait à un grand nombre d'ouvrages spéciaux et dessinait à la craie sur un énorme tableau noir des guerriers du moyen âge d'après la tapisserie de Bayeux, les sceaux publiés par M. Demay, les livres de Viollet-Le-Duc, etc. L'une de ces deux leçons fut consacrée tout entière à l'histoire du casque féodal et du chapeau de fer des combattants inférieurs depuis le XIe siècle jusqu'à François Ier et Henri III. M. de Lasteyrie est un professeur très attachant, quoiqu'il s'exprime avec une extrême simplicité de langage, sans élever la voix ni presser jamais le débit. Ce qui ajoute un charme particulier à son cours, c'est qu'il dessine avec élégance et précision tout ce dont il parle. A la fin d'une leçon il rappela aux élèves qu'il comptait bien les trouver tous le lendemain matin à 7 heures à la gare d'Orléans, pour les conduire en excursion archéologique à Etampes. On comprend tout le profit que peuvent retirer les élèves de ces petits voyages faits sous la direction d'un maître jeune, affable et absolument compétent.

Je ne puis prendre congé de l'Ecole des chartes sans remercier ici son secrétaire, M. Arthur Giry, dont j'ai pu apprécier l'obligeance et l'amabilité.

L'Ecole des chartes m'a paru être une institution hors de pair. C'est, avec l'Ecole pratique des hautes études, ce que l'enseignement historique offre de plus solide, de plus complet, de plus vraiment scientifique à Paris (1). Aussi l'étranger envie-t-il à la France son Ecole des chartes, déjà ancienne; l'Allemagne, si bien outillée dans ses Universités pour l'histoire et les sciences auxiliaires, ne possède rien d'analogue jusqu'à présent, à ma connaissance. Dans ces dernières années, l'Autriche a créé un institut calqué sur l'Ecole des chartes, en appelant à le diriger M. le Dr Théodore Sickel, qui a été auditeur libre à l'école de la rue des Francs-Bourgeois.

---

(1) Le budget annuel de l'Ecole des chartres s'élevait à 59,300 fr., en 1881-1882. Le ministre y ajoute souvent des crédits supplémentaires pour payer des achats extraordinaires ou faciliter les excursions archéologiques des élèves, sans parler des dons de livres qui peuvent s'évaluer à 2,000 fr., par an.

III. L'Ecole normale supérieure.

L'Ecole normale supérieure est plus ancienne encore que l'Ecole des chartes(1). Dès 1761, après l'expulsion des Jésuites, on s'était préoccupé en France de la nécessité de créer « une maison d'institution pour les maîtres »; mais on en était resté aux projets. La Convention organisa des cours normaux pendant quatre mois en 1795. C'est l'Empire qui fonda l'Ecole normale en 1808. La Restauration la maintint d'abord. Parmi les élèves de cette époque se trouvaient Victor Cousin et Augustin Thierry.

En 1822 une ordonnance royale abolissait l'Ecole normale et la remplaçait par des « écoles normales partielles », établies à Paris et en province, qui n'avaient été créées que pour préparer cette suppression et qu'on laissa mourir à peine instituées. Mais en 1826 on reconnaissait déjà la nécessité de l'école supprimée et on la rétablissait sous le nom d'*Ecole préparatoire*, avec deux années d'études. Les élèves y étaient admis « après un examen préalable de leurs principes religieux, de leurs qualités morales et de leur instruction ». De plus, les recteurs d'Académie devaient fournir des renseignements sur leur fortune et sur « la considération dont jouissaient leurs parents, sous le double rapport politique et religieux ».

Le 6 août 1830 une ordonnance de Louis-Philippe, alors lieutenant général du royaume, rendit à l'Ecole normale son vrai nom. Victor Cousin fit porter la durée des études à trois ans et introduisit un nouveau règlement plus large, qui permit à l'Ecole normale de devenir une institution remarquable, d'où sortirent des professeurs et des écrivains de premier ordre. La république de 1848 réalisa quelques réformes de détail et s'avisa de donner aux élèves un uniforme militaire, une tunique, une épée, qu'ils ne portèrent heureusement qu'une année. Le second empire se montra d'abord hostile à l'Ecole normale; et comme la Restau-

(1) La *Statistique de l'Enseignement supérieur*, 1865-1868, contient (pp. 481-498) une intéressante histoire de l'Ecole normale supérieure. Nous la résumons rapidement.

ration, il se préoccupa des principes religieux des élèves. C'est ainsi que M. Fortoul, ministre de l'instruction publique, fit construire la chapelle qui existe encore. A partir de 1857 on revint à des mesures plus libérales. Sous le gouvernement actuel, l'esprit le plus large préside à la direction, qui est confiée à un savant très distingué, M. Fustel de Coulanges, qui a eu pour prédécesseur le regretté Bersot.

Les locaux affectés à l'Ecole normale furent longtemps très défectueux. A partir de 1826, l'Ecole avait été installée dans l'ancien collège du Plessis, qu'un document officiel (1) n'hésite pas à appeler « ces vieux bâtiments étayés et menaçant ruine de toutes parts, humides, malsains, incommodes et insuffisants ». Les ministres Guizot, Cousin et Villemain lui firent construire, après de longs retards, le beau local qu'elle occupe depuis 1847.

Ces vastes bâtiments sont entourés de jardins plantés d'arbres superbes et sont situés rue d'Ulm, 45, près du Panthéon. La grande cour intérieure et carrée avec son bassin central, ses bancs de pierre, ses allées sablées de fin gravier, ses frais ombrages et ses bustes de marbre blanc qui ornent le pourtour du premier étage, porte à l'étude et à la méditation. Les corridors sont remplis de moulages reproduisant des bas-reliefs antiques. Au rez-de-chaussée ils forment une sorte de cloître vitré avec jour sur la cour centrale. Au premier, une des portes du corridor conduit à la chapelle monumentale où brûle une lampe solitaire. On parle d'en faire une salle de travail.

Les salles des cours ne répondent pas à ces parties vraiment belles et imposantes. Elles sont mal ventilées et mal éclairées. Les murs sont nus et peints en couleurs sombres. Les grandes tables plates et les bancs en chêne massif, polis et éraillés par l'usage, sont lourds et incommodes. Ces tables sont disposées le long des murs en carré. Les élèves qui sont assis entre les fenêtres, n'y voient pas; ceux qui sont en face, ont le jour dans les yeux, et presque tous doivent monter sur les tables pour se mettre à leur place! L'ensemble de ces classes est déplaisant

(1) *Statistique de l'Enseignement supérieur*, 1865-1868, p. 489.

au plus haut degré. Heureusement qu'on aperçoit par les fenêtres le beau feuillage des grands arbres et qu'en mettant le pied hors de ces salles maussades on retrouve les riants corridors et les plâtres grecs.

Les élèves sont soumis à un internat trop rigoureux (1). Sauf pour aller assister à des cours de la Faculté, du Collège de France ou de l'Ecole pratique des hautes études, ils ne peuvent sortir de l'établissement que le dimanche, de 8 heures du matin à 10 heures ou 10 heures et demie du soir, selon la saison, et le jeudi de midi à 10 heures du soir. Une fois par mois seulement la sortie peut se prolonger jusqu'à minuit. Néanmoins la cohabitation de ces jeunes gens d'élite, venus de tous les points de la France, est chose excellente. C'est là que se nouent des amitiés durables et fécondes pour la science. Il y aurait lieu probablement d'adoucir les rigueurs de l'internat, mais le supprimer complètement serait, semble-t-il, une faute grave. D'anciens élèves, devenus des historiens de grande valeur, m'ont affirmé que, quoiqu'ils aient souffert beaucoup des exagérations de l'internat, ils ont conservé un souvenir délicieux de leurs années d'Ecole normale et ont travaillé alors bien plus utilement au milieu de condisciples distingués, voués aux mêmes études, que s'ils avaient vécu isolés, jetés seuls sur le pavé de Paris.

L'Ecole normale supérieure compte au maximum 135 élèves, répartis inégalement entre la section des sciences et la section des lettres. Je ne m'occuperai que de la dernière.

Pour pouvoir se présenter à l'examen d'admission, il faut être bachelier ès lettres, comme pour l'Ecole des chartes. Cette année (1882) il y avait 181 candidats! Les vingt-cinq premiers seulement sont admis à l'internat de l'Ecole normale. On accorde à

---

(1) Voir le « Règlement sur le régime intérieur de la discipline de l'Ecole », dans la *Statistique de l'Enseignement supérieur*, 1868, pp. 700, 702. Ce document renferme un certain nombre de dispositions vexatoires et passablement singulières. — Voir aussi une étude, intitulée *l'Ecole normale supérieure de Paris* par deux de mes collègues belges de l'université de Gand, MM. Motte et Thomas, qui ont visité l'Ecole normale presque en même temps que moi. (*Revue de l'instruction publique en Belgique*, t. XXIV, 1re et 2e livraison, 1883.)

ceux qui suivent jusqu'au soixantième, la bourse de préparation à la licence à condition de suivre les cours d'une des Facultés des lettres de France.

Il y a trois années d'études à l'Ecole normale. A la fin de la première année scolaire, les élèves passent l'examen de licencié ès lettres; ceux qui échouent après une nouvelle épreuve en novembre, quittent l'Ecole. Entre la deuxième et la troisième année d'études il y a un petit examen paternel de passage. A la fin de la troisième année, les élèves se présentent au concours d'agrégation. A la possession du diplôme d'agrégé est attaché un supplément de traitement de quelques centaines de francs, 1000 francs en province.

Pendant les deux premières années d'études on ne suit pas de cours hors de l'Ecole. Autrefois les élèves assistaient à des leçons de la Faculté; mais comme ces cours, purement oratoires à cette époque, n'apprenaient presque rien aux normaliens, qui allaient se promener au lieu de les suivre, on les a supprimés. Seuls les élèves de la troisième année suivent plusieurs cours au Collège de France, à la Faculté et à l'Ecole pratique des hautes études.

Les deux premières années sont communes à tous les élèves ; ils y font de la philologie, de la littérature, de la philosophie et de l'histoire. C'est à partir de la seconde année, quand l'élève a l'examen de licencié derrière lui, que les études personnelles commencent et que les aptitudes spéciales se dessinent. De plus, les élèves peu nombreux qui entrent à l'Ecole munis déjà de leur diplôme de licencié, peuvent travailler sans préoccupation absorbante d'examen dès la première année, ce qui est inappréciable (1). La troisième année est subdivisée en quatre sections entre lesquelles il faut opter : grammaire (ou philologie), littérature, histoire et philosophie.

Actuellement l'enseignement historique à l'Ecole normale est ainsi réparti : En première année, il y a un cours de deux leçons par semaine, fait par M. Ernest Desjardins sur l'histoire ancienne. En seconde année, M. Gabriel Monod consacre aussi deux leçons

---

1 Il y avait 5 élèves sur 24 dans ce cas, en 1881-1882.

par semaine au moyen âge et aux temps modernes, et il fait participer les futurs historiens aux conférences de troisième année, consacrées à des leçons de revision faites par des élèves de cette dernière année. Enfin la section d'histoire de la troisième année se compose exclusivement de cours d'histoire et de géographie. M. Desjardins y enseigne l'histoire ancienne (2 leçons par semaine); M. Monod, l'histoire du moyen âge et l'histoire moderne (2 leçons); et M. Vidal de Lablache, la géographie (2 leçons). Comme à l'Ecole des chartes, les leçons durent une heure et demie. En outre, les élèves de l'Ecole normale suivent à la Faculté des lettres le cours d'histoire ancienne de M. Bouché-Leclercq et les cours d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne de MM. Ernest Lavisse et Pigeonneau, ainsi que des cours historiques spéciaux de MM. Rayet et Roy à l'Ecole pratique des hautes études. En dehors de ces cours indiqués au programme, ils peuvent en suivre encore d'autres selon leurs goûts; aussi le nombre des cours extérieurs varie-t-il beaucoup. En somme, les élèves de l'Ecole normale n'ont, en moyenne, que trois heures de leçons obligatoires par jour, à peu près comme les élèves de l'Ecole des chartes, ce qui leur laisse une grande liberté de travail (1).

Dès la seconde année, les élèves rédigent des travaux historiques sérieux et assez approfondis. M. Monod leur indique annuellement une quarantaine de sujets parmi lesquels ils choisissent, tout en pouvant traiter n'importe quelle autre question

---

(1) Voici le programme détaillé des heures de cours suivis par les normaliens de la section historique (3e année d'études) pour l'année 1881-1882 : *Lundi*, à 1 h. 1/2. Histoire ancienne (M. Desjardins); à 3 h. Géographie (M. Vidal de Lablache). — *Mardi*, à 8 h. et 9 h. 1/2. Histoire du moyen âge et histoire moderne (M. Monod): à 10 h. 3/4. Histoire ancienne (M. Bouché-Leclercq, à la Faculté); à 3 h. Histoire ancienne (M. Desjardins). — *Mercredi*, à 3 h. Géographie (M. Vidal de Lablache. — *Jeudi*, à 9 h. Etudes sur l'Eglise et l'Etat en France au VIIIe siècle (M. Roy, à l'Ecole pratique des hautes études); à 10 h. 3/4. Histoire de la formation de l'Etat prussien (M. Lavisse, à la Faculté). — *Vendredi*, à 8 h. et à 9 h. 1/2. Histoire du moyen âge et histoire moderne (M. Monod), à 5 h. Histoire du pouvoir royal en France au moyen âge (M. Lavisse, à la Faculté). — *Samedi*, à midi 3/4. Epigraphie latine (M. Rayet, à l'Ecole pratique), à 5 h. Etudes sur l'état des personnes et des terres au commencement de 1789 (M. Pigeonneau, à la Faculté).

à leur gré. Voici quelques sujets recommandées l'année passée : la politique du pape Grégoire le Grand, la politique du pape Jean VIII, le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, les rapports des Lombards avec la Papauté, la diplomatie de l'empereur Henri VIII, Eginhard, etc. D'après le règlement de l'Ecole, chaque élève est obligé de remettre un travail historique écrit au professeur; mais M. Monod n'exige rigoureusement des élèves qui ne se destinent pas à l'histoire, que des leçons orales faites après une préparation sérieuse sur des sujets spéciaux; par exemple : les mœurs du xe siècle, d'après la *Chanson de Roland*, les mœurs du xie siècle, d'après la *Chanson des Loherains*, etc. Les leçons portent même parfois sur l'analyse et la critique d'un livre nouveau. Sur 20 à 24 élèves qui composent la seconde année, il y en a d'ordinaire 15 à 20 qui rédigent un travail historique.

Les élèves de la section d'histoire (3e année) continuent à suivre le cours de M. Monod avec les élèves de la deuxième année, devant lesquels ils font des leçons. Avec la section d'histoire seule, M. Monod étudie d'une manière approfondie les sujets portés au programme de l'agrégation d'histoire, dont j'aurai l'occasion de parler plus loin. Ce n'est pas d'ailleurs une préparation en serre chaude; les normaliens creusent ces sujets sous la direction des professeurs sans se contenter du savoir suffisant à l'examen d'agrégé. Ils font aussi des leçons et des travaux d'histoire ancienne avec M. Desjardins et des leçons de géographie avec M. Vidal de Lablache.

J'ai assisté à une leçon de M. Desjardins, faite pour les élèves de la section d'histoire. Ils étaient quatre. Le professeur traça au tableau noir la généalogie complète de Constantin le Grand, en donnant au fur et à mesure qu'il inscrivait les noms des ascendants et des descendants, beaucoup de détails biographiques et épigraphiques. Dans un petit écrin il avait apporté des médailles et des monnaies de Constantin, de Julien, de Valentinien et de Théodose; il les soumit aux élèves et les commenta d'une manière fort intéressante. Il caractérisa brièvement les sources de l'histoire de Constantin et apprécia les travaux modernes

consacrés à cet empereur. En passant, il parla de la question controversée du *Portus Iccius*, s'efforça de réfuter l'opinion de l'archiviste bruxellois Alph. Wauters, qui s'est prononcé pour Wissant, et raconta comment Mariette, né à Boulogne et possédant une maison de campagne à Pont-de-Briques, découvrit près de là, à Isque, l'emplacement présumé du *Portus Iccius*. Il y rattacha des réflexions générales sur l'emplacement des anciens ports de la Gaule. A propos de l'itinéraire des marches de Constantin, il fit remarquer le respect de la géographie qui subsiste au milieu des légendes les plus incroyables, comme dans les Vies des Saints des Bollandistes, et il insista sur l'intérêt immense qu'offrirait un dépouillement géographique méthodique de ces Vies des Saints. M. Desjardins greffait ainsi à chaque instant des digressions curieuses sur les différentes parties de son sujet. Il signala aussi à ses élèves un livre dont le premier volume avait paru la veille, les *Institutions politiques romaines* de M. Mispoulet, qu'il plaça au-dessus du *Manuel d'antiquités romaines* de M. P. Willems, professeur à l'Université catholique de Louvain, tout en faisant un grand éloge de l'ouvrage du professeur belge.

C'est M. Vidal de Lablache qui est chargé de l'enseignement de la géographie à l'Ecole normale. J'ai entendu un élève de la troisième année faire, devant le professeur et ses trois condisciples, une leçon sur le bassin du Mississipi. La carte allemande de Sydow, déployée sur la muraille, servait de guide. L'élève avait consciencieusement étudié son sujet et l'exposait avec clarté, tout en se perdant trop dans les détails. Quand il cessa de parler, M. Vidal de Lablache fit la critique de la leçon avec un tact parfait et reprit lui-même l'examen du bassin du Missisipi pour indiquer les lacunes et les erreurs. Un autre jour le cours s'ouvrit par des explications de géographie historique, présentées par un élève sur le *Périple du Pont-Euxin* d'Arrien, sujet porté au programme de l'agrégation d'histoire. Ses condisciples suivaient sur l'édition annotée de C. Muller (Firmin-Didot). L'élève qui parlait, citait Strabon et les autres géographes anciens pour expliquer le chapitre XXXVII et dernier du *Périple*. M. Vidal de Lablache intervenait de temps en temps pour compléter et recti-

fier. Puis on mit de côté les exemplaires d'Arrien, et le professeur fit une leçon sur l'Asie russe. La carte employée était la belle carte allemande de l'Asie centrale, éditée à Vienne par le Dr Joseph Chavanne. M. Vidal de Lablache intercala dans sa leçon un historique des plus intéressants de la conquête russe en Asie, surtout dans le Turkestan. Les races, les anciens lits de l'Oxus et du Jaxarte, la rivalité de la Russie et de l'Angleterre, l'histoire de la découverte des régions asiatiques furent aussi l'objet de remarques curieuses et précises. M. Vidal de Lablache faisait son cours avec une simplicité pleine de charme, qui rehaussait encore l'autorité qui s'attache à sa parole.

Le plus important des cours historiques, à l'Ecole normale, est celui de M. Monod. Le savant directeur de la *Revue historique* y exerce une influence considérable sur le développement scientifique des élèves historiens, tant par ses leçons théoriques que par les exercices pratiques qu'il dirige. A son cours théorique, M. Monod expose aux élèves de deuxième et de troisième année réunis les institutions de l'ancienne France qu'il passe en revue en deux ans. En 1880-81, il s'est occupé, au premier semestre, de l'époque carolingienne et de la royauté jusqu'à saint Louis, et au second semestre, des institutions du XVIIIe siècle. En 1881-82, il a traité d'abord des institutions mérovingiennes, et ensuite de celles du XVIe siecle. J'ai assisté à deux leçons où M. Monod parlait des réformes judiciaires au XVIe siècle, du procureur ou ministère public, des mercuriales, des chanceliers et des gardes des sceaux, des édits et de leur enregistrement, des lits de justice, des parlements, de la vénalité des offices judiciaires, des épices, etc. M. Monod renvoyait sans cesse aux ouvrages spéciaux et aux dépôts d'archives. Il donnait beaucoup de détails pittoresques et très précis. Il y avait là un travail scientifique énorme, dissimulé sous une simplicité extrême. C'était un cours solide, consciencieux et attachant, qui aurait été brillant de tout point, n'était une certaine timidité dans le débit. Le professeur, qui est si sûr lui-même de ce qu'il dit, n'a qu'un défaut : c'est d'être trop modeste dans la manière de présenter les résultats auxquels il est arrivé. Quoi qu'il en soit, de ce cours excellent sortira un

jour, je l'espère, un manuel complet des antiquités de la France sous l'ancien régime.

Enfin j'ai entendu un élève de la troisième année faire une leçon sous la direction de M. Monod. Elle roulait sur les droits féodaux en France vers l'époque de la grande Révolution. C'était une leçon méthodique et développée; l'élève citait fréquemment M. Taine et les documents mis en relief par lui, les notes de voyage de l'Anglais Arthur Young par exemple. M. Monod critiqua ensuite cette leçon d'une façon approfondie au point de vue du plan, de la forme et des idées historiques. Ses remarques, très nettes, très justes, très simplement exprimées, formaient un commentaire savant et lumineux du sujet traité. En terminant, M. Monod distribua des sujets de leçons aux trois autres élèves : elles devaient porter sur le village en 1789, sur l'organisation intérieure des villes à cette époque et sur la situation de la noblesse au moment où éclata la Révolution. Ces leçons des élèves, préparations à l'agrégation d'histoire, sont des exercices conçus dans un esprit large et essentiellement scientifique.

IV. L'Ecole pratique des hautes études.

L'Ecole pratique des hautes études est la plus belle et la plus féconde création du ministère si bien rempli de M. Victor Duruy.

Avant M. Duruy les Facultés des lettres méritaient à peine d'être considérées comme de véritables institutions d'enseignement supérieur : les leçons publiques, brillantes et oratoires, étaient faites non pour des élèves, — il n'y en avait point, — mais pour un auditoire sans cesse renouvelé de rentiers intelligents, de dames et de désœuvrés de toute catégorie. De plus, la fonction principale du professeur semblait être celle d'examina-

(1) Sur les réformes et les améliorations introduites en France dans l'enseignement public à tous les dégrés pendant les six années (1863-1869) que M. Duruy a passées au ministère de l'instruction publique, on consultera utilement : l'*Administration de l'instruction publique*, ministère de S. Exc. M. Duruy (Paris, Delalain, 1870, grand in-8º de XXIV, 932 pages) et *Circulaires et instructions officielles relatives à l'instruction publique*, ministère de S. Exc. M. Duruy. (*Ibid.*, grand in-8º de 716 pages.)

teur. On pouvait dire sans exagération : « Les Facultés ne sont que des jurys d'examen pour le baccalauréat et la licence. Les cours durent à peine six mois, parce que quatre mois sont pris par les examens. Au besoin l'administration permet à un professeur de ne pas faire son cours, pourvu qu'il soit à son poste au moment des examens (1). »

La situation était telle que M. Duruy, dans un rapport sur l'enseignement supérieur adressé à l'empereur Napoléon III en 1868, et livré à la plus large publicité, n'hésitait pas à dire : « Si les Facultés qui préparent directement à certaines carrières, comme celles du droit et de la médecine, voient partout une nombreuse jeunesse autour de leurs chaires, les Facultés des lettres et des sciences sont, en plus d'un lieu, languissantes, et nulle part elles ne réunissent un public d'élèves assidus. Elles ont des auditeurs de tout âge, de toute condition, que le talent du professeur attire, mais sur lesquels le maître n'exerce pas cette action persévérante qui, seule, constitue l'enseignement fécond... Nous pouvons être assurés que nos professeurs ne laisseront pas se perdre la tradition toute française de ces leçons élégantes, spirituelles, parfois même éloquentes; mais ils y joindront, comme beaucoup (2) le font déjà, des leçons didactiques. Car l'enseignement supérieur n'a pas pour seul but d'éveiller le désir d'étudier : il est institué surtout pour mettre l'auditeur en possession des méthodes et pour lui apprendre la science que ces méthodes ont créée. En Allemagne, des hommes tels que Boeckh, Ritschl, Welcker, Ranke, Raumer avaient ou ont, par semaine, de huit à dix et même douze heures de cours. Ces cours ne ressemblent en rien aux grandes leçons qui demandent à quelques-uns de nos professeurs une préparation pareille à celle qu'exige un discours académique; mais ce sont de minutieuses directions données à des élèves qui notent toutes les paroles du maître, parce que chacune est un renseignement utile pour l'étude. C'est ainsi que se sont formées ces mœurs studieuses de l'Allemagne où il se trouve

(1) G. Monod, ouvrage cité, p. 27.
(2) Cette assertion était peut-être un peu trop optimiste en 1868.

toujours, pour chaque branche du savoir humain, plusieurs maîtres distingués, et autour de chacun d'eux de nombreux élèves. En France, à côté des professeurs éloquents qui attirent les auditeurs par centaines autour de leurs chaires, nous possédons d'illustres savants dont quelques-uns n'ont pas plus de disciples en état de continuer un jour leur enseignement que de critiques autorisés à en signaler les lacunes ou les erreurs; et il est telle chaire qui court le risque de rester inoccupée, parce que l'étude qu'on y poursuit comptera trop peu de représentants pour fournir un successeur à l'homme éminent qui en sera descendu (1). »

Il est inutile d'insister sur la gravité de ces déclarations, faites par un ministre s'adressant au chef de l'Etat.

Cependant il y avait, dans certaines Facultés des lettres, quelques rares professeurs aimant à s'entourer d'élèves et à diriger leurs travaux dans des cours intimes qu'on appelait « la petite leçon » par opposition à la leçon publique d'apparat. Le vice-recteur de l'Académie de Paris, M. Gréard, rappelait la chose récemment, tout en laissant deviner combien les idées étaient encore vagues : « Saint-Marc Girardin, qui le premier a introduit à la Sorbonne la petite leçon à côté de la grande, disait : Entre l'une et l'autre, je ne vois qu'une différence : c'est que dans la petite leçon, consacrée à la lecture d'un texte, je travaille sous les yeux de mes auditeurs et je leur apprends à travailler; dans la seconde, je leur apporte le travail tout fait (2). »

Parmi les vétérans de la Faculté des lettres de Paris, qui marchèrent les premiers dans cette voie salutaire, il faut citer surtout M. Egger, qui de tout temps a attiré chez lui ses auditeurs pour les transformer en élèves par ses conseils et même par des leçons bénévoles. Il a rendu ainsi de très réels services. On m'a assuré, d'autre part, que Michelet, du temps qu'il professait à l'École normale et au Collège de France, réunissait également autour de lui quelques élèves de choix. Mais ces tentatives restaient isolées

---

(1) *Administration de l'instruction publique* (de 1863 à 1869), pp. 717-719.
(2) GRÉARD, *l'Enseignement supérieur à Paris*, en 1881, p. 43.

et les leçons oratoires constituaient presque seules l'enseignement des Facultés.

M. Duruy, qui comprenait l'étendue du mal, avait résolu d'y porter remède en s'efforçant de substituer des élèves réguliers aux auditeurs de passage et en créant des bibliothèques et des laboratoires. Mais auparavant il fit procéder en 1865 et en 1866 à une enquête générale sur l'enseignement supérieur à l'étranger. Les ambassadeurs, les ministres plénipotentiaires et les consuls de France reçurent un questionnaire auxquels ils eurent à répondre. Bientôt leurs rapports affluèrent à Paris, et parmi eux il y en eut de très remarquables; ainsi le vice-consul de France à Kœnigsberg, M. Dahse, produisit une étude admirable sur l'Université de cette ville. En outre, M. Karl Hillebrand, alors professeur à la Faculté des lettres de Douai, fut envoyé en Allemagne, en Hollande et en Belgique [1]; tandis que MM. Demogeot et Montucci visitaient l'Angleterre. Leurs rapports furent aussi des plus intéressants et des plus utiles.

Tout ce travail préliminaire préparait la réforme de l'enseignement supérieur; mais la plus grande difficulté résidait dans les Facultés elles-mêmes, dont presque tous les professeurs étaient étroitement partisans du *statu quo*. C'est alors que M. Duruy se décida à tourner l'obstacle principal en laissant intactes les Facultés de Paris, mais en créant en face d'elles l'Ecole pratique des hautes études. On lui prête à cette occasion un propos piquant : « La Faculté est un vieux mur que je n'ai pas la force de renverser; mais dans une de ses fissures je sème l'Ecole pratique, et je compte bien que les racines de cette jeune plante s'insinueront dans les crevasses et finiront par ruiner le vieux mur. »

C'est par un décret du 31 juillet 1868 que fut instituée l'Ecole pratique des hautes études.

Dans le rapport à l'empereur qui précédait le décret, M. Duruy ne craignait pas d'insister de nouveau sur l'insuffisance de l'enseignement donné par les Facultés, tout en enguirlandant

(1) Voir K. Hillebrand, *De la réforme de l'Enseignement supérieur*, Paris, 1868.

quelque peu ses critiques : « Il serait inutile, — disait-il, — de dissimuler que, pour les lettres, notre enseignement supérieur promet plus qu'il ne donne, non par la faute des professeurs, mais par celle de nos mœurs scolaires. Les maîtres s'adressent à un public qui peut varier à chaque leçon et qui, venu pour écouter pendant une heure une parole habile, serait rebuté par l'aridité d'exercices purement didactiques. Ils sont donc préoccupés de donner à leurs leçons une forme très étudiée. Le temps qu'ils consacrent à ce travail est loin d'être perdu, et ces leçons élégantes, spirituelles, parfois éloquentes, souvent même applaudies (coutume que je verrais sans peine disparaître), élève le niveau de l'instruction générale, et en un temps où domine l'improvisation littéraire, elles maintiennent heureusement le goût des études patientes et difficiles. Cela seul est un service considérable rendu au pays. Que nos Facultés des lettres continuent donc d'appeler à elles de nombreux *auditeurs*, mais donnons-leur aussi le moyen de retenir auprès de leurs chaires et de former de véritables *élèves*. L'enseignement, s'adressant à ces derniers, changera de caractère : l'élève, en effet, ne demande pas, comme l'auditeur de passage, qu'on l'émeuve ou qu'on lui plaise, mais qu'on l'instruise. Le professeur peut venir à lui sans une leçon laborieusement composée selon les règles de l'art; il suffit qu'il lui apporte son savoir et qu'il cherche dans des entretiens familiers et féconds à le lui communiquer. Du jour où nos professeurs auront, comme ceux des Universités allemandes, de véritables disciples, tout en gardant les précieuses qualités de notre esprit national et sans renoncer à cet art de bien dire, inséparable de l'art de bien penser, ils consacreront plus de temps au labeur de l'érudition littéraire ou historique, si fort en honneur de l'autre côté du Rhin, et qui aujourd'hui l'est trop peu parmi nous (1). »

Afin d'atteindre ce but, M. Duruy avait créé déjà peu de temps auparavant, dans le sein de quelques Facultés de province, des « exercices didactiques », sous le nom d'*Ecoles normales secon-*

(1) L'*Administration de l'instruction publique* (de 1853 à 1869), pp. 646, 647.

daires, dont les cours devaient commencer en octobre 1868 (1); mais à Paris même, en face de la Faculté, il jugea nécessaire de fonder une institution entièrement indépendante : l'Ecole pratique des hautes études. Voici comment, dans son rapport à l'empereur, il en justifiait la création :

« Le jeune homme qui sent en lui la flamme secrète où le génie peut-être s'allumera; celui qui a achevé les études générales ou dont l'esprit y répugne; celui que ne tentent point les espérances d'une carrière lucrative, ou qui, du sein même d'une position déjà conquise, est irrésistiblement attiré vers la science pure, celui-là ne rencontre pas dans nos établissements scientifiques tous les moyens qui lui seraient nécessaires pour aller rapidement et sûrement où la vocation l'appelle.

« Au Collège de France, au Muséum, à la Sorbonne, à l'Ecole de médecine, il trouve des maîtres éminents qu'il écoute; dans nos bibliothèques publiques, des livres qu'il médite; dans nos collections, des objets qu'il étudie. Mais il reste trop souvent sans direction précise, sans conseils particuliers, sans appui; et ce que ses livres ou ses maîtres lui enseignent, il ne peut le vérifier, le féconder pour lui-même par l'observation et l'expérience. Alors il reconnaît que le savant se forme non pas seulement devant la chaire du professeur où le public vient s'asseoir, mais dans ces laboratoires qui présentement lui sont fermés et au milieu de ces livres, de ces manuscrits, de ces collections où on devrait lui apprendre à chercher et à trouver la vérité qui s'y cache. Parmi ces *auditeurs* de cours, qui ne voient la science que de loin, il en

(1) Dans une circulaire du 25 mars 1868, M. Duruy disait : « Les professeurs de Facultés sont chargés des conférences à faire aux Ecoles normales secondaires. Ils trouveront là un auditoire digne d'eux ; non pas un de ces auditoires flottants qui écoutent une leçon en passant, mais des élèves assidus, sérieux et capables de faire honneur, dans les épreuves de la licence, au zèle et au talent de leurs professeurs. » (*Circulaires*, etc., p. 592.) A Paris même, M. Duruy organisa quelques cours libres, plus strictement scientifiques que ceux de la Faculté. Ils se faisaient dans la salle Gerson, près de la Sorbonne. Ces cours étaient presque exclusivement fréquentés par de vrais élèves. C'était à des jeunes gens de grand talent que le ministre avait confié la délicate mission de réagir ainsi du dehors contre la tradition des cours oratoires; parmi eux, nous citerons les noms aujourd'hui bien connus de MM. Gaston Paris, Rambaud et Léger. Ces cours de la salle Gerson tombèrent avec l'Empire.

est sans doute dont l'énergie s'accroît dans l'isolement même où ils sont laissés et qui, à force de volonté, savent pourvoir à tout, sans posséder rien : c'est le petit nombre. Combien sont arrêtés, découragés par les obstacles, et même pour ceux qui en ont triomphé, que d'efforts et de temps perdu! Des maîtres habiles et dévoués à la science découvrent parfois ces vocations opiniâtres et les encouragent... C'est le but que se propose le second projet de décret par la création, auprès de nos établissements d'enseignement supérieur, d'écoles particulières dont la réunion formera l'*Ecole pratique des hautes études.*

« L'Ecole pratique des hautes études se divisera en quatre sections : 1° mathématiques; 2° physique et chimie; 3° histoire naturelle et physiologie; 4° *sciences historiques et philologie* (1). »

Parlant ensuite plus spécialement de cette quatrième section, M. Duruy disait fort bien : « Pour la philologie, nos Facultés n'enseignent que les langues classiques; pour l'histoire, que l'histoire générale de l'antiquité, du moyen âge et des temps modernes. Le Collège de France, fidèle à son origine, a des chaires pour les diverses branches de l'érudition historique, mais là aussi il se trouve des *auditeurs*, et il n'y a pas d'*élèves.*

« Le règlement arrêté pour cette section indique les travaux divers d'archéologie, de linguistique, d'épigraphie, de paléographie, de philologie comparée, de grammaire générale, d'histoire critique, etc., qui pourront être entrepris sous la direction de maîtres habiles et qui leur prépareront des émules et des successeurs (2). »

M. Duruy comprit que le succès de sa courageuse tentative de réforme dépendait avant tout des hommes qui seraient choisis pour l'accomplir; aussi désigna-t-il comme directeurs des études et comme maîtres de conférences des personnes absolument indépendantes de toute attache avec l'ancienne tradition universitaire.

Les directeurs étaient M. Léon Renier, administrateur de la bibliothèque de la Sorbonne, qui fut placé à la tête de l'Ecole avec

---

(1) *Circulaires*, etc., pp. 652, 653, 654.
(2) *Ibid.*, p. 655.

le titre de président, « choix heureux entre tous » (1); M. William Waddington, ancien élève d'Oxford, helléniste amateur, qui depuis devint ministre de l'instruction publique; M. Michel Bréal, qui avait rapporté d'Allemagne des idées très arrêtées, qui semblaient alors monstrueuses aux vieux universitaires; et M. Alfred Maury, directeur des archives nationales, ce dernier pour les sciences historiques.

A la stupéfaction générale, M. Duruy avait composé le personnel enseignant de jeunes gens inconnus dont il avait, avec une sagacité remarquable, su distinguer la science et l'originalité. C'était vraiment une phalange d'esprits indépendants, ne ressemblant pas à tout le monde et parmi lesquels on comptait des gens qu'on ne s'attendait guère alors à rencontrer dans l'enseignement officiel. L'un était le fils d'un légitimiste qui avait refusé de donner des leçons à l'impératrice; un autre avait renoncé, au sortir de l'Ecole normale, à entrer dans l'enseignement pour ne pas devoir prêter serment à l'empire; un troisième avait passé par le séminaire, un quatrième était un sanscritiste à peu près autodidacte, un cinquième avait été élevé par un adepte de Jacotot et n'avait jamais fréquenté ni un lycée ni une Faculté, et ainsi des autres. Ajoutons que tous ces jeunes maîtres de conférences durent se contenter de traitements dérisoires, l'argent faisant défaut au ministre novateur.

M. Alfred Maury était directeur des études historiques; et M. Gabriel Monod, qui revenait d'Allemagne, où il avait travaillé un semestre à Berlin sous la direction de Kœpke et un semestre à Gœttingue sous celle de Waitz, était désigné pour faire des cours d'histoire. En décembre 1868, M. Maury réunit chez lui, car la section de philologie et d'histoire n'avait pas encore de local, les professeurs en même temps que les élèves qui s'étaient fait inscrire; maîtres et élèves étaient environ du même âge.

Dans cette réunion chez M. Maury il fut décidé qu'on organi-

(1) Préface (p. 2) des *Mélanges*, publiés par la section historique et philologique de l'Ecole pratique des hautes études en 1878, à l'occasion du dixième anniversaire de sa fondation.

serait des conférences pratiques d'histoire. Elles eurent lieu d'abord chez M. Monod, dans son modeste appartement d'étudiant de la rue de Vaugirard. Puis, au bout de quelques temps. M. Léon Renier fit obtenir à l'Ecole pratique des hautes études une couple de petites chambrettes dans les locaux de la bibliothèque de la Sorbonne.

Tels furent les débuts plus que modestes de cette institution qui a tant fait pour relever l'esprit scientifique et l'enseignement supérieur en France. La première année, l'Ecole pratique (section de philologie et d'histoire) ne comptait qu'une poignée d'élèves, disséminés entre huit cours ou conférences. Aujourd'hui il y a vingt-cinq professeurs, faisant plus de cinquante conférences et celles-ci comptent des élèves relativement nombreux, parmi lesquels il y a chaque année un fort contingent d'étrangers, ce qui prouve la réputation dont la jeune école jouit déjà en dehors de la France. Entre les spécialistes que l'Ecole pratique a formés, rien que pour l'histoire, nous citerons en première ligne, le regretté Charles Graux et MM. Longnon et Hanotaux, aujourd'hui maîtres de conférences, MM. Mispoulet, Thédenat, etc., sans compter MM. Giry, Roy, de Lasteyrie et plusieurs autres élèves de l'Ecole des chartes, qui ont subi aussi grandement l'influence de l'Ecole pratique.

Depuis sa création, la section d'histoire et de philologie de l'Ecole pratique est logée au quatrième étage de l'aile droite de la Sorbonne, dans de petites salles de la bibliothèque de l'Université. Ce sont des chambrettes basses, presque des mansardes, dont quelques-unes méritent le nom vulgaire de boyau, et communiquent entre elles par des portes vitrées; elles sont tapissées de livres depuis le parquet jusqu'au plafond : de vrais laboratoires pour les cours philologiques et historiques. On n'a qu'à étendre la main pour trouver les ouvrages que l'on désire consulter. Maîtres et élèves vont sans cesse furetant à droite et à gauche sur les rayons pendant les intervalles des leçons. C'est là un avantage inappréciable pour tous. Des tables plates, peintes en noir et fournies d'encriers primitifs, s'allongent entre les casiers bourrés de livres. Dans chaque salle un poêle de porcelaine

blanche, simulant une colonne sur son socle et bardé d'ornements en cuivre luisant, jette une note claire au milieu de ces tables noires et de ces bouquins bruns. Ces petites salles basses, qui sont cependant fort convenablement éclairées, donnent sur la placide cour de la Sorbonne dont l'église forme le fond. L'horloge sonore retentit à chaque quart d'heure et fait lever la tête aux élèves penchés sur leurs livres. On est là dans une atmosphère calme et sérieuse qui porte à l'étude, et l'exiguïté des salles a quelque chose d'intime qui donne un charme tout particulier aux leçons. C'est un petit local adorable qui doit laisser un profond souvenir aux élèves. Il me semble que, si l'Ecole pratique le quittait un jour pour aller occuper des installations plus vastes et plus monumentales, elle y perdrait quelque chose de très précieux : sa physionomie, son cachet.

En théorie, les élèves passent trois ans à l'Ecole et sont répartis, pour chaque conférence, en trois années distinctes; mais cette règle n'a rien d'absolu, et souvent les élèves fréquentent l'Ecole pendant plus longtemps. En général ils ne quittent que le plus tard possible ce milieu scientifique admirable où ils trouvent toujours à s'instruire, où les conseils leur sont prodigués par des maîtres dévoués et savants, où leurs premiers travaux sont appréciés avec une sévérité bienveillante et salutaire. Beaucoup d'entre eux ont fait de véritables sacrifices pour prolonger leur séjour au delà des trois années habituelles. Parfois aussi des élèves étrangers, sortis des meilleures universités, viennent demander à l'Ecole pendant un ou deux ans un complément d'instruction sous la direction de professeurs dont la renommée les attire à Paris. Pour obtenir le titre d'élève diplômé de l'Ecole pratique des hautes études, — titre recherché bien que purement scientifique, — il faut présenter une thèse avant la fin de la quatrième année et la voir accepter par les directeurs compétents.

M. Alfred Maury est encore aujourd'hui directeur des études historiques avec M. Monod comme directeur adjoint. Les maîtres de conférences sont MM. Thévenin, Roy, Giry, Hanotaux et Longnon. En outre, parmi les cours de philologie, on compte des conférences d'antiquités grecques et romaines, d'épigraphie et

de paléographie, dirigées par MM. Rayet, Desjardins et Chatelain, et rentrant dans le cadre de l'enseignement historique proprement dit. Les élèves suivent d'ailleurs les cours comme ils l'entendent. Au commencement de l'année ils se font inscrire pour les conférences auxquelles ils désirent assister, et à chaque leçon ils sont tenus de signer au registre de présence qui est le seul moyen de contrôle en usage. Ils ont à faire des préparations orales et rédigent des travaux écrits sur des points spéciaux à élucider. Tout l'enseignement de l'Ecole pratique des hautes études a pour but d'inculquer les méthodes strictement scientifiques et de solliciter le travail personnel de l'élève. C'était là une innovation radicale en France, lorsque M. Duruy organisa cette école en 1868.

Je ne puis faire ici l'histoire complète de l'Ecole pratique des hautes études (1). Je dirai seulement qu'une des difficultés de l'entreprise semblait devoir être le recrutement des élèves. Il n'en fut rien cependant. Dès la première année les inscriptions dépassèrent les espérances les plus optimistes. Il y eut, et il y a encore, comme on pouvait s'y attendre, peu d'étudiants de la Faculté des lettres; en revanche, les élèves des écoles spéciales y vinrent chercher un complément d'études. Des élèves de l'Ecole normale supérieure sentirent le besoin d'apprendre, par exemple, la paléographie grecque, de s'exercer au déchiffrement, à la critique, à l'interprétation des textes; des élèves de l'Ecole des chartes, destinés aux fonctions d'archivistes et de bibliothécaires, saisirent en grand nombre l'occasion de compléter et d'avancer leur connaissance du vieux français et des idiomes romans ou de scruter de plus près les sources de l'histoire de France. On vit même des professeurs, des employés de bibliothèques publiques et des travailleurs amateurs venir chercher à l'Ecole pratique les moyens d'approfondir leur spécialité, sans parler des étudiants étrangers dont le nombre augmente chaque année.

---

(1) Les premières années furent difficiles pour l'Ecole pratique des hautes études, surtout après les évènements de 1870-1871. Si l'Ecole n'a pas sombré alors, on le doit en grande partie à la sollicitude et à l'appui sympathique de M. Du Mesnil, qui était directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'instruction publique. (Voir pour la marche de l'Ecole pratique, les rapports annuels de la section des sciences historiques et philologiques.)

Un arrêté ministériel du 16 juin 1869 a créé, sous le nom de *Bibliothèque de l'Ecole pratique des hautes études*, un recueil destiné à recevoir les travaux collectifs des conférences et les travaux personnels des diverses membres de l'Ecole, élèves ou maîtres. On y insère aussi des traductions de livres étrangers, de Mommsen, Max Muller, G. Curtius, Sohm, etc. Parmi les travaux originaux d'histoire nous citerons l'excellent livre de M. Monod, *Etudes critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, les premières dissertations si remarquées de M. Longnon sur la géographie historique de la Gaule; les intéressantes *Etudes sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle* par M. Fagniez, la belle *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XVe siècle*, par M. Arthur Giry, la savante *Etude sur les comtes et vicomtes de Limoges antérieurs à l'an* 1000 par M. de Lasteyrie, etc.

Plusieurs de ces travaux furent couronnés par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Du reste, la *Bibliothèque de l'Ecole pratique des hautes études* a établi la réputation de l'Ecole en France et à l'étranger (1).

M. Alfred Maury ne dirige pas de conférence; par contre, le directeur adjoint pour l'histoire, M. Monod, en dirige deux.

J'ai parlé plus haut des services que M. Monod rend à l'Ecole normale. Peu de professeurs ont contribué autant que lui au relèvement des études historiques en France dans les dernières années. Il a créé, le premier, les cours pratiques d'histoire à l'Ecole des hautes études, il a été l'un des principaux collaborateurs de la *Revue critique* dans ses premières années si brillantes, et il a fondé en 1875 la *Revue historique*. Toute l'Europe savante apprécie à leur valeur ces deux recueils admirables qui marquent une évolution décisive dans la science française. On peut dire que la *Revue historique* a distancé ses rivales les plus anciennes et les plus justement célèbres à l'étranger.

(1) A l'Exposition universelle de Vienne en 1873, l'Ecole pratique a obtenu, dans la classe de l'Enseignement supérieur, le seul diplôme d'honneur décerné à un établissement scientifique français.

Récemment M. Monod coopérait très activement à la fondation de la société historique dite *Cercle Saint-Simon* (1) dont il a été élu président et qui, j'en suis convaincu, exercera aussi une influence considérable en groupant en un faisceau tous ceux qui, en France, cultivent l'histoire aux points de vue les plus divers dans un même esprit d'impartialité scientifique.

J'ai assisté à deux leçons de M. Monod sur les sources latines de l'histoire de France jusqu'au XVI[e] siècle. Le professeur parlait seul et les élèves prenaient des notes. Il y avait une vingtaine d'auditeurs, dont un jeune prêtre. M. Monod caractérisait l'école historique de Reims au X[e] siècle, Flodoard et Richer, et les chroniqueurs du XI[e] siècle, spécialement Raoul Glaber. Je n'étonnerai personne en disant que ses leçons de M. Monod étaient excellentes; on connaît sa compétence en cette matière, sa sagacité, sa science pénétrante et consciencieuse. Tout en appréciant la valeur historique de ces vieux chroniqueurs, il faisait revivre leur époque et traçait un tableau des plus curieux du mouvement intellectuel auquel ils prirent part. Comme à l'Ecole normale, M. Monod parlait avec une simplicité extrême et une modestie presque timide. Il renvoyait souvent aux monographies et aux livres spéciaux. Ce cours charmait par la solidité, la clarté et l'ordre, joints à une façon pittoresque, sobre et délicate de caractériser les hommes et les époques.

La seconde conférence de M. Monod est consacrée à de véritables exercices de séminaire. J'ai assisté aussi à deux de ces leçons. Une douzaine d'élèves étaient présents. L'un d'eux exposait le résultat de ses recherches personnelles. Il s'agissait d'étudier d'après les sources l'histoire très compliquée du roi Robert, fils de Hugues Capet, et spécialement ses mariages.

L'élève avait énormément travaillé son sujet et parlait avec une façon sympathique et un air de conviction tout à fait entraînant. Il avait devant lui un gros paquet de notes et d'extraits dans lesquels il puisait avec une mémoire étonnante et une rare présence d'esprit, prodiguant les dates, les citations des

(1) Voir le *Bulletin* n° 1 de ce cercle, paru en janvier 1883.

chroniques, les textes des chartes, discutant et rectifiant l'*Art de vérifier les dates*, etc. Je serais bien étonné si cet élève, si ardent à la tâche, ne rendait pas des services à l'histoire, lorsqu'il sera entré dans la carrière à son tour; aussi ne puis-je résister à l'envie de citer son nom que je compte bien retrouver plus tard sur des livres ou des monographies solides. C'était M. Pfister, élève de la 3e année de l'Ecole normale supérieure. Ses condisciples, un peu ahuris par son érudition exubérante, prenaient beaucoup de notes et s'intéressaient presque tous très vivement aux inépuisables développements dans lesquels il entrait sur les femmes et les démêlés conjugaux du roi Robert. Les vieux universitaires auraient bien ri, s'ils avaient assisté à ces deux séances; car le sujet et la méthode méticuleuse avec laquelle il avait été scruté, prêtaient à rire pour un auditeur superficiel. Mais, quant à moi, j'étais ravi. Je retrouvais là, dans la Sorbonne, dans la citadelle de la tradition universitaire, cette fougue de travail scientifique, minutieux et opiniâtre qui caractérise les séminaires allemands, et je la saluais avec joie, comme un sûr garant de l'avenir de l'enseignement supérieur de l'histoire en France. Je ne puis dire assez combien M. Pfister m'a fait plaisir avec son ardeur et ses recherches de bénédictin, et combien j'étais heureux de l'intérêt que cette étude minutieuse inspirait à ses condisciples. Pendant ce temps M. Monod s'effaçait autant que possible pour ne pas entraver l'initiative de l'élève, écoutant avec une attention extrême, la tête penchée, deux doigts de la main gauche pressés sur la bouche, ou rajustant son pince-nez avant de placer ça et là une brève rectification. A la fin de la leçon il prit chaque fois la parole pour résumer le débat en mettant les points sur les *i* et indiquer nettement les résultats solides et les questions restées obscures. Ici encore j'ai admiré la sagacité et le tact de cet excellent professeur.

M. Thévenin s'occupe surtout de questions de droit médiéval dans ses conférences d'histoire. Il était officier dans l'armée française, quand il fut pris de la passion des études juridiques. Il fit son droit tout seul, donna sa démission d'officier et alla passer quelques semestres en Allemagne. En 1870 il était élève de

Waitz à Gœttingue, lorsque la guerre franco-allemande éclata. Aussitôt il rentra en France, reprit du service et fit la campagne de la Loire. Après la paix il retourna à ses études favorites et fut attaché à l'Ecole pratique qui peut se féliciter de posséder un spécialiste aussi éminent.

Il y avait cinq élèves (trois français, un hongrois et un roumain) aux deux leçons que j'ai pu entendre et qui comportaient des études critiques sur la loi salique. Dans la première de ces leçons, il s'agissait d'un attentat à la propriété et d'une revendication immobilière au IXe siècle. M. Thévenin fit lire par ses élèves plusieurs documents des années 867 et 868 et sollicita leurs remarques en présentant lui-même un commentaire approfondi de ces textes. Toute la procédure spéciale du temps en fut déduite. Puis on passa à une affaire de brigandage en Dauphiné, en 863. De nouveau un élève fut chargé de lire le texte latin de la pièce principale, pendant que le professeur, avec sa tête fine et sérieuse, sa moustache noire et ses cheveux gris, se tenait debout devant le tableau, boutonné dans sa redingote sévère. Il inscrivait lentement à la craie les expressions techniques du document et en donnait l'étymologie, les sens divers et leur valeur aux différentes époques. Ces explications sur la langue juridique du IXe siècle étaient à la fois philologiques et historiques, et M. Thévenin les présentait d'une manière simple, claire et méthodique. Le professeur termina la leçon par des indications bibliographiques sur les livres et les dissertations à consulter, renvoyant ainsi à des auteurs français, allemands et italiens.

A la leçon suivante M. Thévenin commença par indiquer et caractériser les principaux travaux relatifs à la procédure pénale des Mérovingiens, citant entre autres les livres de M. Thonissen, professeur à l'Université catholique de Louvain, sur *le Droit de vengeance dans la législation mérovingienne et la procédure pénale de la loi salique*. Puis il entra dans des considérations générales sur la procédure criminelle en matière de meurtre, de rapt, d'avortement et d'adultère au IXe siècle. A chaque instant il écrivait au tableau des textes décisifs ou des termes techniques, difficiles, qu'il commentait et éclaircissait. Malgré l'aridité du sujet, cet

enseignement était vraiment vivant. Même un auditeur aussi incompétent que je le suis, sentait du premier coup qu'il avait affaire à un maître, sûr de sa science et aussi consciencieux que savant.

L'une des conférences de M. Roy roulait sur les sources de l'histoire de France au XIII[e] siècle; malheureusement il m'a été impossible d'y assister; mais j'ai entendu deux de ses leçons sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France, de Clovis à saint Louis. Neuf élèves étaient présents et prenaient des notes tout le temps. M. Roy avait étalé devant lui sur la table les textes principaux et les ouvrages allemands qui traitent des relations de Pépin le Bref avec la papauté. Il allait sans cesse des uns aux autres, consultant ses extraits, donnant lecture des passages importants des chroniques, des vies des papes et de leurs lettres, discutant tous ces témoignages avec une grande lucidité et un soin extrême. Il caractérisait d'une façon instructive la *Vita Stephani* et les autres documents du *Liber pontificalis*, du *Codex Carolinus*, etc. Sa digression sur le titre de *patrice*, conféré à Pépin et à ses descendants, était aussi fort bien présentée. C'était un cours solide et net.

M. Giry faisait une conférence sur les origines et le développement des institutions municipales dans les provinces du centre de la France au moyen âge et une autre sur les sources diplomatiques de l'histoire de France du VII[e] au XVI[e] siècle. J'ai éprouvé un vif plaisir à assister à plusieurs de ses leçons. Au cours des institutions municipales, le professeur chargea d'abord un élève d'étudier les chartes d'Etampes en recourant aux textes mêmes et en prenant Augustin Thierry pour guide, et il indiqua à un autre élève l'étude de la coutume de Lorris; puis il passa à l'examen des chartes d'Orléans pendant le XII[e] siècle. Six élèves formaient l'auditoire.

Fréquemment M. Giry lisait des extraits de chartes dans un grand in-folio des *Ordonnances royales*, qui était ouvert devant lui, ou signalait des dissertations spéciales qu'il avait eu soin d'apporter à la leçon et qu'il faisait circuler parmi les élèves, leur indiquant la valeur et les conclusions de ces monographies. De

leur côté les élèves l'interrompaient de temps en temps pour lui poser une question ou solliciter des éclaircissements. Le sujet du cours était captivant et la grande compétence de M. Giry est connue. La voix grave et vibrante du professeur, qui parle avec une conviction nerveuse, ajoute encore au charme de son enseignement.

Du reste sa conférence sur les sources diplomatiques de l'histoire de France était tout aussi intéressante. M. Giry distribua aux six élèves des fac-similés d'un diplôme du roi Philippe le Bel, donné à Courtrai en 1297, par lequel il élevait le comte d'Anjou à la dignité de pair de France. La pièce fut d'abord déchiffrée, puis commentée à fond. Le professeur y rattacha des digressions instructives sur les pairs ecclésiastiques et laïques en France, sur la genèse des diplômes royaux, sur les notaires et les signatures, sur l'emploi du français dans la chancellerie royale à partir de saint Louis, etc. Puis on passa à une lettre patente du même roi, donnée à la ville d'Ypres en 1296, et à plusieurs autres documents du même règne qui furent lus par les élèves et discutés soigneusement en commun. Le professeur dirigeait ces exercices de critique diplomatique avec une cordialité et une sûreté remarquables.

Dans une autre leçon, M. Giry exposa d'abord l'origine des tabellions et des notaires seigneuriaux, royaux et impériaux apostoliques, et il entra dans des détails précis sur les formules des actes privés, surtout des actes de donation à des couvents et à des églises, ainsi que des actes d'amortissement qui apparaissent au XIIIe siècle. Ensuite il appela l'attention des élèves sur deux actes des archives de Loir-et-Cher, découverts par lui et qu'il croit faux. Il les dicta *in extenso*, priant les élèves de les étudier avec soin pendant les vacances et de les commenter par écrit afin d'essayer de déterminer dans quel intérêt ces actes ont été forgés et à quelle époque ils l'ont été. A la rentrée d'octobre on examinerait en commun les conclusions auxquelles chacun serait arrivé en particulier, et de ce travail collectif sortirait une dissertation à insérer éventuellement dans la *Bibliothèque de l'Ecole pratique des hautes études*. J'ai été heureux d'assister à cette intéressante

séance où j'ai pu prendre sur le vif cet enseignement fécond de l'École pratique qui pousse les disciples au travail personnel et leur associe le maître comme guide et comme collaborateur.

Les deux conférences de M. Hanotaux avaient pour objet les sources de l'histoire du règne de Louis XIII et des *Mémoires* du cardinal de Richelieu. Le professeur était arrivé, dans ces *Mémoires*, à l'épisode de l'assassinat de Henri IV par Ravaillac. A ce propos il donna à ses trois élèves la bibliographie de la question avec beaucoup d'indications très précises et très curieuses. Puis il fit l'histoire rapide de la théorie du régicide depuis saint Thomas d'Aquin jusqu'aux Jésuites en passant par les sectaires protestants du XVI[e] siècle. Il examina ensuite la part de collaboration des secrétaires *ayant la main*, c'est à dire aptes à contrefaire l'écriture de leur maître et lui épargnant sans cesse l'ennui d'écrire lui-même les pièces qui, d'après l'étiquette, devaient être autographes. Il y rattacha des considérations générales sur les tranformations de l'écriture française au XVII[e] siècle. Ce cours très vivant était fait sur le ton de la causerie, et les élèves échangaient fréquemment des observations avec le professeur.

J'ai assisté à deux leçons de M. Hanotaux sur les sources de l'histoire de Louis XIII. Il y avait trois élèves présents. On s'occupait de Bassompierre. M. Hanotaux commença par discuter la valeur des manuscrits de Paris, de Meaux et du Britisch Museum. Il passa aussi en revue les éditions imprimées et exposa à ce propos le règle qu'il faut observer pour la publication de textes du moyen âge et des premiers temps modernes quant à l'orthographe, la ponctuation, la division des paragraphes, l'emploi des majuscules, etc. Chaque précepte était accompagné d'exemples tirés des éditions les plus soignées, du Saint-Simon de M. de Boislisle par exemple. Il y avait là des remarques fines et originales. M. Hanotaux porta ensuite un jugement critique détaillé sur la dernière édition des *Mémoires* de Bassompierre, publiée par M. de Chanterac en 1870-1877. Après cette introduction il discuta soigneusement la valeur historique de ces *Mémoires* et de leur suite, imprimée pour la première fois en l'an X. Il renvoyait sans cesse aux ouvrages imprimés, aux autres mémoires

contemporains, aux documents inédits des collections et des dépôts d'archives. Il s'arrêta tout spécialement à l'épisode du siège de la Rochelle et caractérisa rapidement les autres sources d'informations. Les élèves s'intéressaient vivement au cours et intervenaient de temps en temps. Après la leçon, l'un deux, un Suisse élevé en Angleterre, demanda au professeur des conseils sur un travail qu'il avait sur le métier et portant sur les relations de la Suisse et de la France au xve siècle. M. Hanotaux lui fournit toute sorte d'indications de la meilleure grâce du monde. C'est un professeur accompli qui paraît très jeune. Petit de taille, maigre, nerveux, secouant sa petite tête où brillent derrière ses lunettes des yeux perçants, il parle avec une volubilité extrême qui n'a rien de fatigant. On sent à le voir qu'on a devant soi un esprit original et un travailleur entêté. Son élocution abondante, pittoresque, mordante, et l'amabilité qu'il témoigne à ses élèves, rehaussent la valeur de son enseignement solide et érudit. Il a un entrain superbe, et ses cours sont assurément au nombre des meilleurs et des plus vivants de l'Ecole pratique des hautes études.

M. Longnon compte aussi parmi les maîtres les plus jeunes et les plus remarquables de l'Ecole pratique. Ses conférences ont pour sujet la géographie historique de la France et les noms de lieu français (leur origine, leur signification, leurs transformations). Je lui ai entendu exposer en détail devant neuf élèves la géographie ecclésiastique d'une partie de la France au moyen âge. Il passait en revue les évêchés, les archidiaconés, les archiprêtrés et les doyennés qu'il suivait du doigt sur une grande carte coloriée, étalée devant lui, en recourant sans cesse à de petits cartons qui contenaient ses notes [1]. M. Longnon animait cette énumération un peu sèche par des explications et des discussions intéressantes. Après la leçon il m'apprit qu'il préparait depuis plusieurs années pour la maison Hachette un grand atlas historique de la France, qui le dispensera plus tard de faire aux élèves

(1) L'usage des petits cartons, grands comme deux fois une carte de visite, est très répandu à Paris parmi les professeurs pour y inscrire les notes qui doivent les guider dans l'improvisation de leurs leçons.

ce cours où il est obligé de dicter de si longues listes de noms. Du reste, les élèves prenaient tous beaucoup de notes; ils comprenaient qu'ils avaient devant eux l'un des créateurs d'une science nouvelle.

La conférence sur l'origine des noms de lieu m'a surtout intéressé. Il y avait cinq élèves. L'un d'eux exposait ses recherches personnelles sur les noms de lieu du canton d'Anglure (Marne), son pays natal. Il avait fait une étude très sérieuse des étymologies et des plus vieilles mentions des chroniques et des chartes. Souvent M. Longnon intervenait d'une façon vivante pour faire une rectification ou pour invoquer les principes qu'il avait développés à ses élèves dans ses premières leçons et qui forment un système complet et détaillé. A l'occasion, on se levait pour aller prendre sur les rayons un volume de Littré ou de Du Cange afin de contrôler une hypothèse étymologique. C'étaient des exercices de séminaire dans l'acception la plus haute, et M. Longnon les dirigeait avec une science étonnante, se permettant de temps en temps une petite plaisanterie adoucie et guidant l'élève avec une grande bienveillance. Sa figure fine et très expressive rappelle les types du XVIIe siècle dont il a le front, le nez, la moustache et la barbiche effilée. Ses yeux, qui tantôt semblent éteints, tantôt lancent des éclairs, complètent cette physionomie originale. M. Longnon me témoigna sa satisfaction sur les recherches de l'élève qui avait étudié le canton d'Anglure; mais il me dit que c'était le seul qui, cette année, eût entrepris un travail personnel. Le reste du temps, M. Longnon a été obligé de faire lui-même presque tous les frais de cette conférence. Il espérait d'ailleurs, me disait-il, que lorsqu'il aurait publié ses travaux théoriques actuellement en préparation, il pourrait se dispenser de faire aux élèves un long exposé des principes de la géographie historique et exiger d'eux sans relâche des exercices pratiques afin de rentrer davantage dans l'esprit de l'Ecole des hautes études « où il ne faudrait pas autre chose ».

Parmi les cours de philologie qui se rattachent à l'enseignement historique, j'ai assisté à des conférences de MM. Rayet et Chatelain. M. Olivier Rayet, directeur adjoint pour la philologie

hellénique outre ses leçons sur l'Acropole d'Athenes et sur l'épigraphie grecque, expliquait le livre V de la description de la Grèce de Pausanias. Huit élèves assistaient à la leçon. L'un d'eux traduisit le chapitre XXIV et donna des explications historiques et archéologiques qu'il avait préparées avec soin et sur notes. M. Rayet les complétait au fur et à mesure. C'est ainsi qu'il alla tracer au tableau une inscription, donnée par Pausanias, mais en l'écrivant telle qu'elle a été trouvée récemment. Ce fut naturellement le point de départ de réflexions, de conjectures et d'indications précieuses. A un autre endroit, Pausanias, renvoyant à Homère, M. Rayet alla prendre l'Iliade sur les rayons de la bibliothèque, lut et commenta le passage auquel il était fait allusion. A propos d'un sculpteur cité par Pausanias, il dressa au tableau toute sa généralogie et y traça les signatures de cet artiste qu'on a retrouvées sur deux de ses œuvres. A l'occasion d'un point de topographie il déploya les cartes de l'expédition des officiers de la marine anglaise et de MM. Pottier et S. Reinach sur Myrina et ses environs, en y rattachant des vues intéressantes sur la colonisation grecque en Asie Mineure, sur les grands jeux panhelléniques et sur la fabrication des armes dans la Grèce préhistorique. Ce cours aussi savant que sympathique combinait d'une manière parfaite le travail personnel de l'élève avec l'aide vigilante et aimable du maître.

La conférence de M. Chatelain sur les éléments de la paléographie latine m'a laissé aussi un souvenir fort agréable. Le professeur avait étalé devant ses six élèves le grand ouvrage de M. Léopold Delisle sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale de Paris (1). Il en parcourait les planches pour indiquer aux élèves les signes auxquels on distingue l'époque et la provenance des manuscrits du moyen âge, il passait en revue la qualité du parchemin, la couleur de l'encre, la formation des lettres, les abréviations et les vicissitudes de l'écritures jusqu'au XVIe siècle. Dans

(1) *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale*. Etude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris, avant l'invention de l'imprimerie. (3 volumes et un volume de planches d'écritures anciennes, 1881.)

une autre leçon, il s'occupa spécialement des miniatures; à l'appui de ses préceptes et de ses réflexions théoriques il plaçait sans cesse sous les yeux des élèves les magnifiques planches chromolitographiées de l'*Universal paleography* de Silvestre (1) et celles des recueils de M. Ed. Fleury, relatifs aux manuscrits de Laon et de Soissons (2). M. Chatelain traça ainsi, pièces en mains, une esquisse générale de l'histoire des miniatures depuis les manuscrits byzantins et mérovingiens. Le professeur, très timide et très modeste, s'effaçait constamment; mais on n'en sentait que mieux l'influence pénétrante d'un enseignement essentiellement pratique et intuitif.

Maintenant que j'ai essayé de rendre compte en détail de l'impression excellente que m'a faite l'enseignement historique de l'Ecole pratique des hauts études, je ne puis terminer sans reporter ma pensée avec reconnaissance et admiration vers l'homme qui en fut le créateur (3) à une époque où les Facultés des lettres étaient encore embourbées dans la vieille ornière. « On est porté à croire, dit fort bien un document officiel du ministère de l'instruction publique (4), que M. Duruy méditait une réforme générale de l'enseignement supérieur; mais il jugeait que le moment de l'accomplir n'était peut-être pas venu; il prévoyait de trop vives résistances pour ne pas encore hésiter. Moins sûr des autres que de lui même, il cherchait *son commencement* et il trouva l'*Ecole des hautes études*... Il comptait sur une force de pénétration qui, en effet, s'est manifestée et qui a persisté, bien qu'il ne fût plus là pour la diriger. »

---

(1) Londres, 1850, 2 vol. L'édition française de cet ouvrage contient le texte français et comprend 4 volumes.

(2) *Les Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Laon*, 1863. — *Les Manuscrits à miniatures de la bibliothèque de Soissons*, 1865.

(3) Les professeurs et les élèves ont payé un touchant tribut de gratitude à M. Duruy en lui dédiant le volume de leurs savants *Mélanges*, publié en 1878, pour fêter le dixième anniversaire de l'Ecole.

(4) *Statistique de l'Enseignement supérieur*, 1878, p. 717, note.

V. — La faculté des lettres et les conférences de la licence et de l'agrégation d'histoire.

On chercherait vainement aujourd'hui, à la Faculté des lettres de Paris, des cours historiques rentrant dans la catégorie des leçons purement oratoires que persiflait si finiment M. Duruy en 1868, dans les documents officiels que j'ai cités plus haut. A côté des auditeurs de passage qu'on ne peut écarter, puisque les cours sont publics, chaque professeur a de vrais élèves qui prennent des notes; et c'est pour eux, non pour l'auditoire flottant qu'il parle, c'est eux qu'il groupe de préférence au pied de sa chaire. Ainsi, dans ses leçons sur l'histoire de la formation de l'Etat prussien, qui réunissaient souvent trois cents auditeurs environ, dont soixante à quatre-vingts dames, M. Ernest Lavisse faisait réserver rigoureusement les premiers bancs à ses *élèves.*

En outre, il y a maintenant un certain nombre de cours non publics, auxquels on n'est admis qu'après s'être fait inscrire, et sur la présentation d'une carte d'entrée délivrée au moment de l'inscription. La première fois que je me présentai à un de ces cours, je fus impitoyablement repoussé par un huissier incorruptible, qui a été stylé de main de maître. Quoique très poli, il demeura inébranlable et me renvoya au doyen, M. Himly, qui, de la meilleure grâce du monde, s'empressa de me donner une carte d'entrée. Ces cours que l'affiche ne distinguait pas des cours publics, sont marqués cette année du signe C. F. qui signifie : *Cours fermé.* Ils constituent une excellente innovation qui n'a pas peu contribué à transformer l'enseignement historique de la Faculté.

Comme l'avait admirablement compris M. Duruy il y a déjà quinze ans, le principal but à atteindre était de substituer les vrais élèves aux auditeurs de passage. Assurément ce grand ministre aurait porté toute son attention sur ce point, s'il avait pu rester plus longtemps à la tête de son département; mais il quitta le ministère en 1869, peu de mois après avoir entamé les premières de ses grandes réformes en matière d'enseignement supérieur, et les tragiques événements de 1870-1871 remirent bientôt tout en question. Après de cruelles pertes de temps, la

République reprit la tâche interrompue et l'un de ses meilleurs ministres de l'instruction publique, M. Waddington, qui connaissait parfaitement la question pour avoir été attaché à l'Ecole pratiques des hautes études, créa en 1877 un public régulier d'élèves travailleurs, en instituant des bourses d'études (1). La situation des Facultés devait être bien désespérée pour que l'on fût obligé de recourir à une mesure aussi factice et aussi humiliante, alors que l'Ecole pratique des hautes études prospérait depuis dix ans avec ses élèves non rétribués; mais le ministre avait vu juste (2) et à partir de ce moment les Facultés des lettres eurent enfin des *élèves* dans toute la France, résultat inappréciable.

Les élèves boursiers, qui forment le noyau de chaque cours, préparent leurs examens de licence ou d'agrégation; les bourses de licence sont de 1,200 francs; elles ont été instituées, comme je l'ai dit, par M. Waddington. Les bourses d'agrégation sont de 1,500 francs et ont été instituées par M. Jules Ferry, durant son premier passage au ministère de l'instruction publique.

Un autre réforme féconde a été l'institution des maîtres de conférences auprès des Facultés. Leur rôle équivaut jusqu'à un certain point à celui que jouent les privat docents dans les universités allemandes; ils complètent l'enseignement donné par les professeurs titulaires en faisant des cours qui manquaient, et en venant en aide aux élèves au moyen de conférences. Ce sont, en général, des agrégés ou même des docteurs. A Paris, ils jouissent d'un traitement de 6,000 francs et le ministre consulte la Faculté

---

(1) Ces bourses d'études se donnent annuellement au concours. Les candidats subissent un examen écrit à Paris ou en province dans les chefs-lieux d'académie. Leurs compositions corrigées sont envoyées au ministère de l'instruction publique et soumises, à Paris, à l'appréciation d'une commission spéciale qui reçoit également communication des notes obtenues par chaque candidat à son examen oral. Cette commission opère le classement général et la répartition des bourses pour toute la France.

(2) Notons en passant que M. Monod avait publié en 1876 une brochure de 40 pages, intitulée : *De la possibilité d'une réforme de l'Enseignement supérieur* (Paris, Leroux). Ce travail préconisait surtout la création des bourses. L'auteur remit à la même époque deux notes au ministre, l'une sur cette création, l'autre sur la suppression du stage d'agrégation. On le voit, M. Monod eut sa part dans ces deux réformes réalisées bientôt après.

sur leur nomination. En province, l'avis de la Faculté n'est pas demandé. Le traitement varie de 3,600 à 4,000 francs; il est porté à 4,500 ou 5,000 francs pour ceux qui sont docteurs ès lettres.

Les maîtres de conférences ne sont nommés que pour un an, mais leur charge est renouvelable. A Paris, la Faculté fait annuellement les propositions nécessaires au ministre.

En théorie, la maîtrise de conférences est une sorte de stage, après lequel le jeune maître capable serait nommé professeur auprès d'une Faculté d'importance secondaire. Dans leurs derniers rapports, M. Berthelot, pour la Faculté des sciences, et M. Bréal, pour celles des lettres, rappellent instamment au ministre l'esprit de l'institution. En effet, à Paris, les maîtres de conférences sont pris en général parmi les jeunes savants qui veulent rester dans la capitale et sont décidés à attendre patiemment qu'une chaire puisse leur être dévolue à Paris. Cette situation est mauvaise, parce qu'elle tend à supprimer l'avancement pour les bons professeurs des Facultés de province. Mais c'est là un petit défaut de système, facile à corriger du reste; et l'institution de la maîtrise de conférences, en favorisant singulièrement le bon recrutement du corps professoral et en élargissant le cadre jadis trop étroit des matières enseignées, contribua puissamment au relèvement des Facultés.

Je n'ai ici à m'occuper que de l'histoire. Depuis 1880 il y a une licence spéciale en histoire (1) à côté de l'agrégation pour l'histoire, de telle sorte que les Facultés des lettres comptent actuellement presque toutes des étudiants qui font de l'histoire leur préoccupation principale. Ils sont surtout nombreux à Paris. C'est là, à mes yeux, la restauration définitive des études historiques en France.

La licence d'histoire, comprenant un examen écrit et un examen oral, embrasse des épreuves générales et des épreuves spéciales. Les premières consistent surtout en une composition en français sur un sujet de morale, de critique ou de littérature

---

(1) Le décret de M. Ferry est du 25 décembre 1880, mais il stipule que ces examens ne pourront être subis qu'à partir de la session de juillet 1882.

française; en une composition en latin sur une question de littérature grecque ou latine, et en explications d'un autre grec, d'un auteur latin et d'un auteur français. Les épreuves spéciales comprennent une composition d'histoire ancienne (grecque ou romaine) et une composition d'histoire du moyen âge ou d'histoire moderne, une question de géographie, enfin des interrogations orales sur l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge, l'histoire moderne et la géographie d'après un programme arrêté par le ministre.

Dans une circulaire interprétative du 5 août 1881, M. Jules Ferry disait : « L'institution de la licence en histoire et en géographie a pour objet de donner à nos collèges et même, en certains cas, à nos lycées, des professeurs d'histoire et de géographie qui aient reçu, en même temps qu'une culture littéraire distinguée, une instruction historique et géographique générale. Entre l'examen de la licence en histoire et géographie et le concours d'agrégation du même ordre, il n'y a pas seulement une différence de degré, il y a une différence de genre. On demande aux candidats à l'agrégation de faire preuve, en même temps que de connaissances générales, d'aptitude au travail personnel et aux recherches d'érudition. »

En effet, l'agrégation d'histoire constitue un concours qui se compose d'épreuves écrites, lesquelles sont éliminatoires, et d'épreuves orales. Ce concours a pour but de constater à la fois le savoir général, l'aptitude professionnelle et l'aptitude scientifique du candidat.

Les épreuves de savoir général sont les quatre compositions écrites d'histoire ancienne, d'histoire du moyen âge, d'histoire moderne et de géographie. Chacune doit être faite en six heures sur un sujet imprévu.

M. Lavisse, dans un discours d'ouverture, prononcé en décembre 1880, auquel j'emprunte beaucoup de renseignements, a fait ressortir tout ce que ces épreuves ont de vague et d'effrayant (1).

---

(1) Le Concours pour l'agrégation d'histoire et de géographie et les conférences organisées pour la préparation de ce concours à la Sorbonne, par Ernest Lavisse. (*Revue internationale de l'Enseignement* du 13 février 1881.)

Les épreuves qui sont destinées à constater l'aptitude au professorat, sont : la correction des copies, la leçon d'histoire et celle de géographie.

La première consiste à tirer au sort une copie extraite des archives du concours général; à la lire en un endroit clos, une heure durant ; à en faire, devant le jury, la correction qui doit durer une demi-heure. « C'est, dit M. Lavisse, une épreuve factice entre toutes qui allonge, sans profit, la durée d'un concours fatigant. La suppression en a été plusieurs fois réclamée; on nous l'accordera quelque jour. Très sérieuse, au contraire, est l'épreuve de la leçon d'histoire et de la leçon de géographie. Le sujet étant donné vingt-quatre heures à l'avance et toujours choisi dans le programme des lycées, cette épreuve est prise dans la vie même du professeur. Elle est de celles où l'aptitude au professorat se révèle le plus clairement, puisqu'on y peut faire montre de ces qualités maîtresses : la méthode, la simplicité, la précision, la clarté. »

Les épreuves d'érudition sont les explications d'auteurs et les thèses. En 1882, les auteurs à expliquer étaient : le livre VII de Thucydide, le livre V de Pausanias, le deuxième discours de Cicéron contre Rullus et les 41 premiers chapitres du livre II de Tite-Live, le *Périple du Pont-Euxin* d'Arrien et le livre XVIII de l'*Esprit des lois* de Montesquieu. Les thèses portaient sur les lois agraires des Romains, depuis les Gracques inclusivement jusqu'à la fin de la République, sur les relations des papes et des Carolingiens au VIIIe siècle et sur la situation de la France en 1789.

Les sujets de thèses marqués au programme sont divisés en un certain nombre de leçons, et chaque candidat reçoit du sort la désignation d'une leçon à préparer en vingt-quatre heures. En même temps le sort désigne un des concurrents qui écoute la leçon et argumente ensuite contre le candidat.

Je renvoie au discours de M. Lavisse pour la critique détaillée de toutes ces épreuves; malgré certains défauts, elles constituent un ensemble redoutable et vraiment scientifique.

Le cours normal des études historiques auprès de la Faculté est de quatre années. Il est coupé en deux parties égales par les examens de licence et d'agrégation.

Livrés à leurs propres forces, les candidats seraient à peu près incapables de préparer convenablement toutes les matières de leurs deux examens. Aussi a-t-on fait appel aux professeurs du Collège de France, aux professeurs et aux maîtres de conférences de la Faculté ainsi qu'aux directeurs et aux professeurs de l'Ecole pratique des hautes études, dont quelques-uns professent aussi à l'Ecole des chartes et à l'Ecole normale. On a composé ainsi un programme complet de cours historiques et géographiques, qui, on peut l'affirmer hautement, soutient la comparaison avec les grandes universités allemandes. Une affiche spéciale, confondant fraternellement les maîtres de ces institutions éparses, constate victorieusement ce grand progrès accompli dans les dernières années et dont M. Lavisse peut réclamer sa large part (1).

La plupart de ces cours ne sont pas publics. Les cours *fermés* sont une innovation radicale pour la France où tout l'enseignement supérieur était public. Ils se font dans des salles nouvellement construites près de la vieille Sorbonne et désignées sous le nom de *nouvelles salles Gerson* ou *baraquements*. Ce sont des constructions provisoires, très légères, bien ventilées, bien éclairées, contrastant heureusement avec les vieux amphithéâtres de la Faculté et rappelant par leur nom et leur style utilitaire le *Barakken-Auditorium* de l'université de Berlin. L'histoire y a comme les lettres et la philosophie son territoire propre; elle possède une vaste salle de cours, une salle de travail pour les élèves et un cabinet pour les professeurs. La salle des cours, qui est située derrière l'église de la Sorbonne, est en grande partie construite en bois. D'énormes verrières l'inondent de lumière de deux côtés. On se croirait dans un atelier de photographe, n'étaient les tables plates peintes en noir et les nombreuses cartes de géographie qui tapissent les murs blanchis à la chaux. Une petite estrade, sur laquelle se trouvent une table en bois blanc et un fauteuil en paille, sert de chaire. Cette salle, claire et gaie, respire une fraîcheur et une propreté qu'on trouve rarement dans les locaux universitaires.

(1) La *Revue internationale de l'Enseignement*, du 15 décembre 1882, publie cette affiche pour l'année courante, pp. 586-588.

Mais ce fut surtout la salle de travail qui attira mon attention. Quand je la visitai, un assez grand nombre d'élèves y étaient attablés, lisant et faisant des extraits. Sur les rayons de la petite bibliothèque spéciale, je remarquai les atlas allemands physiques et historiques de Stieler, Kiepert, Sprüner, etc., ainsi que plusieurs collections et ouvrages de fond en français et en allemand. Trois affiches manuscrites étaient apposées au mur. La première contenait la liste des livres nouvellement acquis, mesure excellente, en vigueur depuis longtemps dans beaucoup de salles de lecture à l'étranger. La seconde portait : « *Avis.* M. les étudiants sont prévenus qu'un registre est mis à leur disposition pour faire connaître les livres dont ils désireraient l'acquisition pour la Bibliothèque des conférences. » Là encore on a imité avec raison un usage fécond de l'Allemagne.

Enfin la troisième affiche était le petit règlement d'ordre intérieur ainsi conçu :

« Aucun livre ne peut être emporté hors de la salle d'étude.

« Les étudiants sont priés de remettre à leur place les livres dont ils se sont servis.

« Le silence doit être observé dans la salle d'étude.

« Les étudiants qui ont à s'entretenir, pourront se rendre dans les salles de conférences aux heures où elles sont libres.

« M. Uri (le bibliothécaire) est chargé de la discipline dans les salles d'étude.

« MM. les directeurs des conférences de lettres, de grammaire et d'histoire (1) se réservent de retirer la permission de travailler dans les salles d'étude aux étudiants qui auraient contrevenu au présent règlement. »

L'histoire, on le voit, possède ainsi à Paris son petit institut, bien modestement installé, mais organisé de la façon la plus intelligente. Je me serais presque cru dans le local du séminaire historique de Leipzig (2).

---

(1) Ce règlement est le même pour les trois sections qui ont chacune leur salle de cours et leur salle d'étude séparées.

(2) Voir ce que j'en dis dans mon article de la *Revue de l'instruction publique en Belgique*, reproduit plus haut, p. 25 et 26.

Les cours et conférences pour la préparation de la licence et de l'agrégation d'histoire constituent la partie la plus récente et partant la plus intéressante de l'enseignement historique à Paris. Je les ai étudiés attentivement et avec un plaisir extrême.

Je n'ai pu assister au cours public de M. Lavisse sur l'histoire de la formation de l'Etat prussien, ce cours étant terminé déjà, lorsque je suis arrivé à Paris en juin 1882. Je l'ai vivement regretté; mais j'ai pu apprécier l'enseignement de cet éminent professeur dans ses conférences de la licence et de l'agrégation. M. Lavisse, sorti de l'Ecole normale en 1865, enseigna d'abord dans plusieurs lycées et fut le secrétaire particulier et le collaborateur de M. Duruy. En 1872 il demanda et obtint un congé qu'il employa à visiter plusieurs universités allemandes. A son retour il fut chargé d'une partie de l'enseignement historique à l'Ecole normale. M. Monod l'y remplace actuellement, tandis que lui-même supplée à la Faculté des lettres M. Fustel de Coulanges depuis 1880. Sa science, son caractère énergique, la netteté de ses vues, son talent professoral, son dévouement à ses élèves font de lui l'âme du mouvement naissant qui aura, j'en suis sûr, une influence décisive sur les études historiques en France.

J'ai entendu M. Lavisse faire plusieurs leçons vraiment saisissantes sur la France et l'Allemagne au moyen âge. En quelques traits pittoresques, précis, hardiment crayonnés, il caractérisait Philippe-Auguste et saint Louis, citant à chaque instant des extraits des écrivains et des documents contemporains. Une autre fois, il esquissait rapidement le rôle de l'assemblée des grands en France jusqu'au XIIIe siècle et recommandait chaleureusement ce sujet d'étude encore obscur à ses élèves, en leur citant l'exemple de l'Allemagne qui défriche depuis longtemps avec tant d'opiniâtreté les broussailles de son époque médiévale. Enfin j'ai assisté à deux leçons où M. Lavisse exposait les luttes de l'Allemagne contre les Slaves et les Hongrois dans le haut moyen âge. Sans cesse il renvoyait à des passages précis des vieux chroniqueurs et aux meilleurs travaux des historiens allemands. Comme le professeur le déclarait lui-même, c'étaient des cours élémentaires, rapides, faits en vue de la préparation générale de ses auditeurs

pour le concours d'agrégation. Mais que de vues originales M. Lavisse semait à chaque pas dans ce lumineux exposé d'une sobriété, d'une précision, d'une netteté, je dirais presque d'une solidité frappantes, que rehaussaient souvent à l'improviste un mot incisif, une réflexion ironique, un détail pittoresque, un trait mordant décochés au pas de course d'une voix ferme et vibrante avec une conviction et un entrain communicatifs. Les élèves, dont le nombre variait de 20 à 50 selon les cours, écoutaient avec une attention presque passionnée et notaient avidement les paroles du maître. C'était des leçons pleines d'idées, de vues larges et profondes, extrêmement suggestives où le professeur signalait à chaque pas les obscurités et invitait ses élèves à les éclaicir un jour par leurs travaux personnels. Ces cours théoriques de M. Lavisse m'ont semblé être actuellement les meilleurs de Paris dans le domain historique.

En 1881, M. Lavisse avait un cours pratique où il étudiait chaque semaine pendant une heure et demie avec ses nombreux élèves les documents relatifs aux institutions de la France sous Charles VII.

En 1882, la question du moyen âge du programme d'agrégation étant traitée par M. Roy, M. Lavisse n'avait point de cours pratiques et se consacrait aux théoriques, dans lesquels il est du reste passé maître. Cependant il est bien regrettable qu'un homme de sa valeur soit obligé de régler son enseignement sur les exigences de la préparation à un examen professionnel.

M. Alfred Rambaud traitait de l'histoire du XIXe siècle devant une quinzaine d'élèves. Je lui ai entendu exposer pendant deux leçons le rôle de la Prusse et de l'Autriche après 1848 et indiquer les prolégomènes de l'unité allemande et de l'unité italienne qui se sont réalisées sous nos yeux, grâce au génie de Cavour et de Bismarck. M. Rambaud, cela se conçoit aisément, était assez peu enthousiaste de l'Allemagne contemporaine. Son cours, rempli de faits précis, d'anecdotes piquantes et de renvois à des documents de tout genre, était d'une clarté admirable et d'une élévation sereine. Il caractérisait avec un rare bonheur les princes, les hommes d'Etat et les situations, et il excellait à intéresser

ses auditeurs par l'originalité et la franchise de ses délicats aperçus. C'était un cours excellent, très fin, très attachant, l'un des meilleurs que j'ai entendus à Paris.

M. Georges Perrot, après avoir expliqué le *Périple du Pont-Euxin* d'Arrien, consacrait ses dernières leçons à des questions d'archéologie. Il exposait l'histoire des origines les plus lointaines de la monnaie chez les Egyptiens, les Babyloniens, les Chinois, les Juifs, les Grecs et les Romains, ainsi que celle de ses vicissitudes chez les peuples barbares jusqu'à nos jours. Il renvoyait aux ouvrages de MM. Lenormant, Waddington, Brandis, Mommsen, etc., et citait ses propres travaux avec une grande modestie. C'étaient des leçons charmantes, pleines de notions curieuses, de détails piquants, faites avec une simplicité extrême, et très élégantes cependant dans la forme. Il y avait une dizaine d'auditeurs.

Le même nombre d'élèves assistait aux conférences de M. Arthur Giry sur la paléographie du moyen âge. Le professeur donna d'abord quelques principes théoriques sur les diplômes de cette époque, leurs différentes parties et leurs signes principaux. Puis il distribua de splendides fac-similés en héliographie (1) que les élèves lisaient sous sa direction pendant qu'il les commentait pas à pas. Les considérations présentées par M. Giry sur l'invocation, la suscription, le préambule, l'exposé, le dispositif, les clauses finales, l'annonce des signes de validation, la date et les souscriptions étaient émaillées d'exemples, de réflexions, de traits caractéristiques. C'était un véritable historique du diplôme au moyen âge, fouillé dans les moindres détails, exposé avec une netteté et un ordre parfaits. Les deux leçons de M. Giry auxquelles j'ai eu le plaisir d'assister, étaient des leçons modèles. Cet enseignement lumineux de la paléographie et de la diplomatique doit avoir une influence excellente sur la formation des futurs professeurs et leur inspirer le goût de ces études, trop rare en général dans l'enseignement secondaire. Combien cependant les professeurs de lycées

---

(1) C'est une publication du Ministère de l'intérieur, intitulée : *Musée des archives nationales*, *Musée des archives départementales.*

et de collèges des petites villes pourraient rendre de services, s'ils avaient des notions sûres de paléographie qui leur permettraient de fouiller utilement dans les archives locales!

M. Bouché-Leclercq expliquait le discours de Cicéron contre Rullus, auteur porté au programme de l'agrégation. On se servait de l'édition de Zumpt. Quatre élèves assistaient à la leçon, dont ils avaient très consciencieusement préparé le texte, et posaient au professeur une foule de questions sur les points qui les avaient embarrassés. Toute les explications demandées étaient du domaine de l'histoire et des antiquités romaines. M. Bouché-Leclercq répondait aux questions avec une grande amabilité, traitant ses élèves sur le pied de l'égalité et ne leur ménageant par son érudition. A un moment il fut amené à caractériser la figure si mobile de Cicéron, et il le fit en quelques mots charmants, renvoyant aux principales de ses lettres. Un élève lui ayant demandé un éclaircissement auquel M. Bouché-Leclercq ne pouvait répondre *ex abrupto*, il se fit apporter les volumes nécessaires de Lange et de Pauly et montra minutieusement à ses auditeurs comment il faut faire des recherches dans ce genre d'ouvrages. Il en prit texte pour bien leur faire comprendre qu'à moins d'une mémoire prodigieuse, l'érudition ne consiste pas tant à savoir qu'à posséder les moyens de trouver vite les solutions acquises déjà à la science. C'était un cours distingué, savant, précieux pour des élèves travailleurs.

M. Pigeonneau exposait l'état de la France en 1789. Je l'ai entendu parler de la noblesse d'après les mémoires des intendants et les travaux de Tocqueville, de Taine, etc. Il faisait un cours vivant, clair, intéressant, plein de bonhomie. Il avait beaucoup d'auditeurs dont deux prêtres.

M. Berthold Zeller traitait l'histoire de la régence de Marie de Médicis. Dans la leçon à laquelle j'ai assisté, il retraçait la situation des protestants allemands au commencement de la guerre de trente ans ainsi que celle des huguenots français, à la même époque. Son récit était complet et consciencieux, quoique un peu terne. Il ne citait aucune source ni aucune histoire moderne. Neuf élèves assistaient à la leçon et prenaient une note de temps en temps.

MM. Pigeonneau et Zeller dirigeaient aussi les leçons faites par les candidats comme préparation aux épreuves pédagogiques de l'agrégation.

Onze élèves assistaient à la conférence pratique de M. Pigeonneau. L'un d'eux était en chaire et faisait une leçon sur les privilèges et les exemptions en France avant 1789. Cette leçon était surtout faite avec Tocqueville et Taine. L'élève parlait d'abondance et avait bien préparé son sujet. Lorsque la leçon fut finie, M. Pigonneau, qui l'avait écoutée, assis au coin d'un banc, au pied de la chaire, invita les camarades de l'orateur à présenter leurs observations. Aussitôt les critiques se mirent à pleuvoir abondamment sur ce dernier, qui perdit patience et déclara d'un air piqué qu'il avait mis sept heures à préparer sa leçon. On discuta longuement et avec animation. M. Pigeonneau s'effaçait à dessein pour laisser le champ libre aux élèves. Enfin il chargea un candidat de préparer la leçon suivante qui devait porter sur l'organisation municipale en 1789, et il indiqua spécialement Tocqueville et le livre de M. Babeau.

J'ai assisté à deux leçons faites par les élèves de M. Zeller. La première roulait sur les provinces romaines à l'époque d'Auguste. L'élève était debout devant une grande carte de Kiepert et parlait sans notes. Ses douze camarades argumentèrent contre lui avec vivacité et M. Zeller reprit à son tour le sujet pour le compléter et rectifier certains détails. L'autre leçon avait pour sujet l'état de l'Europe à la mort de saint Louis. L'élève passa en revue tous les pays de l'Occident et de l'Orient, donnant sur chacun d'eux quelques indications rapides avec force dates, le tout tiré peut-être de l'*Histoire du moyen âge* de M. Duruy; puis il ajouta des remarques tout aussi superficielles sur les langues et les littératures modernes, les arts et les lettres. Aucun de ses quinze camarades ne crut devoir argumenter contre lui. M. Zeller, qui avait préparé à l'avance ses notes sur de grandes feuilles de papier, en donna lecture pour montrer à l'élève qu'il n'avait pas tout dit et avait omis bon nombre de dates. En terminant, il indiqua comme sujet de la prochaine leçon à faire le règne de l'empereur Trajan.

M. Auguste Himly, doyen de la Faculté des lettres, s'est chargé de la direction des leçons de géographie. Il s'en acquitte d'une façon parfaite, c'est le mot; j'ai pu m'en convaincre par deux fois. Un élève faisait une leçon devant une grande carte sur la côte de la France depuis la mer du Nord jusqu'aux Pyrénées. Il commença par donner quelques détails sur l'ancienne configuration de la côte du comté de Flandre et sur les anciens marécages maritimes de l'Artois, et il poursuivit sa description jusqu'au fond du golfe de Gascogne, en multipliant les détails hydrographiques, commerciaux, historiques et pittoresques, exposant son vaste sujet avec sobriété et clarté. Aucun camarade ne présenta d'abord d'objections. Aussitôt M. Himly, après avoir déclaré que c'était une honnête leçon de classe de troisième, fit une série de critiques très justes, très sérieuses et très bienveillantes à la fois. Il renvoya aux cartes successives des côtes de France que contient le livre de M. Desjardins sur la Gaule. Puis il reprit la question des ports de mer qu'il traita en maître. A ce propos, il accusa Paris d'avoir une action néfaste sur les ports français qu'on ne développe qu'en proportion des services qu'ils peuvent rendre à la capitale. C'est ainsi que Bordeaux est sacrifié et que presque tous les canaux importants ont été créés en vue des intérêts parisiens. Il fit observer à l'élève qu'il n'avait rien dit du printemps continuel de Roscoff, en Bretagne, où croît le figuier, ni des îles normandes, et il combla cette lacune par des indications très intéressantes. En somme, il prodigua ses conseils et ses remarques avec une finesse, un humour, une aménité charmants. Enfin il fit un appel pressant aux auditeurs pour obtenir d'eux quelques réflexions sur la leçon, et quatre ou cinq finirent par se hasarder à parler après M. Himly. Ils présentèrent quelques critiques de détail qui furent discutées sommairement; mais on concevait parfaitement leur réserve, puisqu'ils savaient que personne ne pouvait relever plus fructueusement les lacunes et les défauts de la leçon que ne l'avait fait leur sympathique et savant professeur.

La seconde leçon d'élève que j'ai entendue, roulait sur le bassin de la Garonne. Elle était faite avec esprit et verve par un Gascon très fort sur l'histoire de sa région natale. M. Himly le félicita et

donna la parole aux contradicteurs qui, cette fois, ne se firent pas prier et discutèrent spirituellement contre le Gascon les mérites de la Garonne, de Bordeaux, des vins bordelais et en général de beaucoup de gloires locales, énumérées complaisamment par le jeune candidat, M. Himly, à son tour, reprit la question des vins et la traita avec une gaieté étincelante; il passa ensuite aux Basques dont il parla sommairement, mais d'une manière nette et utile; enfin il exposa le côté caractéristique de la région arrosée par la Garonne et ses affluents en appelant souvent l'histoire à la rescousse de la géographie. Il semait ses critiques de petits aperçus pleins de bonhomie : « Quand vous décrivez un bassin, — disait-il en souriant, — il ne faut pas longer sans cesse les rivières, avoir toujours les pieds dans l'eau. Il faut à'en aller à droite et à gauche pour étudier les pays qu'arrosent les cours d'eau. » Et sur ce ton familier et pittoresque il donnait des indications pédagogiques vraiment précieuses, avec un tact, une autorité et une bienveillance extrêmes. Je suis convaincu que M. Himly doit être adoré de ses élèves. Vingt-cinq environ composaient chaque fois l'auditoire.

J'ai été frappé des physionomies distinguées, sérieuses, élégantes de la très grande majorité des élèves des conférences de la licence et de l'agrégation; ils constituent d'ailleurs une élite intellectuelle et plusieurs d'entre eux appartiennent déjà à l'enseignement secondaire. Ces figures ouvertes, fines, intelligentes m'ont confirmé dans l'excellente impression que m'a laissé tout cet enseignement spécial. Les élèves m'ont semblé dignes des maîtres.

Outre les cours et conférences faits dans les baraquements Gerson, les étudiants en histoire peuvent suivre à l'Ecole des hautes étuds les cours de MM. Monod, Thévenin, Rayet et Roy dont j'ai parlé plus haut. Enfin l'affiche spéciale de la licence et de l'agrégation d'histoire porte aussi la mention des cours publics historiques et géographiques de la Faculté des lettres.

J'y ai retrouvé M. le doyen Himly qui traitait cette année de la géographie de l'Amérique. Le vaste amphithéâtre de la Faculté était bien garni. Il y avait quelques dames. M. Himly parlait du

bassin du Saint-Laurent, tenant d'une main une grande feuille noircie de notes et de chiffres sur lesquels il jetait de temps en temps un rapide regard, et brandissant de l'autre main un coupe-papier jaune qui lui servait à indiquer exactement, sur la belle carte muette de Sydow, chaque chose dont il parlait. Cette leçon, très solide, pleine de détails intéressants, de traits, de réflexions spirituelles, était vraiment enlevée. Des applaudissements nourris saluèrent l'éminent professeur, (1) lorsqu'il s'arrêta, quoiqu'il eût dépassé de plus de vingt minutes l'heure réglementaire. D'ailleurs personne ne s'en était aperçu.

M. Bouché-Leclercq exposait les institutions religieuses de l'ancienne Rome. Assis derrière un comptoir demi-circulaire au fond d'une espèce de fosse, — c'est la place réservée au professeur dans la vieil amphithéâtre de la Faculté, à la Sorbonne, — M. Bouché-Leclercq résumait sur les aruspices les pages principales de son bel ouvrage, *la Divination chez les Romains.* Le public était assez bigarré; on y voyait dix dames et un prêtre. C'était un cours distingué, attachant, savant, fait avec une simplicité élégante, relevée de temps en temps par une ironie froide et fine.

M. Pigeonneau, avec la volubilité, la bonhomie et la facilité qu'il déploie dans ses conférences des salles Gerson, commentait à la Sorbonne la politique économique de Colbert. Il n'avait qu'un auditoire restreint.

M. Alfred Rambaud faisait un cours excellent sur la France et la Russie au XVIII[e] siècle. Il avait choisi une heure bien singulière pour un cours public : de 4 heures et demie à 5 heures et demie de soir, c'est-à-dire le moment où la Sorbonne est déserte. Aussi, malgré la valeur magistrale de son enseignement, il parlait devant des banquettes presques vides. J'ai entendu trois de ses leçons. La première fois je n'ai compté que onze auditeurs, dont deux dames; la seconde fois, le public se composait de dix-huit hommes et de cinq dames; la troisième, il y avait onze messieurs et neuf

---

(1) Je ne puis m'empêcher de citer ici en note le principal ouvrage de M. Himly, que j'ai acheté à Paris et qui m'a rendu déjà de grands services : *Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale,* 2 vol. Hachette, 1876.

dames. Mais c'était le cas où jamais de dire que les absents avaient tort, car les leçons de M. Rambaud étaient charmantes.

Le professeur exposait comment les Russes, qui avaient copié jusqu'alors les Allemands, s'aperçurent sous l'impératrice Elisabeth que ceux-ci n'étaient eux-mêmes que les copistes des Français. Aussitôt un engouement passionné pour la France envahit la Russie. M. Rambaud en traça un tableau coloré des plus amusants et des plus pittoresques. A la leçon suivante, il passa à Catherine II et caractérisa très finement les sources principales de l'histoire de la révolution de 1762 qui fit monter cette femme remarquable sur le trône des Czars. Après cet examen des sources, il raconta les péripéties de cette conjuration en discutant les différents récits contemporains dont il lisait les extraits les plus intéressants. Chose rare chez un professeur français, M. Rambaud lisait assez médiocrement; mais il parlait avec une verve et un naturel parfaits, et il faisait revivre toutes ces intrigues de palais et de caserne avec une singulière intensité.

Dans une troisième leçon, j'ai entendu M. Rambaud exposer quelques côtés vraiment surprenants de l'administration de Catherine II. C'est ainsi qu'en 1766 elle réunit à Moscou une espèce de parlement composé de plus de 600 délégués de ses immenses Etats, ce qui constitua une sorte d'exposition ethnographique plutôt qu'une assemblée délibérante, comme le disait finement M. Rambaud. Il raconta par le menu les vicissitudes de cette chambre consultative sans précédent dans l'histoire, qui aboutit du reste à un avortement misérable. Puis il fit l'historique du fameux concours ouvert par Catherine II pour la meilleure dissertation sur l'abolition du servage. Toute l'Europe ayant envoyé un déluge de mémoires, ce fut un manuscrit daté d'Aix-la-Chapelle qui eut le prix; inutile d'ajouter que jamais il ne fut imprimé. Et à ce propos M. Rambaud exposa les origines du servage en Russie au XVIIe siècle, et il retraça la condition navrante des serfs russes, un siècle après leur asservissement. Mais je ne puis détailler davantage l'analyse de ces cours admirables de simplicité, d'originalité et de netteté.

Ces cours publics de la Faculté avaient une physionomie très

différente de ceux des baraquements Gerson. A chaque instant la porte de l'auditoire battait, et on entendait montrer ou descendre plus ou moins lourdement le petit escalier qui conduit aux banquettes de l'amphithéâtre, car le public entrait et sortait librement comme au Collège de France. Ici aussi on rencontrait souvent de curieux types parmi les auditeurs. J'ai surtout remarqué une vieille dame qui arrivait invariablement un quart d'heure en retard et commençait inperturbablement à prendre des notes avant même d'avoir eu le temps de s'asseoir. Les vieux messieurs, dignes et somnolents, ne manquaient pas non plus. Mais à chaque leçon, il y avait, assis sur les deux premiers bancs, de vrais étudiants qui notaient sérieusement les paroles du maître et qui constituaient son auditoire scientifique. C'est déjà un grand progrès sur le passé.

Arrivé au terme de ces annotations trop superficielles sur les cours historiques parisiens, je ne puis m'empêcher d'acquitter une dette de reconnaissance en remerciant chaleureusement MM. Lavisse, Monod, Giry, Rambaud pour l'excellent accueil qu'ils ont bien voulu me faire, pour l'appui cordial qu'ils n'ont cessé de me prêter pendant tout mon séjour à Paris et pour l'hospitalité charmante qu'ils m'ont offerte. Du reste, les nombreux professeurs avec qui j'ai eu l'honneur d'être mis en relations, m'ont tous témoigné la plus grande bienveillance.

VI. Conclusion.

Après n'avoir consacré qu'un mois à étudier la situation de l'enseignement supérieur de l'histoire à Paris, je suis assez embarrassé pour porter un jugement d'ensemble. Cependant, afin de résumer mes impressions, je dirai qu'elles ont passé par trois phases successives.

D'abord j'étais émerveillé de la quantité et de la variété des cours d'histoire professés au Collège de France, à la Sorbonne, à l'Ecole pratique des hautes études, à l'Ecole des Chartes et à l'Ecole normale, sans parler de ceux de l'Ecole libre des sciences

politiques, qui venait de terminer son année scolaire, et dont je n'ai pu suivre les leçons (1).

En 1881-1882, il y avait à Paris un cours sur l'histoire des religions portant sur la religion chinoise, et un cours sur les migrations des peuples et les antiquités préhistoriques en Europe. Pour l'histoire ancienne, les cours roulaient sur la vie privée des Athéniens, la sculpture grecque, l'acropole d'Athènes, les institutions religieuses de Rome, les lois agraires à Rome sous la République, l'histoire romaine depuis les Gracques, l'épigraphie de la Gaule romaine, etc.

Pour l'histoire du moyen âge, on avait des cours sur l'histoire critique des premiers Capétiens, la lutte des Papes et des princes carolingiens (2 cours), l'histoire du pouvoir royal en France et en Allemagne, la formation de l'Etat prussien, l'histoire comparée des institutions civiles et politiques en Europe du xe au xvie siècle, des études critiques sur les sources latines de l'histoire de France, les sources diplomatiques de l'histoire de France du viie au xvie siècle, les anciennes institutions de la France (2 cours), les origines et les développements des institutions municipales du centre de la France au moyen âge, les sources de l'histoire de France au xiie siècle, l'archéologie du moyen âge, etc.

Pour l'histoire moderne, on avait des cours sur la politique des rois de France depuis Henri IV jusqu'à Louis XV, les sources de l'histoire de Louis XIII (2 cours), l'histoire de l'Angleterre du xvie au xviiie siècle, les premiers chapitres des *Mémoires* de Richelieu, la politique économique des rois de

(1) En 1882, cette Ecole accomplissait sa onzième année, sous l'excellente direction de M. Em. Boutmy. Elle a pour but de préparer spécialement à la diplomatie, au conseil d'Etat, à l'administration, aux finances et à la Cour des Comptes. L'histoire y tient une large place. En 1881-82, M. Boutmy y enseignait l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre, des Etats-Unis et de la France depuis 1789, et M. Vergniaud, celle de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Belgique, de la Suisse et de l'Italie. M. Pigeonneau retraçait l'histoire diplomatique de 1648 à 1789 et M. Albert Sorel poursuivait cet enseignement jusqu'en 1881. Enfin M. A. Ribot exposait l'histoire parlementaire et législative de la France, de 1789 à 1852.

France au XVIIe et XVIIIe siècle, les théories politiques au XVIII siècle, les relations de la France et de la Russie à la même époque, l'histoire diplomatique de 1648 à 1789, la situation de la France à l'époque de la grande révolution, etc.

Pour l'histoire contemporaine, on avait des cours sur l'ensemble du XIXe siècle, sur l'histoire constitutionnelle des principaux Etats de l'Europe et des Etats-Unis depuis 1789, sur l'histoire parlementaire et législative de la France depuis 1789 jusqu'à 1852, sur l'histoire contemporaine générale, etc.

Il y avait deux cours de paléographie du moyen âge, un cours de paléographie latine, un cours de langues romanes pour l'interprétation des textes historiques, un cours de bibliographie et de classement d'archives et de bibliothèques.

Pour la géographie, on avait deux cours sur le *Périple du Pont-Euxin* d'Arrien, un cours sur l'origine, la signification et la transformation des noms de lieu français, deux cours sur l'Amérique, etc.

Aucun centre universitaire allemand n'offre une telle richesse de cours historiques et géographiques; mais cette opulence est presque du gaspillage. Toutes ces écoles distinctes ont chacune leur local, leur personne enseignant, leur bibliothèque, leur nombreux personnel subalterne, leurs budgets séparés, ce qui entraîne à une déperdition de ressources et de forces, à des doubles emplois qui frappent singulièrement le visiteur étranger, avant qu'il ne se soit expliqué cette situation bizarre par l'histoire même de la création successive de toutes ces institutions similaires.

Après cette première impression d'ensemble, partagée entre l'admiration et l'étonnement, j'ai été heureux de constater qu'un mouvement de concentration nettement caractérisée se produisait entre les membres épars de l'enseignement historique de Paris. A partir de 1880 les conférences de la licence et de l'agrégation d'histoire ont groupé sous une même bannière les professeurs et les élèves de toutes les catégories. Comme le proclamait fièrement M. Lavisse en ouvrant son cours, en décembre 1880 : « C'est bien une école historique qui se fonde sur le terrain com-

mun aux élèves de la Faculté des lettres, de l'Ecole normale, de l'Ecole des chartes et de l'Ecole des hautes études; une école à laquelle la besogne ne fera pas défaut, et qui devra contribuer tout à la fois au progrès de l'enseignement national et à celui de la science historique française (1).» Et avec quel élan de bonne volonté maîtres et élèves se mettent à la tâche! Il y a dans ce moment un souffle généreux qui les anime tous; on sent la confiance et l'espoir dans l'atmosphère qu'on respire : une génération nouvelle marche résolument vers un idéal nettement entrevu. M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, le constatait avec joie dans son rapport officiel sur l'*Enseignement supérieur à Paris* en 1881 : « Où nous ne disposions que de la place, s'écrie-t-il, on s'est emparé de la place pour s'installer comme en campagne. On a construit des baraquements. L'enseignement a envahi jusqu'à la Bibliothèque, où il s'est ménagé, comme il a pu, au milieu des casiers et des rayons, de petits réduits... Mais ce qui caractérise cette période d'essor, c'est moins encore peut-être la multiplication des cours et des conférences que la direction que se propose aujourd'hui l'enseignement supérieur avec l'esprit nouveau dont il est pénétré... C'est le fond même de nos études qui s'est modifié. » Et avec une sagacité parfaite M. Gréard montrait que l'initiative de la direction pratique et scientifique actuelle remonte souvent à l'Ecole des hautes études : « On peut dire que cette pensée n'a pris corps qu'en 1868 dans l'institution de l'Ecole des hautes études... Cette école a groupé autour de maîtres éminents des pléiades de disciples devenus à leur tour des maîtres. Elle a inauguré ce grand mouvement de recherches dans l'épigraphie, la linguistique et l'histoire... qui ont fourni à la science tant d'éléments précieux. »

La spécialisation de la licence d'histoire, l'institution des bourses de licence et d'agrégation, l'organisation des conférences spéciales, la création du petit institut historique dans les baraquements en bois des nouvelles salles Gerson (2), constituent

(1) *Revue internationale de l'enseignement* du 15 février 1881.

(2) M. Lavisse, dans son récent discours d'ouverture d'octobre 1882, disait à ses élèves : « Sachez bien que vous êtes ici chez vous, que ce baraquement en bois

autant d'étapes dans la voie nouvelle. Et l'élan une fois donné, le mouvement a gagné de proche en proche. « Aux boursiers, dit M. Gréard, se sont joints les maîtres auxiliaires, les délégués des lycées de Paris, les jeunes professeurs de collèges, empressés à venir des points les plus éloignés de l'Académie, le jeudi régulièrement (1), et les autres jours de la semaine, toutes les fois que leurs classes leur en laissent le loisir. Ceux qui ne peuvent pas faire le voyage, envoient les devoirs dont les textes leur sont fournis. » Le 8 décembre 1882 on ne comptait pas moins de 125 élèves inscrits pour les conférences de licence et d'agrégation d'histoire à Paris (2).

Les académies de province ont été entraînées à leur tour dans le mouvement. Grâce à l'obligeance de M. Marais de Beauchamp, chef de bureau au ministère de l'instruction publique, et de M. Léon Bayet, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, j'ai pu recueillir quelques renseignements sommaires sur le mouvement historique hors de Paris. Il y a des boursiers pour l'histoire dans plusieurs Facultés. Je n'ai pu relever ceux de la licence, mais voici le relevé des boursiers pour l'agrégation qui sont beaucoup moins nombreux que ceux de la licence. Ces chiffres se rapportent à l'année 1881-1882. Tandis qu'à Paris il y en avait 12, on en comptait 5 à Clermont, 4 à Lyon, 2 à Bordeaux, 1 à Nancy et 1 à Douai. Les professeurs de province continuent à faire des cours publics, mais ils font aussi des conférences fermées; en général ils ont une grande leçon et deux conférences. On leur a adjoint des maîtres de conférences pour les aider dans cette œuvre nouvelle.

Il est intéressant de savoir quel était en 1882 l'enseignement

---

est votre maison, notre maison. » (*Revue internationale de l'enseignement* du 15 décembre 1882.)

(1) Le jeudi est un jour de congé pour l'enseignement secondaire en France.

(2) *Revue internationale de l'enseignement* du 15 décembre 1882, p. 581. Ces 125 élèves inscrits pour l'histoire, sont surtout des candidats au professorat dans l'enseignement secondaire; parmi eux, il y a aussi des élèves de l'Ecole des Chartes et même plusieurs étudiants en droit. (Voir l'allocution prononcée à l'ouverture des conférences d'histoire et de géographie à la Faculté des lettres de Paris, par M. Lavisse, le jeudi 31 octobre 1882, même *Revue*, pag. 509.)

historique dans les Facultés qui comptaient des boursiers pour l'agrégation. Bordeaux avait une chaire d'histoire, une de géographie, une d'antiquités grecques et latines, mais ne possédait pas de maître de conférences pour l'histoire. Lyon avait deux chaires d'histoire, une d'antiquités, une de géographie. Douai avait une chaire d'histoire et un maître de conférences pour la géographie. Nancy avait deux chaires d'histoire, dont l'une comprenait aussi la géographie, et un maître de conférences pour les antiquités grecques et latines. Clermont avait une chaire d'histoire et de géographie et un maître de conférences pour l'histoire.

Comme spécimen je citerai ici le programme historique détaillé de la Faculté du Lyon en 1882-1883. Outre les cours publics de M. Bayet sur l'histoire du moyen âge, de M. Belot sur l'histoire moderne et de M. Berlioux sur la géographie, les conférences de licence et d'agrégation d'histoire comprenaient la géographie de l'Europe et de l'Afrique du nord par M. Berlioux, la dernière partie de l'histoire moderne par M. Belot, l'histoire grecque par M. Bloch, l'histoire du moyen âge par M. Bayet, des notions de paléographie par M. Clédat, des exercices pratiques, des leçons d'histoire et de géographie faites par les candidats, des corrections de travaux des élèves (1) et des conférences sur les questions du programme de l'agrégation. Certes on est encore loin, en province, de la richesse exubérante qui ressort si éloquemment de l'affiche des cours et conférences de Paris; mais l'élan est donné, et dans toute la France, chaque Faculté des lettres tend à devenir un laboratoire historique où maîtres et élèves s'attachent à appliquer les vraies méthodes en vue de l'avancement de la science et

---

1 Ces travaux sont faits sur des sujets indiqués par le professeur, et d'après les documents originaux. Voici, par exemple, quelques sujets d'histoire du moyen âge donnés cette année par M. Bayet : Rapports d'Hincmar avec Charles le Chauve et ses fils. — Rechercher dans Richer les renseignements qu'il donne sur la formation des institutions féodales. — Comparer les témoignages des historiens latins et des historiens grecs sur les rapports d'Alexis Comnène et des croisés — Comparer les principaux récits latins et grecs de la prise de Constantinople en 1204.

Cette année on compte à la Faculté de Lyon, 8 étudiants boursiers et autres, inscrits pour l'agrégation, et 9 pour la licence d'histoire.

de l'enseignement. C'est là un résultat admirable qu'on n'aurait osé rêver il y a dix ans.

Mais après m'être laissé gagner par l'enthousiasme, je me suis mis à rechercher s'il n'y avait pas quelques ombres au tableau. « L'examen pèse lourdement sur les études; on touche la chose du doigt », m'avait dit à Paris l'un des hommes qui ont attaché leur nom aux récentes réformes. J'avais été frappé de ces paroles qui laissaient percer un certain découragement. En y réfléchissant, j'ai compris qu'il y avait là effectivement un défaut considérable du système. La licence d'histoire est et doit être avant tout un examen de savoir général; mais cela ne devrait-il pas suffire? L'agrégation d'histoire n'est-elle pas sacrifiée jusqu'à un certain point, parce que le savoir général y tient de nouveau une place exorbitante? On exige des candidats quatre compositions écrites d'histoire ancienne, d'histoire du moyen âge, d'histoire moderne et de géographie sur un sujet imprévu qui doit être traité en six heures. Quoi de moins scientifique?

Ecoutons sur ce point les doléances spirituelles que M. Lavisse (1) communiquait à ses élèves en 1880 :

« Je me souviens du temps où j'étais candidat à l'agrégation d'histoire et mieux encore du temps, plus rapproché, où je voyais travailler les élèves de troisième année à l'Ecole normale. Au début de l'année, on se met à la besogne vaillamment. Du soir au matin il n'y a point de relâche. On s'aide les uns les autres, mais on fait par soi-même la plus grande quantité de besogne. La salle d'études est encombrée de livres empruntés aux rayons dégarnis de la bibliothèque. Dans les tiroirs s'accumulent les feuilles de notes, rangées par cahiers; on lit toujours, et toujours on écrit en lisant. Les camarades qui se préparent aux autres concours, les philosophes surtout, dont la besogne pèse moins, se moquent des malheureux historiens, qu'ils considèrent comme des manœuvres. On tient bon pourtant. L'histoire a, grâce à Dieu, un charme si puissant, qu'il fait porter la fatigue, comme l'espoir de découvrir un vaste horizon soutient le marcheur qui peine, son bâton à la

(1) *Revue internationale de l'enseignement* du 15 février 1881.

main, sur le flanc d'une montagne. Mais il est des marcheurs que la lassitude arrête, et je n'ai presque pas connu de futurs historiens qui ne fussent, en route, pris de découragement. C'est qu'après avoir parcouru les grandes questions, qui attirent d'abord, on s'aperçoit vite qu'on en peut à peine reconnaître la surface. Et déjà l'on est sollicité par une foule de questions moins importantes, mais qui toutes, comme on dit, « peuvent être données ».

« Monsieur », demande-t-on au maître, « croyez-vous qu'on puisse nous poser telle ou telle question? » Et le maître ne peut toujours répondre non. Le moment vient où l'étudiant sent qu'il va se noyer; il perd la tête. Alors il dresse des listes de rois égyptiens, de sultants turcs, de villes affiliées à la Hanse, et va fiévreusement des épigones d'Alexandre à ceux de Charlemagne, de la guerre du Sammium à celle des Deux Roses, des affluents du Danube à ceux de Mississipi, d'Hannon et de Pythéas à Livingstone et Nachtigall, en passant par Marco Polo. Des livres on descend aux précis, des précis aux manuels. On a commencé par lire Curtius, Duruy, Grote, Guizot, Mommsen; on finit par les répertoires à l'usage des candidats au baccalauréat. On a devant soi le programme des lycées; on le divise en numéros; on marque d'une croix les vingt ou trente numéros sur lesquels on est prêt, il en reste cent sur lesquels on ne saurait mot dire. On arrive au concours, surmené, et, ce qui est plus grave, rompu à de détestables habitudes, capables de dévoyer à jamais un esprit et de le dégoûter du travail honnête. »

Admettons que ce sombre tableau soit un peu chargé; au fond, il est vrai cependant. Les professeurs qui savent leurs élèves accablés par la partie générale de l'examen, leur mâchent charitablement la besogne pour l'explication des auteurs et la préparation des thèses. En réalité, ce n'étaient pas les élèves qui faisaient vraiment le travail scientifique, quand j'ai suivi les cours en juin 1882; c'était M. Rayet qui expliquait pour eux Pausanias; M. Perrot, Arrien; M. Bouché-Leclercq, le second discours de Cicéron contre Rullus; et M. Thévenin, les chapitres de Montesquieu. De même la thèse sur les lois agraires à Rome n'était pas préparée sérieusement par les élèves, mais par M. Bouché-Leclerq; celle

sur les relations des papes et des Carolingiens, par M. Roy; et celle sur la situation de la France en 1789, par M. Pigeonneau.

Il y a plus. La trop grande étendue des sujets de thèses à préparer et des textes à expliquer fait que les professeurs, pour ne pas surcharger leurs élèves outre mesure, ne peuvent examiner à fond les questions prescrites par le programme. D'où il suit que maîtres et élèves sont dans l'impossibilité de faire acte vraiment scientifique. Même dans leurs cours théoriques, les professeurs, obligés de songer à l'instruction générale des candidats, prennent à contre-cœur des périodes historiques trop vastes pour être étudiées d'une manière approfondie et serrées de très près. L'organisation actuelle du cours pour l'agrégation d'histoire est ainsi une entrave sérieuse au progrès de l'enseignement historique dans les Facultés.

Si maintenant on songe à ce qui fait la force de l'enseignement historique dans les universités allemandes, on est frappé de la prédominance trop grande en France des cours théoriques sur les cours pratiques, où la méthode scientifique s'apprend par l'étude d'un seul point très restreint dont on passe en revue tous les éléments à l'aide des documents eux-mêmes sur lesquels ils reposent, et où l'élève est bien plus en scène que le professeur. Ce sont là les seuls vrais laboratoires de la science historique. Où les chercher à Paris, dans toute leur acception, sauf à l'Ecole des hautes études? A la Faculté, M. Lavisse lui-même n'a-t-il pas dû renoncer pour le moment aux exercices pratiques?

Mais il ne faut rien exagérer. Le programme de l'agrégation d'histoire n'est pas immuable. Il sera revisé, j'en suis convaincu. Aussitôt professeurs et élèves, se sentant délivrés de leur cauchemar, respireront librement et travailleront pour la science seule sans la préoccupation absorbante de l'examen. Du coup les cours pratiques se multiplieront d'eux-mêmes et la révolution opérée sous nos yeux dans l'enseignement supérieur de l'histoire portera bientôt tous ses fruits.

Je ne crois pas être bien grand prophète en prédisant à la France qu'il sortira de ce mouvement fécond une brillante école d'historiens qui, fidèles à leur génie national, qui est harmonieux

avant tout, sauront tenir la balance égale entre le fond et la forme, entre l'érudition du détail et la synthèse philosophique.

Depuis 1882, la mort n'a pas épargné les historiens que j'ai rencontrés alors à Paris.

Renan, Fustel de Coulanges, Ed. Laboulaye, Alfred Maury, Léon Gautier, O. Rayet, de Montaiglon, Ernest Desjardins, Ad. Tardif, Pigeonneau, de Mas Latrie ne sont plus.

Victor Duruy et Du Mesnil, qui ont pris une si large part au relèvement de l'enseignement supérieur en France, dorment aussi dans la tombe.

M. Georges Perrot est le successeur de Fustel de Coulanges à l'Ecole normale. M. Monod dirige actuellement la section historique de l'Ecole pratique des hautes études, dont il était déjà l'âme en 1882.

MM. Alfred Rambaud et Hanotaux ont fait une brillante carrière politique et ont été ministres.

Comme en Allemagne, le personnel enseignant de Paris a été presque complètement renouvelé depuis ma courte enquête.

III.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE EN ÉCOSSE ET EN ANGLETERRE (1884).

(*Revue internationale de l'enseignement*, Paris, 1885.)

L'Université d'Edimbourg a célébré, au mois d'avril 1884, le 300e anniversaire de sa fondation par des fêtes magnifiques et touchantes, dont le souvenir restera gravé dans la mémoire de tous ceux qui, comme moi, ont eu le bonheur d'y assister.

J'ai saisi l'occasion que m'offrait mon voyage en Ecosse, pour y étudier l'enseignement supérieur de l'histoire et pour poursuivre ensuite cette petite enquête en Angleterre avant de rentrer en Belgique. M. Van Humbeeck, notre dernier ministre de l'instruction publique, avait bien voulu me confier cette tâche, qui avait pour but de compléter les renseignements recueillis dans mes deux précédentes missions en Allemagne et à Paris, en 1881 et en 1882.

I. UNIVERSITÉS D'ECOSSE.

L'Ecosse possède quatre Universités, celles d'Edimbourg, de Glasgow, de Saint-Andrews et d'Aberdeen (1). La premiere surtout est très florissante, et spécialement célèbre par sa Faculté de médecine (2).

(1) Voici, en chiffres ronds, le nombre des étudiants qui ont fréquenté ces quatre Universités en 1884 : environ 3,300 pour Edimbourg, 2,000 pour Glasgow, 900 pour Aberdeen et 250 pour Saint-Andrews.

(2) Je n'ai visité en Ecosse que les Universités d'Edimbourg et de Glasgow, qui ont des installations magnifiques et un excellent corps professoral, qui compte, surtout à Edimbourg, quelques savants d'une réputation européenne.

Chose étonnante, l'histoire est pour ainsi dire exclue du programme des Universités écossaises. A Aberdeen et à Saint-Andrews il n'en est pas même question, sauf en passant dans les cours de grec, de latin et de littérature anglaise. A Glasgow et à Edimbourg il y a un seul cours intitulé « droit constitutionnel et histoire », qui n'est d'ailleurs fréquenté que par les aspirants au barreau et qui est plutôt un cours juridique qu'un cours historique.

A Edimbourg cependant, le professeur chargé de cet enseignement, M. J. Kirkpatrick, porte le titre de *Professor of history*, ce qui constitue déjà un petit progrès et semble impliquer une sorte de promesse pour l'avenir.

Voici comment M. Kirkpatrick, qui a bien voulu me fournir tous ces détails avec une extrême complaisance, a organisé son cours de droit constitutionnel et d'histoire, qui roule surtout sur la constitution anglaise. Il fait quatre leçons par semaine durant le semestre d'été et consacre, en outre, une heure à des exercices écrits imposés à ses élèves, futurs juristes. Les sujets à traiter sont des points du cours que le professeur a exposés et que les éleves ont pu étudier de plus près chez eux par la lecture de certaines parties indiquées des ouvrages bien connus de Stubbs, Hallam, May, Freeman, Molesworth, Gneist et Guizot.

Voici, à titre d'exemple, le questionnaire de deux de ces petits examens écrits :

Premier examen. (Vendredi 23 mai 1884.)

1. Quel est le domaine du droit constitutionnel? — 2. Décrire brièvement l'organisation politique des Anglo-Saxons vers le milieu du XIe siècle. — 3. En quoi la féodalité organisée par Guillaume Ier le Conquérant différait-elle de la féodalité continentale? — 4. Quelles étaient les parties principales de la Charte de Henri Ier? — 5. Comment les vices de la féodalité s'aggravèrent-ils sous le règne du roi Etienne? — 6. Quelles étaient les stipulations principales des Constitutions de Clarendon?

Neuvième et dernier examen. (Vendredi 21 juillet 1884.) (Les élèves ont une heure un quart pour terminer leur travail.)

1. Enumérer les règles principales de droit constitutionnel contenues dans le *Bill of Rights* (1689) et dans l'*Act of Settlement* (1701). — 2. Faire l'histoire de la tolérance religieuse en Angleterre depuis le règne de Guillaume III jusqu'en 1858. — 3. De quelle façon la procédure des causes de haute trahison fut-elle réformée sous Guillaume III et la reine Anne? — 4. Donner un aperçu rapide de la question de l'exclusion des fonctionnaires hors du Parlement de 1701 à 1782. — 5. Enumérer quelques faits caractéristiques prouvant le caractère autocratique de Georges III, et raconter brièvement l'affaire de Wilkes. — 6. Enumérer et expliquer brièvement les principaux événements qui accompagnèrent le vote du *Reform Act* en 1832, en exposant succinctement les réformes réalisées par cette loi.

On le voit, ces exercices écrits sont de simples répétitions du cours du professeur. Celui-ci corrige les travaux des élèves et leur assigne un rang et des points suivant leur valeur. A la fin du semestre, une récompense consistant en livres est accordée aux deux premiers et la liste de tous les élèves qui ont obtenu au moins 75 points sur 100 est publiée dans l'ordre du mérite. De plus, le professeur propose un ou deux sujets de dissertations à traiter à domicile. Des récompenses sont accordées aussi aux deux meilleures. Une trentaine d'élèves suivent ce cours à Edimbourg.

Dans cette organisation embryonnaire de l'enseignement historique, il ne peut être question d'étudier les sources et d'inculquer aux élèves la méthode des recherches scientifiques. Tout au plus peut-on leur inspirer le désir de lire quelques manuels ou quelques grands ouvrages relatifs à l'histoire de la constitution anglaise. Les petits examens écrits, se répétant régulièrement, tiennent les élèves en haleine, mais ne les poussent pas dans la voie des recherches personnelles. Ce sont plutôt des exercices d'enseignement moyen.

Cette exclusion incompréhensible qui frappe les sciences historiques dans les Universités écossaises, semble ne pas devoir se

perpétuer. Il paraît qu'un nouvel acte du Parlement est en préparation et qu'il aura pour effet d'étendre le programme des Facultés. Espérons que l'histoire y obtiendra enfin la place qui lui est reconnue dans les Universités de tous les pays civilisés et qui devrait lui être attribuée depuis longtemps dans la patrie de Robertson, de Walter Scott et de Carlyle.

II. Universités de Cambridge et d'Oxford.

Aucune Université du continent ne produit sur le visiteur l'impression profonde que lui font les antiques Universités anglaises de Cambridge et d'Oxford.

Ces deux petites villes sont presque des villages, comme Gœttingue; mais les superbes monuments universitaires qui y foisonnent, suffiraient à la gloire architecturale des plus grandes cités. Le style gothique anglais y brille dans toute sa splendeur. Où trouver, si ce n'est à Bruges ou à Nuremberg, un ensemble aussi remarquable de chefs-d'œuvre de l'architecture civile du moyen âge? Et que dire des admirables jardins, des parcs peuplés de daims, des immenses prairies semées d'arbres séculaires, qui ajoutent les beautés d'une nature ravissante à la magnificence et au pittoresque des monuments! Les jours que j'ai passés à Cambridge et à Oxford, ne s'effaceront jamais de ma mémoire.

Ces constructions monumentales, presque toutes de style gothique et qui bordent des rues entières, sont des *Colleges* ou *Halls*, c'est-à-dire des internats pour les étudiants. La pluspart sont aussi grands que les grands lycées de Paris. Il y en a 24 à Oxford (1) et 17 à Cambridge. Ils ont tous un beau jardin, une chapelle, qui est parfois une église splendide, un réfectoire monumental, une bibliothèque souvent très riche, une ou plusieurs cours intérieures. Dans certains collèges gothiques ces cours sont bordées de cloîtres superbes, comparables aux plus célebres du continent. On se croirait dans un grand monastère du moyen âge. Mais ce

(1) A Oxford il y a 21 collèges proprement dits et 3 *halls*, plus petits et plus pauvres que les collèges.

ne sont pas des moines qu'on y rencontre. Les étudiants et les professeurs y circulent le matin, coiffés de leur bonnet noir et carré du haut, orné d'une longue floche de soie noire (1), sorte de czapska polonais, et ils portent coquettement par-dessus leur veston la toge de mérinos noir (2) qui rappelle le manteau noir à manches volantes du XVIIe siècle, qui est encore le costume de cérémonie des professeurs belges et hollandais; mais elle est plus courte et plus commode, étant d'étoffe légère et non de drap.

Après le second déjeuner (*luncheon*), que l'on prend à 1 heure, tous ces doctes bonnets et toutes ces graves toges disparaissent. Dans les jardins et par les rues de la ville circulent de tous côtés les étudiants en élégant costume de flanelle aux couleurs de leur collège ou de leur club. C'est que l'étudiant anglais d'Oxford et de Cambridge, fidèle à la maxime d'or : *Mens sana in corpore sano*, consacre au moins une couple d'heures par jour aux exercices corporels en plein air. En hiver, il joue au *football*; à la bonne saison, il s'adonne au canotage (*rowing*), au *cricket*, à la paume (*tennis*) et au *lawn-tennis*, ou il fait de longues excursions en voiture, à cheval, ou juché sur son vélocipède, qui, le soir, est muni d'une petite lanterne et d'une sonnette pour avertir les promeneurs de se garer sur son passage.

Il faut avoir vu ces beaux jeunes gens, grands, élancés, souples, nerveux, hâlés par le grand air, se courber en cadence sur leurs rames ou renvoyer d'un vigoureux coup de raquette la balle blanche du *lawn-tennis*, au milieu de ces vastes jardins aux immenses pelouses unies comme un tapis et d'un vert tendre inconnu chez nous, à l'ombre de ces chênes, de ces hêtres et de ces tilleuls plus vieux et plus majestueux que les plus beaux du continent; il faut avoir admiré cette jeunesse superbe, pour comprendre combien sont à plaindre les pauvres étudiants des autres

(1) A l'Université norvégiennne de Christiania les étudiants portent une coiffure noire du même genre, à la longue floche de soie. Telle était du moins la coiffure de leurs députés que j'ai vus en 1877, aux fêtes du quatrième centenaire de l'Université d'Upsala.

(2) A Cambridge, j'ai vu aussi des toges bleues. A Glasgow, la toge des étudiants était de couleur rouge vif.

pays, logés à l'étroit, enfermés dans de grandes villes boueuses, ne faisant que rarement de longues promenades et ne se délassant que dans des brasseries surchauffées, pleines de fumée de tabac et d'odeurs fades de bière et d'alcool.

Le soir, les étudiants d'Oxford et de Cambridge reprennent le bonnet carré et la toge pour aller dîner avec les camarades et avec les maîtres (*tutors*) de leur collège dans le grand réfectoire commun (1), qui est en général une admirable salle gothique, ornée de portraits historiques et de vitraux armoriés (2). Après ce repas, ils vont passer leur soirée dans leur chambre ou dans celle d'un ami, ou dans les locaux splendides de la Société des étudiants, où ils trouvent les principaux journaux et revues des deux mondes (3). Rarement ils mettent les pieds dans les brasseries. Ils rentrent à 9 heures dans leur collège, où ils ne sont reçus après cette heure qu'en payant une amende. En rentrant après minuit on s'expose à des peines sévères.

---

(1) Chaque étudiant prend son premier et son second déjeuner (*breakfast* et *luncheon*) dans son appartement, qui se compose d'une salle de travail assez spacieuse, d'une petite chambre à coucher et d'une chambre de débarras, appelée à Oxford « le trou du domestique » (*scout's hole*) et à Cambridge *gyp-room*. Il y a un domestique par demi-douzaine d'étudiants environ; il fait leurs chambres et leur apporte leurs repas. J'ai visité à Oxford une chambre d'étudiant dans Pembroke College. On y voyait peu de livres, quelques cartes de bal encadrant la glace, des portraits d'actrices en renom et trois coupes en argent, qui étaient des prix remportés à des concours de force ou de vitesse, très en honneur parmi la jeunesse universitaire d'outre-Manche. Evidemment, ce n'était pas dans la chambre d'un « piocheur » que le hasard m'avait conduit.

(2) Ce dîner est très soigné. J'ai dîné deux fois à la table des *tutors* à Baliol College d'Oxford. Le menu se composait de deux plats de poisson, de deux plats de viande et d'un plat doux; on buvait à volonté de la bière et du vin (ale, sherry, porto, bordeaux). Les étudiants du continent n'ont pas idée d'une pareille bombance quotidienne. Ajoutons que chaque étudiant d'Oxford ou de Cambridge coûte au moins 5,000 francs d'entretien par an à ses parents, bien que les vacances y soient très longues. Les étudiants pauvres obtiennent la dispense de cette résidence coûteuse dans les collèges et ne dépensent par an que 2,000 francs. On les nomme *unattached students*. C'est l'exception : à Oxford il y en a 2 à 300 sur une population de 2,500 étudiants.

(3) Avec le gendre du professeur Freeman, M. Arthur Evans, qui a été plein de prévenances pour moi, j'ai visité à Oxford l'*Union*, Société générale des étudiants. On y trouve une magnifique salle de lecture, un fumoir, une salle de café, une salle pour écrire des lettres et une grande salle de *debating*, où ont lieu les discussions publiques, qui se terminent toujours par le vote d'une motion. C'est un vrai club parfaitement organisé et monté sur un plus grand pied que les principales Sociétés aristocratiques de la Belgique.

Chaque collège est dirigé par des dignitaires grassement payés et pris parmi les hommes les plus distingués que l'Université ait formés. Ceci est surtout le cas du directeur ou *master*, qui est assisté de plusieurs lieutenants portant le titre de *tutors*. Ils ont pour mission de surveiller la conduite et les études des élèves. Ceux-ci préparent leurs examens sous la direction des *tutors*, qui leur indiquent les livres à consulter et les cours à suivre, leur font faire des exercices écrits, leur donnent des répétitions et leur font même de véritables cours pour suppléer aux lacunes de l'enseignement de l'Université.

Les *tutors* débarrassent ainsi les professeurs de la besogne fastidieuse de la préparation proprement dite aux examens. Libre de ce souci, le professeur donne son enseignement comme il l'entend. A Oxford il fait de temps en temps une grande leçon d'apparat, à laquelle viennent assister aussi les docteurs (*masters*), les dames, en un mot le grand public. En règle générale, il enseigne un peu comme les professeurs du Collège de France à Paris, sans être lié par un programme d'examen quelconque. Le collège au contraire ne connaît pas de plus grave souci à l'égard des pupilles que les parents lui ont confiés; car il y va de la réputation de l'établissement, qui se sent entouré de rivaux nombreux et non moins avides de succès.

Et ici il ne s'agit pas seulement de grades académiques; les richissimes Universités d'Oxford et de Cambridge, qui jouissent d'un revenu global annuel d'environ 600,000 livres sterling (quinze millions de francs) (1), confèrent chaque année au con-

---

(1) Voici quelques chiffres approximatifs sur les revenus de l'Université d'Oxford en 1877 estimés en livres sterling : 16,800 provenant de la rente d'immeubles appartenant à l'Université et de ressources analogues; 20,000 provenant du minerval des élèves; 3,000 fournis par les profits de l'imprimerie universitaire, etc. Le total annuel peut varier de 35 à 40,000 livres sterling (865,000 à un million de francs). Dans ce chiffre ne sont pas compris les revenus des 24 collèges d'Oxford, dont ils disposent eux-mêmes : par exemple, Balliol, 6 à 7,000 livres, Merton 18 à 20,000, New-College 30,000 à 33,000 et Christ-Church 40 à 45,000. Il doit y avoir beaucoup de dépenses inutiles et même de gaspillage dans les choses matérielles qui n'ont rien de commun avec la science, pour arriver à employer tous les ans ces sommes vraiment fabuleuses pour nous. *Much waste*, était le mot que j'ai entendu répéter partout.

cours de nombreuses bourses de *scholar* et de *fellow*. Les premières sont réservées aux étudiants. Ceux qui ont eu l'honneur de les conquérir, en sont très fiers et portent une toge plus longue que leurs condisciples. Ces bourses qui varient de 40 à 100 livres (1,000 à 2,500 fr.) et sont accordées pour un terme de trois, de quatre ou même de cinq ans, contribuent à alléger notablement les sacrifices que les parents s'imposent pour les études de leurs fils. Les bourses de *fellow* sont disputées par de jeunes savants qui ont terminé leurs études universitaires et désirent se consacrer à la science. C'est une institution admirable, parce qu'elle met l'homme d'étude à l'abri des préoccupations d'argent et lui permet de ne vivre que pour la recherche de la vérité scientifique. Parfois aussi on accorde une place de *fellow* à un savant renommé pour l'honorer et lui donner une position pécuniaire en rapport avec sa science. Ainsi Max Muller est au nombre des *fellows* d'Oxford, tout en étant professeur de l'Université. Récemment on a décerné à Oxford une place de *fellow* à M. S. R. Gardiner pour lui permettre de consacrer tout son temps à l'achèvement de sa remarquable *Histoire d'Angleterre* de 1642 à 1649. Les bourses de *fellow* (agrégés) sont garanties pour plusieurs et même pour de longues années (en général sept ans et plus) et rapportent annuellement de 150 à 200 ou 300 livres (3,750 à 6,250 ou 7,500 fr.).

Surtout pour les bourses de *scholar* il s'établit entre les collèges une ardente émulation. On m'a assuré qu'à Oxford c'est Balliol College dont les élèves se distinguent surtout dans l'obtention des grades académiques et des bourses. Une foule d'hommes marquants dans les lettres et surtout dans la politique y ont été formés, tels que sir Stafford Northcote, le chef des torys, le cardinal Manning, le Lord Chief Justice Coleridge, le poète Swinburne, Matthew Arnold, le doyen Stanley, etc. Le Parlement de Londres compte actuellement une trentaine d'anciens élèves de ce collège.

En un mot, ce sont les Collèges qui forment les étudiants bien plus que l'Université elle-même. On peut presque dire que celle-ci n'est qu'une expression conventionnelle du langage aca-

démique, comme Metternich prétendait jadis de l'Italie qu'elle n'était qu'une expression géographique.

En résumé, Oxford et Cambridge m'ont apparu comme des milieux admirables pour le développement harmonieux du corps et de l'esprit. On y forme des hommes, des *gentlemen*, dans l'acception la plus élevée de ce noble mot. Au point de vue de l'organisation scientifique, je me figure ces deux Universités comme une sorte de Collège de France, entouré de nombreux internats, chargés du dressage des étudiants en vue des examens qui conduisent aux carrières libérales. Les collèges y jouent ainsi à peu près le rôle des Facultés belges, qui sont surtout des écoles professionnelles, avec cette différence que le travail libre et personnel des élèves est bien plus considérable en Angleterre.

III. L'enseignement historique a Cambridge.

Jusque dans ces dernières années, l'enseignement de l'histoire a été relégué à l'arrière-plan aussi bien à Oxford qu'à Cambridge. De temps immémorial cette dernière Université faisait avant tout fleurir les études mathématiques, et Oxford, les études relatives à l'antiquité classique, surtout les langues anciennes. L'histoire, qui ne rentre qu'indirectement dans ces deux spécialités, était singulièrement négligée.

Il y a plus d'un siècle, le roi George Ier avait fondé à Cambridge une chaire d'histoire moderne, dont le titulaire s'appelle encore *Regius Professor* (1). Le chef de la maison de Hanovre avait en vue l'éducation des fonctionnaires politiques et des diplomates. Mais plus d'une fois cette chaire fut confiée à des personnages qui n'étaient rien moins qu'historiens et qui en prenaient fort à leur aise avec leur enseignement historique. Elle fut occupée ainsi pendant de longues années par le poète Gray, qui ne fit jamais une seule leçon et pour qui sa place de professeur royal d'histoire moderne à Cambridge était une sinécure, d'ail-

(1) A Oxford et à Cambridge, les chaires portent le nom de leur fondateur, qui fait aussi partie du titre du professeur.

leurs fort maigre, paraît-il, récompence glorieuse de ses mérites littéraires. Depuis une vingtaine d'années l'enseignement historique a pris enfin à Cambridge un développement plus sérieux, surtout depuis que M. J.-R. Seeley occupe la chaire d'histoire moderne. Cet éminent publiciste, qui est l'auteur de plusieurs livres à sensation parus d'abord sous le voile de l'anonyme, tels que *Ecce Homo* et *Natural Religion*, est l'un des historiens politiques les plus originaux et les plus savants de l'Angleterre contemporaine (1). Il a exercé une action décisive sur l'enseignement de l'histoire à Cambridge.

Dans cette Université le système des examens comporte une série de grands concours annuels (appelés *tripos*) qui ont lieu au printemps. D'abord ces concours roulaient spécialement sur les mathématiques, la science de prédilection de Cambridge. En 1824 on institua un second *tripos* pour le latin et le grec; en 1851, un troisième pour les sciences morales et un quatrième pour les sciences naturelles; en 1856, un cinquième pour la théologie. Puis vint le tour de la jurisprudence, à laquelle on avait rattaché l'histoire moderne à partir de 1870. Enfin un *tripos* distinct pour l'histoire universelle fut organisé en 1875.

Dans quatre des dix-sept collèges de Cambridge, les étudiants trouvent des maîtres spéciaux (*lecturers*) (2) pour les préparer à l'examen historique. Ce sont : Trinity-College avec M. B.-E. Hammond, King's College avec MM. O. Browning et Prothero, Trinity-Hall avec M. Thornely et Saint-John's College avec M. Tanner. On met trois ans à préparer cet examen, par lequel on conquiert le grade de B. A. (*Bachelor of Arts*) qu'on obtient aussi dans les autres *tripos*, chaque étudiant choisissant à sa guise une spécialité pour ce baccalauréat, qui en Angleterre est une sorte de doctorat (3).

---

(1) Ceux de ses ouvrages historiques qui sont le plus connus sur le continent, sont : *Life and Times of Stein*, *Germany and Prussia in the Napoleonic Age*, 3 vol., 1878, et *The Expansion of England*, 1884.

(2) Ces *lecturers* ou maîtres de conférences historiques attachés à ces quatre collèges jouissent d'un traitement qui varie de 150 à 300 livres sterling (3,750 à 7,500 fr.). Il y a aussi des répétiteurs privés, qui vivent du produit de leurs leçons.

(3) Le titre de docteur ou de M. A. (*Master of Arts*) s'obtient sans aucun examen,

Voici en quoi consiste l'*historical tripos* (1).

L'examen porte sur l'histoire d'Angleterre (qui comprend aussi celles de l'Ecosse, de l'Irlande, des colonies britanniques et de leurs dépendances); sur des parties indiquées de l'histoire ancienne, de l'histoire du moyen âge et de l'histoire moderne; sur les principes de l'économie politique et de la science du droit; sur le droit constitutionnel anglais et l'histoire de la Constitution anglaise; sur le droit public international mis en rapport avec l'étude détaillée de certains traités célèbres; enfin on fait faire par les récipiendaires une dissertation écrite sur un sujet d'*essay* à choisir par eux entre une dizaine de questions proposées.

Ce programme a été arrêté sur la proposition d'une commission constituée en 1873 et qui a formulé ses conclusions en ces termes :

« La commission estime que l'histoire, considérée comme spécialité d'un examen séparé (*tripos*), doit être assise sur une base plus large que ce n'était le cas, lorsque l'histoire n'était qu'une partie accessoire d'autres examens. C'est pourquoi elle propose d'assigner une place à l'histoire ancienne et médiévale dans le *tripos* historique au même titre qu'à l'histoire moderne, afin que l'histoire soit présentée aux étudiants comme formant un tout scientifique.

« On propose aussi de faire marcher de pair les études historiques avec celles des principales sciences qui s'appuient sur l'histoire. »

Comme nous l'avons dit plus haut, la préparation de l'examen historique prend trois ans. En règle générale, ces trois années sont employées de la manière suivante. La première est consacrée à l'histoire générale d'Angleterre, à l'histoire économique et à un sujet spécial d'histoire ancienne. La deuxième année est

---

trois ans et demi au moins après qu'on a conquis le grade de B. A. On acquitte une taxe d'environ 20 livres sterling (500 fr.) et on comparait devant le chancelier de l'Université, qui vous proclame M. A. avec un antique cérémonial pieusement conservé.

(1) Voir *The student's Guide to the University of Cambridge* Part IX, The historical tripos. Cambridge, 1882; et *Cambridge University Examination Papers*. Eastern Term, 1883. CLXXI. Eastern Term, 1884. CLXXXIX, Cambridge, 1883 et 1884.

employée à étudier la moitié de l'histoire de la Constitution anglaise, l'économie politique et un sujet spécial d'histoire du moyen âge. Pendant la dernière année l'étudiant termine l'étude de l'histoire de la Constitution anglaise et consacre le reste de son temps au droit international, à la philosophie politique et juridique, à un sujet spécial d'histoire moderne et à un sujet spécial de l'histoire des traités internationaux.

M. B.-E. Hammond, M. A., *fellow* de Trinity-College, qui a pris soin de rédiger des recommandations détaillées pour les étudiants en histoire (1), insiste sur les points suivants : « L'étudiant prendra un soin extrême de suivre les cours de collèges (*lectures*) roulant sur les sujets spéciaux de dissertations portés au programme; car, s'il manque à une des leçons, il lui sera en général impossible d'obtenir aucun secours pour préparer cette partie du sujet indiqué; en effet, le maître de conférence (*lecturer*) ne répétera pas ses leçons, et il n'est pas à supposer qu'en dehors de lui quelqu'un ait étudié le sujet de manière à être suffisamment préparé pour l'enseigner.

« A côté de ces conférences ayant directement pour but de préparer à l'examen, l'étudiant suivra, cela va de soi, pendant ses trois années d'études les leçons du professeur royal d'histoire (M. Seeley). »

L'auteur entre ensuite dans des détails circonstanciés sur les livres à consulter par les étudiants. Comme cette partie des indications de M. Hammond fait connaître l'esprit de l'examen, je crois bien faire de la transcrire ici.

« Pour l'histoire d'Angleterre, dit-il, il serait impossible de donner une liste d'ouvrages qui conviendraient uniformément à tous les élèves; car un étudiant qui, avant d'arriver à l'Université, ne possède pas les lignes générales de l'histoire anglaise, ne trouvera pas le temps d'étudier autre chose que l'*History of England* de J.-F. Bright et la *Short History of the Englisch People* de J.-R. Green. Ceux qui, au contraire, ont appris les faits généraux dans leurs études moyennes, pourront étendre leurs

(1) Voir son article dans *The student's Guide of the University of Cambridge*, 1882.

recherches à l'Université. Il est impossible d'acquérir une connaissance satisfaisante de l'histoire d'Angleterre par la lecture d'un ou de deux ouvrages; en tout cas, une partie de ces lectures devra précéder l'arrivée à l'Université. Il est rare de rencontrer un étudiant qui, en entrant à Cambridge, possède la connaissance des faits généraux telle qu'on la trouve dans les deux ouvrages mentionnés plus haut; mais celui qui est dans ce cas a une grande avance sur ses condisciples. Il peut immédiatement aborder l'étude sérieuse de l'histoire d'Angleterre et rattacher l'histoire constitutionnelle à l'histoire générale. Pour un élève ainsi préparé la liste d'ouvrages qui suit, sera utile.

« I. Pour la période anglo-saxonne : *Anglo-Saxon Kings* de Lappenberg (traduit de l'allemand); *Norman Conquest*, chap. III, de Freeman, et *Old Englisch History* du même auteur. — II. Pour la période qui s'étend de la conquête normande à la révolution de 1640 : *History of England* de Lingard (combiné avec quelque autre auteur, par exemple avec Mackintosh pour la Réforme); *Constitutional History* (ch. IX à XIII) de Stubbs, ainsi que ses *Documents illustrative of Englisch History*, et *Constitutional History* de Hallam jusqu'au chapitre XV. — III. Pour la période qui suit la révolution anglaise : Macaulay; *Reign of Queen Anne* de Stanhope; les règnes de George Ier et II dans l'*History of England* de Stanhope (Mahon); Massey, *Georges III;* Miss Martineau, *History of the Peace* (l'introduction); et pour l'histoire correspondante de la Constitution anglaise : Hallam, chapitres XV et XVI; et Erskine May, *Constitutional History.*

« Quant à l'histoire de l'Ecosse, de l'Irlande et des colonies anglaises avec leurs dépendances, les parties qui se rattachent le plus directement à l'histoire d'Angleterre doivent naturellement attirer avant les autres l'attention des élèves. Les données générales seront fournies déjà par les ouvrages indiqués pour l'histoire d'Angleterre. Cependant il convient de mentionner ici les meilleures autorités pour certaines périodes de l'histoire moderne des Royaumes-Unis; par exemple, pour l'Ecosse : Burton, *History of Scotland from* 1689 *to* 1748; pour les colonies, leur passé et leur situation présente : Bancroft, *History of the*

United States, et Heeren, *Manual of the Political History of Europe and her Colonies* (trad. de l'allemand).

« Pour la philosophie politique et juridique : *la Politique* d'Aristote; Guizot, *Histoire de la civilisation en Europe;* Tocqueville, *l'Ancien Régime;* Stuart Mill, *On representative Government;* Freeman, *History of federal Government* (l'introduction); les *Institutes* de Justinien; Gibbon, *Decline and Fall of the Roman Empire*, chapitre XLIV; Austin, *Province of Jurisprudence determined* (leçons 5 et 6); Maine, *Ancient Law;* J.-F. Stephen, *General View of the criminal Law of England;* Savigny, *System des heutigen Römischen Rechts*, vol. I (livre I et livre II, chapitre Ier). De cet ouvrage il existe une traduction française par Guenoux, sous le titre de *Traité du Droit Romain* par M. Savigny; des extraits considérables se trouvent aussi en anglais dans Reddie, *Inquiries in the Science of Law* (2e édition) (1).

« Pour le droit constitutionnel et l'histoire de la Constitution anglaise : Blackstone, *Commentaries* (livre I, ch. II-XIII; livre II, ch. IV-VI; livre III, ch. III-VI; livre IV, ch. XIX et XXXIII); Stubbs, *Select Charters;* Hallam; Erskine May; Guizot, *Histoire de la civilisation en France;* Bryce, *Holy Roman Empire.*

« Pour l'économie politique et l'histoire économique : Smith, *Wealth of Nations* (éd. Mc. Culloch, livre I, ch. I-V et X; livres III et IV); Mill, *Political Economy;* Brentano, *On the History and Development of Gilds and the origin of Trade Unions* (trad. de l'allemand); Leone Levi, *History of Britisch Commerce* (2); Baxter, *National Income, The Taxation of the United Kingdom, National Debts.*

---

(1) Cette indication de la traduction française d'un ouvrage allemand s'explique par le fait que la connaissance de la langue allemande est très rare parmi les étudiants anglais, tandis que la connaissance du français est assez fréquente chez eux. On m'a affirmé que sur trois étudiants d'Oxford, un en moyenne était en état de lire un livre français; au contraire, un sur cinquante seulement pouvait en faire autant d'un livre allemand. Néanmoins, peu de ceux qui lisent le français, le lisent assez couramment pour consulter sans fatigue les auteurs français. A Cambridge, la situation est sensiblement la même.

(2) On se sert aussi de l'ouvrage récent de M. W. Cunningham, *The Growth of Englisch Industry and Commerce*, 1882.

« Pour le droit international : Wheaton, *International Law* et *History of International Law.* »

M. Hammond fait suivre cette longue et intéressante énumération de quelques réflexions générales. « Il est possible, dit-il, que certains étudiants seront en état de lire d'un bout à l'autre tous les livres indiqués dans la liste ci-dessus. Il est sûr que la plupart feront bien d'en lire un grand nombre. D'ailleurs, chacun doit juger par lui-même des lectures qu'il peut faire. Sur ce point on ne peut donner aucun conseil d'une application générale, si ce n'est que chaque étudiant devra lire en entier les livres qu'il prend en main, quitte à sacrifier les autres. Les dispositions et les préoccupations spéciales pourront seules déterminer ce qu'il faut lire et ce qu'il faut négliger.

« Pour les sujets spéciaux qui sont portés au programme de chaque année, le Comité ne recommande pas d'auteurs; les étudiants pourront obtenir des conseils auprès des maîtres de conférences qui traitent ces sujets dans leurs leçons. »

Ces sujets spéciaux sont arrêtés et publiés à l'avance. Les voici pour trois années consécutives : *Sujets pour* 1882. Histoire grecque (période de l'an 776 à l'an 479 avant Jésus-Christ), histoire de France (1302-1494), histoire d'Angleterre (1649-1714), histoire des traités internationaux (1648-1721). — *Sujets pour* 1883 : Histoire romaine (509-290 avant Jésus-Christ) en y comprenant les institutions politiques de la période royale, histoire de l'Europe occidentale (476-800) en y comprenant les relations avec l'Empire d'Orient, la Réforme en Angleterre (1509-1560), histoire des traités (1648-1697). — *Sujets pour* 1884 : Histoire grecque (510-403 avant Jésus-Christ), histoire d'Italie (1250-1494), histoire d'Angleterre (1603-1660), histoire des traités (1697-1763). Pour les sujets de cette dernière année, les étudiants devaient consulter surtout les ouvrages de Grote, Sismondi, Gardiner, Ranke (*Englische Geschichte* traduite en anglais), de Koch et Schœll (*Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis les traités de Westphalie*, 15 vol., 1817).

Toutes les mesures relatives aux examens d'histoire sont arrêtées par un comité spécial, nommé *Board for History and*

Archaeology, qui a été créé il y a une dizaine d'années et qui se renouvelle partiellement tous les ans. Les membres en sont élus par l'assemblée des anciens étudiants qui ont conquis leur grade de B. A. à Cambridge (1). Actuellement ce *Board* se compose de M. le professeur royal Seeley et de MM. Hammond, Browning, Prothero, Thornely et Tanner, les cinq *lecturers* ou maîtres de conférences des collèges qui préparent leurs élèves pour l'examen historique.

Ce *tripos* historique est un véritable concours et les noms des concurrents qui réussissent sont publiés d'après l'ordre de mérite. Il ne dure pas moins de cinq jours consécutifs et a lieu tous les ans vers la fin du mois de mai. Les récipiendaires sont réunis dans une grande salle et l'examen se fait entièrement par écrit. Voici comment les choses se sont passées en 1884 (2).

Le lundi 26 mai, les concurrents ont eu à répondre le matin (de 9 heures à midi) à neuf questions d'histoire grecque, et l'après-midi (de 1 à 4 heures) à neuf questions sur douze de philosophie politique. Ces dernières questions étaient les suivantes :

1. « C'est un fait que, parmi les hommes, les uns sont libres et les autres esclaves : l'esclavage de ces derniers est utile et juste ». (3) (Aristote, *Politique*, I, 15). — « Nous tenons pour évidente cette vérité : que tous les hommes ont été créés égaux. » (Déclaration de l'indépendance des Etats-Unis.) Quels arguments pouvez-vous invoquer à l'appui de ces deux thèses? Examinez jusqu'à quel point il est possible de les concilier.

2. Exposez brièvement la nécessité et la nature des réformes opérées par Justinien dans la législation.

3. A l'époque historique des rois héroïques succède l'époque

---

(1) Le *Regius professor* d'histoire en est membre de droit. — A Cambridge et à Oxford, l'assemblée des anciens élèves diplômés (*graduates*) se réunit de temps en temps et exerce une action considérable sur toutes les questions d'organisation. Ainsi c'est cette assemblée qui a voté en 1884, à une forte majorité, l'admissibilité des femmes aux examens académiques de l'Université d'Oxford. Les Universités bénéficient largement en Angleterre du salutaire principe de *self-government*, qui est au fond de toutes choses dans cet heureux pays.

(2) Voir *Cambridge University examination papers*. Eastern Term, 1884.

(3) Ce texte d'Aristote était donné en grec aux récipiendaires.

historique des aristocraties (Maine). — Prouvez cette thèse par l'histoire romaine et par celle d'un autre peuple de l'Occident ou du Nord en montrant le rôle joué par ces aristocraties dans le développement des lois.

4. Guizot considère la féodalité comme une espèce de gouvernement fédéral; examinez les arguments en faveur de cette thèse et comparez la féodalité à d'autres confédérations anciennes et modernes.

5. Etudiez les causes du développement universel des villes durant le XIIe siècle, et examinez jusqu'à quel point on peut y voir une renaissance des institutions romaines.

6. Jusqu'où vont, d'après les principes d'Austin, les droits des sujets vis-à-vis du prince et les droits de ce dernier vis-à-vis de ses sujets? Discutez la portée de ces doctrines quant aux luttes de Jacques Ier contre le Parlement.

7. Montrez que les lois suivantes ne sont pas des lois dans le vrai sens du mot : la loi du lynch, la loi canonique, la loi du cricket, la loi de l'offre et de la demande.

8. Montrez comment le Code pénal a été adapté successivement aux besoins des temps et donnez des exemples empruntés à l'histoire des lois relatives au crime de haute trahison (*Law of Treason*).

9. Exposez avec des exemples historiques l'influence que peut exercer l'opinion publique sur le gouvernement dans des pays qui n'ont pas d'institutions démocratiques ni représentatives.

10. Distinguez à l'aide des auteurs anciens et modernes les différentes méthodes qu'on peut appliquer à l'étude de la politique et comparez-en les avantages.

11. Quelle est la signification des termes « volonté nationale » et « conscience nationale » en tant que différents des désirs et des opinions des citoyens? Montrez l'importance de ces termes au point de vue du développement et du rang des Etats.

12. Pesez les avantages et les désavantages des différents modes employés pour élire le pouvoir exécutif dans les Etats démocratiques.

Ce choix de questions est remarquable; il suppose un grand

travail d'esprit chez les élèves; mais nous nous demandons si, alors que les récipiendaires n'ont que trois heures devant eux, les réponses obligatoires à neuf d'entre ces questions ne sont pas nécessairement superficielles et trop préparées d'avance.

Le mardi 27 mai, les concurrents eurent, le matin, à traiter neuf questions d'histoire de l'Italie, choisies dans la période de 1250 à 1494; et l'après-midi à répondre à neuf questions sur douze pour l'histoire d'Angleterre.

Le mercredi 28, il n'y eut qu'un examen, le matin de 9 heures à midi. C'était le jour consacré à l'*essay*, dissertation dans laquelle l'élève doit faire preuve d'initiative et d'originalité. Il avait à choisir pour le traiter en détail un seul des sujets proposés qui étaient :

1. La situation faite au travail dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes.

2. La difficulté d'administrer les domaines nationaux.

3. Les raisons pour lesquelles il faut obéir à la Loi.

4. La possibilité d'une fédération entre l'Angleterre et ses colonies.

5. Thucydide et Clarendon.

6. Le rapport qui existe entre la grandeur politique et la grandeur littéraire d'une nation.

Toutes ces questions touchent à la fois à l'histoire, à la politique et même à la philosophie. Elles marquent bien la tendance spéciale de l'enseignement historique de Cambridge. C'est d'ailleurs l'*essay* qui tend à constituer la partie la plus importante du *tripos* historique et à influer d'une manière décisive sur le rang assigné à chaque concurrent dans le résultat final de l'examen.

Le mercredi 29 mai, les récipiendaires eurent à traiter, le matin, neuf questions sur douze proposées pour l'examen de droit international. En voici la liste :

1. Quelle influence l'établissement de relations diplomatiques permanentes entre les Etats européens a-t-il eue sur le droit international et la politique? Exposez, pour la période qui va de 1697 à 1763, les limites assignées aux privilèges dont jouissaient les ambassadeurs étrangers.

2. Définissez la neutralité. Qu'entend-on par neutralité permanente? Est-elle reconnue par le droit international? Discutez les rapports qui existent entre le droit d'asile et les devoirs des neutres.

3. Quelles conditions sont exigées pour rendre valides au point de vue international les cessions de territoire? Qu'entend-on par gouvernement de fait?

4. Expliquez les termes *jus postliminii, jus avocandi, droit d'aubaine*. Développez la maxime : *Ut mores gentium mutantur, et mutatur jus gentium.*

5. « D'après un usage barbare, dont le cabinet de Londres s'est plus d'une fois rendu coupable, l'amiral Boscawen attaqua le 18 juin 1755, sans qu'il y eût eu déclaration de guerre, deux vaisseaux de guerre français (1). » Cette accusation portée contre le gouvernement anglais s'appuie-t-elle sur la réalité des faits? Quel a été l'usage établi entre les nations européennes et les Etats-Unis au siècle dernier et dans ce siècle, quant à la déclaration précédant le commencement des hostilités?

6. Enumérez, en donnant leur date et en mentionnant les guerres qu'ils ont closes, les grands traités européens qui ont été confirmés par le traité de Paris en 1763. Quels furent les principaux traités de commerce conclus pendant la première moitié du XVIIIe siècle?

7. Indiquez avec précision les phases successives de la Grande Alliance. Quels étaient les engagements qui en liaient entre eux les membres, lorsque s'ouvrirent les négociations de paix en 1711?

8. Jusqu'à quel point les intérêts religieux étaient-ils mêlés à la guerre de la succession d'Espagne? Pouvez-vous citer des exemples de garanties formulées en faveur des droits religieux dans les traités conclus entre 1697 et 1763?

9. On a dit que la Russie était entrée en 1717 dans le concert des nations européennes. Faites la critique de cette thèse. Des

---

(1) Cette citation était donnée en français. J'ignore à quel historien elle a été empruntée.

progrès s'accomplirent-ils dans la politique étrangère de la Russie pendant les dix années suivantes?

10. Quelle était la portée de la Pragmatique Sanction de Charles VI et du pacte de famille de 1761? Indiquez quelques analogies historiques de ces actes et retracez brièvement l'histoire de la Pragmatique Sanction jusqu'aux débuts de la première guerre de Silésie.

11. Dans quelles circonstances éclata la guerre de la succession de Pologne et par quels arrangements se termina-t-elle? Discutez les reproches qu'on a faits à ces arrangements.

12. Retracez, par l'histoire des traités, les phases successives de la politique étrangère de l'Angleterre entre la paix d'Aix-la-Chapelle et le commencement de la guerre de Sept ans; faites le même historique pour la Russie entre cette guerre et la paix de Hubertsbourg.

L'après-midi du même jour, les récipiendaires eurent à traiter neuf des douze questions proposées d'économie politique et d'histoire économique. Ces questions portaient sur l'essence de l'économie politique, sur la substitution des machines au travail manuel, sur l'excès de production, sur les fluctuations de la population considérées au point de vue des salaires et de la rente, sur le libre échange, sur le système colonial des anciens et des modernes, sur la condition ancienne des classes rurales en Angleterre, sur la législation industrielle et les corps de métiers, sur le prêt à intérêt, sur les effets économiques de la guerre, etc. Presque toujours ces questions étaient rattachées à des faits historiques précis et devaient être traitées à la lumière des enseignements de l'histoire.

Le vendredi 30 mai fut, en 1884, le dernier jour du concours historique. Le matin, les récipiendaires eurent à répondre à neuf questions de l'histoire d'Angleterre, tirées de la période restreinte, allant de 1603 à 1660. La dernière était ainsi conçue : « Discutez l'importance et la valeur des ouvrages suivants : *Letters* de Baillie, *History* de Clarendon, *Collections* de Rushworth et *Memorials* de Whitelock. » Enfin, l'après-midi, il fallut traiter encore neuf questions sur douze relatives au droit constitutionnel

et à son histoire, avec cette restriction que les récipiendaires étaient tenus de répondre à deux au moins des trois dernières questions proposées. Les unes portaient sur l'interprétation de fragments d'anciens textes tirés des *Select Charters* de Stubbs (par exemple de la Grande Charte); d'autres demandaient à l'élève de discuter certaines assertions de Hallam, etc. Voici les trois dernières : 10. Retracez les origines du Parlement de Paris et des Etats généraux en France et exposez leurs vicissitudes sous la monarchie absolue. — 11. Ranke (*Weltgeschichte*, I, 354) a comparé la révolution athénienne de 411 avant Jésus-Christ à celles des républiques italiennes du XIVe et du XVe siècle. Expliquez ce rapprochement. — 12. Quelles étaient les relations politiques existant dans les colonies anglaises de l'Amérique du Nord avant la guerre de l'Indépendance et quelle était la position de ces colonies vis-à-vis de l'Angleterre?

Certes voilà cinq journées d'examen écrit bien remplies. Le *tripos* historique, qui combine jusqu'à un certain point les matières de l'agrégation d'histoire française et celles des épreuves de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris, constitue un ensemble redoutable et qui paraît quelque peu écrasant pour les récipiendaires, dont on exige, semble-t-il, des connaissances trop nombreuses, trop variées, trop étendues pour que cette culture générale n'aboutisse pas chez la plupart d'entre eux à des notions superficielles et sans base scientifique solide. Peut-être nous trompons-nous à distance; mais les apparences au moins sont en faveur de notre appréciation (1). Toujours est-il que ce programme surchargé du *tripos* historique n'effraie pas les étudiants de Cambridge, qui d'ailleurs y consacrent trois années d'études. Le nombre des élèves qui se présentent, augmente régulièrement. En 1876, la première année, une douzaine seulement

(1) On me fait remarquer que toutes les connaissances portées au programme ne sont pas *exigées* rigoureusement des récipiendaires et qu'on se borne, puisqu'il s'agit d'un concours, à classer avant les autres l'élève qui en possède le plus. Cette pratique peut certes atténuer jusqu'à un certain point ce qu'il y a d'exorbitant dans le programme de l'examen; mais c'est le principe même de ces concours trop surchargés que nous critiquons.

osèrent affronter le concours historique. Actuellement, il y en a une quarantaine tous les ans.

Si le programme du *tripos* historique semble nécessiter des études hâtives et un peu superficielles, les étudiants de Cambridge trouvent heureusement en M. Seeley un professeur qui se préoccupe surtout de les faire penser par eux-mêmes. Dans son cours de l'Université, qui comprend une leçon d'une heure par semaine, il expose pour les étudiants des deux sexes (1) des sujets bien faits pour provoquer la réflexion chez ses auditeurs. On peut s'en convaincre en lisant le recueil de ses leçons de l'année 1881-1882 sur l'expansion de l'Angleterre (2), dans lesquelles il a étudié successivement les tendances de l'histoire d'Angleterre, la situation de ce pays au XVIIIe siècle, l'empire, le vieux système colonial, l'influence du nouveau monde sur l'ancien, le commerce et la guerre, les phases de l'expansion, la perte des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, l'histoire et la politique, l'empire de l'Inde, comment les Anglais l'ont conquis et gouverné, l'influence de l'Angleterre et de l'Inde l'une sur l'autre, les phases de la conquête, les dangers intérieurs et extérieurs, conclusion d'ensemble. Ces leçons sont remplies d'aperçus originaux et profonds. Elles offrent aux élèves une sorte de philosophie de l'histoire d'Angleterre depuis le XVIIe siècle.

Mais c'est surtout dans son cours intime, appelé *Conservation-class*, que ce penseur, ce dialecticien de l'histoire politique doit exercer une influence décisive sur l'esprit des élèves d'élite qui profitent de cet enseignement. Comme MM. Waitz et Droysen père en avaient l'habitude, lorsque j'ai visité Berlin en 1881 (3), M. Seeley réunit chez lui, dans son cabinet de travail, les étudiants qui veulent travailler sous sa direction. Le jeudi de chaque semaine, une heure le matin et une heure l'après-midi, il reçoit à tour de rôle les étudiants des deux sexes et discute

(1) Il y a à Cambridge deux collèges spéciaux pour les étudiantes (*female colleges*).
(2) *The Expansion of England*. Leipzig, Tauchnitz, 1884.
(3) Voir plus haut, dans mes notes et impressions de voyage sur l'enseignement supérieur de l'histoire en Allemagne, les pages 11 et 12.

avec eux les principes de la science historique et politique. Chacun de ces cours pratiques compte une quinzaine d'élèves. M. Seeley m'a affirmé que les jeunes filles s'y intéressent plus vivement que les jeunes gens, parce qu'elles sont moins blasées que les hommes sur tout ce qui touche aux études. Les demoiselles étudiantes sont en général des jeunes filles d'une vingtaine d'années. En 1884, M. Seeley comptait parmi elles miss Longfellow, la fille du grand poète américain.

Dans sa *Conservation-class* M. Seeley a adopté une méthode originale qui force les élèves à penser. La première leçon ne dure que quelques minutes. Le professeur pose la question : Qu'est-ce que l'histoire et quel est son but? Puis il invite les élèves à y réfléchir pendant une semaine ; et ce n'est qu'à la leçon suivante, lorsque tous ont mûrement pesé le problème, que le professeur le reprend après avoir recueilli les avis des élèves et discuté leurs réponses à la question portée à l'ordre du jour. On examine par le même procédé et dans des séances successives d'autres problèmes qui en découlent : L'histoire étant une science politique, qu'est-ce que la politique? Quelle est sa méthode? C'est la méthode historique. L'objet de l'histoire est la πόλις, la société, qui se manifeste par un phénomène, le gouvernement. Distinction et classification des sociétés. Ici M. Seeley développe son système de classification, dont l'exposition et la discussion prennent plusieurs mois. Les élèves produisent aussi des dissertations sur des sujets de leur propre choix. M. Seeley les examine, puis on les discute en commun. Il s'efforce surtout d'apprendre à ses élèves à ne pas se payer de mots ni d'à peu près. Il leur enseigne comment on acquiert des idées nettes et solides et comment on établit les vérités fondamentales de l'histoire et de la politique. Il combat surtout le dogmatisme mis à la mode par l'école radicale en Angleterre. « Je veux, me disait-il en souriant finement, former des sceptiques en politique, parce que chez nous personne ne doute plus en politique, alors que tout le monde doute en religion. J'ai très souvent parlé devant mes élèves de nos partis politiques (whig, tory et radical), en faisant leur histoire et la critique de leurs doctrines. Je n'ai

froissé personne, parce que je me fais un devoir de parler avec l'objectivité allemande. Comme je vieillis, mes élèves me respectent plus que dans le temps et ne prennent plus autant la parole que dans les premières années de mon professorat à Cambridge; mais je leur pose continuellement des questions. Je regrette qu'ils n'osent plus argumenter contre moi comme il y a une dizaine d'années, alors qu'ils niaient hardiment ce que je soutenais, à ma grande joie. Je crois que ce genre d'exercices est le plus utile. Nos élèves anglais ne sont pas assez forts pour faire des travaux sur les sources, ce que les Allemands appelent *Quellenstudien*. D'ailleurs il y a un grand danger à se jeter à corps perdu dans l'érudition, avant d'avoir acquis de solides idées générales. »

Depuis 1869 qu'il professe à Cambridge, M. Seeley a eu en vue de former des citoyens et des hommes d'Etat, ce dont les Universités ne se préoccupaient presque pas autrefois. « Voyez Gladstone, me disait-il. A Oxford, où il a fait de brillantes études, on ne lui a enseigné que le grec, le latin et Aristote. » M. Seeley s'efforce aussi d'attirer chez lui les étudiants sérieux pour causer avec eux seul à seul. Il se tient à leur disposition tous les soirs à 6 heures. En moyenne il reçoit ainsi un étudiant par jour. Cela me rappelait la *Sprech-stunde* des professeurs allemands, cette admirable tradition des Universités germaniques.

L'exemple donné par M. Seeley a été suivi par M. O. Browning, lecturer de King's College, qui a créé en 1876 ce qu'il a nommé sa *Political Society*. Elle se compose d'un nombre fixe de douze étudiants qui se réunissent tous les lundis chez leur maître et sous sa présidence à 9 heures du soir pour discuter des questions de science politique. Les séances se prolongent d'ordinaire jusqu'à 11 heures. Chaque fois un membre donne lecture d'un *essay* écrit par lui; puis tous les autres sont requis de donner leur avis et souvent la discussion se termine par le vote d'une résolution comme dans un meeting. Il est tenu un procès-verbal de chaque séance. M. Browning a bien voulu me laisser feuilleter le dernier registre de ces *Records*. J'y ai noté les sujets suivants :

Le socialisme de Platon. — Est-il désirable que l'Angleterre soit un Empire? (Résolu négativement par 6 voix contre 4.) — La responsabilité de Jacques I[er] dans les événements de 1640-1642. — Le droit de l'Angleterre de capture privée sur mer, etc. M. Browning avait lu lui-même un *essay* sur les événements qui amenèrent la triple alliance en 1788 d'après des recherches faites par lui dans les archives de Paris et de Londres. Cette espèce de *debating-club*, dirigé par un maître plein d'entrain comme l'est M. Browning, doit contribuer utilement à faire réfléchir les membres de la *Political Society* sur les questions d'histoire et de politique spéculative.

Enfin un capital d'environ 30,000 francs (1) vient d'être mis en 1884 à la disposition de l'Université de Cambridge par le comité chargé d'honorer la mémoire de Thirlwall, afin de fonder un prix annuel à décerner à l'étudiant qui aura produit la meilleure dissertation sur un sujet historique supposant des recherches originales. Ce *Thirlwall prize* est le seul qui existe à Cambridge pour encourager les études historiques (2).

Qu'il me soit permis d'exprimer ici toute ma gratitude à MM. Hammond et Browning, qui m'ont fourni beaucoup d'indications précieuses avec une extrême obligeance, et spécialement à M. le professeur Seeley, dont j'avais eu l'honneur de faire la connaissance aux fêtes d'Edimbourg et qui m'a offert à Cambridge une hospitalité charmante. Les heures que j'ai passées avec cet homme vraiment éminent, m'ont laissé un souvenir qui ne s'effacera pas.

IV. L'enseignement historique a Oxford.

L'étudiant d'Oxford, avant de pouvoir conquérir un grade académique, est soumis à deux examens préliminaires (*Pass examinations*). Le premier porte sur l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, le grec et le latin.

---

(1) 1,175 livres 10 sh., ou à peu près 29,375 francs.

(2) A Oxford, il existe depuis longtemps plusieurs prix historiques de ce genre, comme nous verrons plus loin.

L'étudiant peut le passer même avant d'entrer à l'Université. Beaucoup le passent à la fin de leur premier semestre d'études universitaires.

A cette dernière époque a lieu aussi le second examen préliminaire, qui roule sur la suite de l'algèbre et de la géométrie ou sur la logique élémentaire, au choix, et qui comprend en outre un interrogatoire plus approfondi sur des auteurs grecs et latins présentés par le récipiendaire (par exemple trois livres de Tite-Live ou de Tacite; deux livres de Thucydide, ou six livres d'Homère ou le discours pour la couronne de Démosthène). Il faut de plus présenter le texte grec des quatre Evangiles.

Après ces deux épreuves préparatoires, qui ne prennent qu'un an, les étudiants ont à choisir une spécialité pour leur grade de B. A. (*Bachelor of Arts*), comme à Cambridge. Les différentes catégories d'examens portent sur les langues anciennes (*classics*) qui comprennent aussi l'histoire ancienne comme science auxiliaire, les mathématiques, la théologie, les sciences naturelles, le droit et l'histoire moderne. Jusqu'en 1870 ces deux dernières catégories ne formaient qu'un seul groupe. L'histoire a donc été émancipée cinq ans plus tôt à Oxford qu'à Cambridge, où une réforme analogue ne s'est opérée qu'en 1875.

Pour l'enseignement historique, le nombre des professeurs et des maîtres de conférence (*lecturers*) est notablement plus élevé à Oxford qu'à Cambridge. Dans cette dernière Université il n'y a qu'un professeur d'histoire et cinq *lecturers*. A Oxford il y a deux professeurs, un *reader* et treize maîtres de conférences. A mon passage à Oxford en 1884, le *Regius professor of modern history* était le savant W. Stubbs, qui venait d'être nommé au siège épiscopal de Chester, et dont le successeur déjà désigné était un autre savant bien connu, M. E.-A. Freeman. Le second professeur d'histoire moderne était M. Burrows, l'un des fondateurs de la *Wiclef Society*. Il y avait en outre un professeur d'histoire de l'Inde, M. S.-J. Owen, qui portait le titre de *reader*. Enfin, les treize *lecturers* d'histoire, attachés aux collèges, étaient MM. Coolidge, Wakeman, George, Bright (*master of University*), Johnson, Boase, Hassall, Lodge, Smith, Armstrong et Johnson.

Ce nombreux personnel enseignant permettait de porter au programme une liste fort variée de cours historiques, dont voici du reste l'énumération : histoire de l'Europe pendant la dernière moitié du XVIe siècle, histoire d'Angleterre depuis 1485, archéologie historique, les Tudors, histoire d'Angleterre depuis 1553, histoire d'Angleterre depuis 1642, histoire constitutionnelle anglaise depuis Jacques II, histoire d'Angleterre depuis 1714, la période qui suivit l'avènement du roi Georges IV, histoire de l'Inde au moyen âge, histoire de la conquête britannique des Mahrattas, histoire de l'Occident depuis l'an mil jusqu'en 1328, histoire de l'Espagne de 1328 à 1519, histoire générale de l'Europe (périodes de 1610-1648, de 1714-1740, de 1789-1815), etc. A ces cours historiques venaient s'ajouter un cours d'économie politique et d'institutions gouvernementales (M. Marshall), un cours d'anglo-saxon, qui comportait l'explication des lois de Canut (M. J. Earle), et un cours de celtique, où le professeur (M. J. Rhys) expliquait le texte de *Táin bó Cúailngne* tel qu'on le trouve dans *Lebor nah Uidre*.

Ce bel ensemble de cours d'histoire me faisait involontairement songer aux programmes des grandes Universités allemandes où les matières historiques brillent autant par le nombre que par la variété ; mais il m'a été affirmé que beaucoup des *lecturers* se bornent à donner un enseignement assez élémentaire, sans renvoyer aux sources, aux documents originaux, évitant ainsi de déployer tout l'appareil scientifique qui est inséparable de l'enseignement supérieur d'outre-Rhin. Ajoutez à cela qu'aucun cours pratique d'histoire ne vient couronner à Oxford tout cet enseignement théorique, alors que les Facultés allemandes ne se conçoivent pas sans ces nombreux *Uebungen*, *Gesellschaften*, séminaires, etc., où les étudiants s'initient à la méthode et aux recherches personnelles.

Quoique l'étude des langues anciennes soit restée la spécialité traditionnelle d'Oxford, l'histoire y compte beaucoup plus d'amateurs qu'à Cambridge, presque autant que les fameux *classics* eux-mêmes. On m'a assuré que 200 à 250 étudiants environ se préparaient à l'examen historique. Les deux tiers au moins son-

gent simplement à conquérir leur grade de B. A. sans nourrir pour l'histoire aucune passion scientifique. Dans le tiers restant il y a les jeunes gens de grande famille, qui se destinent à la politique et voient dans l'histoire une science utile à l'homme d'Etat; d'autres se proposent de faire du journalisme, qui en Angleterre constitue une carrière presque scientifique; d'autres encore songent à entrer plus tard au barreau et étudient l'histoire, parce qu'elle éclaire l'étude du droit; d'autres enfin, en petit nombre, se destinent à l'enseignement moyen (ou secondaire) et font de l'histoire le centre de leur préparation à la carrière professorale (1). Bien peu, on le voit, étudient l'histoire pour elle-même. Il ne faut donc pas se faire trop illusion sur le chiffre si élevé des étudiants d'Oxford qui choisissent l'examen historique.

Cet examen porte à Oxford le nom d'*honour school of modern history*. Outre une première année occupée par les deux examens préliminaires dont il a été question plus haut, les étudiants y consacrent généralement deux années, parfois deux ans et demi, rarement trois. Les récipiendaires doivent connaître toute l'histoire d'Angleterre jusqu'en 1837, année de l'avènement de la reine Victoria; toute l'histoire constitutionnelle anglaise et une période spéciale de l'histoire d'Angleterre étudiée en détail; une période correspondante de l'histoire universelle; un sujet spécial étudié d'après les documents originaux; la politique et l'économie politique; la géographie historique. L'examen comprend quatre épreuves écrites sur l'histoire politique et constitutionnelle de l'Angleterre, deux sur l'histoire universelle, deux sur le sujet étudié d'après les sources, une sur l'économie politique et une sur la géographie. Puis viennent des interrogatoires oraux. Les récipiendaires sont classés d'après leurs réponses en quatre catégories, et la liste de leurs noms est publiée par ordre de mérite. Sur une centaine de récipiendaires annuels il y en a d'ordinaire une dizaine qui obtiennent l'honneur d'être rangés dans la première catégorie *(first class)* (2).

(1) Néanmoins, la plupart de ceux qui songent à embrasser la carrière de l'enseignement, s'y préparent par l'étude approfondie des langues anciennes.

(2) Voici, pour les années 1882, 1883 et 1884, le nombre des récipiendaires admis

Cet examen ayant subi récemment quelques modifications (1) qui entreront en vigueur à partir de l'année prochaine, je donnerai ici le programme détaillé qui sera suivi dans les épreuves de 1886 (2). Comme pour le *tripos* historique de Cambridge, le programme officiel recommande l'emploi d'un grand nombre d'auteurs. Pour la politique et l'économie politique, les candidats seront examinés sur les ouvrages qui suivent : *Politique*, d'Aristote, Hobbes (*Leviathan*, ch. 13-30), Bluntschli (*Lehre vom modernen Staaten*, t. I, théorie de l'Etat), Maine (*Ancient law*) et Mill (*Political economy*). C'est un peu moins, semble-t-il, qu'à Cambridge, où on veut d'ailleurs faire prédominer les sciences politiques dans l'examen historique.

Pour l'histoire constitutionnelle, les récipiendaires devront étudier les livres suivants : Stubbs, *Select charters* et *Constitutional History*, les ouvrages de Hallam et de May, Bagehot, *English Constitution*. Le récipiendaire doit être en état de commenter quelques chartes principales.

Pour l'histoire générale de l'Angleterre jusqu'en 1837, les parties d'ouvrage qui suivent sont indiquées : Freeman, *Norman conquest* (chapitres 1, 2, 3, 23); Green, *History of the English people*, tome 1er; Stubbs, *Constitutional History* (spécialement les chapitres 10, 12, 14, 16 et 18), Ranke, *History of England* (livres 1, 2, 3, 22); Macaulay, *History of England* (chapitres 1, 2, 3); Bright, *History of England* (tomes II, III).

Dans le vaste champ de l'histoire d'Angleterre, qu'ils doivent avoir rapidement exploré d'un bout à l'autre, les récipiendaires seront tenus d'avoir étudié en détail l'une des sept périodes suivantes : 449-1087, 802-1272, 1215-1485, 1399-1603, 1603-1714, 1714-1815, 1760-1848.

---

dans chacune des quatre catégories : *First Class* : 4, 10, 11. — *Second Class* : 24, 19, 14. — *Third Class* : 34, 37, 27. — *Fourth Class* : 42, 32, 25. — Le total des élèves admis au concours historique a donc été pour ces trois années : 104, 98, 77.

(1) On a raccourci avec raison les périodes obligatoires de l'histoire universelle, en y ajoutant obligatoirement les périodes correspondantes de l'histoire d'Angleterre.

(2) Voir pour tous les détails de ce programme officiel l'*Oxford University Gazette* (no du 3 juin 1884).

Dans l'histoire universelle ils étudieront la période correspondante à celle dont ils auront fait choix pour l'histoire d'Angleterre. Les récipiendaires — cela est expressément stipulé — devront toujours mener de front l'histoire littéraire et l'histoire générale de la civilisation avec l'histoire politique et y rattacher aussi la géographie historique des périodes étudiées en détail. Cependant on n'exige pas des récipiendaires qu'ils remontent aux documents originaux. On leur demande plutôt une vue nette d'ensemble puisée dans les bons ouvrages. C'est pourquoi le programme indique une longue liste de livres à consulter ou à lire, qui sont spécialement recommandés par la Faculté.

En voici la curieuse énumération :

HISTOIRE D'ANGLETERRE.

449-1087.

Kemble, *Saxons in England.*
Green, *Making of England.*
— *Conquest of England.*
W. Bright, *Early Englisch Church History.*
Préfaces des vies de Dunstan, etc.
Freeman, *Norman Conquest.*
Skene, *History of Scotland.*
Anglo-Saxon Chronicle.
Lois d'Ini, d'Alfred et de Canut.
Bede (livres III et IV).

802-1272.

Green, *Conquest of England.*
Freeman, *Norman Conquest.*
Pauli, *Geschichte von England.*
— *Life of Simon of Montfort.*
Palgrave, *England and Normandy* (t. III, ch. IV).
Préface de Roger d'Hoveden (II et IV).
— de Benedictus Abbas II.
— de Roger Bacon.
— de Walter de Coventry II.
— des *Monum. Franciscana I.*
— de l'*Itinerarium Regis Ricardi.*
Anglo-Saxon Chronicle.

HISTOIRE UNIVERSELLE.

479-1085.

Gibbon, *Decline and Fall.*
Milman, *Latin Christianity.*
Fustel de Coulanges, *Féodalité.*
Guizot, *Civilisation en Europe.*
Waitz, *Deutsche Verfassungs-Geschichte* (tome II).
H. Martin, *Histoire de France.*
Grégoire de Tours (depuis le livre V).
Paul Diacre (depuis le livre III).
Sismondi, *Républiques italiennes.*
Giesebrecht, *Geschichte der Deutschen Kaiserzeit.*
Finlay, *History of Greece.*
Muir, *Life of Mahomet.*

936-1272.

Gibbon, *Decline and Fall.*
Hallam, *Middle Ages.*
Milman, *Latin Christianïty.*
Guizot, *Civilisation en Europe.*
Martin, *Histoire de France.*
Michelet, *Tableau de la France* (liv. III de l'*Histoire de France*).
Joinville, *Vie de saint Louis.*
Sismondi, *Républiques italiennes.*
Giesebrecht, *Geschichte der Deutschen Kaiserzeit.*
Von Raumer, *Geschichte der Hohenstaufen.*

Matthieu Paris (période d'Henri III).
Skene, *History of Scotland.*
Robertson, *Scotland under early Kings.*
Wright's *Political Songs* (pages 6, 19, 42, 72, 121, 124, 125, éd. de la Cambden Society).
Digby, *Real Property* (pages 1-56, 122-151, 253-262).

Busk, *Mediaeval Popes, Emperors and Crusaders.*
Finlay, *History of Greece.*
Von Sybel, *History and Literature of the Crusades.*
Church, *Life of Anselm.*
Cotter Morison, *Life of S. Bernard.*

1215-1485.

Lingard, *History of England* (jusqu'en 1399).
Pauli, *Geschichte von England.*
Pauli, *Life of Simon of Montfort.*
Préface des *Monumenta Franciscana I.*
— d'*Edward II.*
Longman, *Life and Times of Edward III.*
Sharon Turner, *History of England* (depuis 1399).
Lechler, *Wiclif.*
Fortescue, *De laudibus legum Angliae* (1).
More, *Richard III and Edward V.*
Paston Letters (préface de Gairdner).
Burton, *History of Scotland.*
Rogers, *History of Agriculture and Prices in England* (t. I et III).
Wright, *Political Songs* (pages 6, 19, 42, 72, 121, 124, 125).
Digby, *Real Property* (pp. 175-195, 199-204, 214-220, 253-262, 279-297).

1272-1519.

Gibbon, *Decline and Fall.*
Hallam, *Middle Ages.*
Milman, *Latin Christianity.*
Martin, *Histoire de France.*
Froissart, livre II, ch. 52-63, 83-102, 121-128, 148-214, 227-230.
Sismondi, *Républiques italiennes.*
Amari, *War of the Sicilian Vespers.*
Creighton, *The Papacy during the period of Reformation.*
Von Reumont, *Lorenzo di Medici.*
Villari, *Savonarola.*
— *Machiavelli.*
Ranke, *Geschichte der Romanischen und Germanischen Völker von* 1494 *bis* 1514.
Prescott, *History of Ferdinand and Isabella.*
Finlay, *History of Greece.*
Yule, *Marco Polo.*

(1) Le programme officiel donne ici le titre inexact : *De Monarchia.*

1399-1603.

Sharon Turner, *History of England.*
Paston Letters (préface de Gairdner).
More, *Utopia, Richard III and Edward V.*
Bacon, *History of Henry VII.*
Froude, *History of England.*
Brewer, préfaces des *State Papers.*
Herbert de Cherbury, *Life of Henry VIII.*
Burnet, *History of the Reformation* (éd. Pocock).
Knight, *Pictorial History of England*, 1588-1603.
Burton, *History of Scotland.*
Latimer, *Sermons* (éd. Arber).
Hooker, *Ecclesiastical Policy* (avec la préface).
Spenser, *View of the State of Ireland.*
Smith, *De Republica Anglorum.*

1414-1610.

Hallam, *Middle Ages.*
Ranke, *History of the Popes.*
— *History of the Reformation in Germany.*
— *Civil Wars in France.*
— *Geschichte der R. u. G. Völker.*
— *Die Osmanen und die Spanische Monarchie.*
Martin, *Histoire de France.*
Sully, *Mémoires.*
Creighton, *Papacy d. the Reformation.*
Von Reumont, *Lorenzo di Medici.*
Robertson, *Reign of Charles V.*
Häusser, *Period of the Reformation.*
Presscott, *History of Ferdinand and Isabella.*
— *History of Philip II.*

Helps. *Spanisch Conquests.*
Motley, *History of the United Netherlands.*
Finlay, *History of Greece.*
Elphinstone, *History of India* (éd. Cowell).

1603-1714.

Ranke, *History of England.*
S. R. Gardiner, *History of England.*
Clarendon (livres I-VI).
Christie, *Life of Shaftesbury.*
Macaulay, *History of England.*
Burnet, *History of his own Times.*
Wyon, *History of Great Britain during the Reign of Queen Anne.*
Swift, *Conduct of the Allies.*
Burton, *History of Scotland.*
Sir John Davis, *State of Ireland.*
Doyle, *Englisch in America.*
Bruce, *Annals of the East India Company.*
Dryden (poèmes politiques).

1610-1715.

Heeren, *Political Systems of Modern Europe.*
Ranke, *Französische Geschichte.*
Martin, *Histoire de France.*
Voltaire, *Siècle de Louis XIV.*
— *Charles XII.*
De Retz, *Mémoires.*
Ranke, *History of the Popes.*
Ranke, *Die Osmanen u. d. Sp. Mon.*
— *History of Prussia.*
Coxe, *History of the House of Austria.*
Droysen, *Gustaf Adolf.*
Chapman, *Gustavus Adolphus.*
Montecuculli, *Mémoires* (liv. II et III).
Putter, *Political Constitution of the German Empire.*
Stanhope, *War of the Spanish Succession.*
Finlay, *History of Greece.*
Rambaud, *History of Russia.*
Elphinstone, *History of India.*

1714-1815.

Lecky, *History of England in the 18th Century.*
Stanhope, *History of England.*
— *Life of Pitt.*
Martineau, *History of England.*
Cornewall Lewis, *Essays on the Administrations of Great Britain.*
Alison, *Life of Castlereagh* (ch. I-III).
Bolingbroke, *Lettres on History.*
— *Dissertations on the State of Parties.*
— *Letter to Sir W. Wyndham.*
— *Patriot King.*
Burke, *Thoughts on the Present Discontentments.*
— *American Taxation.*
— *Refl. on the French Revolution.*
— *Letters on a Regicide Peace.*
Arthur Young, *Tour in England,*
Bancroft, *History of the United States.*
Marshman, *History of India* (l'édition en 3 volumes).

1715-1815.

Heeren, *Political Systems of Europe.*
Martin, *Histoire de France.*
Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution.*
Von Sybel, *French Revolution.*
Taine, — —
Carlyle, — —
Lanfrey, *History of Napoleon.*
Alison, *History of Europe* (depuis le ch. LX).
Ranke, *History of Prussia.*
Carlyle, *Hist. of Frederick the Great.*
Frédéric II, *Mémoires.*
Seeley, *Life and Times of Stein.*
Häusser, *Deutsche Geschichte vom Tode Friedrichs des Grossen.*
Coxe, *Bourbon Kings in Spain.*
Napier, *Battles and Sieges in Peninsula.*
Rambaud, *History of Russia.*
Elphinstone, *History of India.*

1760-1848.

Lecky, *History of England in the 18th Century.*
Stanhope, *History of England.*
— *Life of Pitt.*
Martineau, *History of England.*
S. Walpole, — —
Cornewall Lewis, *Essays on the Administrations of Great Britain.*
Alison, *Life of Castlereagh* (ch. I-III, XV, XVI).
Burke, *Thoughts on the Present Discontentments.*
— *American Taxation.*
— *Refl. on the French Revolution.*
— *Letters on a Regicide Peace.*
Samuel Bamford (passages principaux de sa vie).
Nicholls, *History of the English Poor Law.*
Morley, *Life of Cobden.*
Bancroft, *History of the United States.*
Payne, *History of the Colonies.*
Marshman, *History of India.*
Kaye, *Life of Metcalfe.*

1763-1848.

Heeren, *Political Systems of m. E.*
Martin, *Histoire de France.*
Tocqueville, *Anc. Rég. et Rév.*
Arthur Young, *Travels in France.*
Von Sybel, *French Revolution.*
Mignet, — —
Taine, — —
Carlyle, — —
Lanfrey, *History of Napoleon.*
Guizot, *Mémoires.*
Alison, *History of the French Revolution* (depuis le chap. LX).
— *History of Europe* (depuis 1815).
Fyffe, *Modern Europe.*
Seeley, *Life and Times of Stein.*
Häusser, *D. G. vom Tode F. d. G.*
Napier, *Battles and Sieges in the Peninsula.*
Finlay, *History of Greece.*
Rambaud, *History of Russia.*

On me pardonnera, j'espère, d'avoir reproduit ici les titres de tous ces ouvrages. Il m'a semblé que rien ne serait plus propre à marquer la portée de l'examen historique. On aura remarqué que le programme d'Oxford prescrit beaucoup plus de livres à consulter que celui de Cambridge. Comme indication bibliographique fournie aux étudiants, c'est parfait. Mais leur est-il possible de lire tous ces ouvrages? Évidemment non. On prend soin d'ailleurs de leur indiquer souvent les chapitres et même les pages à consulter. On leur découpe ainsi la science en tranches, si je puis dire. Est-il utile de dire à un étudiant : « Voici un livre. Vous en lirez cinquante ou trente pages, au commencement, au milieu ou à la fin de l'ouvrage »? Cette méthode me paraît peu scientifique. Je préfère le précepte de Cambridge : « Lisez ce que vous pourrez des livres indiqués, mais lisez-les bien, et d'un bout à l'autre. » Enfin la liste d'Oxford ne contient-elle pas des ouvrages tant soit peu surannés?

Quoi qu'il en soit, l'étudiant d'Oxford et de Cambridge est invité à lire, à lire beaucoup; et en réalité l'étudiant sérieux lit, et

lit beaucoup. Les cours théoriques ne lui prennent heureusement qu'une minime partie de son temps (deux ou trois heures par jour). Pour le reste, il étudie par lui-même dans ses livres. Comme le dit l'expression consacrée, *he reads*, il lit. C'est déjà beaucoup que d'avoir organisé l'enseignement supérieur sur ce pied. L'étudiant développe son jugement, il est amené à penser par lui-même, à compter surtout sur le *self-help*, même dans l'étude des manuels historiques.

Mais l'examen d'Oxford comprend aussi une épreuve plus scientifique, ce qu'on appelle le sujet spécial à étudier d'après les sources. Au programme de 1886 je trouve six sujets indiqués, parmi lesquels les récipiendaires ont le choix. Les voici :

I. *Hildebrand*, d'après Lambert de Hersfeld, les *Monumenta Gregoriana* de Jaffé et *De Unitate Ecclesiae* de Waltram.

II. *Les trois premières Croisades*, d'après les *Gesta Francorum*, Raimond de Agiles, Fulcherius Carnotensis, Guillaume de Tyr (livres XVI et XVII, ch. I-VIII), l'*Itinerarium Regis Ricardi*, et des extraits d'historiens arabes cités par Michaud, *Bibliothèque des Croisades*.

III. *L'Italie de* 1492-1513, d'après Machiavel (*Il Principe*), Commines (livres VII et VIII), Guicchardin (*Storia Fiorentina*) et Da-Porto (*Lettere storiche*). La connaissance de la langue italienne semble ici indispensable, puisque ces auteurs sont indiqués dans le texte original.

IV. *La Grande Révolution d'Angleterre jusqu'à la mort de Charles Ier* (1639-1649) d'après Clarendon (livres I-VIII), la collection de Rushworth (4e partie), Cromwell (*Letters and Speeches*, éd. Carlyle), le *Long Parliament* de May, Baillie (*Letters*) et l'*Anglia Rediviva* de Sprigg.

V. *La Révolution française jusqu'à la fin de la Convention* (1789-1795), d'après Rabault et Lacretelle (*Précis de la Révolution française*), Bailly (*Mémoires* jusqu'au 14 juillet), la *Correspondance* de Mirabeau (avec Lamarck), les *Mémoires* de Bertrand de Molleville, des discours choisis des Girondins et de Robespierre, les *Mémoires* de Mme Roland, Arthur Young (*Travels in France*) et Schmidt, *Tableaux de la Révolution* (tome Ier, 2e partie).

VI. *L'Histoire de l'Inde anglaise de 1773 à 1805* d'après Wilson, Mill's *India* (depuis le livre V), Grant-Duff (*History of the Mahrattas*), Gleig (*Papers in Life of Warren Hastings*), Wilks (*Mysoor*), Cornwallis (*Correspondance*, nombreuses pièces choisies avec des renvois précis aux pages de l'ouvrage), Wellesley et Wellington (*Despatches*, éd. Owen).

J'approuve fort le principe de cette épreuve ; mais je me demande si les sujets indiqués ne sont pas trop vastes. Comment un étudiant, ayant à préparer une foule d'autres choses, étudiera-t-il tant soit peu sérieusement les documents de la Révolution française depuis 1789 jusqu'à la fin de la Convention? Et ainsi du reste. Cette étude des sources restera nécessairement superficielle; elle devra se borner, me semble-t-il, à une vérification sommaire et peu concluante de ce qu'affirment les principaux historiens.

Heureusement, l'étudiant d'Oxford n'est pas absolument lié à ce programme de questions que je trouve trop vastes. Il peut choisir lui-même un sujet spécial, à condition de le faire agréer six mois avant l'examen par la Faculté. Il doit accompagner sa demande d'une liste de livres et de documents dont il se propose de faire usage. C'est là une excellente liberté laissée à l'étudiant; mais il n'en est presque jamais fait usage, et, si je ne me trompe, il en sera peu profité à l'avenir. Mieux vaudrait restreindre les questions portées au programme, afin de permettre des recherches plus approfondies, plus concentrées, plus vraiment scientifiques.

Une autre faculté est laissée aux récipiendaires. Ils peuvent s'exempter de présenter un sujet spécial d'histoire à la condition de le remplacer par un sujet indiqué de jurisprudence, qui est pour 1886 *l'histoire de la loi de propriété réelle*. Le programme prescrit l'étude des *Commentaries* de Blackstone (livre II) ou de Stephen (tome 1er, livre II, première partie) et de Digby, *Introduction to the history of the Law of real Property*. Les principaux documents cités dans ce dernier ouvrage devront être étudiés avec soin et comparés aux opinions de Williams, *Treatise on the Law of real Property*.

Enfin, les candidats peuvent, en sus des épreuves qui précèdent et qui sont obligatoires, présenter une période de l'histoire litté-

raire. On leur indique les suivantes : 1° *Le Siècle d'Elisabeth* (les drames historiques de Shakespeare devront être étudiés avec soin). — 2° *Le Siècle de Louis XIV* (étude détaillée du théâtre de Molière). — 3° *Le Siècle du Dante* (étude spéciale de son *Purgatorio*). Les candidats qui se proposent de présenter une autre période littéraire, doivent la faire agréer par la Faculté six mois avant l'époque des examens. Jusqu'à présent, m'a-t-on affirmé, aucun étudiant n'a jamais présenté de période littéraire ni indiquée ni agréée.

Si nous comparons l'*honour school for modern history* d'Oxford à l'*historical tripos* de Cambridge, nous voyons d'abord que l'examen d'Oxford ne comprend pas l'histoire ancienne, qui est abandonnèe aux étudiants de la section des langues classiques de l'antiquité. A Cambridge l'examen comporte toujours une période plus ou moins longue de l'histoire grecque ou de l'histoire romaine. L'examen de Cambridge est donc plus complet (1).

L'étude des théories politiques depuis Aristote y est aussi poussée plus loin qu'à Oxford. J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer que Cambridge se rapproche plus qu'Oxford de l'Ecole libre des sciences politiques de Paris et que son but est surtout de former des hommes d'Etat et d'administration, des politiciens dans le sens scientifique du mot. Dans cette tendance on distingue nettement l'influence de M. Seeley. A Oxford, l'enseignement historique s'est au contraire ressenti de la tournure d'esprit et des études de M. le professeur W. Stubbs, qui a jeté un lustre si vif sur cette Université. Ses livres jouissent d'une réputation universelle auprès de tous ceux qui étudient l'histoire des institutions publiques de l'Angleterre qu'il a renouvelée par ses admirables travaux, comparables aux chefs-d'œuvre de la critique et de

(1) Récemment, deux professeurs d'Oxford se sont élevés contre cette exclusion de l'histoire aucienne : ce sont M. Montagu Burrows dans sa conférence *Antiquarianism and History* (Oxford, Parker, 1885), et M. E.-A. Freeman dans sa leçon d'ouverture *The office of the historical professor* (Londres, Macmillan, 1884), où il dit : « A Cambridge il y a un *tripos* dans lequel, conformément au sens commun et aux intérêts de la vraie science, on peut faire marcher de front Thucydide et Lambert de Hersfeld. Honneur donc à notre illustre sœur et puissions-nous avoir bientôt la sagesse de la suivre dans la voie qu'elle a tracée. »

l'érudition allemandes contemporaines. Son cours à l'Université reflétait naturellement sa méthode et ses vues, qui se rapprochent plus des traditions des professeurs d'histoire d'Allemagne.

Néanmoins, ce grand savant n'a jamais créé de cours pratique, alors que chacun de ses collègues d'outre-Rhin se croit obligé en conscience d'en annexer un à son enseignement théorique. S'il faut s'en rapporter au résumé publié par l'*Oxford Magazine* (1), dans sa leçon d'adieu, faite en mai 1884 au moment où il partait pour aller occuper le siège épiscopal de Chester, M. Stubbs aurait dit qu'il se rendait parfaitement compte de ce qui lui avait manqué comme professeur : « Il avait eu beaucoup de sympathie, mais trop peu d'esprit de prosélytisme. Il n'avait pas été un organisateur, parce qu'il hait l'organisation et aime la liberté. » Cet argument contre les cours pratiques à la mode allemande m'a été fourni plusieurs fois en Angleterre. Il m'a étonné dans un pays où les collèges sont des internats fortement organisés et où les *lecturers* de ces collèges sont des répétiteurs, dont les étudiants sont censés ne pas pouvoir se passer.

Quoi qu'il en soit, à la suite d'un nouveau règlement introduit en octobre 1883, M. Stubbs avait organisé dans sa pittoresque maison gothique de Kettle Hall un enseignement spécial, intitulé *Informal instruction*. Les étudiants y venaient un à un lui demander des conseils sur leurs lectures et lui soumettre de petites dissertations écrites qu'il examinait et corrigeait pour eux. Plusieurs fois par semaine, il se tenait ainsi à la disposition de ses élèves; mais en général ceux-ci s'adressaient aux *lecturers* de leur collège. Les étudiants d'élite auraient certes retiré le plus grand profit de ce commerce scientifique intime avec un savant de la valeur de M. Stubbs, si l'Eglise anglicane n'était pas venue l'enlever à l'Université si peu de temps après les débuts de cet enseignement à domicile.

Dans son cours de l'Université, M. Stubbs expliquait des chartes et des lois anglaises du moyen âge. Les étudiants

---

(1) Numéro du 14 mai 1884.

prenaient des notes qu'il revoyait lui-même, quand il en était prié. Sur 70 auditeurs en 1884, une douzaine apportaient leurs cahiers au professeur, qui prenait la peine de les corriger soigneusement. Son but était d'éveiller chez ses élèves l'esprit de critique portant sur l'étude des sources originales, sans faire d'application directe à la politique. Son enseignement tendait à former des savants parmi les étudiants d'élite, non de futurs hommes d'Etat. Personne mieux que lui ne pouvait prétendre à diriger la jeunesse vers l'érudition et la science historique désintéressée.

Ne trouvant pas à Oxford de cours pratiques d'histoire, les étudiants se sont mis récemment en tête d'y pourvoir eux-mêmes. Cette idée originale a germé dans la cervelle d'un Américain, M. Brearley. Avant d'être élève de Balliol-College à Oxford, il avait passé quelques années en Allemagne comme précepteur de jeunes gens originaires des Etats-Unis et il y avait entendu parler des séminaires historiques sans avoir eu cependant l'occasion d'en fréquenter un. A Oxford, il n'en était pas question. Aussitôt, notre Américain raconta d'ouï-dire ce qui se passait en Allemagne, s'entendit avec quelques camarades et fonda, en 1882, l'*Historical Seminar*, qui ne compta d'abord qu'une quinzaine de membres et qui en 1884 en comptait 35 (un ou deux par collège, en moyenne).

On tient trois ou quatre séances par trimestre académique *(Term)*. Un des membres lit une dissertation pendant une demi-heure ou plus. Cinq ou six membres ont étudié de leur côté le même sujet; ils prennent des notes pendant la lecture et discutent avec l'auteur de la dissertation. Parfois, ces discussions sont très sérieuses. La présidence n'est pas dévolue à un étudiant, mais à un professeur. D'ordinaire M. Stubbs acceptait de diriger ces débats historiques, ou bien, s'il en était empêché, M. Bright ou un autre maître de conférences le srmplaçait. Le président veille à ce que les orateurs ne s'écartent pas de la question et résume les débats à la fin de la séance. Celle-ci dure en général de 8 heures du soir à 10 heures et demie. Une seule fois la discussion s'est prolongée jusqu'à minuit, notamment le soir où l'on a agité la question de la *High Church* au XVIIe siècle. Les

séances ont lieu à tour de rôle dans la chambre d'études de l'un ou de l'autre membre. Celui qui a l'honneur d'offrir l'hospitalité à la société, fournit aussi le café, le thé et les cigarettes qui se consomment pendant la séance.

Les sujets des dissertations se rattachent toujours aux matières portées au programme de l'examen historique. Les membres en reçoivent la liste imprimée au début de chaque trimestre, ce qui fait que chacun peut, s'il le veut, se préparer à la discussion par une étude sérieuse. Voici la liste pour le terme d'été de 1884 : I. *Lundi 28 avril.* Dissertation de M. J. Wells, sur l'influence de la France sur la politique et la vie sociale en Angleterre pendant le règne de Charles II. — II. *Lundi 12 mai.* Dissertation de M. H. Hutton, sur Guillaume III. — III. *Lundi 26 mai.* Dissertation de M. G. Saunders, sur les campagnes de Marlborough.

J'ai beaucoup regretté de n'avoir pu assister à une séance du séminaire historique d'Oxford. Cette curieuse institution m'intéressait vivement, et par la façon originale dont elle est née, et par la bonne grâce avec laquelle le vénérable M. Stubbs et ses collègues se sont associés à l'initiative prise par leurs élèves en vue de combler une lacune de l'enseignement historique d'Oxford.

Dernièrement s'est constitué à Oxford un second club historique, qui a pris le nom de *Stubbs Club,* et où on lit des dissertations relatives à l'histoire d'Angleterre. Enfin, à Christ-Church-College, on a aussi une petite société historique. Dans *The Oxford Magaine,* du 25 février dernier, je lis que la société s'est réunie dans la chambre d'un de ses membres, qu'il y a été donné lecture d'une dissertation sur les dépositions d'Edouard II, de Richard II et d'Henri VI et que sept membres ont pris part à la discussion.

L'*Historical Seminar* est consacré à l'étude de l'histoire moderne. Le succès qui couronne ses efforts, a suggéré aux étudiants qui se préparent à l'examen des langues anciennes, l'idée de fonder un *Ancient History Seminar.* A l'heure qu'il est, il doit être en pleine activité, car déjà en avril 1884 sa création était

chose décidée (1). J'ai dit plus haut que l'histoire ancienne était rattachée à l'étude des langues de la Grèce et de Rome. Certes, les élèves de cette catégorie se trouveront bien aussi de s'être constitués en séminaire historique et d'être sortis ainsi, par leur initiative personnelle, de l'isolement qui pèse à Oxford sur ceux qui étudient l'histoire avec le désir de le faire scientifiquement.

Une autre institution, ancienne déjà, contribue puissamment à encourager l'étude de l'histoire : ce sont les prix attribués aux étudiants ou aux gradués pour la meilleure dissertation (*Essay*) sur des sujets mis au concours. Chaque année il y a au moins trois prix d'histoire à gagner à Oxford : le prix Stanhope sur un sujet d'histoire moderne est réservé aux simples étudiants, les deux autres sont surtout brigués par les gradués ; le prix Lothian est aussi consacré à l'histoire moderne, tandis que le prix Arnold est alternativement attribué à l'histoire ancienne et à l'histoire moderne. Ajoutez à cela le prix annuel, dit du Chancelier de l'Université, dont le sujet est parfois aussi une question d'histoire. Les sujets de ces concours historiques sont indiqués un an à l'avance. Le jury est choisi parmi les professeurs et les autres dignitaires académiques. Les professeurs et les maîtres de conférences se tiennent à la disposition des concurrents pour leur donner des conseils et des indications bibliographiques, mais jamais ils n'ont connaissance des dissertations, qui doivent être envoyées au concours sans porter le nom de leur auteur. D'ordinaire, les concurrents sont nombreux. Parfois il y en a 40 pour le *Stanhope Essay*. Les prix sont assez importants d'ailleurs : 20 livres sterling (500 fr.) pour le *Stanhope Essay*, 40 livres (1,000 fr.) pour le *Lothian Essay*, et 42 livres (1,050 fr.) pour l'*Arnold Essay*. Ces concours constituent comme une sorte de complément scientifique pour les élèves d'élite ; ils leur offrent l'occasion de faire acte de travail personnel et les amènent à prolonger leur séjour à l'Université et par suite leurs études historiques. M. Stubbs et plusieurs de ses collègues m'ont parlé avec éloge de ce moyen d'encourage-

(1) Voir *The Oxford Magazine*, n° du 23 avril 1884.

ment, et je partage complètement leur manière de voir, étant donnés les résultats tout à fait sérieux auxquels ces concours donnent lieu. M. Stubbs, qui était naturellement du jury en 1884, m'a affirmé que, pour le prix Stanhope (*Histoire du Montenegro*), il avait rencontré, parmi les onze mémoires, des dissertations solides, faites d'après les sources originales tant latines que slaves, dont plusieurs méritaient d'être publiées et ne rempliraient pas moins de 200 pages d'impression. Pour le prix Lothian (*l'Art de la guerre au moyen âge*), on avait reçu quatre volumineuses réponses, et pour le prix Arnold (*Vie du chancelier Thomas More*), six également importantes. M. Stubbs déclarait que les trois mémoires couronnés seraient des livres de valeur.

Je le croyais sans peine, car je connaissais déjà quelques-unes de ces dissertations, entre autres celle qui a obtenu le prix Lothian en 1882, et qui est vraiment une œuvre remarquable : *James and Philip van Artevelde* (1), par M. W.-J. Ashley, B. A., ancien boursier (*scholar*) de Balliol-Collège, que j'ai eu le plaisir de rencontrer à Oxford. Ce jeune savant, qui donne les plus belles espérances, sollicitait alors une chaire d'histoire dans un établissement d'enseignement supérieur du pays de Galles. Suivant l'usage, il avait joint à sa requête des certificats délivrés par des spécialistes, parmi lesquels figuraient M. Stubbs et mon compatriote M. Léon Vanderkindere, professeur à l'Université libre de Bruxelles, l'auteur du beau livre *le Siècle des Artevelde* (2); puis venaient des attestations flatteuses des anciens élèves de M. Ashley, parmi lesquels se trouvaient deux jeunes demoiselles. Toutes ces pièces, destinées aux curateurs de qui dépendait la nomination, étaient réunies en brochure et accompagnées de jugements portés sur le livre de M. Ashley par la *Pall Mall Gazette*, la *Saturday Review*, la *British Quarterly Review*, la *Contemporary Review*, le *Guardian* et le *Literary World*. J'ai cru pouvoir noter ici en passant, comme se rattachant à mon sujet, cette manière

(1) Londres, Macmillan, 1883.
(2) Bruxelles, Lebègue, 1879.

originale, à la fois très scientifique et très pratique, de solliciter une chaire vacante. Chaque candidat en fait autant et les titres de tous les postulants sont ainsi soumis publiquement à l'appréciation des hommes compétents. Il me semble qu'il serait utile d'introduire cet usage sur le continent.

En tout cas, j'ai été heureux de saluer en M. Ashley un brillant élève de l'enseignement historique d'Oxford. Il a obtenu en 1881 le premier rang à l'examen historique, et son essai couronné l'année suivante sur les deux Artevelde témoigne de l'excellence de la méthode historique qu'il a puisée dans ses études. Son exemple prouve que, si Oxford est encore privé de cours pratiques, les prix historiques annuels y favorisent puissamment les vocations d'historien et les recherches personnelles; ils viennent ainsi combler indirectement, au moins pour quelques élèves d'élite, cette lacune si regrettable dans l'enseignement de l'histoire.

Ce qui contribuera aussi à encourager les recherches originales, c'est la fondation récente de la Société historique d'Oxford, qui se consacre à l'histoire locale et à l'histoire de l'Université et qui se propose de publier les documents les plus intéressants qui s'y rattachent. Il y a là un vaste champ ouvert aux jeunes chercheurs, qui trouveront sur place des matériaux abondants et des sujets bien circonscrits.

Je me fais un devoir de remercier ici M. Stubbs pour l'accueil extrêmement bienveillant qu'il a bien voulu me faire à Oxford. Quoiqu'il fût sur le point de sortir au moment où je lui ai rendu visite, il s'est mis à ma disposition pendant environ une heure, me fournissant gracieusement tous les renseignements que je lui demandais et poussant l'amabilité jusqu'à parler lentement, afin de me permettre de noter à mon aise ses réponses. Ce beau vieillard, dont la vénérable figure encadrée de cheveux blancs me rappelait le professeur Beets d'Utrecht, le grand écrivain hollandais, m'a semblé en quelque sorte la personnification de la science sereine. L'Université d'Oxford perd beaucoup en le perdant. Je dois remercier aussi MM. Lodge et George, qui ont eu l'obligeance de me donner beaucoup d'indications utiles, et surtout mon excellent ami M. Charles-H. Firth, correspondant

de la *Revue historique* de Paris, dont les bons offices n'ont été extrêmement précieux (1).

V. L'ENSEIGNEMENT HISTORIQUE A LONDRES.

Quand on vient d'Oxford et de Cambridge, où les Universités sont tout et remplissent ces deux villes de leurs admirables monuments gothiques, et qu'on arrive à Londres, la grande métropole affairée, on a quelque peine à découvrir la place qu'y tient l'enseignement supérieur, tant cette place est petite.

Et d'abord, l'Université de Londres, qui occupe un palais somptueux derrière celui de l'Académie des arts, n'est pas une Université. Ce n'est qu'un beau local, où se font deux fois par an les examens pour les grades académiques en philosophie, en lettres, en sciences, en droit et en médecine, devant une commission d'examinateurs nommés par l'Etat. Quant à l'enseignement supérieur, il se donne dans plusieurs établissements privés, portant le titre de collèges, et dont les principaux sont *University-College* et *King's College*, qui tous deux sont des Universités à peu près complètes dans le sens qu'on attache à ce mot sur le continent.

Fondé en 1828, surtout par les soins de lord Brougham, *University-College* ouvre ses portes aux étudiants de toutes les confessions, et son enseignement est essentiellement antisectaire. C'est pour lui opposer une sorte de contrepoids que les partisans de l'Eglise anglicane ont créé *King's College*, où les cours s'ouvrent le matin par une prière qui dure vingt minutes (de 10 h. à 10 h. 20) et se fait en présence de tous les étudiants dans la chapelle anglicane du collège. L'Etat ne subsidie directement aucune de ces deux institutions, mais il favorise la dernière en lui fournissant gratuitement un vaste local monumental situé sur le Strand, au cœur de la Cité de Londres. Pour le reste, ees deux collèges sont absolument autonomes.

(1) M. Firth avait eu l'aimable attention de publier dans l'*Oxford Magazine*, quelques jours avant mon arrivée, un compte rendu sur mes notices concernant les cours pratiques à Paris et en Belgique. Ce compte-rendu avait eu pour résultat que je n'étais plus tout à fait un inconnu et que j'ai été reçu à Oxford avec d'autant plus de bienveillance.

L'histoire n'y joue qu'un rôle secondaire et ne compte qu'un seul professeur en titre dans chaque établissement. Dans *University-College*, M. E.-S. Beesly, l'un des chefs les plus distingués du positivisme anglais, enseigne l'histoire générale, ancienne, médiévale, moderne et contemporaine. En 1883-1884 il y consacrait une heure par semaine, le jeudi. D'abord il exposait en une dizaine de leçons l'histoire de Rome depuis la mort de Sylla jusqu'à celle de César; puis il employait quinze leçons à retracer à grands traits l'histoire de l'Europe depuis la fin du moyen âge jusqu'à nos jours. D'après la méthode positiviste, « l'objet de ce cours est de représenter l'histoire de l'Occident comme une évolution continue et naturelle », portait le programme [1]. Environ 25 élèves assistent au cours de M. Beesly.

Dans *King's College* il y a un professeur d'histoire moderne, M. S.-R. Gardiner, dont les livres jouissent d'une renommée méritée, et un *lecturer*, M. Sidney-J.-M. Low [2]. Ce dernier est chargé de donner l'enseignement historique aux élèves de première année. Il leur expose l'histoire générale de l'Angleterre jusqu'à la fin du XVIIe siècle. M. Gardiner fait un cours pour les élèves plus avancés et n'embrasse qu'une période plus courte de l'histoire nationale, une cinquantaine d'années d'ordinaire, ce qui lui permet d'exposer son sujet en détail et d'une manière plus approfondie. L'histoire ancienne est rattachée à l'étude du latin et du grec.

Le cours de M. Gardiner avait lieu deux fois par semaine, le lundi et le jeudi de 1 heure et quart à 2 heures et quart. J'ai eu l'occasion d'assister à une leçon. Le professeur et les élèves étaient revêtus de leur toge noire et avaient déposé sur les pupitres, à côté de leur cahier de notes, leur bonnet carré. Avant la leçon, un appariteur avait pris soigneusement les noms des élèves présents, ce qui ne se fait pas à *University-College*, où les étudiants ne sont pas obligés d'assister aux cours. Il y avait douze élèves à la leçon de M. Gardiner. Celui-ci parlait sur la situation de

(1) Voir la brochure *University-College. London, Session* 1883-84, pp. 18 et 19.
(2) Voir la brochure *Prospectus of King's College. London*, 1883-84, pp. 10 et 11.

l'Eglise d'Angleterre sous le règne d'Elisabeth. Il s'exprimait avec une simplicité extrême, une grande clarté et une absence complète de toute visée à l'éloquence. Ce cours me faisait songer aux bonnes leçons des professeurs allemands, que me rappelait aussi la physionomie presque germanique du professeur avec son expression de candeur érudite, pleine d'une bonhommie quelque peu craintive. De temps en temps, M. Gardiner rajustait ses lunettes et se frottait le nez avec son grand mouchoir de couleur, tout comme faisait le vieux Droysen à Berlin. Il racontait posément, nettement, l'histoire du clergé dissolu du XVIe siècle, spécialement dans la Grande-Bretagne, et ne ménageait pas ses expressions, tout en restant imperturbablement calme et phlegmatique. Les cinq élèves qui garnissaient le premier banc prenaient des notes très consciencieusement. Quelques autres écoutaient attentivement; mais au dernier banc on semblait s'occuper de tout autre chose et avoir hâte d'arriver à la fin de l'heure. M. Gardiner ayant prolongé ses explications un peu au delà du temps réglementaire, ces messieurs du dernier banc semblèrent goûter peu la chose. En somme, auditoire mêlé. M. Gardiner entrait dans des explications très détaillées et très intéressantes, mais je ne lui ai pas entendu renvoyer ses élèves à des documents ou à des livres.

On m'a affirmé qu'à Londres les étudiants sont en général plus jeunes et moins bien préparés qu'à Oxford et à Cambridge. Ils m'ont fait d'ailleurs l'effet de collégiens plutôt que d'étudiants véritables. A *King's College* ils sont guidés dans leurs études comme des élèves d'enseignement moyen. Ainsi, à la fin de chaque trimestre, le professeur fait passer à ses élèves, dans sa classe, un petit examen écrit, et le premier reçoit un livre en guise de récompense. Pour l'histoire, il y a un moyen d'encouragement plus important; c'est une bourse (*scholarship*) de 40 livres (1,000 fr.) qui se donne au concours chaque année à Pâques. L'examen consiste en deux compositions écrites sur des périodes historiques annoncées un an à l'avance. En 1884, ces sujets étaient : pour l'histoire d'Angleterre, la période de 1603 à 1649, et pour l'histoire continentale, la période correspondante de 1610 à 1648. Si deux

élèves également méritoires ont concouru, on peut leur partager la bourse.

J'ai été très sensible à l'aimable accueil qu'ont bien voulu me faire MM. les professeurs Beesly et Gardiner, et je les en remercie cordialement.

VI. Conclusion.

Autant que j'aie pu en juger, l'enseignement supérieur de l'histoire se trouve encore à Londres dans une sorte de période rudimentaire, qui n'a rien de commun avec son épanouissement à Oxford et à Cambridge. Tout ce que je crois pouvoir en dire, c'est qu'il est un peu mieux partagé à Londres que dans les Universités écossaises, où il est presque nul ou tout à fait sacrifié.

L'intérêt de mon enquête a donc porté presque exclusivement sur Cambridge et Oxford. Plus haut, je suis entré dans tant de détails sur les examens historiques de ces deux Universités, que je craindrais d'abuser de la patience des lecteurs en y revenant. Qu'on me permette cependant quelques réflexions générales.

Ce qui effraye un peu, quand on parcourt la liste des ouvrages indiqués et des questions posées, c'est l'étonnant effort de mémoire que tout cela suppose chez les candidats. Il me semble évident qu'on exige d'eux trop de connaissances à la fois. Je ne pense pas qu'ils puissent approfondir sérieusement quoi que ce soit. Mais le correctif, je crois le trouver dans la tradition anglaise qui veut que l'élève s'assimile lui-même, surtout par des lectures personnelles, les matières d'un examen écrasant. Certes, il ne pourra qu'effleurer tous ces sujets si nombreux et si vastes; mais au moins il aura travaillé le plus souvent par lui-même.

Quelle différence avec l'étudiant des Facultés belges, qui est toujours interrogé par son propre professeur sur le cours que celui-ci a fait pendant l'année et que l'élève se croit obligé d'apprendre en quelque sorte par cœur comme un catéchisme, se gardant bien d'ouvrir un seul livre et se contentant naïvement des notes confuses et mal orthographiées qu'il a recueillies d'une main fiévreuse sous la dictée du professeur. Seuls, les rares

élèves des cours pratiques, encore trop rares eux-mêmes, manient des livres et des documents historiques en Belgique.

Assurément on ne reprochera pas aux étudiants de Cambridge ni surtout à ceux d'Oxford, de ne pas employer assez de livres. Mais les familiarise-t-on suffisamment avec les sources de l'histoire, avec les documents originaux? Il me semble que non. On a beau dire, comme me le répétait M. Seeley, qu'il est dangereux de faire de la *Quellenstudie* hâtive : jusqu'à présent on n'a pas découvert de méthode meilleure que l'étude des sources pour former des historiens, pour le bon motif qu'il n'en existe pas d'autre (1). Certes il ne faut pas commencer trop tôt; mais aussi longtemps que l'étudiant n'a pas été placé face à face avec quelques documents en apparence contradictoires qu'il s'agit de concilier et de critiquer, il ne peut se figurer comment on édifie l'histoire scientifique. Peut-être quelques esprits puissants pourront-ils se former eux-mêmes après avoir quitté les bancs de l'Université; mais que de temps perdu en tâtonnements qu'on aurait pu éviter sous la direction des princes de la science! Que de lacunes regrettables, qui subsistent malgré tout chez les autodidactes et pèsent sur tous leurs travaux! Les étudiants anglais en ont eu le vague sentiment, puisque à Oxford ils se sont efforcés d'imiter l'organisation allemande dans leurs séminaires d'histoire moderne et d'histoire ancienne.

Or, il se trouve que ces séminaires ne ressemblent nullement aux cours pratiques de l'Allemagne où on ne lit pas de dissertations complètes pour les discuter sommairement en une soirée, mais où on dissèque scrupuleusement un ou deux documents par séance pour en tirer tout ce qu'ils peuvent donner, c'est-à-dire une petite pierre destinée à édifier plus tard avec beaucoup d'autres la dissertation collective qui sortira du travail de plusieurs mois. C'est donc à rebours que les étudiants d'Oxford ont voulu accli-

---

(1) Je ne puis m'empêcher de renvoyer ici mes lecteurs à l'intéressante monographie de M. Herbert-B. Adams, professeur à l'Université *Johns Hopkins* de Baltimore (Etats-Unis), et intitulée *Methods of historical study* (Baltimore, 1884). L'auteur expose et discute les systèmes employés successivement en Europe (Allemagne, France, Belgique) et en Amérique (surtout aux Universités de Baltimore et de Boston).

mater chez eux la méthode allemande. Mais est-ce bien à eux à prendre cette initiative? Non, évidemment. Leur *debating-club*, présidé par un professeur et se réunissant dans des chambres d'étudiants, où l'on déguste une tasse de café ou de thé, et où l'on roule des cigarettes, est une institution charmante, presque attendrissante, que je ne voudrais voir disparaître pour rien au monde; mais ce n'est pas là un cours pratique, un laboratoire historique.

Ce qui manque aussi aux Universités anglaises, ce sont certains cours indispensables pour préparer aux recherches vraiment scientifiques, tels que la paléographie, la diplomatique, la chronologie. Aux Universités allemandes, à l'Ecole des Chartes et à l'Ecole pratique des hautes études de Paris, les élèves trouvent des maîtres habiles et dévoués pour les initier à ces sciences spéciales sans lesquelles il n'y a pas d'historien sûr de lui-même (1).

L'Angleterre dépense tous les ans, avec une largesse sans égale sur le continent, des sommes considérables pour imprimer luxueusement des chartes, des documents, des chroniques, des sources historiques de tout genre, Des publications analogues y voient aussi fréquemment le jour pour toutes les sciences auxiliaires de l'histoire. Qui profite de cette large dépense? Assurément, il y a dans les Iles Britanniques un nombre considérable d'érudits, de savants, de publicistes pour qui ces belles collections sont d'un grand secours; mais les Universités s'en ressentent-elles suffisamment? En Allemagne, les *Monumenta* de Pertz, les *Reichstagsakten*, toutes les publications historiques de cette espèce sont explorées en tout sens chaque année par une légion de maîtres et d'élèves qui se passionnent pour les recherches historiques et s'en assimilent la rigoureuse méthode par un véritable travail de laboratoire. Rien de pareil en Angleterre, dont les largesses profitent surtout aux Universités du continent. A Paris j'ai vu M. Châtelain, maître de conférences à l'Ecole pratique des hautes études,

---

(1) J'ai été heureux de voir que M. Burrows, professeur à Oxford, dans sa conférence citée plus haut, rompt une lance en faveur de l'introduction de la paléographie parmi les matières d'enseignement de son Université.

faire son cours de paléographie à l'aide des admirables planches de la Société de paléographie de Londres. Aux Universités allemandes, dans les livres allemands, on fait fructifier sans cesse les *State Papers*, les collections de la Cambden Society et tous les autres documents que l'Angleterre répand annuellement avec tant de générosité. Quand donc parmi les quarante étudiants de Cambridge et les deux cents d'Oxford, que ces Universités comptent déjà chaque année comme se destinant spécialement à l'étude de l'histoire, trouvera-t-on aussi une élite de chercheurs, disséquant avec une ardeur patriotique les documents originaux de l'histoire nationale?

J'espère que ce jour n'est plus éloigné. Le développement remarquable que l'enseignement historique a pris à Oxford depuis 1870 et à Cambridge depuis 1875, m'autorise à croire que la création des cours pratiques d'histoire s'imposera bientôt comme un complément nécessaire au programme déjà si brillant des cours théoriques. Quand une Université compte pour l'histoire seule un professeur et cinq maîtres de conférences comme à Cambridge, ou deux professeurs et quatorze maitres de conférences comme à Oxford, le personnel enseignant offre certes assez de ressources, autant au moins que dans les grandes Universités allemandes. M. Seeley a d'ailleurs montré la voie. Sa *Conversation-Class*, quoique ne portant pas sur des documents, mais sur les principes philosophiques de l'histoire, est un véritable cours pratique, un laboratoire de dissection intellectuelle, si j'ose m'exprimer ainsi. Sa science, sa pensée, son expérience, il les met au service de quelques élèves de choix pour les initier à la méthode de la politique; un cours théorique peut-il remplacer cet enseignement socratique et expérimental, cet échange continuel entre le maître et l'élève? S'il m'était permis de donner un conseil à ses cinq collègues de Cambridge, je leur dirais de suivre cet exemple, chacun selon ses goûts personnels et d'après la tournure de son esprit et de ses études, comme déjà M. Browning l'a fait dans sa *Political Society*.

Et quant à Oxford, je m'imagine que le successeur de M. Stubbs, M. E.-A. Freeman sera nécessairement l'apôtre de la

nouvelle méthode. J'ai eu le plaisir de faire sa connaissance aux fêtes d'Edimbourg; je connaissais déjà ses ouvrages qui reflètent l'homme : érudition vaste, fougue toute juvénile, originalité d'idées et de style, ardeur indomptée à la recherche de la vérité historique. Comment cet historien fortement trempé ne sentirait-il pas le besoin d'exercer une influence scientifique directe sur cette nombreuse jeunesse, qui se presse déjà au pied de sa chaire (1) ?

Sans aucun doute, il sera secondé dans cette tâche par les circonstances. La chose est en quelque sorte dans l'air à Oxford. La fondation spontanée des deux séminaires et des autres petits cercles historiques par les étudiants le prouve. Les jeunes maîtres, avec lesquels j'ai eu l'occasion de causer, sont aussi déjà en partie gagnés aux idées nouvelles. Le fruit est mûr et il se détachera très prochainement de l'arbre.

Ce jour-là l'enseignement supérieur de l'histoire en Angleterre pourra certes rivaliser avec celui de l'Allemagne et de Paris; et chaque année Oxford et Cambridge fourniront à la science historique quelques nouveaux pionniers, ardents et bien outillés, qui porteront dans l'histoire la clarté, le bon sens et le jugement pratique sûr et ferme qui caractérisent la science anglo-saxonne. Les prix historiques et les bourses de *fellows*, qui existent à Oxford et à Cambridge et dont le nombre augmentera avec les besoins par des fondations nouvelles (car l'Angleterre est le pays classique des fondations intelligentes), ces puissants encouragements pécuniaires, qui font trop absolument défaut sur le continent, favoriseront singulièrement l'essor des recherches historiques désintéressées et empêcheront ceux qui s'y voueront en Angleterre, de mourir de faim comme ces vaillants privat-docents d'Allemagne, qui se tuent à faire avancer la science sans aucun espoir de rémunération prochaine.

Depuis ma rapide enquête de 1884, la mort a enlevé, dans toute la force de leur talent, les deux grands historiens Seeley et Freeman. Le successeur de Freeman

---

(1) Dans sa leçon d'ouverture, citée plus haut et faite par lui le 15 octobre 1884, M. Freeman laisse pressentir que tel sera son rôle à Oxford.

J. A. Froude l'a déjà suivi dans la tombe! Mais le vénérable M. William Stubbs reste encore debout et il est rentré dans le sein de son Alma Mater en qualité d'évêque d'Oxford.

L'enseignement historique, presque nul en 1884 dans les universités écossaises, commence à y prendre pied. On a créé une chaire d'histoire proprement dite à Edimbourg (M. G. W. Prothero) et à Glasgow (M. R. Lodge) et des places de *lecturers* d'histoire à Aberdeen (M. Ch. S. Terry) et à St-Andrews (M. J. Mackinnon).

A Londres il n'y a eu que des changements de personnes; mais à Oxford et à Cambridge on a créé des cours nouveaux.

Actuellement il y a à Oxford des chaires d'histoire ancienne (M. M. H. F. Pelham et R. W. Macan), d'histoire moderne et médiévale (M. F. York Powell), d'histoire moderne (M. Montagu Burrows), d'histoire de l'Inde (M. S. J. Owen), de géographie (M. H. J. Mackinder), de paléographie du moyen âge (M. F. Madan) et de diplomatique (M. R. Lane Poole), sans compter tous les *lecturers* d'histoire dans les collèges.

A Cambridge, il y des chaires d'histoire moderne (Lord Acton), d'histoire des beaux arts (M. C. Waldstein), d'histoire politique (M. Oscar Browning), d'histoire des institutions anglaises (M. A. L. Hammond), d'histoire constitutionnelle (M. R. Thornely), d'histoire générale (M. J. B. Mullinger) et de géographie (M. H. Y. Oldham), outre les nombreux *lecturers* des collèges, parmi lesquels on rencontre des noms bien connus tel que M. W. Cunningham.

IV.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE ET DE LA GÉOGRAPHIE EN HOLLANDE (1885-1888).

(*Revue de l'instruction publique en Belgique*, 1889.)

Le 1er juin 1885 on célébrait à Leide le vingt-cinquième anniversaire de l'entrée en fonctions du professeur Robert Fruin, le plus savant et le plus impartial des historiens hollandais. Ses collègues, ses anciens élèves et ses admirateurs de Hollande, de Belgique et des Indes néerlandaises avaient tenu à présenter au jubilaire, dans une fête toute intime, un témoignage de leur profonde estime et de leur vive reconnaissance (1). Me trouvant à Leide pour assister à cette simple et touchante cérémonie, j'ai profité de mon séjour en Hollande pour y étudier rapidement l'état de l'enseignement supérieur de l'histoire. Les notes et impressions qui suivent, remontent donc à plus de trois ans; mais elles ont été rédigées au moment même et je les ai complétées

(1) Dans la commission organisatrice on comptait des professeurs hollandais et belges, entre autres M. Vanderkindere, des archivistes parmi lesquels M. Gachard, des bibliographes tels que M. Campbell, directeur de la Bibliothèque royale de La Haye, des savants et des historiens de toute nuance, au nombre desquels M. le dr Nuyens, l'érudit ultramontain, et Mme Bosboom-Toussaint, dont les beaux romans historiques ont presque une portée scientifique. Les souscriptions recueillies dépassaient la somme de 2000 florins néerlandais (plus de 4000 fr.). Le souvenir offert au jubilaire consistait en une collection admirable d'une centaine de vieilles gravures, représentant de grands évènements ou des personnages marquants de l'histoire des Pays-Bas, surtout au XVIe et au XVIIe siècle, les deux époques favorites de M. Fruin; ces planches, dont plusieurs sont d'une extrême rareté et d'une valeur artistique hors ligne, étaient renfermées dans une élégante cassette en bois sculpté (style renaissance hollandaise).

depuis par des renseignements que j'ai recueillis dans des excursions plus récentes.

I. L'HISTOIRE ET LA LOI HOLLANDAISE DE 1876.

La loi hollandaise de 1876, réglant l'organisation de l'enseignement supérieur, porte que, dans les trois universités de l'Etat (Leide, Utrecht et Groningue), le programme de la Faculté des lettres comprendra les matières historiques suivantes :

A) l'histoire nationale; B) l'histoire universelle et la géographie politique; C) l'histoire et les antiquités juives, grecques et romaines. Ce sont les professeurs d'hébreu, de grec et de latin qui enseignent ces dernières matières. Les autres cours historiques sont répartis entre deux professeurs (MM. R. Fruin et P. L. Muller à Leide; Hecker (1) et P. J. Blok à Groningue); mais à Utrecht, il n'y a qu'une seule chaire pour toutes les branches de l'histoire nationale et de l'histoire universelle, y compris l'antiquité, chaire qui est occupée par M. le professeur J. A. Wijnne (2).

La quatrième université hollandaise, celle d'Amsterdam, n'est pas une université de l'Etat, mais un établissement communal. Ses professeurs sont nommés au scrutin secret par le conseil communal et son budget est exclusivement à charge de la ville d'Amsterdam. Le programme des cours est d'ailleurs, à peu de chose près, le même que dans les trois universités de l'Etat. Pour l'objet qui nous occupe, outre les cours d'histoire et d'antiquités classiques, confiés à l'un des professeurs de philologie ancienne, M. Valeton, il n'y a à Amsterdam, comme à Utrecht, qu'une seule chaire pour l'histoire nationale et l'histoire universelle; cette chaire est occupée par M. le professeur Th. Jorissen; mais

---

(1) M. le professeur Hecker, ayant pris sa retraite en 1887, a été remplacé par M. Boissevain, qui enseigne l'histoire ancienne et les antiquités gréco-romaines, tandis que M. Blok est chargé de l'histoire médiévale, moderne et nationale.

(2) En 1885, M. Wijnne traitait à ses cours les sujets suivants : Polybe. — Les Gracques. — Louis XI et son temps. — La tentative du prince d'Orange Guillaume II contre Amsterdam et les rétroactes de ce conflit.

M. le docteur Rogge, bibliothécaire de l'université, fait de son côté un cours historique avec le rang de *lector*, qui équivaut à celui de chargé de cours en Belgique.

Par contre, l'enseignement de la géographie est plus complet à Amsterdam que dans les autres universités hollandaises; cette science y a même une chaire spéciale, confiée à M. le professeur C. M. Kan, dont le nom est européen.

Jadis les juristes et les théologiens devaient assister aux cours historiques de la Faculté des lettres et y obtenir un *testimonium* (1) avant de pouvoir subir les examens de leur propre Faculté. La loi de 1876 les en a affranchis, de telle sorte que l'auditoire des professeurs d'histoire ne se compose plus que des seuls élèves qui se préparent au doctorat dans la Faculté des lettres. On sait qu'en Hollande le doctorat est fractionné en cinq sections; on y forme des docteurs en philosophie, en littérature classique, en littérature néerlandaise (embrassant la philologie germanique), en littérature sémitique et en littérature des Indes néerlandaises. Mais, chose inouïe, le législateur hollandais s'est refusé en 1876 à instituer un doctorat en histoire, bien que la création de ce grade fût unanimement réclamée par toutes les universités. Ce n'est donc pas seulement en Belgique que les Chambres s'entendent à faire de détestables choses en matière d'enseignement supérieur.

Le résultat a été fatal à l'histoire dans les universités hollandaises. Tandis que le fractionnement du doctorat faisait prendre un essor nouveau aux études de littérature et de philologie ancienne et moderne, l'histoire, traitée en Cendrillon, a traîné depuis plus de dix ans une existence misérable. Elle n'a pas ses élèves propres, comme les autres sciences de la Faculté des lettres. Elle n'est que la servante des autres disciplines. Les étudiants qui se destinent au doctorat en littérature classique, assistent aux cours d'histoire et d'antiquités grecques et romaines (2);

(1) Notre ancien billet de fréquentation « avec fruit » pour les cours dits « à certificat. »

(2) Le cours d'histoire ancienne des peuples de l'Orient n'est suivi que par les futurs docteurs en littérature sémitique.

ceux qui préparent leur doctorat en littérature germanique, suivent les cours d'histoire nationale et universelle; mais tous, surtout ceux de la seconde catégorie, sont surchargés d'autres cours plus importants pour eux et ne peuvent s'occuper sérieusement d'histoire. Comment voudrait-on qu'un étudiant eût le temps de prendre goût aux études historiques et de s'initier aux méthodes scientifiques sous la direction des professeurs d'histoire, alors qu'il est plongé dans la grammaire comparée des langues indo-germaniques, dans le néerlandais du moyen âge, le sanscrit, le gothique, l'anglo-saxon (ou le moyen haut-allemand, à son choix) (1) ?

Il n'y a ainsi en Hollande aucune préparation spéciale, je ne dis pas pour les historiens, mais même pour les futurs professeurs d'histoire et de géographie dans les gymnases et les *hoogere burgerscholen*, qui correspondent aux deux sections de nos athénées belges. On les recrute, quand on peut, parmi les docteurs ou les candidats en philologie classique ou en littérature germanique. En effet, ceux-ci n'ont-ils pas suivi quelques cours historiques, qui venaient interrompre de temps en temps leurs études littéraires et philologiques, seules approfondies? Quelquefois aussi on les recrute parmi ceux des instituteurs primaires qui, à force de volonté et d'études intensives privées, faites à l'aide de manuels de géographie et d'histoire, parviennent à conquérir un diplôme devant la commission d'examen dite de l'enseignement moyen, nommée par l'Etat et siégeant tous les ans. D'ailleurs quelques-uns de ces instituteurs ont suivi pendant une année un cours d'histoire nationale et un cours d'histoire universelle aux universités.

Nous avons appliqué à peu près le même système en Belgique pendant cinquante ans. N'oublions pas que c'est M. Van Humbeeck, qui a créé à Liège, en 1880, et à Gand, en 1884, les sections normales d'histoire et de géographie. Pour faire enseigner l'histoire et la géographie dans nos athénées, on se contentait

(1) Voir le remarquable discours rectoral, prononcé à Leide le 8 février 1878, par M. le professeur R. Fruin : *Over de plaats, die de geschiedenis in den kring der wetenschappen inneemt.* (Leide, Brill, 1878).

jusqu'alors des docteurs en philosophie et des philologues agrégés de l'Ecole normale des Humanités, dont la préparation historique était absolument insuffisante. D'ailleurs la partie n'est pas encore gagnée, bien au contraire. Depuis le changement de ministère survenu en juin 1884, on a vu, pour les chaires d'histoire de nos athénées, préférer des docteurs en philosophie de Louvain aux spécialistes formés par la section normale historique de Liège.

Mais revenons à la Hollande.

De tout ce qui précède, il résulte clairement que l'étude scientifique de l'histoire est à peu près nulle parmi les étudiants du doctorat ès lettres. Néanmoins, par un phénomène assurément bizarre, cette pauvre science, réduite à l'impuissance dans la Faculté des lettres, s'est réfugiée dans une autre Faculté, où l'on ne s'attendrait guère à la voir mieux accueillie : dans la Faculté de théologie protestante !

Sous l'impulsion de feu W. Moll (1), professeur d'histoire ecclésiastique à l'université d'Amsterdam, il s'est formé en Hollande une école historique, qui a choisi pour champ d'exploration la vie religieuse des Pays-Bas depuis l'époque des premiers apôtres du Christianisme jusqu'à nos jours. L'impartialité sereine et la méthode rigoureusement scientifique du maître sont encore l'apanage de ses deux élèves principaux, MM. les professeurs J. G. R. Acquoy (2), de Leide, et J. G. de Hoop Scheffer (3), d'Amsterdam. A son tour, M. Acquoy est devenu chef d'école à Leide.

---

(1) Sur la vie et les œuvres de ce savant de premier ordre on consultera utilement les études que lui a consacrées son élève préféré M. le professeur Acquoy, de Leide, dans le *Jaarboek der kon. Academie van wetenschappen* (Amsterdam, 1879) et dans la revue *Studiën en bijdragen op 't gebied der historische theologie* (tome IV, 1879). L'admirable ouvrage de W. Moll, *Kerkgeschiedenis van Nederland vóór de Hervorming* (6 vol., Utrecht 1864-1871) n'est pas assez connu en Belgique,

(2) Les principaux ouvrages de M. Acquoy sont : *Gerardi Magni epistolae* (Amsterdam, 1857), *Herman de Ruyter* (Bois-le-Duc, 1870), *Jan van Venray Johannes Ceporinus* (Ibid., 1873), *Het klooster te Windesheim en zijn invloed* (3 vol., Utrecht, 1875-1880), *Het geestelijk lied in de Nederlanden vóor de Hervorming* (La Haye, 1886), etc.; collaboration aux revues : *Kerkhistorisch archief*, *Archief voor Nederlandsche kerkgeschiedenis*, etc.

(3) Les principaux ouvrages de M. de Hoop Scheffer sont : *Geschiedenis der Kerkhervorming in Nederland van haar ontstaan tot* 1531 (2 vol., Amsterdam, 1873 ; traduit en allemand), *De studie der vaderlandsche kerkhistorie* (Gids, 1865), etc.; collaboration aux revues : *Doopsgezinde bijdragen*, *Studiën en bijdragen op 't gebied der historische theologie*, etc.

On sait que le doctorat hollandais équivaut à peu près à notre doctorat *spécial* belge. Non seulement il faut subir des interrogatoires oraux sur les matières scientifiques de l'examen devant les professeurs assemblés (ce qui constitue en tout et pour tout notre examen de docteur en philosophie, pur examen de mémoire, vraie candidature affublée d'un titre menteur); mais il faut en outre présenter une dissertation inaugurale et défendre un certain nombre de thèses. (1) La préparation de cette dissertation doctorale devient, chez les bons élèves, une entreprise scientifique tout à fait sérieuse, à laquelle on consacre souvent une couple d'années et d'où sort quelquefois un livre de tout premier ordre. Or, ce travail se fait naturellement sous l'inspiration et sous la direction du professeur auquel le futur docteur s'est plus particulièrement attaché. Ainsi le maître entre en communion directe avec l'élève pendant de longs mois, l'initie à la méthode scientifique, le guide dans les dédales de la bibliographie et de l'érudition, en un mot l'arme de toutes pièces pour la lutte scientifique. A Leide, M. le professeur Acquoy est parvenu à trouver de temps en temps un candidat en théologie, qui, dans sa dissertation doctorale, approfondit un point nouveau de l'histoire religieuse nationale (2). Baillonnée dans la Faculté des lettres, l'histoire a trouvé ainsi un asile inespéré chez les théologiens. Aussi sera-t-il intéressant d'étudier l'enseignement historique dans la Faculté de théologie aussi bien que dans la Faculté des lettres.

II. L'Université de Leide.

Le palais de l'Université de Leide est un bâtiment gothique en pierres rouges et blanches, provenant d'un ancien couvent de

(1) Ceci a été écrit avant la loi belge de 1890, qui a réorganisé et fractionné le doctorat en philosophie et lettres et a introduit aussi la dissertation doctorale.

(2) Parmi les dissertations doctorales des élèves de M. le professeur Acquoy nous citerons : Dr L. A. Langeraad, *Guido de Bray (de Brès), zijn leven en werken*, bijdrage tot de geschiedenis van het Zuid-Nederlandsche protestantisme (Zierikzee, 1884); Dr F. Pijper, *Jan Utenhove (van Gent), zijn leven en zijne werken* (Leide, 1883); Dr J. M. J. Hoog, *De martelaren der Hervorming in Nederland tot* 1566 (Schiedam, 1885); Dr D. De Lind van Wijngaarden, *Antonius Walacus* (Leide, 1891).

religieuses. Il n'est pas grand, mais il ne manque pas de charme et est pittoresquement situé près d'un vieux pont sur un canal ravissant, le *Rapenburg*, ombragé sur ses deux rives par des arbres séculaires. En pénétrant dans l'*Academiegebouw*, on trouve aussitôt l'imposante *Aula*, ancienne chapelle, décorée sobrement dans le style le plus distingué de la renaissance hollandaise; puis, le vieil escalier avec les spirituelles fresques au fusain représentant des scènes de la vie d'étudiant, qui sont l'œuvre d'un élève de Leide, devenu aujourd'hui un personnage, M. de Stuers, et qui ont été religieusement conservées. A l'étage on trouve la salle du conseil académique (*senaatskamer*), qui contient un bon portrait du Taciturne, le fondateur de l'université, et environ 150 portraits à l'huile de professeurs célèbres, tels que Scaliger, Arminius, van der Palm, Thorbecke. Et que de flamands parmi les premiers maîtres du XVIe et du XVIIe siècle! Lisez les inscriptions latines inscrites en lettres d'or au bas de ces vénérables têtes : *Walaeus Gandavensis*, *Bonaventura Vulcanius Brugensis*, tant d'autres encore, qui avaient cherché un refuge dans les provinces émancipées du Nord et y apportaient leurs talents et leur science, irrévocablement perdus pour nous à la suite du triomphe de l'Espagne en Belgique.

Après avoir visité ces salles historiques, on vous montre encore trois ou quatre vieux auditoires, dont l'un est surmonté d'une grande voûte gothique portée sur des piliers d'un beau style.

Mais évidemment ces locaux si restreints et si vieillots ne peuvent suffire aux besoins d'une université de premier ordre, comme l'a toujours été celle de Leide et comme elle l'est restée. Où donc se font tous ces cours dont la *Series lectionum in universitate Lugduno-Batava* nous donne la longue énumération?

Jadis chaque professeur avait dans sa maison une vaste chambre où il donnait ses leçons. L'usage n'en est pas encore complètement perdu; mais différents instituts, des laboratoires et des salles d'auditoires ont été créés sur divers points de la ville. Quant à la Faculté des lettres, beaucoup de ses cours se font près de l'université, dans une modeste, mais spacieuse maison, qui fait face à l'antique église St Pierre, où fut baptisé ce comte

Guillaume de Hollande qui, au XIIIe siècle, devint empereur d'Allemagne. Au moyen âge, Leide était la capitale et le cœur du comté de Hollande, alors que Rotterdam, Amsterdam et La Haye n'étaient que des villes de second rang.

M. le professeur Fruin a conservé l'antique usage et fait ses cours dans sa maison. Quelques minutes avant l'heure fixée par le programme, la porte reste ouverte et les étudiants arrivent un à un, enfilant le corridor et se glissant discrètement dans l'auditoire. C'est une simple chambre donnant sur une cour intérieure et n'ayant pour tout mobilier que quatre bancs et une chaire, le tout peint en jaune clair. Avant la leçon, M. Fruin m'avait reçu dans son salon et causait avec cette simplicité distinguée et cette réserve un peu froide, mais cachant une charmante bonhomie, qui le caractérisent. Puis il tira sa montre, constata qu'il était l'heure et ouvrit une porte qui faisait communiquer son grand salon avec la salle nue où attendaient les étudiants. Je m'assis au premier banc et la leçon commença.

M. Fruin est titulaire de la chaire d'histoire nationale, sur laquelle il jette, depuis plus d'un quart de siècle, un vif éclat. Comme c'était la première fois qu'il se retrouvait devant ses élèves depuis la manifestation dont il venait d'être l'objet, il débuta par quelques mots de remerciements à l'adresse de la jeunesse universitaire qui avait bien voulu s'associer à la célébration de son jubilé. Des applaudissements discrets saluèrent ce petit préambule. Puis M. Fruin se mit à parler de la situation de la République des Provinces-Unies vers 1660. Il y avait neuf étudiants présents.

M. Fruin exposait et appréciait la politique commerciale du grand pensionnaire de Witt, les intrigues de la diplomatie de Louis XIV, l'attitude de l'Angleterre et le rôle joué par Guillaume III d'Orange. Souvent il lisait des extraits de pièces contemporaines, tirées des *Documents de la succession d'Espagne* de Mignet et d'autres recueils. De temps en temps il s'arrêtait, pour prendre en main une feuille de papier couverte d'une écriture très serrée, où il avait noté ses points de repère; puis il abordait un nouvel aspect de la question, parlant toujours d'une voix égale

et calme, comme un juge qui prononce une sentence, sans aucune recherche d'expressions, mais avec une admirable clarté et une précision de langage à la fois pleine de fermeté et de nuances. On sentait que c'était un maître, qui communiquait à son auditoire le fruit de longues recherches et de méditations sereines, sans prétention ni apparat, mais avec une simplicité sérieuse et grave, qui avait quelque chose de solennel.

Ce qui me frappa surtout dans cette leçon magistrale, ce fut la partie consacrée à la situation de nos provinces belges à la fin du XVIIe siècle. Le grand pensionnaire de Witt songeait à faire des Pays-Bas espagnols une république catholique indépendante, qui aurait été l'alliée sûre de la République protestante des Provinces-Unies. Avant lui déjà Oldenbarnevelt avait eu l'idée de susciter, à côté des états du nord, avec leur stadhouder protestant Maurice de Nassau, une Belgique indépendante, ayant pour stadhouder catholique cet autre fils du Taciturne, Philippe-Guillaume, que le duc d'Albe avait fait enlever de l'Université de Louvain et qui avait reçu une éducation espagnole. De nos jours, ce plan de la diplomatie hollandaise du XVIIe siècle est réalisé dans ses grandes lignes : la Belgique catholique vit côte à côte et dans les meilleurs termes avec la Hollande protestante, et les deux stadhouders étroitement unis, malgré des dissonances religieuses et politiques, sont les rois Léopold II et Guillaume III. M. Fruin avait développé ses vues avec tact et netteté, sans rien forcer, sans faire de phrases, avec une impartialité austère, l'amenant même à critiquer sévèrement la diplomatie des Provinces-Unies, que Guizot et d'autres historiens contemporains ont trop exaltée aux dépens de la diplomatie française, la première de l'Europe sous Louis XIV.

Le lendemain je me gardai bien de manquer à la leçon où M. Fruin devait s'occuper surtout des questions commerciales, qui jouèrent un si grand rôle dans la politique hollandaise de cette époque. Pour cette guerre des tarifs, le professeur renvoya à l'ouvrage de Clément sur Colbert, qui, quoique remontant déjà à plus de quarante ans, reste le livre le plus solide sur la matière. Puis il exposa lui-même, avec une profusion de détails

pittoresques, de chiffres et de calculs, la portée vitale pour la Hollande de ces droits prohibitifs, dont Colbert et Cromwell accablaient le commerce et la marine des Provinces-Unies. Les marchands hollandais étaient non seulement mieux outillés, mais aussi plus éclairés que ceux du reste de l'Europe. On en trouve la preuve dans les écrits de Pierre de la Court (1), ce précurseur hollandais d'Adam Smith au XVIIe siècle, et dans les nombreux rapports commerciaux du temps, qui sont conservés aux archives du royaume à La Haye. M. Fruin, qui les a étudiés avec un soin scrupuleux, en communiquait de nombreux extraits. Il commenta surtout l'avis de Jacob Clouck, marchand d'Amsterdam, qui dans un style barbare préconisait le libre échange en 1667 et résumait ses vues dans cette phrase toute moderne : « Het eenighe interest van Hollandt is vryheyt in de commercie ». Moins clairvoyantes et plus égoïstes étaient les régences d'Amsterdam et de Rotterdam, où siégeaient les riches patriciens qui avaient de grands intérêts dans le trafic des vins français. M. Fruin traça un tableau d'une clarté saisissante de ces luttes confuses d'intérêts opposés en Hollande, en France et en Angleterre, n'invoquant que des documents sûrs et de première main, dont beaucoup n'étaient connus, je pense, que de lui seul.

En écoutant ces admirables leçons, je ne pouvais me défendre d'un certain sentiment de tristesse, en songeant à la défiance exagérée que M. Fruin semble nourrir envers lui-même, puisqu'il a jusqu'ici résisté à toutes les instances de ses amis et de ses anciens élèves, qui le pressent en vain de publier son cours. Tant de recherches dans les dépôts d'archives, une telle connaissance des imprimés de l'époque et de la littérature du sujet, unies à une faculté hors ligne de chercher la vérité sans parti pris et de

---

(1) *Interest van Holland ofte gronden van Hollands welvaren* (Amsterdam, 1662); *Aanwijsing der heilsame en politike gronden en maximen van de Republicke van Holland en West-Friesland* (Leide et Rotterdam, 1669); *Naauwkeurige consideratie van Staet wegens de heerschappye van een vrye en geheymen Staetsregeeringh over de gansche aertbodem* (Amsterdam, 1662). Pierre de la Court, qui publia ses ouvrages sous le pseudonyme de *Vanden Hove*, était né à Leide vers 1618 et mourut à Amsterdam en 1685. Il occupait une grande situation dans l'industrie et le commerce. Son ami intime, le grand-pensionnaire Jean de Witt, collabora à plusieurs de ses écrits.

l'exposer, une fois trouvée, dans un langage si simplement élevé, toutes ces qualités si rares du véritable historien sont-elles données à l'homme sans lui imposer le devoir de les employer à construire un grand édifice scientifique, alors surtout que toutes les pierres sont déjà à pied d'œuvre? Depuis le beau livre qui a établi sa réputation en 1858 et l'a porté à la chaire de Leide (*Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog*, 1588-1598), M. Fruin n'a plus produit que des monographies détachées, dont quelques-unes sont des chefs-d'œuvre, mais qui certes ne donnent pas toute sa mesure; car, plus encore que ses écrits, son enseignement oral fait sentir qu'on a affaire à un maître.

Je n'ai pu assister au cours libre que M. Fruin fait, tous les deux ans, si je ne me trompe, sur l'histoire des institutions nationales. La première année il y étudie le mécanisme politique des Pays-Bas au moyen âge et au XVIe siècle; la troisième année, celui de la brillante République du XVIIe siècle; la cinquième année, celui du XVIIIe siècle et de la période contemporaine. Là encore il doit y avoir tous les matériaux réunis pour une œuvre capitale, qui viendrait combler une véritable lacune dans la littérature historique de la Hollande.

M. le professeur P. L. Muller (1) est le titulaire de la chaire dite d'histoire générale, qui, au vœu de la loi, comprend aussi la géographie politique. C'est un élève de M. Fruin, dont un autre disciple favori, M. Blok, occupe la même chaire à Groningue.

---

(1) Voici les principaux ouvrages de M. P.L. Muller: *Geschiedenis der regeering in de Geunieërde Provinciën tot de komst van Leicester* (1579-1585), Leide, 1867; *Nederlands eerste betrekkingen met Oostenrijk*, toegelicht uit de correspondencie der keizerlijke gezanten te 's Gravenhage (1658-1678), Amsterdam, 1870; *Foppe van Aitzema te Regensburg*, eene bijdrage tot de geschiedenis der Nederlandsche diplomatie, Leide, 1870; *De staat der Vereenigde Nederlanden in de jaren zijner wording* (1572-1594), Haarlem, 1572; une monographie allemande sur Guillaume III et George-Fr. de Waldeck; *De Unie van Utrecht*, Utrecht, 1878; *Regesta Hannonensia* (1299-1345), La Haye, 1880; *Stukken over den tegenstand der Utrechtsche katholieken tegen de Unie van Utrecht*, Utrecht, 1886; *Stukken betreffende de zending van Dirk van Hille naar Spanje van wege de Staten van Brabant* (1574-1575), Utrecht, 1887; *De partijstrijd te Utrecht over de nadere Unie van* 1578-79 (Bijdragen, 1887); *Onze gulden eeuw* (XVIIe siècle), 2 vol. admirablement illustrés, La Haye, 1897; en collaboration avec M. A. Diegerick, archiviste de l'Etat à Gand, *Documents sur les relations du duc d'Anjou avec les Pays-Bas*, 5 vol.

M. Muller divise son enseignement en trois cours. Dans l'un, il expose des chapitres détachés de l'histoire du moyen âge et des temps modernes (*capita selecta historiae*), tels que : les sources de l'histoire médiévale jusqu'à Charlemagne, quelques parties de la vie du grand empereur franc, quelques épisodes de la révolution française de 1789. Dans le second, il étudie une seule période de l'histoire européenne dans les temps modernes. Dans le troisième, il fait de la géographie politique et historique.

Quand j'étais à Leide en 1885, M. Muller, dans son cours de *capita selecta historiae*, qui comptait trois élèves, parlait de la révolution française. Il comparaît sans cesse von Sybel à Taine et caractérisait nettement le degré de créance qu'il faut accorder aux principaux historiens de la grande révolution. Comme conseil pratique, il disait à ses élèves de lire avant tout l'admirable livre de von Sybel, puis Thiers, Louis Blanc, etc., afin de constater combien ces derniers sont partiaux. Fréquemment M. Muller lisait de longs extraits de von Sybel en allemand, ce qui avec nos étudiants belges serait impossible.

Quant à l'histoire moderne, M. Muller s'occupait de la guerre de la succession d'Espagne. Je lui ai entendu exposer et discuter les mérites et les défauts des grands ouvrages de Mignet et de von Noorden. La politique coloniale du XVIIe et du XVIIIe siècle, la décadence de l'Espagne, les conquêtes de Louis XIV et l'état des esprits en Alsace, en Flandre et en Hainaut au moment de leur annexion, le système de la Barrière, etc., étaient traités par le professeur avec une grande lucidité et une solide connaissance du sujet. Très souvent M. Muller recourait aux cartes physiques et historiques, dont une riche collection était à sa disposition dans son auditoire. Il y avait quatre élèves.

Ces cartes formaient naturellement l'instrument indispensable du cours de géographie politique. M. Muller s'y occupait alors de la Bretagne et du bassin de la Charente. Il raconta d'abord à grands traits toutes les vicissitudes par lesquelles la population de ces régions a passé depuis l'époque celtique jusqu'à nos jours; il s'étendit sur l'importance commerciale de ces régions, ainsi que sur les ports bretons et vendéens, et il présenta un tableau

complet de la situation physique et morale du pays et de ses habitants. Cette leçon de géographie, très nourrie et très précise, s'inspirait évidemment de la méthode d'Elysée Reclus. Il y avait aussi quatre élèves.

Vu le petit nombre des auditeurs, presque tous candidats au doctorat en littérature néerlandaise, ces cours ont un caractère tout intime. Ils se font dans une modeste chambre située au premier étage d'une vieille maison, jadis occupée par une école de fonctionnaires pour les Indes néerlandaises et aujourd'hui louée à l'université. Une chaire en bois peint imitant le chêne, des tables de même couleur et une douzaine de chaises commodes et gracieuses en constituent tout le mobilier avec les cartes de géographie, qui tapissent les murailles. A travers les larges croisées on aperçoit les contreforts et les hautes ogives de l'église St-Pierre et le feuillage des arbres qui croissent sur l'ancien cimetière. On se croirait dans un béguinage flamand.

C'est à l'université même, dans une grande salle gothique du rez-de-chaussée, dont la voûte à nervures repose sur d'élégantes colonnes, que M. le professeur Acquoy fait son cours d'histoire ecclésiastique. Très vert malgré ses cheveux blancs, M. Acquoy se distingue par un enseignement très vivant, plein d'humour et de bonhomie. Je lui ai entendu exposer l'état des écoles et des bibliothèques à l'époque de Charlemagne. Il y avait une dizaine d'élèves, étudiants en théologie. Cette leçon était une ravissante causerie, où l'érudition la plus vaste et la plus variée servait à retracer, avec un charme pénétrant et des traits vraiment pittoresques, la situation intellectuelle de l'Occident vers l'an 800. On aurait dit un contemporain parlant de ce qu'il a sous les yeux. Quand on a assisté à son cours, on comprend la sympathie qu'inspire à ses élèves ce savant modeste et aimable, au visage rose, rasé de frais et encadré dans une barbe argentée, aux allures courtoises et cordiales, au regard plein de bonté et à l'élocution à la fois insinuante et pétillante d'esprit et d'une verve discrète. Plus encore que ses beaux livres, les dissertations de ses disciples témoignent d'ailleurs de la fécondité et de la valeur de son enseignement.

III. L'Université d'Amsterdam et la géographie.

Après Leide je visitai Amsterdam.

L'université y occupe le local monumental de l'ancien hospice des vieillards, qui contenait aussi le célèbre musée Van der Hoop, avant la construction du splendide palais gothique où l'on a réuni depuis presque toutes les richesses artistiques de la capitale hollandaise.

La Faculté des lettres a une belle salle des professeurs, ornée de quelques vieux portraits de Hooft, de Vondel, etc. J'y trouvai M. le professeur Théodore Jorissen, qui occupe la chaire d'histoire (1) et dont les cours m'attiraient surtout à Amsterdam. M. Jorissen n'a pas l'enseignement de la géographie dans ses attributions, comme ses collègues historiens des trois autres universités hollandaises. Il fait deux cours historiques, dont un du moyen âge, qui est réparti sur deux années académiques. En 1883-84, il avait étudié l'histoire du moyen âge jusqu'aux croisades; en 1884-85, il avait traité l'histoire des croisades, et il terminait, lors de mon passage à Amsterdam, un parallèle détaillé entre la préparation de la centralisation monarchique en France et les origines du parlementarisme en Angleterre.

J'eus l'occasion d'assister à trois leçons. Il y avait six élèves, qui prenaient beaucoup de notes. M. Jorissen résumait les destinées de la *Grande Charte* d'Angleterre au XIIIe siècle et l'histoire de la France à la même époque. Il parlait d'une voix vibrante, en se promenant de long en large dans la salle, que meublait une longue enfilade de vilains bancs peints en noir, comme dans nos auditoires belges. Mais cette impression maussade de la classe

---

(1) Les principaux ouvrages de M. Jorissen sont : *De Omwenteling van* 1813, 2 vol. (Groningue, 1865-1868), *De ondergang van het koninkrijk Holland* (Arnhem, 1869), *Constantijn Huygens* (Arnhem, 1871), *De Patriotten te Amsterdam in* 1794 (Amsterdam, 1874), *De eerste coalitie en de Republick der Vereenigde Nederlanden* (Amsterdam, 1877). Après la mort de M. Jorissen (4 avril 1889), son ami M. le professeur J. C. Matthes a réuni ses nombreuses études éparses dans six volumes intitulés *Historische bladen* (1889 et 1890), *Historische en literarische studien* (1891), *Historische studiën* (1891 et 1893), *Historische karakters* (1892), qui ont déjà eu l'honneur d'une seconde édition.

était mitigée par la vue riante que les étudiants ont à travers les fenêtres sur la belle cour intérieure, plantée de grands arbres touffus. M. Jorissen, qui en était à ses dernières leçons, présentait ses conclusions à grands traits, esquissant largement les faits principaux, afin de les appeler en témoignage pour le jugement d'ensemble à porter sur cette période décisive de l'histoire constitutionnelle en France et en Angleterre. Il parlait sans presque consulter ses notes manuscrites, tout en arpentant la salle et en faisant jouer son pince-nez. Son débit chaleureux et convaincu indiquait un homme sûr de son fait, un tempérament scientifique plein d'énergie et d'autorité.

M. Jorissen consacre son second cours à l'histoire des institutions néerlandaises et il le répartit également sur deux années académiques. En 1883-1884, il avait, après une introduction sur les éléments constitutifs du peuple des anciens Pays-Bas, exposé l'histoire de ses moyens d'existence : agriculture, industrie, commerce et marine; puis il avait retracé l'origine et les développements des villes et des provinces. En 1884-1885, il s'était occupé des institutions centrales : Etats généraux, Conseil d'Etat, administration des finances, armée de terre et de mer, diplomatie, stadhoudérat. Dans les deux leçons auxquelles j'ai assisté, il traitait le dernier point. Il retraça la lutte, tantôt sourde, tantôt ouverte, que les jalouses familles patriciennes soutinrent contre la maison d'Orange, caractérisant nettement le rôle des de Witt et de Guillaume III, et y mêlant la lutte fameuse de ce grand prince contre Louis XIV, ses armées et son habile diplomatie. Comme à Leide, c'est surtout le XVIIe et le XVIIIe siècles qui font l'objet principal des cours d'histoire nationale à Amsterdam. M. Jorissen y portait une vive clarté, traitant ce grand sujet avec la gravité qu'il comporte, aimant à remuer des idées et à scruter des principes, énonçant des jugements nets dans une forme énergique. Son cours était entraînant et vraiment suggestif.

Le bibliothécaire de l'université, M. le Dr H. C. Rogge (1),

(1) Les principaux ouvrages de M. Rogge sont : *Caspar Janszoon Coolhaas, de voorlooper van Arminius en der Remonstranten*, 2 vol. (Amsterdam, 1856), *Bibliotheek der Remonstrantsche geschriften*, 3 vol. (Amsterdam, 1863-1865), *Brieven van Wtenbogaert*, 4 vol., *Johannes Wtenbogaert en zijn tijd*, 3 vol.

complète cet enseignement historique par un cours auquel je n'ai pu assister, mais dont l'organisation m'a été exposée avec le plus aimable empressement par M. Rogge lui-même. Ce cours s'adresse surtout à ceux qui désirent obtenir le diplôme de capacité (*acte van het middelbaar onderwijs*) pour l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les *hoogere burgerscholen*, équivalant à peu près à la section professionnelle de nos athénées belges. En 1885, M. Rogge avait une douzaine d'auditeurs. Cet enseignement embrasse deux années. La première, M. Rogge traite des sujets d'histoire générale. Négligeant les faits, il expose la méthodologie de l'histoire et indique pour chaque période, en les discutant sommairement, les sources et les ouvrages principaux. Deux fois par semaine il donne une leçon de deux heures, avec une interruption d'un quart d'heure, pendant lequel les élèves examinent et compulsent rapidement les livres dont le professeur vient de parler et qu'il a eu soin de faire mettre à leur disposition sur une grande table. Le cours se faisant à la Bibliothèque, la chose est aisée. Les étudiants font ainsi immédiatement connaissance avec les ouvrages dont on vient de leur signaler la valeur, excellente façon de vivifier ces indications bibliographiques qui ont tant de peine à laisser une trace durable dans l'esprit des élèves. Ils feuillettent curieusement, parcourent les tables des matières et n'oublient plus aussi vite les livres qu'ils ont eus en main.

La seconde année, M. Rogge approfondit certaines périodes de l'histoire universelle, par exemple : la guerre du Péloponnèse, les Ottons, empereurs du Saint Empire, Guillaume III d'Orange en Hollande et en Angleterre, Frédéric II de Prusse. A chaque leçon, après l'exposition succincte de quelques grands faits, M. Rogge entre dans le détail des sources principales, indique les grands ouvrages, compare les méthodes suivies par les historiens modernes qui ont traité le même sujet, cite à l'appui quelques pages caractéristiques de leurs livres, renvoie aux dissertations importantes qui ont paru dans des revues spéciales, etc. Pendant la pause d'un quart d'heure, tous les imprimés mentionnés sont mis de nouveau à la disposition des élèves. Ce système leur

inspire le goût des lectures historiques et ils sont tous des habitués assidus de la Bibliothèque.

M. Rogge m'exposait son originale façon de procéder avec un entrain tout juvénile. Aussi suis-je convaincu qu'il doit exercer sur ses élèves une influence pénétrante et que son cours leur rend de bien précieux services.

Seule des quatre universités hollandaises, celle d'Amsterdam a un enseignement géographique très complet, confié à un titulaire spécial, M. le professeur C. M. Kan, qui y consacre huit heures par semaine. Chaque année une vingtaine d'auditeurs suivent ses leçons. Ce sont surtout des aspirants au diplôme de capacité des *hoogere burgerscholen*. Parmi eux se trouvent aussi quelques juristes et étudiants en médecine, qui se proposent d'entrer au service des colonies. On y rencontre même parfois quelque élève amateur. Ces étudiants en géographie ont à leur disposition les meilleures cartes, les livres spéciaux les plus importants, hollandais et étrangers, ainsi que presque toutes les revues géographiques existantes, qu'ils trouvent à la Bibliothèque de l'université, où sont déposés toutes les collections et tous les imprimés de l'*Aardrijkskundig Genootschap* d'Amsterdam. En outre, un petit subside de 80 florins (environ 170 fr.) est attribué au professeur, qui a la jouissance exclusive de deux grandes salles, dont l'une sert d'auditoire et dont l'autre contient les collections. Le cycle entier de cet enseignement géographique n'embrasse pas moins de trois ans.

Il y a d'abord un cours de géographie physique, de deux heures par semaine.

Pendant la première année, M. Kan étudie la terre au point de vue de l'orographie, de l'hydrographie, de la composition géologique et de la topographie, et il expose les principes de la lecture des cartes. Pendant la seconde année, il s'occupe des mers et des côtes. Enfin, la troisième année, il s'attache à des questions d'ethnographie et à des chapitres détachés de géographie politique et sociale, tels que la densité de la population, les caractères des races humaines et leur répartition sur notre globe, les rapports de la géographie physique avec la situation

politique et morale des peuples, la colonisation, la religion et leur influence sur les différentes races humaines, etc.

Un second cours, de deux heures par semaine, qui se poursuit également pendant trois ans, est réservé à l'étude approfondie des colonies hollandaises.

Dans un troisième cours, de trois ans et de deux heures par semaine, M. Kan fait l'histoire des découvertes géographiques.

Son quatrième cours (une heure par semaine) est consacré à des exercices méthodologiques d'enseignement moyen. Les étudiants y apprennent à composer et à faire des leçons de géographie dans le genre de celles qu'il convient de donner aux élèves des établissements où ils enseigneront plus tard.

Enfin le cinquième cours de M. Kan (une heure par semaine) a pour objet des conférences scientifiques, où chaque étudiant expose tour à tour le résultat de ses recherches personnelles sur un sujet désigné six semaines à l'avance, par exemple : Que sait-on actuellement du Nil Bleu ? Quels sont les meilleurs travaux sur ce fleuve et les meilleures cartes qu'on en a dressées ? La conférence de l'élève doit durer environ 40 minutes ; puis le professeur en fait une critique détaillée et sévère.

M. Kan, qui est docteur ès lettres et n'a pas passé par la Faculté des sciences, est assisté par des collègues de cette faculté pour les parties plus spéciales de la géographie. M. le professeur J. H. van 't Hoff fait aux élèves géographes un petit cours de géographie dynamique, sur la constitution des volcans, leurs éruptions, la formation des glaciers, etc. M. le Dr C. Kerbert, *lector* de l'université, leur donne des notions de géographie botanique et zoologique. Enfin M. le professeur D. J. Korteweg porte parfois au programme un cours de géographie astronomique. A chacun de ces cours est attribuée une heure par semaine.

En résumé, les étudiants qui embrassent l'étude de la géographie à Amsterdam, ont ainsi, selon les années, dix ou onze heures de leçons par semaine exclusivement consacrées à cette science, qui en Belgique est complètement exclue de l'enseignement supérieur, sauf à Liège, où elle figure, sous forme de cours facultatif, au programme de la Faculté de philosophie et lettres.

Il est vrai qu'il existe en outre un cours de géographie commerciale et industrielle à l'Ecole des mines de Liège et à l'Ecole des arts et manufactures de Gand (1).

IV. Conclusion.

Les notes qui précèdent, suffiront, je pense, à donner une idée assez précise de l'état de l'enseignement historique et géographique dans les universités hollandaises.

On a vu que la géographie politique et historique fait partie du programme de la Faculté des lettres à Leide, Utrecht et Groningue, et qu'à Amsterdam l'enseignement géographique, confié à un spécialiste d'une compétence incontestée, est organisé d'une manière tout à fait remarquable et vraiment complète.

Quant à l'histoire, elle est indignement sacrifiée.

Exclue du doctorat fractionné, elle n'a pas ses élèves propres. Les professeurs découragés — et parmi eux on compte cependant des savants de tout premier ordre — se contentent de faire les cours théoriques que la loi leur impose, et ne peuvent songer à initier aux méthodes scientifiques leurs auditeurs occupés d'autre chose. Par suite d'un vice de la loi organique de 1876 sur l'enseignement supérieur, vice qui cependant a été signalé à temps à la législature par les quatre universités, l'histoire semble condamnée à rester stérile, tandisque toutes les autres disciplines de la Faculté des lettres fleurissent et portent des fruits.

En 1879, on a pu se bercer un instant de l'espoir de voir mettre fin à l'ostracisme dont est frappé l'histoire dans l'enseignement supérieur hollandais. A cette époque, le ministre Kappeyne présenta à la seconde chambre des Etats-généraux un projet de loi, dont un des articles créait un doctorat en histoire.

Dans son exposé des motifs, M. Kappeyne disait d'une façon concise et très juste : « L'histoire occupe une place importante

(1) Inutile de dire que l'enseignement de la géographie physique, politique et historique existe, mais moins complet qu'à Amsterdam, dans les sections normales d'histoire et de géographie annexées aux universités de Liège et de Gand.

« dans l'enseignement moyen. Plus que toute autre matière, elle « a besoin de professeurs qui possèdent une méthode strictement « scientifique. Il faut que cet enseignement, qui perd toute valeur, « s'il est réduit à une simple énumération de faits et de dates, « puisse devenir entre leurs mains un important facteur de déve- « loppement intellectuel pour l'élève. On doit donc considérer, « sinon comme une faute, du moins comme un oubli, de ne pas « avoir créé un doctorat séparé en histoire, lorsqu'on a voté la « loi sur l'enseignement supérieur.

« La Faculté de philosophie et lettres embrasse trois catégo- « ries de sciences : les sciences philologiques, philosophiques « et historiques. L'absence d'un doctorat en histoire constitue « une lacune dans la loi et ne peut être que le résultat d'un « erreur (1). »

Lorsque le projet de M. Kappeyne fut discuté à la séance du 26 février 1879, la création du doctorat en histoire ne souleva pas d'objections et passa au premier vote; mais, quand la Chambre eut à se prononcer sur l'ensemble du projet de loi, elle le rejeta à une voix de majorité; et le pauvre doctorat en histoire fut enterré jusqu'à nouvel ordre.

Mais suffit-il de se croiser les bras et d'attendre le jour peu prochain où la loi sera revisée ? L'initiative du professeur ne peut-elle pas réparer en partie la faute commise deux fois de suite par le législateur hollandais ?

C'est ce qu'a pensé M. P. J. Blok, professeur d'histoire à Groningue depuis 1884. En 1885-1886 il a intrépidement ouvert un cours pratique (*privaat-college*) et il a renouvelé avec succès cette tentative en 1887-1888.

Voici le plan de ces exercices historiques.

Une fois par semaine M. Blok réunit les amateurs pendant une couple d'heures dans son cabinet de travail. Après une

---

(1) Je traduis ces citations d'un article d'ailleurs tout à fait réactionnaire de M. le professeur C. B. Spruyt d'Amsterdam, qui non seulement repousse la création du doctorat et histoire, mais qui va jusqu'à déplorer amèrement le fractionnement du doctorat lui-même ! (*Een doctoraat in de geschiedenis*, dans la revue *De Gids* d'Amsterdam, livraison d'avril 1882).

introduction du professeur, qui remplit une douzaine de séances et qui est consacrée à un examen des sources principales du moyen âge et à des notions de diplomatique, les élèves se chargent d'étudier chacun une question spéciale. En 1887-1888 les sujets choisis étaient : la valeur de la chronique d'Alpertus Mettensis quant aux évènements qui eurent lieu près de Nimègue au commencement du XIe siècle, la fondation de Dordrecht, l'assassinat du comte de Hollande Florent V, la fixation de l'époque où l'on commença à se servir de la langue populaire dans les chartes des Pays-Bas, l'élévation du comte de Hollande Guillaume II à la dignité impériale. Chaque élève met par écrit sa dissertation, qui est remise par le professeur à l'un des condisciples. Celui-ci est chargé de faire la critique de cette dissertation au moyen d'un rapport écrit. Enfin, M. Blok (1) critique lui-même les deux manuscrits, en présence des autres élèves, et l'on discute en commun les points controversés.

Dans les intervalles qui s'écoulent entre ces séances de discussion, professeur et élèves étudient en détail quelque point d'histoire locale. En 1887-1888 cet examen porta sur la charge

(1) Les principaux ouvrages de M. Blok sont : *Eene Hollandsche stad in de middeleeuwen.* La Haye, 1882; *Eene Hollandsche stad onder de Bourgondische-Oostenrijksche heerschappij.* La Haye, 1883 ; *Correspondencie van en betreffende Lodewijk van Nassau.* Utrecht, 1887; *Verslag aangaande een onderzoek in Duitschland naar archivalia belangrijk voor de geschiedenis van Nederland.* La Haye, 1888. (Rapport extrêmement intéressant sur les documents concernant l'histoire des Pays-Bas qui se trouvent dans les archives et les bibliothèques de Cologne, Dresde, Berlin, Marbourg, Dusseldorf, Munster, Osnabrück, Brême, Hambourg, Lubeck, Hanovre, Wolfenbüttel, Altenbourg, Cobourg, Meiningen, Gotha, Weimar et Wiesbaden. M. le professeur Blok a étudié tous ces dépôts pendant les deux missions scientifiques qu'il a accomplies en 1886 et 1887); *Lodewijk van Nassau*, 1889.

Depuis 1888, M. Blok a publié deux autres rapports sur de nouvelles missions scientifiques accomplies en Angleterre (Public Record Office et British Museum à Londres, Oxford, Cambridge, etc.) ainsi qu'en Allemagne et en Autriche (Emden, Aurich, Oldenbourg, Gœttingen, Emsbüren, Berlin, Prague, Vienne, Munich, Stuttgart, Constance, Heidelberg, Darmstadt, Francfort s/M, Strasbourg, Coblence, Trèves, Aix-la-Chapelle, etc.). Plusieurs jeunes savants ont été envoyés de même en mission à l'étranger sous sa direction : M. Uhlenbeck en Russie, M. Brugmans en Angleterre et M. van Veen à Paris. — Depuis 1888, l'ouvrage principal de M. Blok est sa grande *Geschiedenis van het Nederlandsche volk*, dont le troisième volume s'arrête au commencement du XVIIe siècle. Une adaptation anglaise vient d'en paraître à Londres.

du burgrave à Groningue aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles. L'archiviste provincial a mis à la disposition de M. Blok tous les documents de son dépôt, et c'est sur des pièces inédites que l'on travaille directement au cours pratique. Les élèves copient les pièces au fur et à mesure qu'on les examine, et s'initient ainsi du même coup à la paléographie.

Ce cours pratique, qui chaque fois a réuni une dizaine d'amateurs, a déjà contribué à former quelques spécialistes, qui ont trouvé à se placer dans l'administration des archives (1).

Tel est, je pense, la véritable voie dans laquelle il convient d'entrer résolument. Attendre bénévolement que les Chambres aient acquis une notion précise des besoins scientifiques de l'enseignement supérieur, c'est perdre un temps précieux et demander l'impossible. Les universités doivent être améliorées par les professeurs eux-mêmes, non par des législateurs fatalement incompétents et dont les votes sont souvent plus à craindre qu'à désirer.

En Belgique, les professeurs d'histoire se sont pénétrés de cette vérité : ils ont créé des cours pratiques, qui ont relevé le niveau de l'enseignement historique. Je suis convaincu qu'il en sera de même en Hollande, si le bon exemple donné à Groningue par M. Blok est suivi dans les trois autres universités néerlandaises. Au cours des deux dernières années, il s'est d'ailleurs produit, dans le sein même des facultés des lettres de Leide et de Groningue, un phénomène qui semble présager un avenir meilleur pour l'étude scientifique de l'histoire : à Leide il s'est trouvé deux docteurs en philologie germanique, et à Groningue un troisième, qui ont traité un sujet historique dans leur dissertation doctorale (2). La création des cours pratiques d'histoire semble donc en quelque sorte s'imposer d'elle-même.

---

(1) Ce sont MM. S. Gratama, actuellement archiviste de la province de Drenthe; J. A. Feith, commis-maître des chartes aux archives provinciales de Groningue; et J. E. Heeres, employé aux archives du royaume à La Haye.

(2) Voici les titres de ces dissertations : Dr C. L. Luzac, *Geschiedenis der landen van Valkenburg, Daelhem en 's Hertogenrade*, 1887; D^r^ Th. Bussemaker, *Geschiedenis van Over-IJssel in het eerste stadhouderlooze tijdvak*, 1888; Dr W. Zuidema, *Wilhelmus Frederici, persona van Sint Marten te Groningen* (1489-1525) *en de Groninger staatkunde van zijn tijd*, 1888.

Depuis 1888, la mort a fauché les principaux historiens des universités hollandaises : Jorissen, De Hoop Scheffer, Acquoy et tout récemment le plus célèbre de tous, Fruin († 29 janvier 1899).

Mais leurs œuvres leur survivent. Les remarquables essais historiques de Jorissen ont été réunis en six volumes, qui ont eu un succès énorme et en sont déjà à leur deuxième édition. La belle *Geschiedenis der Kerkhervorming in Nederland tot* 1531 de De Hoop Scheffer a été traduite en allemand après sa mort. Les nombreuses études détachées de Fruin (il en a écrit environ 250) vont enfin être réunies en volumes, ce que l'auteur avait refusé toujours de faire malgré des instances réitérées et unanimes, et son livre principal (*Tien jaren uit den tachtigjarigen oorlog*) va paraître en 5e édition.

La mort de Fruin a été une sorte de deuil national dans les milieux universitaires et intellectuels de la Hollande.

V.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE L'HISTOIRE EN BELGIQUE (1883).

(Introduction du 1er fascicule des *Travaux* de mon cours pratique de l'Université de Liége, 1883.)

C'est à peine si l'on peut dire que l'enseignement supérieur de l'histoire existe en Belgique. La loi belge relègue dans la candidature en philosophie cette science si cultivée et si honorée à l'étranger ; c'est-à-dire que l'histoire ne s'enseigne dans nos universités qu'à des étudiants de première année, qui sont en général très mal préparés et qui, pour la plupart, ont hâte de traverser le plus vite possible la Faculté de philosophie et lettres pour faire leur Droit.

Même les rares élèves qui ne désertent pas notre Faculté au bout de quelques mois et qui se préparent au doctorat en philosophie, n'entendent plus jamais parler d'histoire, si ce n'est incidemment dans les cours littéraires ou linguistiques et aux leçons d'antiquités grecques (1) !

Cette exclusion des matières historiques pendant les années consacrées au doctorat en philosophie est l'une des absurdités les plus choquantes de notre pauvre loi sur l'enseignement supérieur. On se demande quel motif a pu guider le législateur, si tant est que la question se soit jamais présentée à ses méditations.

(1) M. Vanderkindere (*Revue de Belgique*, livraison du 15 mai 1880, p. 51) a caractérisé la situation en deux mots : « L'histoire est la Cendrillon de la famille ; on la renferme dans la candidature et on lui ferme l'accès du doctorat. »

Quant à la candidature, l'enseignement historique y est forcément élémentaire. Il ne comporte d'ailleurs que des cours généraux sur l'histoire ancienne (grecque et romaine), sur l'histoire du moyen âge, sur l'histoire moderne et, depuis Pâques 1880, sur l'histoire contemporaine. De plus, il est de tradition que le professeur embrasse chaque année dans ses leçons peu nombreuses la matière tout entière, ce qui réduit son enseignement à une exposition générale d'un sujet trop vaste, comme on en trouve dans les manuels (1). M. Michel Bréal, qui a visité les universités belges et dont la rare compétence est bien connue, a dit avec raison en parlant de nos Facultés de philosophie : « Les professeurs sont obligés tous les ans de reprendre à peu près les mêmes matières et ils ne peuvent guère s'élever au-dessus du niveau de nos hautes classes de lycée (2). » De même un de nos professeurs d'histoire les plus distingués, M. Vanderkindere, n'a fait que dire tout haut ce que tout le monde pense tout bas, lorsqu'il écrivait ces lignes : « Chez nous le professeur est condamné à tourner toujours dans le même cercle; comme une machine, il recommencera, fût-ce pendant trente ans, le même travail. Son cours une fois fait, pourvu qu'il le tienne au courant, il aura accompli sa tâche. Il y a là pour l'homme de science un véritable amoindrissement; il a perdu son vrai rôle, qui est celui de créateur et de novateur, et de l'enseignement supérieur, il retombe platement dans l'enseignement moyen (3). »

Rien de plus funeste en effet pour le maître comme pour les élèves. « Supposons qu'un professeur » — dit M. Paul Thomas (4),

(1) M. Vanderkindere (article cité, p. 52) dit encore :

« Au moins les candidats sont-ils mieux partagés (que les docteurs en philosophie) et leurs études historiques sont-elles suffisantes? En aucune façon. Toutes les branches sont accumulées et ne font l'objet que d'un seul examen. L'élève étudie l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge, l'histoire moderne, l'histoire de Belgique sans reprendre haleine un instant; il parcourt à grands pas cet immense domaine, où il doit voir s'opérer toute l'évolution politique et sociale de l'humanité; il fait son *tour du monde en quatre-vingts jours.* »

(2) *Revue scientifique* du 2 août 1879. L'article de M. Bréal a été reproduit par la *Revue de l'instr. publique en Belgique*, tome XXII, p. 274 et suiv.

(3) Article cité, p. 53.

(4) *De la réorganisation des Facultés de philosophie et lettres en Belgique*, p. 4 (Gand, 1880), tiré à part de la *Revue de l'Instr. publ. en Belgique.*

le savant professeur d'histoire ancienne de l'université de Gand, — « supposons qu'un professeur se tienne soigneusement au courant de la science, qu'il fasse des travaux originaux, des découvertes; — les recherches les plus étendues et les plus consciencieuses ne lui permettront guère que d'introduire çà et là dans ses leçons des modifications qui passeront inaperçues des élèves. Ceux-ci ne se douteront même pas de la manière dont il a acquis ces idées ou ces faits nouveaux; et, à vrai dire, cela les intéresserait peu et ne leur profiterait guère, puisqu'ils n'ont ni le goût ni les moyens ni le loisir de s'associer à des investigations de ce genre. Rien n'est plus énervant qu'un pareil régime pour des hommes de science; rien n'est plus contraire au progrès que ce dogmatisme forcé; il faut être doué de beaucoup d'énergie pour résister à la torpeur envahissante et garder jusqu'au bout la défiance et le contrôle de soi-même. »

Cela est si vrai qu'en règle générale les professeurs d'histoire de nos universités publient beaucoup moins que la plupart des archivistes ou même que certains dilettantes (1). Il s'en est même rencontré qui n'avaient jamais rien publié du tout et qui se contentaient de lire imperturbablement leur « cahier » devant chaque nouvelle génération d'étudiants que la succession des années amenait au pied de leur chaire.

Pourquoi l'enseignement supérieur de l'histoire est-il si vivant et si scientifique en Allemagne et à Paris, et pourquoi est-il presque mort dans nos universités belges? Certes cela tient à une foule de causes; mais la principale assurément, c'est que l'enseignement pratique de l'histoire est à peu près nul chez nous.

Avant de partir pour Berlin, en 1881, j'étais déjà fortement convaincu de la nécessité absolue des cours pratiques d'histoire, à preuve que j'en avais tenté un à l'université de Liége. Ma

(1) M. Vanderkindere a été frappé aussi de ce phénomène significatif: « En Allemagne, dit-il, tous les grands maîtres ont leur école; en Belgique, par une inexplicable singularité, nos historiens les plus laborieux et les plus autorisés, Wauters, Juste, Gachard, Kervyn, Hénaux, de Gerlache, etc., n'ont jamais professé; ce sont des archivistes, des érudits de profession, qui n'ont pu former un seul disciple. » (Article cité, p. 55.)

conviction n'a pas été ébranlée par ce que j'ai pu observer à Berlin, à Halle, à Leipzig, à Gœttingue et à Paris; elle est devenue plus ardente, plus impatiente encore de voir régénérer l'enseignement historique belge par l'adoption et la généralisation de la méthode pratique.

Celle-ci d'ailleurs a déjà fait son apparition depuis plusieurs années dans notre enseignement supérieur, sans bruit, presque timidement, et sans que le gouvernement ou les autorités académiques y aient prêté une bien grande attention.

Il m'a semblé intéressant de noter ici où en est ce mouvement, encore bien modeste aujourd'hui, mais qui, pourvu qu'il se généralise, est appelé à renouveler chez nous l'étude scientifique de l'histoire.

[Ici se plaçait un exposé des cours pratiques de MM. Kurth, Vanderkindere, Philippson, Fredericq, Thomas et Motte, qui seuls existaient à cette époque. (Voir, pour tous les détails, le *Rapport* qui est imprimé à la suite du présent article). Je continuais en ces termes :]

Tel est, en résumé, ce qui a été fait jusqu'à ce jour en Belgique pour introduire les exercices pratiques d'histoire dans nos Facultés de philosophie et lettres.

On peut en conclure que chaque fois qu'un cours pratique d'histoire a été tenté, il a trouvé des auditeurs zélés et que le professeur a été largement payé de ses peines. Cela répond à la seule objection décourageante que l'on puisse élever contre l'organisation des cours pratiques facultatifs d'histoire. Ecoutons du reste ce qu'un étranger, un professeur allemand qui depuis 1879 enseigne à l'université libre de Bruxelles, n'hésite pas à affirmer à cet égard :

« On objecte » — dit M. Philippson (1) — « l'esprit matérialiste, l'utilitarisme de la jeunesse belge. Mais d'abord n'a-t-on pas tout fait pour développer ces tendances dans notre jeunesse universitaire? lui a-t-on jamais dit que les études existent pour autre chose que pour des buts pratiques? Et puis je suis fermement

(1) *Jeune Revue* 1881, article cité plus haut.

convaincu qu'on se trompe sur le compte de cette jeunesse. C'est précisément à cause de la fraîcheur de mes souvenirs d'un autre pays (l'Allemagne), que je me crois le droit d'établir une comparaison et d'assurer que parmi les étudiants de Bruxelles il en est un grand nombre qui par leur zèle, par leur application, par leur amour de la science, par leurs aspirations ardentes et généreuses ne le cèdent en rien aux meilleurs sujets des universités allemandes. »

Certes on peut croire que M. Philippson est par trop aimable envers la jeunesse universaire de Bruxelles; mais ce qui me semble indiscutable, c'est que les cours pratiques, ne s'adressant qu'à une élite restreinte, trouveront toujours un public suffisant et plein d'ardeur.

En somme, les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont bien modestes. En laissant de côté la section historique de l'Ecole normale des Humanités, Liége compte deux cours pratiques facultatifs, celui de M. Kurth et le mien; Bruxelles n'en compte plus qu'un, celui de M. Philippson; Gand vient d'en voir débuter deux, ceux de MM. Thomas et Motte; Louvain n'en a pas encore [1].

---

(1) Si l'université catholique de Louvain ne possède pas de cours pratique d'histoire, elle peut être fière de sa *Societas philologa* que dirige depuis 1868 M. le professeur P. Willems, avec un dévouement et un tact admirables. Cette Société philologique, qui se réunit dans la maison du professeur, s'efforce de combler les lacunes du doctorat belge en philosophie pour ce qui concerne la philologie classique qui, dans sa véritable acception, embrasse la langue, l'histoire, les institutions et les beaux-arts de la Grèce et de Rome. Son objet principal est l'examen des articles les plus importants des revues philologiques belges et étrangères (allemandes, hollandaises, françaises, italiennes, anglaises et danoises). D'après le règlement, les membres de la Société sont chargés à tour de rôle de lire quelques articles et d'en rendre compte. De cette façon tous sont à même de suivre, dans une certaine mesure, le mouvement général des sciences philologiques. De plus, chaque année, on explique en commun un auteur grec ou latin d'une manière approfondie. Deux jeunes collègues de M. Willems, MM. les professeurs Brants et Colard, font partie de la Société et aident à son succès par d'importantes communications.

La *Societas philologa* de M. Willems a déjà contribué à former des savants distingués, parmi lesquels je citerai mon collègue de Liège, M. Charles Michel et MM. Brants et Colard eux-mêmes. Pour les détails je renvoie aux petits rapports annuels de la *Societas philologa Lovaniensis* (Lovanii, excudebant Vanlinthout fratres), qui contiennent la liste des *socii* et de ceux *qui olim socii fuere*, l'analyse

Mais au moins peut-on dire que l'expérience est faite, et qu'en prêchant d'exemple, on a nettement indiqué au Gouvernement une lacune injustifiable de notre organisation universitaire. Aussi ai-je la ferme confiance que le jour n'est pas éloigné où le Ministre de l'instruction publique, s'inspirant de ce qui existe aux universités étrangères, transformera en cours officiels ces humbles cours pratiques, abandonnés aujourd'hui aux tâtonnements de quelques professeurs et de quelques étudiants de bonne volonté (1). Ce n'est qu'à ce prix qu'on organisera sérieusement l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique; car les cours théoriques, si excellents qu'on les suppose, n'ont jamais formé un seul historien.

J'ai emprunté plus haut plusieurs extraits à un remarquable article publié dans la *Revue de Belgique* (15 mai 1880) par mon éminent collègue et ami M. Vanderkindere, sous le titre de : *L'Enseignement historique et la création d'un institut supérieur d'histoire*. Après avoir exposé toutes les lacunes et toutes les absurdités de l'organisation actuelle et rendu un juste hommage aux exercices paléographiques qui dirigeait alors son collègue de l'université libre de Bruxelles M. Philippson, M. Vanderkindere préconisait la création à Bruxelles d'un institut supérieur d'histoire. Il me semble évident que le Gouvernement doit réorganiser d'abord les Facultés de ses deux universités, avant de songer à fonder à grands frais un établissement nouveau dans la capitale.

En 1881 M. Vanderkindere, élargissant son plan dans un

---

sommaire des lectures les plus remarquables, l'indication de l'auteur expliqué et une dissertation du secrétaire-rapporteur sur un point controversé de philologie classique.

Les livres de M. Willems jouissent d'une réputation européenne bien méritée; mais, à mes yeux, sa *Societas philologa* est son œuvre la plus belle et la plus féconde.

(1) Le Gouvernement devrait reconnaître officiellement les cours pratiques d'histoire en accordant au professeur un assistant et un petit budget annuel pour acheter les livres indispensables, ce qu'il fait déjà, du reste, pour les cours pratiques des Facultés des sciences et de médecine. Pour le reste le professeur serait, comme en Allemagne, seul juge de la direction à imprimer à son cours pratique et du sujet à étudier. En effet, le professeur seul est compétent en cette matière ; la liberté dont il jouit aux universités allemandes, est absolument nécessaire, si l'on veut faire porter tous ses fruits à l'enseignement pratique.

discours prononcé à la Chambre, a proposé la création à Bruxelles d'un institut complet des hautes études embrassant toutes les sciences. Or, il est de toute évidence que cet institut bruxellois des hautes études décapiterait les Facultés de l'Etat. Il fournirait tout simplement à l'Université libre de Bruxelles une série de cours scientifiques qui ne grèveraient pas le budget de cet établissement privé.

Quoi qu'il en soit de l'intervention plus ou moins prochaine du Gouvernement, il me semble que les professeurs d'histoire de nos universités ont pour devoir d'adjoindre dès à présent un cours pratique facultatif à leurs cours théoriques. Aucune loi, aucun règlement ne le leur défend. Commençons par prêcher d'exemple, et le reste nous sera donné par surcroît.

Formons avant tout des élèves.

Dans les Facultés de médecine et des sciences, où de nombreux cours pratiques existent depuis quelques années, comme en Allemagne, et où l'enseignement a toujours eu forcément une tendance pratique, les professeurs belges ont des élèves dans le vrai sens du mot. Nous n'avons, à nos cours d'histoire, que des auditeurs passifs. Aucun d'entre eux ne peut se dire l'élève même d'un professeur d'élite, parce qu'il a suivi son cours, pas plus qu'on ne se dit l'élève de Rubinstein ou de Liszt pour les avoir entendus dans des concerts.

Nous nous bornons un peu trop à donner des concerts aux étudiants de notre Faculté. La musique que nous leur faisons, n'est même pas toujours très savante, puisque, grâce à notre détestable loi sur l'enseignement supérieur, la plupart de nos cours ne sont que des résumés élémentaires; de sorte qu'il est arrivé quelquefois que tel manuel imprimé, que tout le monde pouvait se procurer en librairie, valait mieux que tel cours, laborieusement professé. Evidemment c'était là l'exception; nous comptons dans nos Facultés de philosophie des virtuoses justement renommés; mais nous oublions de montrer à nos auditeurs plus ou moins émerveillés le mécanisme de l'instrument dont nous jouons. Aussi la science historique leur paraît-elle être une chose inaccessible, belle en soi, mais qu'ils ne peuvent qu'entre-

voir de loin, une matière mystérieuse, que le secret professionnel nous empêche sans doute de leur révéler (1).

Nous écrivons et nous parlons sans cesse en faveur de la réforme de l'enseignement supérieur et nous ne nous lassons pas d'adresser au Gouvernement des objurgations de plus en plus pressantes. C'est notre devoir. Mais ne sommes-nous pas un peu en faute nous-mêmes? Car, après tout, le Gouvernement, dans sa naïve incompétence, ne sait pas au juste ce qu'il y a à faire et hésite à aborder des problèmes dont la solution demeure obscure pour lui; tandis que nous, nous savons parfaitement que ce qui manque surtout, ce n'est pas telle ou telle chaire d'histoire, tel ou tel détail d'organisation, tel ou tel local, tel ou tel règlement; mais que c'est l'*esprit scientifique des étudiants*, et que cet esprit scientifique ne peut être réveillé qu'au moyen de cours pratiques. Laissons donc venir à nous les étudiants, attirons-les dans notre cabinet de travail, dirigeons leurs lectures, apprenons-leur la

---

(1) Dans une excellente étude de M. Emile Banning sur l'université de Berlin, travail qui remonte à 1861, l'auteur insistait déjà sur la stérilité de l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique: « A la fin de leurs études académiques, disait M. Banning, la plupart des jeunes gens ne possèdent en matière d'histoire que des idées vagues, des connaissances sans base; loin que leur savoir leur appartienne, ils en ignorent généralement la première origine. Ce fait est d'autant plus regrettable que, dans un pays où les sciences philosophiques sont relativement peu cultivées, la majorité des esprits ne peut demander qu'à l'étude sérieuse de l'histoire des principes larges et raisonnés, des convictions fortes et profondes pour se guider dans l'accomplissement de ses devoirs de citoyen libre. Mais l'inconvénient dont nous parlons, est encore plus grave pour les personnes qui se proposent de développer les connaissances acquises à l'université et de se livrer à des recherches originales. Elles rencontrent fréquemment au début de leur carrière des obstacles presque insurmontables, qui, joints aux difficultés matérielles, finissent souvent par décourager de bons esprits. Ce n'est en effet qu'après bien du temps perdu en essais infructueux et en tâtonnements stériles, qu'on arrive à se reconnaître au milieu de l'innombrable multitude de documents de toute nature et de valeur si diverse que nous ont légués les anciens âges. » (*Rapport sur l'organisation et l'enseignement de l'université de Berlin*, p. 66 et 67, présenté en 1861 à M. Vandenpeereboom, ministre de l'intérieur, et inséré dans les *Annales des universités belges*, 2e série, tome II). Ce rapport de M. Banning contient beaucoup de parties qu'il serait bon de voir consulter par tous ceux qui, chez nous, s'occupent d'histoire; nous citerons spécialement les réflexions sur l'enseignement historique dans les gymnases prussiens, l'histoire des différentes écoles historiques allemandes de ce siècle, une appréciation extrêmement remarquable de Ranke et de ses principaux ouvrages, des détails sur les cours de M. Droysen et des autres professeurs les plus importants à Berlin vers 1860, etc.

méthode scientifique par des exercices personnels sur toutes ces matières historiques, qui pour eux ne sont jusqu'à présent que théorie stérile. Prouvons le mouvement en marchant; et quand nous l'aurons fait, il faudra bien que le Gouvernement marche avec nous.

Cependant il est un point qui me reste à examiner brièvement et d'où dépend en grande partie le succès de ces cours pratiques.

En effet, supposons-les florissants à toutes nos universités. Annuellement chacun de ces cours fournira quelques apprentis historiens, connaissant le maniement des outils scientifiques et capables de se livrer à des recherches personnelles. Mais que feront ces jeunes gens au sortir de l'université ? Ils seront trop jeunes et trop inexpérimentés encore pour pouvoir aspirer déjà à une chaire professorale. Peu d'entre eux se sentiront attirés vers l'enseignement moyen. Les autres deviendront avocats, fonctionnaires, etc. et se verront obligés de négliger et le plus souvent d'abandonner les études historiques vers lesquelles ils se sentaient attirés, pour lesquelles ils possédaient même déjà une préparation sérieuse. Ce ne sera que l'infime minorité qui pourra poursuivre l'œuvre commencée, grâce à une fortune personnelle suffisante ou à quelque autre circonstance tout ainsi peu commune. Beaucoup de peines et d'efforts auront ainsi été perdus sans profit pour le progrès des sciences historiques en Belgique.

Il faut donc tâcher de trouver un moyen de faire porter tous leurs fruits aux cours pratiques.

D'abord il serait à souhaiter que les meilleurs élèves pussent être dotés d'une bourse de voyage (1) pour leur permettre d'aller suivre les leçons des princes de la science en Allemagne et à Paris. Seulement aucun jeune homme peu fortuné ne pourra se permettre ce noble dillettantisme, s'il n'a pas la perspective d'y trouver plus tard une carrière. Aussi faudrait-il de toute

---

(1) Le gouvernement devrait augmenter considérablement le nombre des bourses de voyage destinées aux étudiants de ses deux universités.

nécessité introduire dans nos universités les *privat-docents* à l'exemple de l'Allemagne (1).

Chez nous, chaque chaire constitue pour le professeur une sorte de monopole à vie. En dehors de cas exceptionnels et extrêmement rares, toute concurrence scientifique est impossible (2). C'est ce qui fait que, lorsqu'un professeur belge est incapable, la matière qu'il enseigne, reste en souffrance pendant une vingtaine d'années en moyenne; et l'on voit les générations d'étudiants se succéder au pied de sa chaire, rebutées, énervées, obligées qu'elles sont non seulement de suivre un cours insuffisant, mais encore de l'apprendre par cœur pour l'examen. En Allemagne, au contraire, tout docteur peut se présenter devant la Faculté dont il tient son diplôme, pour subir un examen scientifique approfondi qui l'*habilitera* — c'est le terme consacré — c'est-à-dire qui le déclarera apte à enseigner dans le sein de cette Faculté et sans qu'il lui soit défendu de faire

---

(1) Cette réforme indispensable a été maintefois préconisée en Belgique. MM. les professeurs Loomans et De Laveleye, il y a quelque dix ans, l'ont formellement proposée au conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur, qui l'a votée à l'unanimité, si je ne me trompe. Du reste M. Loomans a été un des premiers, sinon le premier en Belgique, à réclamer l'introduction de ce système dans nos universités, notamment dans son remarquable rapport adressé en 1845 à M. Nothomb, ministre de l'intérieur : *Rapport sur l'enseignement supérieur en Prusse* par Charles Loomans ; voir surtout p. 51-55 et 69-73. Voir aussi le *Rapport* (1861) non moins remarquable de M. Emile Banning, déjà cité, p. 11-16.

(2) M. Banning (*Rapport* cité, p. 22 et 23) disait en 1861 : « Nous possédons dans nos universités bon nombre d'hommes d'un rare et sérieux mérite, des savants de premier ordre, des intelligences d'élite que les établissements les plus florissants de l'Allemagne pourraient nous envier. Et cependant il est incontestable que l'esprit scientifique languit parmi nous, malgré les lumières et le zèle de nos professeurs, malgré nos institutions politiques qui sembleraient devoir en favoriser l'essor, malgré notre heureuse situation au centre de la grande artère de communication de toutes les aspirations modernes. A quoi attribuer cet état de choses déplorable, sinon aux vices de notre organisation universitaire ? Le programme tue l'initiative personnelle, le monopole ne saurait engendrer la vie. Tant que la liberté ne sera point substituée au cadre prescrit, tant que l'enseignement de chaque branche importante restera confié à un seul professeur, celui-ci fût-il un homme de génie, il ne réussira jamais à créer autour de lui cette vie scientifique qui ne saurait jaillir que du choc des idées rivales, de la lutte des conceptions opposées et des méthodes divergentes. C'est ce que l'Allemagne a parfaitement compris. » Avant M. Banning, M. Loomans s'exprimait déjà dans le même sens en 1845 : « Pour tout dire, notre système repose sur l'isolement et sur le privilège des professeurs ; le système allemand, au contraire, s'appuie sur l'union et sur la concurrence. » (*Rapport* cité, p. 53).

concurrence aux professeurs titulaires. Voilà la vraie liberté scientifique, et l'expérience a prouvé que seule elle est féconde, que seule elle peut entretenir une noble émulation dans le corps enseignant et atténuer les effets de certaines nominations regrettables, tout en constituant une pépinière de jeunes savants prêts à combler les vides que la mort ou l'éméritat font chaque année dans le personnel officiel de la Faculté.

Mais ce n'est pas tout d'avoir le droit d'embrasser la carrière du haut enseignement ; il faut encore ne pas mourir de faim en se consacrant à la science. En Allemagne, la situation des privat-docents et des professeurs extraordinaires eux-mêmes est loin d'être enviable. Seuls les professeurs ordinaires sont convenablement rétribués par l'Etat. Parfois les professeurs extraordinaires ne touchent aucun traitement ; même quand ils en reçoivent un, le minerval de leurs élèves constitue leur ressource principale. Quant aux privat-docents, ils n'ont droit qu'au maigre minerval de leurs rares élèves. Ecoutez ce que nous dit à ce sujet un professeur de la Faculté des lettres de Dijon, M. Seignobos (1), qui a étudié de près l'organisation de l'enseignement supérieur de l'histoire en Allemagne : « Le savant sans fortune personnelle est obligé pour vivre d'accepter des travaux de librairie, de faire des conférences populaires, d'écrire dans les revues, de se faire secrétaire de quelque entreprise scientifique de publication.... C'est vraiment une carrière d'aventure que celle-là. Et pourtant il ne se passe pas d'année que plusieurs jeunes gens ne se fassent habiliter pour l'histoire ; il n'y a pas de Faculté qui n'ait au moins un privat-docent (d'histoire), et la plupart en ont quatre ou cinq. Qu'une profession qui nourrit si mal son homme, soit si recherchée, n'est-ce pas une preuve irrécusable du goût des Allemands pour les sciences historiques ? »

On ne peut songer un instant à relever nos universités en espérant trouver en Belgique une génération de jeunes savants tout prêts à vivre dans la misère pendant des années, à l'exemple des intrépides et faméliques privat-docents de l'Allemagne. Il

(1) *Revue internationale de l'enseignement*, livraison du 15 juin 1881, p. 569.

faudra que le gouvernement fasse un sort supportable à ceux sur lesquels il voudra pouvoir compter. Cela n'est pas douteux. On devrait, je pense, garantir un traitement d'attente de 2 à 4,000 fr. à ceux qui auraient obtenu l'*habilitation* dans une Faculté belge. En tout cas, ce me semble être le seul moyen équitable de les attacher à l'université.

D'ailleurs, au bout de peu d'années le gouvernement moissonnerait au centuple ce qu'il aurait semé. On verrait l'enseignement supérieur de l'histoire (1) prendre un essor inconnu jusqu'à ce jour en Belgique. Des cours nouveaux seraient portés au programme et solliciteraient l'élite des étudiants. La paléographie, l'épigraphie, la diplomatique, la critique des sources cesseraient d'être *terra incognita*. Les cours pratiques se multiplieraient. Ce sang jeune, infusé dans nos Facultés, ranimerait tout l'organisme aujourd'hui assoupi; en un mot, la vie scientifique deviendrait infiniment plus intense. Enfin les privat-docents formeraient la pépinière des futurs titulaires. Le gouvernement n'aurait plus que l'embarras du choix, lorsqu'une chaire deviendrait vacante, et il aurait toujours sous la main des savants ayant publié et enseigné déjà, ce qu'il ne trouve presque jamais aujourd'hui (2).

Notre ministre de l'instruction publique M. Van Humbeeck semble, du reste, vouloir entrer dans cette voie. Un arrêté royal du 21 janvier 1883, complété par des arrêtés ministériels du

---

(1) Ce que je dis ici de l'histoire est vrai aussi des autres sciences enseignées dans nos Facultés de philosophie et lettres.

(2) Dans son *Rapport* de 1845 (p. 51 et 73), M. Loomans, parlant des privat-docents des universités allemandes, écrivait ces lignes si justes : « L'agrégation doit être la pépinière des professeurs, c'est là que les jeunes gens de talent doivent se préparer à la carrière de l'enseignement. Il y a chez nous un stage pour le barreau, la magistrature et l'administration, à plus forte raison en faut-il un pour le professorat. De plus, l'agrégation doit être une institution large et libérale, où l'admission soit facile, où les vocations se décident librement pour la science qui leur convient, où les capacités aient une perspective assurée, *tandis que les incapacités n'en auraient aucune*.... Supposons quelques années de professorat sous les yeux de la Faculté, au vu et au su de tout le monde, il y a là tous les éléments pour faire un bon choix. Aussi les gouvernements de l'Allemagne ne s'y trompent pas. La composition du corps enseignant aux universités d'Allemagne ne laisse rien à désirer. Les professeurs agrégés se classent naturellement d'après leur mérite. L'opinion des universités est un juge impartial; elle appelle, elle provoque le choix du Gouvernement. »

13 juin suivant, institue des *assistants* et des *agrégés spéciaux* auprès des Facultés des sciences et de médecine.

Les assistants auront pour mission principale d'aider le professeur dans l'enseignement expérimental et pratique ainsi que dans les travaux des laboratoires. Ils seront choisis parmi les docteurs, qui auront terminé leurs études depuis trois ans au plus ou qui, les ayant terminées depuis un laps de temps plus long, auront publié des travaux scientifiques. Le nombre des assistants est fixé par le gouvernement d'après les besoins du service, de manière qu'un assistant au moins puisse être, autant que possible, attaché à chaque cours qui comporte des exercices pratiques. Le ministre de l'instruction publique nomme les assistants sur la présentation du professeur intéressé et sur les avis de la Faculté, du recteur et de l'administrateur-inspecteur. L'assistant est nommé pour un terme de deux ans. Son mandat peut être renouvelé une première fois sur l'avis de la Faculté, et une seconde fois sur l'avis de la Faculté, du recteur et de l'administrateur-inspecteur. L'assistant jouit d'une indemnité annuelle de 2000 fr. qui, après quatre ans, pourra être portée à 3000 fr.

A l'expiration de ces quatre ou de ces six années, l'assistant qui, dans l'exercice de ses fonctions, aura publié des travaux scientifiques et aura fait preuve d'aptitudes particulières, pourra, sur les propositions ou les avis favorables de la Faculté intéressée (1), du recteur et de l'administrateur-inspecteur, être

(1) L'intervention prépondérante de la Faculté intéressée dans la nomination des assistants et des agrégés spéciaux devrait être étendue aussi à la nomination des professeurs. Seules les Facultés sont compétentes et à même de comprendre les devoirs que cette responsabilité nouvelle leur imposerait aux yeux du monde savant. Un ministre est avant tout, en Belgique, un homme politique qui trouvera toujours aux Chambres une majorité politique pour approuver ses nominations, quelles qu'elles soient. D'ailleurs, on peut être un homme d'Etat de premier grdre et ne pas être capable de distinguer le plus méritant entre les candidats à une chaire de philosophie, de grec, d'histoire, de droit romain, de botanique, de chimie, de physiologie, etc. Il est même radicalement impossible qu'un même homme, quelque savant qu'on le suppose, soit en état de faire seul et sans contrôle les nominations universitaires. Qui n'aurait souri, si l'on avait chargé Darwin de désigner les professeurs des Facultés de philosophie et de droit! Et combien de Darwin y aura-t-il jamais parmi nos ministres? En Allemagne, où l'enseignement supérieur est admirablement organisé, ce sont les Facultés qui, en réalité, dictent son choix au Ministre.

nommé *agrégé spécial*. Les agrégés spéciaux peuvent être autorisés par le Ministre à faire des leçons sur des matières nouvelles ou spéciales et à participer à l'enseignement théorique du professeur, s'il le demande. La Faculté peut convoquer les agrégés spéciaux à ses séances avec voix consultative et les appeler à siéger aux examens avec voix délibérative. Leurs fonctions sont triennales. Elles peuvent toutefois être renouvelées de trois ans en trois ans sur les propositions ou les avis favorables de la Faculté, du recteur et de l'administrateur-inspecteur. Le traitement de l'agrégé spécial ne pourra être inférieur à 3000 fr.

Il suffirait d'étendre ces excellentes dispositions à la Faculté de philosophie et lettres pour leur voir produire dans son sein les fruits qu'on en attend à juste titre pour celles des sciences et de médecine. Le jour où on s'y décidera, un grand pas sera fait dans la voie de la réorganisation scientifique de notre Faculté. L'enseignement historique, qui ne peut vivre sans cours pratiques, s'en ressentirait tout particulièrement.

Je me résume en deux mots : création de cours historiques approfondis au doctorat en philosophie, création de cours pratiques, recrutement normal du corps enseignant par l'institution d'assistants et d'agrégés spéciaux, qui chez nous joueraient le rôle des privat-docents allemands — telles sont, me semble-t-il, les réformes les plus urgentes.

C'est une vérité banale que l'étude de l'histoire est indispensable aux peuples libres, appelés à se gouverner eux-mêmes. La connaissance du passé fait seule bien comprendre le présent et aide à éviter les écueils sur lesquels nos ancêtres ont fait naufrage. En relevant l'enseignement supérieur de l'histoire, on ne rendrait pas seulement service à la science, mais aussi à la patrie.

Liège, juillet 1883.

VI.

L'ORIGINE ET LES DÉVELOPPEMENTS DES COURS PRATIQUES D'HISTOIRE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN BELGIQUE (1874-1898).

(Rapport présenté au nom de ses collègues à M. le professeur Godefroid Kurth, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de son cours pratique, dans la salle académique de l'Université de Liége, le 20 novembre 1898.)

On sait que les cours pratiques d'histoire nous viennent des universités allemandes.

Ils sont une création de Léopold von Ranke, qui les introduisit à l'Université de Berlin vers 1830. Ses élèves Waitz, von Giesebrecht, Max Duncker, Ad. Schmidt, Henri von Sybel, Wattenbach et d'autres, devenus à leur tour des princes de la science historique, les répandirent dans tout l'enseignement supérieur de langue allemande, même en Autriche-Hongrie, en Suisse et dans les provinces baltiques de la Russie.

La France les acclimata chez elle par la création de l'Ecole pratique des hautes études, due à Victor Duruy, en 1868. De là elles pénétrèrent lentement dans les Facultés à Paris et en province. La Belgique suivit en 1874, grâce à l'initiative de M. Kurth à Liége, et son œuvre fut adoptée assez rapidement dans nos quatre universités belges. Après sont venus l'Angleterre, les Etats-Unis, la Hollande et l'Italie (1).

Nous devons donc à M. Kurth d'avoir été, à peu de chose près, les premiers à imiter l'Allemagne en ce point capital pour l'enseignement supérieur de l'histoire.

(1) Voir Rafael Altamira, *La enseñanza de la historia*, 2e édition, Madrid 1895.

D'ailleurs, durant quelques années déjà, à partir de 1844, à l'Université catholique de Louvain, et à partir de 1852, à l'Ecole normale des Humanités annexée à l'Université de Liége, on avait essayé quelques tâtonnements dans le sens des cours pratiques d'histoire. Pour la tentative de Louvain, nous y reviendrons plus loin, à propos des premiers cours pratiques véritables, créés par l'Université catholique. Quant à Liége, comme M. Kurth le faisait observer lui-même en 1876, dans la *Revue de l'instruction publique* (1), c'est à l'Ecole normale des Humanités qu'il faut chercher l'un des premiers embryons belges de ces exercices, qui depuis environ soixante-dix ans, font la force du haut enseignement historique en Allemagne.

M. Kurth rendait compte d'un voyage qu'il avait fait en 1874 aux universités allemandes. Parlant du cours pratique de M. le professeur Droysen à Berlin, il disait : « M. Droysen, dans sa » *Société historique,* tient aux travaux écrits, parce qu'ils semblent » donner plus de consistance aux études et que c'est quelque » chose qui reste; ils fournissent plus facilement l'objet d'une » discussion, ils font mieux apprécier le dégré de force d'un élève » ainsi que ses aptitudes scientifiques ; enfin, ils permettent à ses » condisciples de profiter mieux de son travail. La correction de » celui-ci, en effet, est confiée à un autre élève qui, sous les » auspices du professeur, en critique les erreurs et le discute dans » la réunion suivante avec l'auteur; de là, des controverses » souvent animées, auxquelles chaque assistant peut prendre part » et qui offrent l'aspect d'une véritable vie scientifique. Je ferai » remarquer que cette méthode est suivie également dans notre » Ecole normale des Humanités, excellent établissement qui riva- » lise avec les institutions analogues de l'Allemagne et de la » France et qui, sans être parfait, pourrait bien des fois servir de » modèle dans la réforme de notre enseignement universitaire. »

En effet, l'arrêté royal du 1er septembre 1852 avait à peine détaché de la Faculté de Liége, l'Ecole normale des Humanités en l'érigeant en établissement distinct avec trois années d'études,

(1) *Revue de l'instruction publique en Belgique*, t. XIX, p. 89.

que, le 8 octobre suivant, un arrêté ministériel rangeait au nombre des cours pratiques de la troisième année d'études des « dissertations et exercices sur des sujets historiques (deux heures par semaine pendant toute l'année) (1). »

Ce cours pratique d'histoire, innovation sans précédent en Belgique, fut confié à feu M. Borgnet, professeur d'histoire à l'Université de Liége, qui le conserva jusqu'en 1872, époque à laquelle M. Borgnet fut déclaré émérite. A partir de 1856, une quatrième année d'études ayant été créée à l'Ecole normale, le cours de dissertations et d'exercices historiques fut reporté sur cette dernière année. On avait en vue de rendre les professeurs agrégés sortis de l'Ecole aptes à enseigner l'histoire dans les athénées et les collèges.

Certes, c'était là une organisation insuffisante qui ne pouvait préparer convenablement les normaliens à devenir de bons professeurs d'histoire; d'ailleurs, le gouvernement a fini par le comprendre; en 1880 il a créé à l'Ecole normale une section spéciale pour l'histoire et la géographie (2). Mais le cours de « dissertations et exercices sur des sujets historiques », créé en 1852, n'en resta pas moins, durant plus de trente ans, le seul cours pratique d'histoire que possédât le haut enseignement en Belgique (3).

---

(1) *Rapport triennal sur l'état de l'enseignement moyen en Belgique*, première période triennale 1852-1854, p. 219.

(2) Par un arrêté royal du 9 novembre 1880, complété par un arrêté ministériel du lendemain. — Le gouvernement n'avait consulté aucun professeur d'histoire avant de créer la section historique de l'Ecole normale. Aussi cette nouvelle section historique était-elle très incomplète. Elle ne comptait que deux années d'études, ce qui est absolument insuffisant. On n'y enseignait ni la paléographie, ni la diplomatique, ni l'épigraphie, ni l'archéologie, ni l'histoire de l'historiographie. Elle ne possédait qu'un seul cours pratique organisé par le gouvernement, à savoir le cours de dissertations et d'exercices historiques sur l'Orient ancien, Rome et la Grèce, cours dont l'institution remonte à 1852; mais les élèves avaient été autorisés par le Ministre à suivre, à l'Université de Liége, le cours pratique de M. le professeur Fredericq, cours d'ailleurs libre et sans aucune sanction officielle. — Cette ébauche informe de section historique fut heureusement complétée en 1884, lorsque fut créée en même temps une autre section historique, rattachée à l'Université de Gand.

(3) Par une bizarrerie administrative peu justifiée, l'Ecole normale des Humanités de Liége se rattachait à l'enseignement moyen; mais son organisation et son esprit la rangeaient dans l'enseignement supérieur.

A leurs débuts, M. le professeur Borgnet dirigeait ces exercices. Ce savant regretté s'était surtout consacré à l'histoire moderne et à l'histoire nationale; on connaît ses beaux travaux sur les Belges à la fin du XVIIIe siècle et sur la révolution liégeoise de 1789; mais il s'était peu occupé d'histoire ancienne. Or, ce cours pratique roulait exclusivement sur l'antiquité grecque et romaine, sans doute pour le faire concourir indirectement aux études principales des normaliens, qui faisaient avant tout de la philologie classique.

Voici, d'après des souvenirs personnels, en quoi consistait ce cours pendant l'année académique 1870-1871, à la fin de la carrière de M. Borgnet.

Les étudiants exposaient à tour de rôle et de vive voix les évènements principaux de l'histoire grecque et de l'histoire romaine d'après Curtius, Mommsen, Duruy, etc. Le professeur, qui n'était pas spécialiste en histoire ancienne, n'exigeait pas des recherches personnelles et critiques, de telle sorte que ces exercices d'élocution historique n'avaient pas une portée vraiment scientifique.

Tous les trois mois, les étudiants avaient à faire une dissertation écrite sur un sujet d'histoire ancienne indiqué par M. Borgnet. Les dissertations, dont la correction, confiée à un condisciple, se faisait sous la direction du professeur, n'étaient pas l'objet d'un examen assez approfondi.

En somme, ce cours pratique laissait à désirer. Combien n'aurait-il pas été fécond, au contraire, si M. Borgnet avait fait travailler ses élèves sur les époques dont il connaissait si bien toutes les sources et toutes les questions controversées ?

Cependant, malgré leur insuffisance, ces dissertations et ces exercices historiques valaient cent fois mieux que rien, car ils sollicitaient le travail personnel et tendaient à éveiller l'esprit critique, ce qu'aucun cours théorique d'histoire de la Faculté ne faisait à aucnn degré à cette époque.

En octobre 1872, M. le professeur Troisfontaines recueillit la succession de M. Borgnet et, depuis 1880-81 jusqu'à la suppression de l'Ecole normale en 1890, ces exercices pratiques ont été

suivis par les élèves de la section historique et par ceux de la quatrième année de la section des langues anciennes.

Voici quelques indications sommaires sur le fonctionnement du cours de M. Troisfontaines.

Chaque semaine, un élève désigné développait, à l'aide de quelques notes, pendant une heure environ, un sujet choisi par lui ou indiqué par le professeur. Ses condisciples et le professeur prenaient des notes sur ce qu'il avançait, afin d'être en mesure de lui poser des objections à la leçon suivante; celle-ci était tout entière consacrée à la discussion critique, les élèves faisant d'abord leurs observations, le professeur complétant, corrigeant et expliquant ensuite les points faibles. Les questions développées ainsi oralement pendant une heure portaient sur la période préhistorique (deux ou trois leçons), sur l'histoire de l'Orient, de la Grèce et de Rome. Pour l'âge de la pierre et pour les peuples orientaux on s'appuyait sur les principaux travaux d'érudition récente. Pour la Grèce et pour Rome, l'élève était tenu de remonter aux sources, de les citer et de les discuter.

Voici, par exemple, quelques sujets traités ainsi de vive voix : L'homme pendant l'âge de la pierre. — Les Aryas primitifs. — Le Brahmanisme. — Le Boudhisme. — Le Mazdéisme. — Caractériser les institutions politiques et sociales de l'Egypte ancienne. — Caractériser les institutions de l'Inde védhique, d'après le travail de M. Zimmer (1880). — La Grèce aux temps homériques. — La ligue de Délos et le tribut des alliés d'après les inscriptions. — Retracer la carrière de Théramène d'après Thucydide, Lysias, etc. — La monnaie chez les anciens. — Philippe de Macédoine. — Alexandre le Grand. — La Grèce aux temps des Romains. — Les origines de Rome. — Discuter les opinions de Mommsen relativement à Caïus Gracchus. — Discuter les opinions de cet historien quant au caractère et à la réforme de Sylla. — Discuter le jugement qu'il porte sur César. — La Gaule avant les Romains. — Les principaux empereurs romains (plusieurs conférences).

Tous les trois mois, les élèves produisaient une dissertation écrite qui portait sur un sujet de leur choix ou suggéré par le

professeur. Celui-ci leur fournissait les indications nécessaires quant aux sources anciennes, aux inscriptions grecques et romaines et aux travaux modernes sur la question à traiter. S'il y avait lieu, il s'attachait à les mettre au courant des nouvelles inscriptions récemment découvertes. Le style de ces dissertations devait être net et soigné; toute déclamation et toute généralisation manquant de preuves en étaient bannies sévèrement. La correction se faisait en commun sous la direction du professeur.

Voici quelques sujets traités par écrit : Faire l'histoire critique de l'ostracisme. — Retracer la carrière de Cléon en tenant compte des appréciations d'Aristophane (*Chevaliers*) et de Thucydide. — Depuis quand les archontes furent-ils élus au sort? — L'argument négatif tiré du silence de certains auteurs anciens (Hérodote, Xénophon et Aristote) permet-il d'affirmer que jamais il n'y eut à Sparte d'égalité de biens? — Jusques à quand dura chez les Athéniens le gouvernement dit des *Cinq mille*? — Rechercher ce qu'il y avait d'essentiel dans la réforme de Clisthène. — Jusqu'à quel point la comédie attique peut-elle être considérée comme une source historique? — Etude sur les dettes plébéiennes aux premiers temps de la république romaine. — Etudier critiquement la vie de Néron d'après Tacite. — Néron est-il l'auteur de l'incendie de Rome? — Jusqu'à quel point peut-on croire aux accusations dont Julia Domna a été l'objet? rechercher dans les inscriptions tout ce qui la concerne.

Le professeur dirigeait aussi de temps en temps des analyses critiques de sources anciennes, par exemple sur le premier livre de Tite-Live, sur les vies de Tibère et de Néron dans Tacite.

M. Troisfontaines a fait en outre, depuis 1880-81, un cours de méthodologie historique où il exposait en une dizaine de leçons les sources, les lois de l'histoire, les règles de la critique historique et les sciences auxiliaires de l'histoire.

A la mort de M. Troisfontaines (octobre 1887), M. le professeur Eug. Hubert a été chargé de ce dernier enseignement jusqu'en 1890. A côté de ce cours d'encyclopédie historique, il a dirigé aussi des exercices pédagogiques qui avaient pour but d'enseigner aux futurs professeurs d'histoire de nos athénées à faire des leçons convenables à leurs élèves.

Quant à la partie qui comportait une sorte de cours pratique, c'est M. Henri Pirenne qui en fut chargé et qui dirigea pendant un an, en 1885-1886, des exercices sur les sources de l'histoire du moyen âge. Lorsque M. Pirenne partit pour l'Université de Gand, M. le professeur G. Kurth reprit et dirigea jusqu'en 1890 ce petit cours pratique d'histoire médiévale.

Ce cours accessoire, fait dans une école spéciale pour un nombre très restreint d'élèves, ne fut d'ailleurs que la mise en œuvre, sur un terrain plus étroit, de la méthode appliquée par ces deux professeurs dans leurs cours pratiques universitaires. Nous y renvoyons simplement, sans nous arrêter davantage à la défunte Ecole normale des Humanités de Liége.

Telle est l'historique sommaire de l'origine et du développement graduel de ces « dissertations et exercices historiques », qui ont existé pendant environ quarante ans à l'Ecole normale des Humanités de Liège, jusqu'à sa suppression en 1890.

Mais cet établissement était complètement distinct de l'Université qui vit à ses côtés, et il ne relevait même pas de l'administration de l'enseignement supérieur. Depuis sa création en 1852, il a été rattaché à l'administration de l'enseignement moyen. C'est, du reste, le seul établissement officiel où le gouvernement ait organisé lui-même un cours pratique d'histoire. On peut croire qu'il l'a fait sans préméditation en 1852 et qu'il est complètement innocent des bons résultats que ce cours a pu produire.

I. Cours pratique de M. Kurth a l'Université de l'Etat a Liége (1874-1898).

L'honneur d'avoir introduit les cours pratiques d'histoire dans les universités belges revient à M. Godefroid Kurth, professeur d'histoire du moyen âge à l'Université de Liége.

A la suite d'une visite faite par lui aux Universités de Leipzig, de Berlin et de Bonn (1), il créa, en 1874-75, le premier cours

(1) Voir les intéressantes notes publiées par M. Kurth sur ce voyage dans la *Revue de l'instruction publique en Belgique* (1876, t. XIX, pp. 88-100) sous le titre de : *De l'enseignement de l'histoire en Allemagne*. M. Kurth y traite surtout des cours

d'exercices historiques tenté dans une Faculté de philosophie belge. Après deux années de tâtonnements, il lui a donné l'organisation qu'il a encore aujourd'hui, dans ses grandes lignes. Toutefois, la création du doctorat en sciences historiques par la loi de 1890 n'a pas laissé d'amener certaines modifications importantes qui nous obligent à partager en deux périodes le quart de siècle pendant lequel ce cours a fonctionné.

Nous reproduisons d'abord le tableau que nous avons tracé précédemment (1) du cours de M. Kurth tel qu'il a été fait de 1873 à 1884.

M. Kurth s'efforce d'écarter les auditeurs faibles ou médiocres, et il considère cinq ou six élèves comme un maximum qu'il ne faut pas dépasser. Les élèves s'engagent à rester fidèles au professeur pendant deux ans au moins, mais, aux débuts, tous n'ont pas tenu parole; cependant, plusieurs ont suivi le cours pendant trois, quatre et même cinq années. Durant les premiers temps, tous ces élèves étaient des étudiants appartenant à la candidature en philosophie; après 1890, le recrutement fut plus aisé et plus sérieux.

Le cours est divisé en deux sections. Chaque section se réunit une fois par semaine pendant 1 1/2 à 2 heures. Les séances de la deuxième section se prolongent parfois pendant trois heures. La plus stricte assiduité est exigée : si un élève est obligé de s'absenter, il doit en prévenir le professeur.

Dans la section des commençants, le cours est sensiblement le même tous les ans. Il débute par une introduction du professeur sur la nature et le but des exercices historiques. M. Kurth expose ensuite les principes fondamentaux de la critique en histoire, surtout d'après l'excellent livre du Père Ch. De Smedt, le savant Bollandiste (1). Il donne ensuite des notions générales de bibliographie historique ainsi que des notices plus précises sur la

---

pratiques de MM. les professeurs Voigt, Wuttke et Brandes à Leipzig, Nitzsch, Ern. Curtius et Droysen à Berlin.

(1) Voir la préface de P. Fredericq, *Travaux du cours pratique de Liége*, tome I.

(1) *Principes de la Critique historique*, par le P. Ch. De Smedt, S. J., Bollandiste (Liége et Paris, 1883).

bibliographie spéciale du sujet à traiter l'année suivante dans le cours supérieur. Après cette introduction, on aborde les exercices d'analyse de sources. Chaque leçon se divise en deux parties : le professeur donne d'abord quelques indications bibliographiques et critiques; puis on passe à l'analyse et à la discussion d'un document ou d'une source historique, présentée par un élève désigné à l'avance et qui s'est préparé à loisir. Vers la fin de l'année, les élèves font parfois de petits travaux critiques. En 1882-83, M. Kurth a chargé son meilleur élève, M. Henri Pirenne, de faire tout entier ce cours préparatoire sous sa direction.

Dans la deuxième section, on prend un sujet spécial pour l'étudier à fond en passant en revue toutes les sources. Chaque aspect de la question fait l'objet d'un travail écrit ou débité sur notes, confié à un élève ou réservé au professeur.

Voici quelques-uns des sujets étudiés ainsi en commun pendant les dix premières années : Etudes critiques sur les sources de l'histoire de la Lotharingie, — sur les sources de l'histoire des Barbares, — sur l'hagiographie liégeoise au VIIe et au VIIIe siècle (pendant deux ans), — sur les sources de l'histoire du Pays de Liége (pendant trois ans).

Les mémoires que M. Kurth a publiés sur Saint Remacle, sur Saint Lambert, sur Grégoire de Tours, sur Saint Servais et sur les origines de la ville de Liége, ont été faits d'abord en vue de ce cours et lus par lui à ses élèves.

Deux d'entre eux ont publié des études élaborées au cours pratique de M. Kurth : M. Léon Lahaye, une dissertation sur *Les Normands au diocèse de Liége*, et M. Henri Pirenne, une monographie sur *Sédulius de Liége*.

Voici, d'ailleurs, quelques renseignements plus détaillés, en laissant de côté la section préparatoire.

En 1875-76, la section supérieure ne comptait que deux élèves, mais ils étaient pleins de zèle. Le cours porta sur les sources de l'histoire de la Lotharingie. On fit surtout l'étude critique des annales principales, telles que celles de Fulda, de Laurisheim, de Saint Vaast, de Saint Bertin, de Prudence de Troyes, de

Hincmar et de Réginon au point de vue des faits qui ont eu la Lotharingie pour théâtre. A ce cours se rattache la dissertation publiée dans la suite par l'un des élèves, M. Lahaye, sur les invasions des Normands dans le diocèse de Liège. Le second élève du cours avait réuni les éléments d'une monographie consacrée à Hugues, bâtard du roi Lothaire II; mais cette dissertation n'a pas été mise par écrit.

En 1876-77 le cours comptait sept élèves. L'année fut employée à passer en revue les sources de l'histoire des Barbares. On analysa successivement en commun les chapitres I-XXVII et XXVIII-XLVI de la *Germania* de Tacite, Jornandès pour les Goths, Jornandès et Ammien Marcellin pour les Huns, Priscus pour le camp d'Attila, des passages de Grégoire de Tours pour les Francs avant Clovis et pour l'époque de Clovis et de ses fils, des extraits de Paul Diacre pour les Lombards, de Beda pour les Anglo-Saxons, de Saxo Grammaticus pour les Scandinaves, ainsi que des parties de la *Lex Salica* et de quelques autres lois barbares, enfin la vie de Saint Martin de Sulpice Sévère.

En 1877-78 la section supérieure comptait six élèves (1). M. Kurth fit d'abord une série de leçons sur la littérature hagiographique prise dans son ensemble et plus spécialement sur l'hagiographie du VIIe siècle en Gaule, sur les caractères généraux des documents, sur leur valeur historique et littéraire et sur les procédés des auteurs. On passa ensuite à l'objet du cours qui était le *Vita Lamberti*. Ce document fut étudié en commun d'une manière approfondie. Le professeur commençait chaque leçon par des indications bibliographiques, critiques et historiques sur la partie du texte qu'un élève avait préparée et que celui-ci expli-

---

(1) La section préparatoire, qui comptait cinq élèves, a été particulièrement bonne cette année. Les analyses ont porté sur Tacite (*De moribus Germanorum*), Jornandès (*De rebus Geticis*), César comparé à Tacite pour les Germains, Grégoire de Tours (*Historia ecclesiastica Francorum*), Eginhard (*Vita Karoli Magni*). En outre les élèves ont préparé tour à tour les questions suivantes : Grégoire de Tours, la lettre d'Avitus et Aimoin (leur valeur respective comme sources de l'histoire de Clovis), Eginhard et le moine de Saint-Gall (comme sources de l'histoire de Charlemagne), les sources de la légende de la Sainte Ampoule (transformation et accroissements successifs de la légende depuis Grégoire de Tours).

quait ensuite sous la direction de M. Kurth. En outre les sujets suivants furent traités par les élèves dans de petites dissertations écrites : Indiquer la valeur historique du *Vita Theodardi* et établir la date de sa composition. — Faire, d'après les chartes du VIIe siècle et le *Vita Remacli*, l'histoire de la fondation de Stavelot et de Malmédy. — Etude de géographie historique sur la valeur du mot *Francia* depuis le VIIIe siècle jusqu'au Xe. — Critique de la théorie nouvelle de M. Bonnell sur l'origine condrusienne et ardennaise des Carolingiens. — Ces dissertations étaient faibles, sauf une qui était bonne, mais incomplète.

Les années 1878-80 furent consacrées à des études sur l'hagiographie liégeoise au VIIe et au VIIIe siècle. On fit une analyse critique des principales vies des saints du Pays de Liège. (Les quatre vies de Saint Lambert, les vies de Saint Théodard, de Saint Hubert, de Saint Servais et de Saint Remacle avec les *Miracula*.) Puis on étudia sommairement les chroniques d'Hériger et d'Anselme en s'arrêtant plus spécialement à ce qui se rapporte à Notger. On travailla sur un manuscrit d'Hériger appartenant à l'abbaye d'Averbode. C'était un acheminement vers les études plus approfondies et plus circonscrites sur Hériger, Anselme et Gilles d'Orval qui ont rempli les années 1880-83. Il y avait une demi-douzaine d'élèves.

En 1880-81 M. Kurth débuta par une introduction sur l'historiographie du Pays de Liége, spécialement avant le Xe siècle. Il termina cet exposé préliminaire par une étude littéraire et historique sur Hériger. On aborda ensuite l'analyse de toute la chronique d'Hériger et on détermina les sources auxquelles cet auteur a pu puiser, en les comparant avec la chronique elle-même. Les principales questions étudiées à ce propos furent : La Vie des saints Euchaire, Valère et Materne et le parti qu'en a tiré Hériger. — Une étude critique de la valeur de la liste donnée par Hériger des évêques de Tongres antérieurs à Saint-Servais. — Un examen des documents relatifs à la biographie de Saint Servais que le chroniqueur a mis en œuvre. — Une étude critique de la vie de Saint Amand par Baudemund et des autres documents relatifs à ce saint. — Un examen critique des traditions

orales recueillies par Hériger sur la vie de Saint Jean l'Agneau. — Une étude critique de la vie de Saint Remacle et de ses divers remaniements.

En 1881-82 le cours pratique de M. Kurth porta sur Anselme, le continuateur d'Hériger et sur les interpolations postérieures de Gilles d'Orval. A ce cours se rattache le mémoire de M. Henri Pirenne sur *Sédulius de Liège*. Un autre élève étudia la vie et les œuvres de l'évêque Rathère. D'autres furent chargés de faire des études critiques sur les documents relatifs à la vie de Notger et sur la vie de Saint Ebrégise. Le plan suivi fut analogue à celui qu'on avait adopté l'année d'avant pour Hériger. Le professeur étudia avec ses élèves le manuscrit original de Gilles d'Orval, conservé à la bibliothèque du séminaire de Luxembourg, et le manuscrit d'Hériger et d'Anselme, conservé à l'abbaye d'Averbode.

En 1882-83, on étudia en commun la partie originale de la chronique de Gilles d'Orval, c'est-à-dire le livre troisième, au point de vue des règnes des princes-évêques liégeois Théoduin, Henri de Verdun et Otbert. Après une introduction, faite par M. Kurth, sur Gilles d'Orval et sur ses sources, on examina sa chronique en général, puis on fit une lecture critique des parties relatives aux trois règnes indiqués plus haut. A ce sujet se rattachèrent quelques études critiques consacrées au document anonyme relatant l'histoire de la translation des reliques de Saint Jacques à Liège, aux épitaphes des évêques de Tongres, de Maestricht et de Liège antérieurs au XIIe siècle, à Stépélinus de Saint-Trond et à ses *Miracula Trudonis* (XIe siècle), au servage ecclésiastique à Saint-Trond d'après le cartulaire de l'abbaye publié par M. Piot, enfin aux origines de la vie communale dans le pays de Liège. Quatre élèves ont été chargés de rédiger des monographies sur ces différentes questions.

A l'occasion, M. Kurth fait faire à ses élèves des exercices de paléographie sur les manuscrits de la bibliothèque de Liège et il s'attache à déterminer leurs principaux caractères. C'est ainsi que le grand Passionnaire de Saint-Trond (XIVe siècle) et plusieurs autres manuscrits on fait l'objet d'un examen en commun.

Pour clore cette première partie de notre exposé, nous ajoute-

rons que, de 1884 à 1890, M. Kurth a poursuivi cet enseignement dans le même esprit et d'après le même plan. C'est pendant ces années qu'il a publié son recueil de *Dissertations académiques*, dont nous croyons devoir reproduire la préface :

« *Avis au lecteur.*

» Le recueil dont je publie aujourd'hui le premier fascicule, est destiné à servir d'organe aux jeunes historiens qui se forment à la critique historique, dans les cours pratiques d'histoire que je fais à l'Université de Liége et à l'Ecole normale des Humanités de la même ville. En inaugurant cette publication, je crois devoir m'expliquer brièvement sur le caractère que je lui ai donné et que je m'efforcerai de lui garder.

» Je n'ai pas la prétention de publier un recueil périodique paraissant à intervalles réguliers, et les fascicules ne verront le jour qu'au fur et à mesure qu'il se produira des travaux dignes d'être soumis au lecteur.

» C'est assez dire que je n'abuserai pas de la publicité, et que *l'imprimatur* ne sera donné qu'en connaissance de cause. C'est, à mon sens, un danger, et même des plus grands, que d'encourager chez les jeunes gens la tendance naturelle qui les pousse à faire part au public de tout ce qu'ils font.

» En matière d'histoire surtout, il importe de les prémunir contre cet entraînement, parce qu'il est plus fort que dans d'autres sciences, et qu'on se fait plus facilement illusion sur la valeur de ce qu'on produit. Il suffit de tomber sur un document inédit quelconque et de le publier pour se croire historien, et tel encombre de ses publications les revues savantes et les bulletins d'Académie, qui ne connaît pas même les éléments de la science historique. Quelle que soit d'ailleurs l'étude à laquelle on se livre, c'est la possession de la méthode qui fait le véritable savant, et la méthode ne s'acquiert pas du jour au lendemain. Il y faut, outre les facultés naturelles de l'esprit, deux facteurs que rien ne remplace : l'exercice et le temps. *Ars longa.*

» Ce choix de *dissertations académiques* ne contiendra donc que

les travaux de jeunes gens ayant fait, sous ma direction, un cours complet de critique historique, et capables de travailler seuls désormais. Que si l'on me demande pourquoi je l'ai créé, et à quelle nécessité il répond, je dirai que j'ai rêvé de combler, dans la mesure de mes forces, une des plus fâcheuses lacunes de notre législation sur l'enseignement supérieur. La publication d'une dissertation inaugurale de doctorat est de rigueur dans tous les pays qui marchent en tête du mouvement scientifique, et il est à espérer que les Chambres belges inscriront la même obligation dans la loi qui doit sortir prochainement de leurs débats. En attendant, j'ai voulu fournir aux jeunes docteurs l'occasion de faire l'apprentissage du régime que je demande, et au public lettré celle de l'apprécier.

» Là est toute la raison d'être de ce recueil. Il durera tant que la dissertation inaugurale ne sera pas rétablie; il disparaîtra le jour où l'on nous aura accordé une réforme que, grâce à Dieu, je ne suis pas seul à réclamer.

» Liége, le 7 décembre 1887.

» GODEFROID KURTH. »

Ajoutons que, la loi de 1890 ayant heureusement réalisé le vœu formulé dans ces dernières lignes, les *Dissertations académiques* n'ont pas été continuées. Les travaux d'élèves jugés dignes de la publicité trouvent facilement l'hospitalité dans d'autres recueils; quant aux dissertations inaugurales des docteurs, dont une seule a jusqu'à présent été imprimée, elles paraîtront désormais, lorsqu'il y aura lieu, dans la *Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége*. Ce sont les *Régestes d'Hugues de Pierrepont* par M. Lavallée, les *Régestes d'Henri de Gueldre* par M. Brouwers, l'*Etude sur Lambert le Bègue* de M. Fayen, la *Dissertation sur la chronique de Saint Hubert* par M. Hanquet.

Le vote de la loi du 10 avril 1890 est venu consacrer l'initiative de M. Kurth et satisfaire, du moins en partie, ses aspirations et celles de ses collègues. La création d'un doctorat en sciences historiques, l'inscription des cours pratiques, sous le titre d'exer-

cices, et des cours de critique historique au programme des études et l'obligation de la dissertation inaugurale sont un ensemble de mesures excellentes, et il faut féliciter le législateur d'avoir reconnu que, pour faire une bonne loi d'enseignement, c'est aux hommes du métier qu'il convient d'en demander les éléments.

Depuis 1890 jusqu'à ce jour, l'enseignement historique de M. Kurth est assis sur de nouvelles bases. L'étude de l'histoire étant devenue, pour certains élèves, une vraie spécialité, il y a eu désormais des auditeurs réguliers dont l'assiduité était garantie pour plusieurs années, et qui, grâce aux autres cours d'histoire qui complétaient leur formation, apportaient aux travaux communs une préparation meilleure et un zèle plus éclairé. Il a été possible de former des historiens, chose qui jusqu'alors n'était que l'exception.

Malheureusement, en créant les nouveaux cours, le législateur avait oublié de les doter, et cette fâcheuse négligence pesa dès le commencement sur l'avenir de l'enseignement historique. M. Kurth en fit pour sa part personnelle une expérience concluante. Il lui eût fallu pour son laboratoire un local spécial et une bibliothèque rudimentaire qui contînt tout au moins les principaux ouvrages de référence dont on avait besoin dans les leçons. Il ne put se procurer ni l'un ni l'autre. Pour le laboratoire, il dut se contenter de l'auditoire d'histoire, qu'il partageait avec quatre collègues et qui n'est en général libre que l'après-midi. Pour la bibliothèque, qui lui était indispensable, il a dû la constituer lui-même au moyen de ses doubles et d'autres ouvrages reçus en don : le reste de l'outillage consiste en volumes empruntés, sous sa responsabilité, à la bibliothèque de l'Université, au grand mécontentement des travailleurs du dehors, qui se plaignent non sans quelque raison de voir confisquer pendant toute l'année des livres dont ils ont souvent besoin. Il y a là une source de petits désagréments pour le professeur et de grands inconvénients pour ses élèves, et il est à souhaiter que cette fâcheuse situation ne se prolonge pas indéfiniment. Toutefois, on a tiré le meilleur parti possible des mauvaises conditions que

nous venons d'indiquer. Le cours pratique de M. Kurth a été porté à trois années. La première est une année préparatoire pendant laquelle les futurs historiens, sur les bancs de la candidature en philosophie et lettres, font l'apprentissage de leur métier par des travaux faciles, tels qu'analyses de textes historiques importants ou exposés de l'état de certaines questions. Comme tous les professeurs d'histoire de la Faculté font des exercices de ce genre, chaque élève, pendant la première année, suit d'ordinaire plusieurs de ces cours pratiques et prend part à leurs travaux. Dès la seconde année, ils sont reçus, s'ils se montrent capables, au *cours de critique historique*, réservé en principe aux deux années de doctorat. En règle générale, c'est donc pendant trois années au minimum que chacun doit suivre ce cours. En réalité, ils le suivent en moyenne pendant cinq ou six ans, car tous les docteurs en histoire qui n'ont pas quitté Liège, se plaisent à y revenir, donnant aux jeunes l'exemple de l'assiduité et du travail. Dans ces derniers temps, le clergé et le personnel du dépôt des archives ont fourni aussi quelques élèves de choix.

Voici un aperçu de la manière dont on travaille au cours de critique. Le cours se fait depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, à raison de deux séances par semaine, chacune de 2 à 3 heures. Chaque année, on prend pour sujet l'étude de quelque question intéressante qui est choisie de préférence dans le domaine de l'histoire du pays de Liège, parce qu'on a plus facilement à sa portée les sources manuscrites et imprimées de cette histoire et aussi à cause de l'intérêt particulier qu'elle présente pour les élèves. Souvent, à côté de ce sujet principal, un autre sujet emprunté à un domaine différent est traité dans la seconde séance hebdomadaire; c'est ainsi que la plupart des documents de l'époque mérovingienne et carolingienne ont été examinés au point de vue critique et que l'histoire de Clovis, de Charlemagne, de Louis le Débonnaire ont été refaites d'après les sources.

Après une introduction historique et bibliographique du professeur sur l'objet du cours de l'année, ce sont les élèves eux-mêmes qui font les leçons suivantes à tour de rôle. Chacun d'eux a une semaine de temps pour préparer la partie du sujet sur

lequel roule son travail. Qu'il s'agisse d'un texte à établir, à analyser, à discuter ou d'une thèse à défendre, la méthode est la même. L'auditoire, groupé autour d'une table longue sur laquelle sont réunis, par les soins du bibliothécaire du cours, les livres principaux de référence, suit pas à pas, les textes sous les yeux, la marche du conférencier, le contrôle sans relâche, objecte dès qu'il y a lieu et ne tarde pas à transformer l'exposé didactique du professeur de circonstance en une discussion animée, le maître n'intervenant que pour régler les débats, pour émettre son avis, lorsqu'il y a lieu, et pour tirer les conclusions, lorsque le débat est épuisé. Lorsque la question est obscure ou difficile, la multiplicité des solutions proposées, l'ingéniosité qui apparaît même dans les hypothèses erronées, parfois aussi les réjouissantes bévues de quelque distrait ou les joyeuses saillies de l'un ou de l'autre donnent à la discussion un intérêt des plus vifs. Certaines fois, après de tels échanges d'idées, on aboutit à des conclusions aussi neuves qu'évidentes sur des sujets souvent traités, et c'est alors un sentiment d'intime satisfaction qui est éprouvé par tous. D'autres fois, la discussion n'aboutit pas le jour même, chacun se cantonnant dans son point de vue; on la reprend avec une nouvelle ardeur et de nouvelles lumières la semaine suivante, et il est rare qu'en deuxième ou troisième discussion on n'arrive pas à des conclusions unanimes. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas toujours le professeur qui sort victorieux du débat, et que ce n'est pas toujours lui qui trouve les solutions définitives.

Lorsque, sur une question, la lumière a été entièrement faite, l'un des élèves est chargé de mettre par écrit toute la marche de la discussion. Il en résulte un certain nombre de travaux-types qui, malheureusement, n'ont que rarement été publiés. En règle générale, un registre aux procès-verbaux contient le résumé des travaux de chaque séance.

Outre les travaux faits en commun, chaque auditeur se charge d'ordinaire pendant l'année d'un travail spécial, dont le sujet est pris d'ordinaire dans les questions traitées au cours. Le local du cours est mis à la disposition de tous les élèves ; chacun a une clef de la bibliothèque et peut travailler dans ce laboratoire

autant qu'il le désire. Grâce à cette organisation, certains travaux, tels que la confection de régestes des princes-évêques liégeois, ont pu être poussés activement.

D'ordinaire une excursion historique est faite en été. On a ainsi visité, pendant les dernières années, le Musée archéologique de Namur, dont les honneurs ont été faits par M. Béquet; Dinant avec ses intéressantes archives communales et ses grands souvenirs; Bouvignes, qui est tout entier une leçon d'histoire; le château de Montaigle, type de demeure féodale; l'abbaye de Maredsous, qui évoque l'image de la vie monastique du moyen âge. On a soin d'emporter tous les documents servant à l'étude du sujet et, au milieu des cadres historiques, on restitue les évènements.

Autre détail à noter, quitte à scandaliser certains lecteurs. Depuis un certain nombre d'années, l'habitude s'est introduite de clore chaque année académique *inter pocula,* c'est-à-dire au café, à la manière d'Outre-Rhin.

BIBLIOGRAPHIE.

G. Kurth, *Notice sur la plus ancienne biographie de Saint Remacle.* (Bulletin de la Commission royale d'histoire, 1875, 4e série, t. III, 16 pages.)

G. Kurth, *Etude critique sur Saint Lambert et son premier biographe.* (Annales de l'Académie d'archéologie d'Anvers, 1876, 112 pages.)

G. Kurth, *Saint Grégoire de Tours et les études classiques au VIe siècle.* (Revue des questions historiques de Paris, oct. 1878, 8 pages.)

G. Kurth, *Deux biographies inédites de Saint Servais.* (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liège, 1881, t. I, 61 pages.)

G. Kurth, *Les origines de la ville de Liège.* (Ibid., 1882, t. II, 87 pages.)

G. Kurth, *Une biographie de l'évêque Notger au XIIe siècle.* (Bulletin de la Commission royale d'histoire, IVe série, t. XVII, 1891, p. 365-422).

G. Kurth, *La Reine Brunehaut.* (Revue des questions historiques, t. L, 1891, p. 1-79.)

L. Lahaye, *Les Normands au diocèse de Liège.* (Revue de l'instruction publique en Belgique, 1876-1877, t. XIX et XX, 24 pages.)

H. Pirenne, *Sédulius de Liège.* (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, collection in-8o, 1882, t. XXXIII, 72 pages avec fac-simile.)

E. Dony, *L'auteur unique des Vies des saints Amat, Romaric, Adelphe et Arnulf.* (Dissertations académiques publiées par Godefroid Kurth. Liége, 1888, p. 1-20.)

E. Bacha, *Etude biographique sur Eginhard* (Même recueil, p. 21-81.)

J. Halkin, *Albéron I, évêque de Liége* (1123-1128). (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége, t. VIII, 1894, p. 321-354.)

F. Magnette, *Saint Frédéric, évêque de Liège* (1119-1121). (Même recueil, t. IX, 1895, p. 225-262.)

A. Delescluse, *Le comté de Laroche et le Tribunal de la paix.* (Même recueil, t. IX, p. 263-272.)

K. Hanquet, *Les premiers antependiums au pays de Liége.* (Même recueil, t. X, 1896, p. 43-45.)

II. Cours pratique de M. Vanderkindere a l'Université libre de Bruxelles (1877-1879 et 1887-1891).

En 1877-78, M. le professeur L. Vanderkindere organisa un cours pratique d'histoire à l'Université libre de Bruxelles. Il le dirigea pendant deux années académiques.

Les étudiants n'y étaient admis qu'après avoir suivi le cours d'histoire nationale professé par M. Vanderkindere. Une douzaine d'élèves s'étaient fait inscrire au début; six restèrent fidèles au professeur jusqu'au bout. On y consacrait une séance d'une heure et demie chaque semaine. Le sujet du cours était l'étude des chartes communales de la Flandre et du Brabant depuis le XIIe jusqu'au XIVe siècle inclus, examinées au point de vue des institutions publiques. Le professeur s'attachait surtout à la comparaison des chartes d'une même commune, afin d'en dégager l'histoire des développements successifs des institutions flamandes et brabançonnes.

Ces premières années n'ont pu fournir qu'un travail intermittent, faute d'élèves assidus.

En 1879, M. Vanderkindere, absorbé par d'autres travaux, a dû interrompre son cours pratique, mais il l'a repris en 1887.

Pendant quatre ans, il a conservé alors les mêmes collaborateurs. Le professeur a étudié avec ses élèves les institutions germaniques primitives, la loi salique et les autres *leges Barbarorum*, les capitulaires, les formules, les actes du temps; puis, lorsque les élèves eurent acquis une connaissance approfondie du droit franc, on a recherché les analogies dans le moyen âge belge : coutumes, keures, etc. Deux élèves, MM. L. Wodon et P. Cattier, ont préparé au cours des travaux qui ont paru dans la suite.

En 1891-92, l'application de la loi de 1890 a amené un remaniement dans les attributions des professeurs. M. Lonchay a été chargé des exercices pratiques que M. Vanderkindere a abandonnés provisoirement; mais il se propose de commencer de nouveaux exercices historiques consacrés à la Belgique du moyen âge, pendant l'année académique prochaine 1898-1899. Déjà il est assuré d'avoir cinq élèves sérieux.

BIBLIOGRAPHIE.

ANNALES DE LA FACULTÉ :

Tome I. Fasc. I. L. Wodon, *Du wergeld des Romains libres chez les Ripuaires*, p. 107-118. 1889.

Fasc. II. L. Wodon, *Le droit de vengeance dans le comté de Namur* (XIVe-XVe siècles), p. 119-196.

» » F. Cattier, *La guerre privée dans le comté de Hainaut* (XIIIe-XIVe siècles), p. 197-289.

Tome II. F. Cattier, *Le premier registre aux plaids de la Cour féodale du comté de Hainaut* (1333-1405), 465 pp., 1893.

F. Cattier, *Evolution du droit pénal germanique en Hainaut jusqu'au XVe siècle*. XI-230 pp. Dequesne-Masquillier, Mons (thèse de doctorat spécial), 1893.

L. Wodon, *La forme et la garantie dans les contrats du droit Franc*. Étude d'histoire du droit. 237 pp. Godenne, Malines (thèse de doctorat spécial), 1893.

E. Vanderkindere, *La* Dilatura *dans les textes francs*. (Mémoires de l'Académie royale de Belgique, in-8°, t. XLI).

— *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge*. Bruxelles, 1890, 1 vol., 304 p.

III. COURS PRATIQUE DE M. PHILIPPSON A L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES (1879-1889).

Lorsqu'en 1879 M. Vanderkindere abandonna momentanément son cours pratique, son collègue, M. Martin Philippson, ancien professeur de l'Université de Bonn, reprit heureusement à Bruxelles la tâche interrompue. M. Philippson a consacré d'abord son cours pratique à la paléographie pendant le semestre d'hiver de 1879-80.

Commencé avec une quarantaine d'auditeurs, parmi lesquels les simples curieux dominaient naturellement, ce cours s'est

terminé avec quinze élèves, dont dix étudiants et cinq amateurs. Après une introduction sur l'histoire de l'écriture en général et de la paléographie latine en particulier, M. Philippson retraça les variations de l'alphabet jusqu'au xve siècle, au moyen d'exercices pratiques sur les *Schrifttafeln* du professeur Arndt de Leipzig et particulièrement sur le riche trésor des manuscrits de la bibliothèque royale de Bruxelles. M. Philippson conduisait parfois ses élèves au local de la bibliothèque et ceux-ci y examinaient des manuscrits latins, s'exerçant à déterminer leur date et leur nationalité par une inspection sommaire.

Pendant les deux semestres de l'année académique 1880-81, M. Philippson a repris son cours de paléographie en développant la partie théorique et en étendant les exercices pratiques. Commencé avec une vingtaine d'élèves, ce cours s'est clôturé avec neuf, tous étudiants, sauf un.

M. Philippson avait rêvé de créer à Bruxelles un *séminaire historique* sur le modèle allemand, soit à l'Université libre, soit avec l'intervention de l'Etat (1). N'y ayant pas réussi, il se contenta de diriger un cours pratique d'histoire dû à son initiative personnelle, à partir du semestre d'hiver 1881-82.

Pendant le semestre d'hiver, M. Philippson a exposé, en manière d'introduction, les principes généraux de la critique historique. Ensuite le cours a porté d'abord sur la comparaison des principaux historiens qui ont raconté la première année de la révolution française de 1789 : Mignet, Thiers, Michelet, Quinet, Sybel, Carlyle, Ranke et Taine; on a surtout cherché à pénétrer l'esprit de chaque auteur, à saisir les principes et les idées qui l'ont guidé, à démêler ses qualités et ses défauts. D'après ces données, on a étudié ensuite de plus près quelques-uns des évène-

(1) Voir l'article de M. Philippson : *Une nouvelle institution à l'Université de Bruxelles* dans la *Jeune Revue* (année 1881), organe des étudiants bruxellois. La *Jeune Revue* a cessé de paraitre depuis lors et a été remplacée aussitôt par la *Jeune Belgique* qui, dans sa livraison du 15 décembre 1881 (p. 30 et 31), contient une courte notice d'un élève du cours pratique de M. Philippson. Elle respire une vive reconnaissance envers le savant professeur pour les peines qu'il s'est données afin de fournir à ses élèves « le fil conducteur » dans le « vaste labyrinthe » de l'histoire.

ments principaux de l'année 1789, surtout les journées de Versailles (5 et 6 octobre) et les origines de la guerre de 1792. On tenait une séance de deux heures chaque semaine. Une cinquantaine d'élèves s'étaient fait inscrire; une quarantaine ont assisté aux premières leçons consacrées par le professeur à l'exposition théorique. Dans le courant des exercices pratiques leur nombre a diminué graduellement jusqu'à neuf, qui sont restés fidèles jusqu'au bout et ont travaillé sérieusement du premier au dernier jour. Ces neuf élèves ont fait chacun un travail critique sur les journées du 5 et du 6 octobre 1789. La plupart de ces essais étaient naturellement médiocres ou mauvais; mais il y a eu un bon travail et deux dissertations remarquables. L'une d'elles, faite par l'élève le plus âgé du cours, se distinguait par une grande perspicacité et avait une valeur telle, qu'au sentiment de M. Philippson, elle n'aurait pas déparé une bonne revue historique. A l'exception d'un seul, ces neuf élèves fidèles étaient déjà relativement mûrs; ils avaient passé leur examen de candidature en philosophie, quelques-uns étaient même élèves du second doctorat en droit.

Pendant le semestre d'été de 1881-1882, le cours pratique de M. Philippson a compté huit élèves, qui sont restés assidus jusqu'à la fin. Ce cours a été consacré à étudier quelques questions controversées se rattachant à l'histoire de la première croisade. On a d'abord essayé de décider, entre Tudebod et l'auteur anonyme des *Gesta Francorum*, qui des deux est l'imitateur de l'autre. Puis on a examiné Albert d'Aix pour tâcher de déterminer quel degré de créance on peut accorder à cet auteur. La conclusion a été que, pour la première croisade, Albert se borne le plus souvent à relater des traditions populaires; à ce propos on a distingué les différents courants de traditions qui se sont rencontrés dans la chronique d'Albert.

Pendant le semestre d'hiver 1882-83 le sujet du cours pratique a porté sur les *Mémoires* de Sully et sur la question du fameux « grand dessin » de Henri IV; le semestre d'été a été consacré à l'étude des causes et des circonstances véritables du meurtre de Darnley.

Les années suivantes, les recherches ont porté surtout sur les origines des guerres de religion dans les Pays-Bas. On travaillait toujours, autant que possible, sur les sources primaires.

Parfois le cours commençait, comme on l'a vu, par être surchargé d'un très grand nombre d'élèves, animés d'ailleurs des meilleures intentions; mais, comme il s'agissait de travailler sérieusement, le professeur s'adressait à ceux qui ne voulaient ou ne pouvaient pas suivre avec assiduité et en fournissant une besogne assez lourde, et les priait de se retirer sans tarder. Après quelques semaines, le cours ne comptait plus que 8 à 12 élèves, tous fidèles et zélés, parmi lesquels il y a même eu deux étudiantes.

Généralement, le cours embrassait deux années académiques consécutives et avait lieu une fois par semaine pendant deux heures. Après un exposé des principes essentiels de la critique historique fait par le professeur, on abordait l'étude comparée des historiens de la révolution française, à titre d'exercice. Après ces travaux généraux, on s'attaquait à l'un des sujets spéciaux énumérés plus haut.

A la fin de chaque semestre, M. Philippson exigeait des élèves qu'ils développassent chacun à leur tour leur manière d'envisager le sujet traité, ce qui les obligeait à prêter aux travaux du cours pratique une attention continuelle, à prendre des notes et surtout à penser par eux-mêmes. Le professeur saisissait toutes les occasions pour appliquer, en les rappelant, les principes de critique qu'il avait exposés brièvement au début de ses exercices historiques.

A l'approche des grandes vacances, le professeur proposait au choix des élèves plusieurs thèses sur lesquelles chacun d'eux avait à composer un travail détaillé. A la rentrée d'octobre, ces travaux étaient répartis entre les élèves pour en faire la critique. Ainsi l'initiative intellectuelle et l'aptitude scientifique de chaque élève s'exerçaient avec une liberté individuelle entière, et une certaine compétition des plus salutaires s'établissait entre eux. M. Philippson dirigeait les débats relatifs à la critique de ces travaux écrits et cherchait à faire formuler des conclusions nettes par les élèves eux-mêmes.

Une partie des travaux écrits étaient naturellement assez médiocres et sans aucune valeur durable; mais d'autres étaient excellents. Deux de ces travaux ont été publiés dans les *Annales de la Faculté*.

Il est à remarquer que M. Philippson a quitté l'Université libre de Bruxelles avant que la loi de 1890 ait été mise en vigueur et ait porté ses fruits. La très grande majorité de ses élèves étaient étudiants ou docteurs en droit, obligés de suivre des cours et de préparer des examens absolument étrangers au cours pratique d'histoire. En ce temps là, il n'y avait encore aucune issue pour ceux qui s'occupaient d'études historiques avec désintéressement scientifique. Aussi les difficultés contre lesquelles devaient lutter les cours pratiques, formant de vrais spécialistes, étaient-elles bien plus considérables que depuis la réorganisation de la candidature et la spécialisation des doctorats en vertu de la loi de 1890.

Cet enseignement pratique de M. Philippson, qui a porté d'abord sur la paléographie et ensuite sur l'histoire du moyen âge et sur l'histoire moderne, tient assurément une place des plus distinguées parmi les essais du même genre tentés à nos Universités.

Historien dont les livres jouissent d'une grande autorité et ancien professeur d'une des meilleures Universités prussiennes, M. Philippson a bien mérité de la Belgique en initiant les étudiants bruxellois aux méthodes scientifiques en honneur chez les savants d'Allemagne.

BIBLIOGRAPHIE.

Léon Leclère, *L'élection du pape Clément V* (Annales de la Faculté de philosophie de l'Université de Bruxelles, année 1889).

M. Vercruysse, *Essai critique sur la Chronique d'Albert d'Aix* (ibid.).

Léon Leclère, *Les rapports de la Papauté et de la France sous Philippe III*. Bruxelles, Lamertin, 1889.

IV. Cours pratique de M. Fredericq a l'Université de l'État de Liége (1880-83).

Avant même d'avoir renforcé, par une visite aux universités allemandes, sa conviction sur la nécessité absolue des cours pratiques d'histoire, M. le professeur Paul Fredericq en organisa un pendant l'année académique 1880-81, à l'exemple de celui que son collègue M. Kurth avait créé à Liége dès 1874.

Quatorze élèves s'étaient d'abord présentés, dont six appartenaient à la candidature en philosophie, cinq à l'Ecole normale des Humanités et trois à la candidature en droit. Un peu plus de la moitié furent assidus jusqu'à la fin de l'année. Le sujet du cours était l'Inquisition dans les Pays-Bas au XVIe siècle.

Le professeur consacra d'abord quelques leçons à une introduction théorique portant sur le but des cours pratiques d'histoire, sur les idées et la législation du XVIe siècle en matière d'hérésie et sur les sources principales (bulles et édits, documents des archives, pamphlets du temps, mémoires et chroniques des contemporains, historiens plus récents).

Quelques élèves présentèrent ensuite à tour de rôle des analyses des principaux travaux de MM. Gachard et Henne et d'autres spécialistes contemporains, relatifs à l'Inquisition néerlandaise. Puis on passa à l'étude critique et détaillée du texte des bulles *Exsurge Domine* (1520) et *Decet Romanum pontificem* (1521) du pape Léon X, de l'édit impérial de Charles-Quint, donné à Worms la même année, et des placards publiés contre les protestants des Pays-Bas par Charles-Quint en 1526, en 1529 et en 1531. On étudia de même le rôle des juges laïques et des inquisiteurs d'après les bulles papales de 1542 et de 1551, d'après la fameuse *Instructio pro inquisitoribus haereticae pravitatis* de Charles-Quint (1550) et d'après les curieux documents des archives de Mons, publiés par M. A. Loin (*Bulletins de la Commission royale d'histoire*, 2e série, t. VIII). Chaque document était préparé à l'avance par un élève, qui l'analysait ou parfois en donnait lecture d'un bout à l'autre en le commentant; ses condisciples en discutaient à leur tour la portée sous la direction du professeur.

En outre deux élèves se chargèrent d'étudier des questions spéciales et exposèrent au cours le résultat de leurs recherches. L'un deux présenta ainsi une liste chronologique approximative des inquisiteurs des Pays-Bas au XVIe siècle d'après les documents imprimés et les travaux de MM. Gachard, Henne, etc. Le second retraça l'histoire sommaire de l'Inquisition liégeoise au XVIe siècle d'après les édits des princes-évêques, publiés par Raikem et Polain, et d'après les ouvrages de MM. Ferd. Hénaux, Rahlenbeck et Lenoir. On tint vingt-cinq séances d'une heure.

En 1881-82 le cours pratique comptait sept élèves (2 du doctorat en philosophie, 3 de la section historique de l'Ecole normale, 1 de la candidature en droit et 1 du premier doctorat en droit). Tous ces élèves, sauf un, avaient suivi le cours de l'année précédente; tous restèrent assidus jusqu'à la fin.

Les dix premières leçons furent consacrées à étudier la question de la naissance et de l'origine maternelle de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas, d'après les sources et les travaux de MM. Serrure, Vander Meersch, Vander Taelen, de Reumont et Rawdon Brown ainsi que d'après les remarquables préfaces des trois volumes de la *Correspondance de Marguerite de Parme*, publiée par M. Gachard. Un élève fut chargé d'exposer tous les éléments du problème dans un travail écrit, qui fut lu par lui à ses condisciples et examiné en commun.

Les quatorze dernières séances furent employées à poursuivre l'histoire de la répression de l'hérésie au XVIe siècle dans les Pays-Bas. Après que plusieurs élèves eurent présenté le résumé de quelques chapitres de l'excellent livre de M. Alex. Henne, *Histoire du règne de Charles-Quint dans les Pays-Bas*, et des nombreux documents des archives qui y sont cités, on passa à la lecture et à l'analyse critique détaillée des édits de Charles-Quint promulgués en 1550, de l'*Instructio pro inquisitoribus haereticae pravitatis* (déjà examinée sommairement l'année précédente) et d'une bulle du pape Jules III (1550). Puis on étudia en détail le texte de la Pacification de Gand et plus rapidement la teneur des autres grands traités qui se rattachent à nos guerres de religion (Union de Bruxelles, Edit perpétuel de Don Juan, Paix

de religion d'Anvers, Unions d'Utrecht et d'Arras). C'était une sorte d'introduction et de préparation au cours pratique de l'année suivante.

En effet, en 1882-83, le cours a porté sur les préliminaires et les négociations de la Pacification de Gand. Les six élèves (1 de la candidature en philosophie, 3 du doctorat, 2 de la section historique de l'Ecole normale et 1 du premier doctorat en droit) furent très assidus et très zélés. Trois d'entre eux avaient suivi le cours pratique pendant les deux années précédentes; un autre, pendant une année; deux éleves le suivaient pour la première fois. Les séances, au lieu de ne durer qu'une heure, comme par le passé, se prolongèrent régulièrement pendant une heure et demie et parfois même pendant deux heures. Il y en eut vingt-cinq.

Le professeur commença par une introduction sur les sources et sur les questions controversées de la Pacification de Gand. Ensuite on étudia en commun la *Correspondance de Philippe II* publiée par M. Gachard (une partie des documents de l'année 1576), les lettres de la même époque insérées dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne* de M. Gachard et dans les *Archives de la Maison d'Orange-Nassau* de M. Groen van Prinsterer ainsi que les principaux mémoires et chroniques du temps, au point de vue spécial des préliminaires et des négociations de la Pacification. Ces mémoires du XVI[e] siècle firent l'objet d'une série de travaux écrits; chaque dissertation était soumise à un autre élève qui l'annotait dans les marges; puis le professeur l'examinait à son tour en y consignant par écrit ses observations. Ces dissertations, ainsi corrigées deux fois, étaient lues enfin au cours et discutées. Les principales portèrent sur les actes des Etats en septembre 1576, sur les négociations entre les Pays-Bas et le pays de Liège vers la même époque, sur les *Mémoires anonymes* publiés par M. Blaes, les *Mémoires* de Del Rio publiés par l'abbé Delvigne, les *Commentaires* de Bernardino de Mendoça publiés par M. Guillaume, les *Notules* de Berty publiées par M. Gachard, les *Relations des ambassadeurs vénitiens* (année 1576), le *Discours sur le gouvernement du Conseil d'Etat* du conseiller d'Assonleville publié par M. Gachard et le *Mémoire* de l'évêque

Metsius publié par le même. Ces travaux étaient assez étendus et très soignés; ils indiquaient nettement le parti que l'on peut tirer de chacune de ces sources pour l'histoire de la Pacification de Gand. Les opinions de Motley, de van Vloten et de Nuyens furent aussi analysées et discutées par écrit dans de petites notices.

Pour sa part le professeur rendit compte de ce qui pouvait être utilisé dans les *Resolutien van Holland*, le *Dagboek* de Jan de Pottere, le *Diarium* de Philippe van Campene et l'ouvrage de Michel ab Isselt, *Sui temporis Historia*. Il s'était réservé aussi les recherches dans les archives et il communiqua à ses élèves les résultats auxquels il était arrivé en allant étudier en Hollande quelques documents des archives de La Haye, d'Utrecht et de Middelbourg ainsi que quelques imprimés rares de la Bibliothèque royale de La Haye. Il leur soumit de même ses extraits de certains registres des archives du royaume à Bruxelles (1) et des archives communales de Gand ainsi que les lettres et les renseignements qu'avaient bien voulu lui adresser M. Fruin, professeur à l'Université de Leide, et MM. les archivistes Van den Bergh de La Haye, Gachard de Bruxelles, Devillers (2) de Mons, Diegerick père (3) d'Ypres, d'Hoop de Gand, Gilliodts-van Severen et Vanden Bussche de Bruges.

L'examen approchant, le professeur consacra les deux dernières séances à donner lecture de sa dissertation sur *L'enseignement public des calvinistes à Gand* (1578-1584).

Dès l'origine du cours, les élèves avaient été chargés à chaque séance de prendre note à tour de rôle de la marche des débats et des résultats acquis. A la séance suivante, le rapporteur donnait lecture de ce petit procès-verbal, qui était approuvé après les rectifications nécessaires et transcrit dans un registre *ad hoc* où

---

(1) M. l'archiviste général Gachard avait eu la bonté de faire envoyer pour un mois aux Archives de l'Etat à Liége un précieux registre de son dépôt.

(2) M. Devillers avait poussé l'obligeance jusqu'à envoyer des analyses très détaillées de certains documents des Archives de l'Etat à Mons.

(3) M. Diegerick avait envoyé pour le cours pratique toute une série de tirés à part de ses publications relatives au XVIe siècle.

se trouve consignée ainsi l'histoire intime des trois années du cours pratique. En 1881, lors de la visite que fit M. Fredericq à l'Université de Halle, M. Conrad, l'éminent professeur d'économie politique, lui apprit qu'il avait introduit depuis longtemps cet usage dans ses exercices pratiques, qu'il s'en trouvait très bien et qu'il y attachait une grande importance. Ainsi se trouvait confirmée l'utilité de ces petits procès-verbaux des séances.

Après deux années d'études préliminaires, M. Fredericq avait pu aborder ainsi, avec des élèves convenablement préparés, une étude bien circonscrite qui devait aboutir à la publication d'une dissertation collective assez étendue sur la Pacification de Gand; mais, le professeur ayant été transféré à l'Université de Gand, de ce beau projet il ne resta que des ébauches et de grosses fardes de notes. Par contre, le professeur eut la satisfaction de pouvoir publier avec ses élèves deux fascicules des *Travaux* de son cours pratique liégeois, qui furent les premières publications de ce genre en Belgique.

BIBLIOGRAPHIE.

H. Lonchay, *L'inquisition au pays de Liége.* (Revue de Belgique, août 1881, 36 pages.)

G. Crutzen, *L'origine maternelle de Marguerite de Parme.* (Revue de l'instruction publique en Belgique, 1882, t. XXV, 17 pages.)

Université de Liége. Travaux du cours pratique d'histoire nationale de Paul Fredericq.

Fascicule I : *De l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique* (P. Fredericq). — *L'origine maternelle et la naissance de Marguerite de Parme, régente des Pays-Bas* (G. Crutzen). — *Les édits des princes-évêques de Liége en matière d'hérésie au XVIe siècle* (H. Lonchay). — *L'enseignement public des calvinistes à Gand*, 1578-1584 (P. Fredericq). — *Le renouvellement en* 1578 *du traité d'alliance conclu à l'époque de Jacques van Artevelde entre la Flandre et le Brabant* (P. Fredericq). — Gand et La Haye, 1883, LIV-144 pages.

Fascicule II : *La politique de Gérard de Groesbeck, prince-évêque de Liége*, pendant le gouvernement de Don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas, 4 nov. 1576-1er oct. 1578 (H. Pirenne). — *Notice sur Fray Lorenço de Villavicencio, agent secret de Philippe II* (A. Journez). — *Contribution à l'histoire des inquisiteurs des Pays-Bas au XVIe siècle* (E. Monseur). — *Table chronologique du Registre sur le faict des hérésies et inquisition* (E. Hubert). — Gand et La Haye, 1884, VIII-132 pages.

V. Cours pratique de M. Thomas a l'Université de l'Etat a Gand (1882-1886).

Pendant l'année académique 1882-1883, deux cours pratiques d'histoire furent créés simultanément à l'Université de Gand par MM. Thomas et Motte, l'un pendant le premier, l'autre pendant le second semestre.

Le cours pratique dirigé par M. le professeur Paul Thomas était consacré à l'histoire ancienne; il y a eu une leçon d'une heure par semaine jusqu'à Pâques. A la première leçon assistaient vingt-sept élèves; une douzaine d'entre eux sont restés jusqu'à la fin; tous étaient des étudiants de la candidature en philosophie, à l'exception d'un seul qui était élève du doctorat.

Le cours roulait sur les sources de la conjuration de Catilina. M. Thomas débuta par une introduction sur les principes de la critique historique; il exposa ensuite sommairement la situation de la République romaine à l'époque de la conjuration; enfin, il énuméra toutes les sources de cet événement en les caractérisant brièvement. Après cette introduction, on passa aux exercices pratiques sur le *Catilina* de Salluste comparé aux *Catilinaires* de Cicéron.

Les élèves furent chargés de faire une série de petits travaux écrits. En voici la liste :

1° Analyser le *Catilina* de Salluste, dégager le récit principal des digressions et replacer les faits autant que possible dans l'ordre chronologique, chaque fois que Salluste anticipe ou revient en arrière; indiquer les principales phases de la conjuration; examiner dans quelles circonstances de temps et de lieu ont été prononcées les quatre *Catilinaires* et désigner la place qu'elles devraient occuper dans le récit de Salluste.

Ces questions furent traitées par treize élèves. Leurs travaux étaient en général médiocres.

2° Comparer la première *Catilinaire* de Cicéron au *Catilina* de Salluste; noter les différences, les ressemblances, les détails qui se trouvent dans Cicéron et qui ne se trouvent pas dans Salluste.

Un seul travail fut remis au professeur en réponse à cette

question par celui des auditeurs qui était élève du doctorat. L'auteur avait bien soigné sa dissertation et avait fait preuve de perspicacité et de sens critique.

3° Résumer la seconde *Catilinaire* et en apprécier le caractère. — Comparer la seconde *Catilinaire* à la première. — Comparer la seconde *Catilinaire* au récit de Salluste.

Chacun de ces points devait être traité séparément par un élève. Les travaux qui furent remis au professeur étaient faibles.

4° Comparer la troisième *Catilinaire* au récit de Salluste.

Un seul élève était chargé de ce travail. Son essai a été faible.

5° Apprécier la quatrième *Catilinaire* et la comparer au récit de Salluste.

L'élève à qui cette étude avait été confiée (un élève de candidature), remit un bon travail, remarquable par le fond autant que par la forme.

Tous ces travaux écrits furent discutés et critiqués devant tous les élèves. M. Thomas en signalait les lacunes et les erreurs, posait des questions aux auditeurs et essayait de leur faire tirer les conclusions par eux-mêmes.

Dans le courant de l'année académique 1883-84, le Gouvernement, sur l'initiative énergique de M. le professeur Wagener, administrateur-inspecteur de l'Université de Gand, annexa à cette Université des Sections normales dites *flamandes*, parce qu'elles devaient préparer des professeurs de langues germaniques, d'histoire et de géographie capables d'enseigner en flamand ces matières dans les athénées royaux, en application de la loi du 15 juin 1883 sur l'emploi des langues dans l'enseignement moyen de l'Etat.

Comme à Liége, les cours pratiques d'histoire, dus à l'initiative privée de quelques professeurs, furent alors officiellement reconnus par le Gouvernement et figurèrent parmi les cours réguliers portés au programme de la Section normale flamande d'histoire.

Le cours pratique d'histoire ancienne fut ainsi suivi à partir de ce moment, non seulement par des élèves de la Faculté, mais avant tout par les normaliens.

Le nombre des auditeurs a varié de six à dix. Il y avait une conférence de deux heures par semaine.

Les sujets traités de 1883 à 1886 ont été les suivants : 1° L'histoire des Gracques ; — 2° La guerre de Jugurtha ; — 3° La « Pentêkontaétie » d'après Thucydide (Livre I, ch. 89 à 117).

Au commencement de chaque année, le professeur exposait brièvement les principes de la critique historique. Puis on abordait le point spécial à étudier. En premier lieu, on procédait à l'analyse, à la discussion et à la comparaison des sources. Les ouvrages modernes, les monographies et les articles de revues étaient ensuite résumés et critiqués. Cette étude se faisait en partie oralement, en partie par écrit. Les travaux écrits étaient lus et discutés dans les conférences. Chaque séance était résumée par les élèves à tour de rôle et ces espèces de procès-verbaux étaient transcrits dans un registre spécial.

Les auditeurs se montraient attentifs et pleins de bonne volonté. Malheureusement, la plupart d'entre eux n'avaient qu'une connaissance médiocre des langues anciennes et particulièrement du grec. Aussi le professeur devait-il souvent se borner à travailler sous leurs yeux et à provoquer leurs réflexions.

Ce cours pratique n'a pu produire aucune dissertation de quelque importance, mais plusieurs des analyses et des rapports faits par les élèves étaient dignes d'éloge.

Appelé à enseigner d'autres matières, M. Thomas a été déchargé de son cours pratique, sur sa demande, à la fin de 1886. Il n'en a pas moins eu l'honneur d'avoir courageusement tenté en Belgique le premier cours d'exercices historiques sur l'antiquité, entreprise essentiellement ingrate et malaisée dans notre pays où l'enseignement moyen ne fournit guère à l'Université d'élèves munis d'une connaissance sérieuse du latin et du grec.

VI. Cours pratique de M. Motte a l'Université de l'État a Gand (1882-1896).

M. le professeur A. Motte avait porté au programme de 1882-83 un cours pratique d'histoire moderne; mais, par suite de circonstances douloureuses, il n'a pu l'ouvrir qu'au second semestre et il n'a pu y consacrer qu'une dizaine de leçons. Vingt étudiants environ (tous élèves de la candidature en philosophie sauf un, qui était élève du doctorat) ont assisté à ces séances. Le cours roulait sur la question de la préméditation de la Saint-Barthélemy.

Vu la saison avancée et l'approche des examens, le professeur n'a pu songer à imposer aux élèves un travail personnel. Aussi le cours a-t-il été purement théorique.

M. Motte a commencé par exposer les termes du problème toujours débattu de la préméditation de la Saint-Barthélemy et de la responsabilité qui incombe aux principaux acteurs. Il a développé ensuite les règles essentielles de la critique historique et en a fait l'application directe au sujet du cours, ce qui l'a amené à jeter un coup d'œil sur la Réforme en France, sur la situation des partis, sur la cour, sur les Huguenots, etc. Puis il passa rapidement en revue les sources générales de l'histoire de l'Occident au XVI[e] siècle et il s'arrêta plus longuement aux sources contemporaines spéciales pour l'étude de la Saint-Barthélemy et aux principaux auteurs postérieurs (allemands, anglais, belges, hollandais, espagnols et italiens). Il termina par l'exposition de toutes les questions controversées qui se rattachent à l'étude critique de la Saint-Barthélemy.

Ces leçons ont été ainsi une sorte d'introduction théorique aux exercices pratiques devant rouler sur le même sujet.

Les trois années académiques suivantes ont été, en effet, consacrées à l'étude des faits controversés relatifs à la préméditation du massacre de la Saint-Barthélemy :

1° Le massacre a-t-il été décidé dans les conférences de Bayonne en 1565 ?

2° La paix de Saint-Germain de 1570 était-elle sincère ou non ?

3° Doit-on voir dans le mariage de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, avec Henri de Bourbon, un piège destiné à attirer à Paris les principaux chefs huguenots et leurs partisans ?

4° Le massacre général a-t-il eu pour cause l'insuccès de l'attentat de Maurevel contre Coligny, ou bien cette tentative d'assassinat était-elle un acte préliminaire d'un massacre général déjà décidé auparavant ?

5° Quels sont les auteurs responsables de cette odieuse boucherie ?

Pendant les années académiques 1886-90 on examina les épisodes de l'histoire de Marie-Stuart sujets à controverses :

1° Cette reine fut-elle complice du meurtre de son époux Henri Darnley ?

2° Son mariage avec Bothwell a-t-il été librement consenti par elle ou bien lui fut-il imposé ?

3° Les lettres de la cassette sont-elles authentiques ?

4° Marie a-t-elle participé au complot de Babington contre la vie d'Elisabeth ?

Enfin, pendant l'année académique 1895-96, on étudia, d'après les sources, la vie de Michel de l'Hôpital. On s'attacha surtout à rechercher dans ses propres écrits quelles étaient ses opinions politiques et religieuses.

Pour l'étude de ces différents points d'histoire, on examina les travaux des écrivains les plus récents, puis on contrôla leurs conclusions à l'aide des sources : *relazioni* des ambassadeurs vénétiens, correspondances des autres diplomates, mémoires, pamphlets de tous les partis, récits des historiens contemporains ou à peu près des évènements, etc.

Chacun de ces documents a été l'objet d'une analyse faite par écrit par un élève désigné d'avance. Le travail de celui-ci était revisé par un de ses condisciples et finalement discuté en séance sous la direction du professeur.

Le nombre des élèves fut en moyenne de huit à dix. Tous firent preuve de zèle et d'assiduité. Quelques-uns dénotèrent même par leurs travaux une réelle aptitude à la critique historique.

Par suite de circonstances indépendantes de sa volonté, M. Motte a été obligé d'interrompre son cours pratique pendant les deux dernières années académiques ; mais il se propose de le rouvrir à bref délai.

VII. Cours pratique de M. Alberdingk Thijm a l'Université catholique de Louvain (1883-1898.)

En 1883, plusieurs des membres de la société littéraire académique *Met Tijd en Vlijt* manifestèrent le désir de s'occuper régulièrement d'exercices ayant pour objet le Folklore. En conséquence, M. le professeur Paul Alberdingk Thijm proposa de fonder une section de Folklore au sein de la dite société.

On s'aperçut bientôt que la séparation totale s'imposait. C'est ainsi que fut établi, sous les auspices du recteur de l'Université et la protection des autorités académiques, un cours pratique d'histoire de la civilisation chrétienne nationale (1). Les initiales réunies des ouvriers de la première heure formèrent le nom qui fut donné à la nouvelle société (Dr Buter) et l'on prit pour devise, à l'instar des « Chambres des rhétorique » le mot *Constantiâ*.

Méthode pratique d'écrire l'histoire des mœurs et de la civilisation, recherche pratique des sources et de leur emploi scientifique : tel fut le programme de ce cours pratique, dirigé par M. le professeur Paul Alberdingk Thijm.

L'étude des sources ne comprenait pas seulement la compulsation des archives, elle s'étendit à des éléments plus vivants : aux recherches à faire sur le terrain des arts plastiques et des traditions populaires.

Chaque élève eut à s'occuper individuellement de telles sources où ils puiserait les renseignements à fournir pour telle partie du travail d'ensemble. La tâche du professeur consistait dans la distribution méthodique du travail à accomplir, l'indication et le

---

(1) Genootschap gesticht in 1883, onder den naam van *Dr Constantius Buter*, ter beoefening der aloude, vaderlandsche, christelijke beschavingsgeschiedenis, onder de leiding van professor Dr Paul Alberdingk Thijm.

classement des sources, au double point de vue de la nature du sujet à traiter et des circonstances de temps et de lieu.

Les délibérations ont lieu en langue néerlandaise et les travaux collectifs sont rédigés également dans cette langue.

Cette méthode, évidemment, impliquait un espacement assez considérable des réunions : elles devinrent mensuelles.

On s'entendit d'abord sur le choix de l'époque à traiter, du pays, des lieux, voire d'une date précise.

Le premier fruit de ce travail fut un tableau de mœurs du XVe siècle, la description d'un banquet en 1488, au point de vue de la vie politique, artistique et bourgeoise. Les soins les plus minutieux furent apportés au parachévement du tableau et l'opuscule fut publié avec indication détaillée des sources.

Puis on passa à l'histoire du commerce au temps de Charlemagne, traitée avec la même exactitude et qui, nécessairement, requit aussi des études prolongées avant de pouvoir être livrée à la publicité.

On choisit ensuite les institutions hanséatiques de Bruges, dont la première partie est déjà imprimée; puis les Joyeuses Entrées des archiducs Albert et Isabelle à Louvain en 1599, avec l'histoire de contemporains illustres dans le domaine de la science et des arts.

Entretemps, on s'occupa encore de travaux de moindre envergure : comptes-rendus de publications nouvelles, conférences sur certains travaux parus dans des recueils périodiques traitant de l'histoire de la civilisation.

En outre, la société a régulièrement à sa disposition une vingtaine de revues belges et étrangères, dont les intéressés tirent des renseignements précieux.

Afin de favoriser un travail sérieux et approfondi, le nombre d'élèves admis à ce cours entièrement gratuit est limité à sept. L'expérience a prouvé l'utilité de cette mesure.

VIII. Cours pratique de M. Fredericq a l'Université de l'Etat a Gand (1884-1898).

Ce n'est pas sans regret que le professeur avait quitté ses élèves du cours pratique de Liège; mais, pour toutes les bonnes volontés, un champ de travail tout aussi favorable se retrouvait à l'Université de Gand.

En effet, celle-ci venait de se voir adjoindre des Sections normales flamandes; et de cours libres qu'ils étaient, les exercices historiques de MM. Thomas et Motte y avaient été transformés du même coup en cours portés officiellement au programme des nouvelles Sections organisées à côté de la Faculté de philosophie et lettres.

En même temps, M. Fredericq fut chargé de faire un cours pratique d'histoire nationale en néerlandais, ce cours étant destiné plus spécialement aux futurs professeurs des athénées flamands. Mais, à côté de ces élèves réguliers, le cours pratique restait ouvert aux étudiants de la Faculté. En fait, outre les normaliens, des étudiants en philosophie et en droit le suivirent chaque année; même des anciens élèves (un avocat, des agrégés, des docteurs en philosophie ou en histoire) continuèrent parfois à le suivre une ou plusieurs années après avoir quitté la Faculté ou même l'Université. Parmi ces derniers se trouvaient, du reste, les quatre assistants que le professeur s'est adjoint successivement pour l'aider dans sa besogne scientifique et qu'il a dû rétribuer tant bien que mal de sa poche, le gouvernement ayant jusqu'ici refusé à la Faculté de philosophie et lettres les assistants qu'il accorde si nombreux à celles des sciences et de médecine.

Chaque semaine, une leçon de deux heures consécutives a été consacrée à ces exercices historiques flamands, qui ont compté, pendant les quatorze dernières années, un nombre d'élèves variant de quatre à dix. Jusqu'à la fin de l'année 1891-92, le cours s'est fait dans une salle de la bibliothèque de l'Université, au milieu du trésor des manuscrits, des livres et des revues où l'on pouvait puiser à pleines mains. Mais ce local cessa d'être disponible, et M. Fredericq, se souvenant de ce qu'il avait vu

faire en Allemagne par maint professeur d'Université, transporta son cours pratique dans son cabinet de travail, au milieu de ses propres livres et notes, de telle sorte que sa bibliothèque privée put être utilisée sans cesse pendant les leçons. Chez lui, il donna à ce petit laboratoire historique un caractère plus intime encore et le travail en commun se fit dorénavant comme en famille et même en fumant (1).

Les Sections normales flamandes avaient été organisées à Gand au commencement de 1884; M. Fredericq ouvrit son cours pratique en février avec dix élèves. Il commença par reprendre le sujet qu'il avait commencé à traiter à Liège en 1880-81 : l'histoire de la répression de l'hérésie dans les Pays-Bas au XVIe siècle. En étudiant avec ses élèves les sources concernant les premières poursuites dirigées contre les protestants dans les provinces méridionales, jusqu'en 1531, il se proposait de composer sur les documents le complément encore attendu d'un savant ouvrage de M. le professeur de Hoop Scheffer d'Amsterdam, où l'auteur n'a eu en vue que les provinces du Nord (2). Dans ce but, il fit lire et commenter aux élèves les premiers édits de Charles-Quint et les premières bulles des papes et il passa rapidement en revue les documents relatifs à Praepositus, à Grapheus et aux Augustins hérétiques d'Anvers.

Le Ministre de l'Intérieur de l'époque, l'honorable M. Rolin-Jacquemyns, avait bien voulu autoriser le transfert aux archives de l'Etat à Gand du célèbre *Registre sur le faict des hérésies et inquisition*, que M. Gachard conservait sous clef avec un soin jaloux aux Archives générales du royaume à Bruxelles. M. Fredericq put alors copier à son aise tout le *Registre* (658 folios) et en communiquer les pièces principales aux éleves de son cours pratique, les exerçant à interpréter scrupuleusement et à analyser

(1) Certaines années, le cours pratique alla visiter en corps les trésors de la bibliothèque de l'université, le riche musée d'archéologie, l'intéressant petit musée de peinture, les belles ruines de l'abbaye de St-Bavon et celles en voie de restauration de l'admirable Château des comtes à Gand.

(2) *Geschiedenis der Kerkhervorming in Nederland.*

avec netteté et concision ces documents si précieux. Il forma alors le projet de les publier avec l'aide de ses élèves.

En 1884-85, le professeur continua à faire discuter et analyser les pièces du *Registre* et chargea en même temps les élèves de glaner tous les documents analogues déjà imprimés, mais épars, dans les correspondances de Charles-Quint, de Philippe II, de Marguerite de Parme, du Taciturne, etc. La moisson fut beaucoup plus abondante qu'on ne l'avait espérée, et le projet de publier les pièces du *Registre* fit place à un plan plus vaste : la formation d'un recueil aussi complet que possible qui présenterait dans l'ordre chronologique les documents et les récits contemporains relatifs aux persécutions religieuses du XVIe siècle dans les Pays-Bas, sous les règnes de Charles-Quint et le Philippe II.

Le professeur utilisa déjà le résultat sommaire de ces premières recherches dans un livre de vulgarisation consacré aux trente premières années de notre XVIe siècle (1).

En 1885-86, on continua l'étude des pièces du XVIe siècle; mais il devint de plus en plus clair au professeur et aux élèves que, pour bien comprendre le fonctionnement de l'Inquisition réorganisée par Charles-Quint, il fallait connaître sérieusement l'organisation de l'Inquisition médiévale des papes et des évêques. On se mit courageusement à remonter le cours des siècles, à étudier les documents déjà signalés par M. Arthur Duverger (2) et à rechercher, dans le *Magnum Bullarium Romanum*, dans le *Bullarium* des Dominicains, etc., les bulles relatives à l'Inquisition en général et à ses agissements dans les anciens Pays-Bas avant la Réforme. On commença aussi à récolter quelques pièces inédites obtenues en partie de la complaisance de MM. les archivistes Vanden Bergh à la Haye, Gilliodts-van Severen à Bruges et Devillers à Mons. Bientôt on eut recueilli une si grande quantité de pièces, glanées à droite et à gauche, inédites ou imprimées, dans des ouvrages souvent à peu près inconnus, que l'idée surgit tout naturellement de faire précéder d'un recueil de documents

(1) *De Nederlanden onder keizer Karel V*, Gand 1885.
(2) *Bulletins de l'Académie royale de Belgique*, 1879, 2e série, t. XLVII, p. 863-897.

concernant l'Inquisition avant Charles-Quint, la grande collection projetée et déjà en partie préparée des pièces du XVIe siècle.

L'année 1886-87 fut tout entière consacrée à la réalisation de ce nouveau projet. Après avoir dépouillé Potthast et Jaffé, on dépouilla les chroniqueurs dont les annotations suppléent souvent à l'absence de documents officiels. Césarius de Heisterbach lui-même fournit de précieux renseignements dans son *Dialogus miraculorum*, de même que Thomas de Cantimpré dans son *Bonum universale de apibus*. On remonta aussi au XIIe et même au XIe siècle pour retrouver les premiers vestigues des Cathares et de la secte de Tanchelm dans nos provinces. Le manuscrit de Vanden Berch de la bibliothèque de Liège fournit des pièces inédites ainsi que les archives de Tournay et de Lille, grâce à l'obligeance de MM. les archivistes Rigaux et Macquest. L'ardeur ne se relentit même pas pendant les grandes vacances, dont une partie fut sacrifiée par deux élèves (MM. J. Frederichs et G. Duflou) à dépouiller systématiquement une foule de revues et à faire un grand nombre d'extraits de chroniques et de copies d'autres documents, sous la direction du professeur.

En 1887-88, on donna un dernier coup de collier et, pour être à peu près sûr qu'aucun document connu n'avait échappé aux recherches, on revit systématiquement les *Tables* de M. Alph. Wauters, les collections éditées par Mansi, Hartzheim, Duplessis d'Argentré, Boehmer et bien d'autres encore. Le titre du recueil fut arrêté; il s'appellerait doctement et majestueusement : *Corpus documentorum Inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae* (1); enfin, au mois de janvier 1888, on en commença l'impression. C'était le premier résultat palpable de la longue et laborieuse collaboration du professeur et des élèves depuis 1884. Ce fut aussi le premier fascicule des *Werken van den practischen leergang van vaderlandsche geschiedenis* (2). Pendant la correction

(1) M. le professeur Dr Hansen, archiviste de Cologne, a entrepris de publier un recueil analogue, à l'exemple du *Corpus*, pour l'empire allemand et a obtenu à cet effet un subside de l'Académie royale de Berlin.

(2) Sept fascicules ont paru jusqu'à présent.

des épreuves affluaient encore toujours de nouvelles pièces, dues à l'obligeance de MM. Léopold Delisle, Rigaux, Rahlenbeck, etc., ou simplement à d'heureux hasards, par exemple les nombreux avis du doyen Gilles Carlier au xve siècle, enfouis dans deux incunables de Bruxelles (1478-1479), qui n'étaient connus jusqu'ici que des bibliophiles.

En même temps, on eut la curiosité de rechercher ce que les hommes du xvie siècle, mêlés au fonctionnement de l'Inquisition telle qu'elle était renforcée par Charles-Quint, avaient pensé de l'Inquisition plus ancienne des papes et des évêques. On étudia ainsi les *Mémoires* de Viglius et d'Hopperus, certaines lettres de Philippe II, de Marguerite de Parme, de Granvelle, de Requesens, etc., ainsi que les premiers historiens de nos troubles religieux : Wezembeke, van Meteren, Renon de France, Hooft, Bor. Enfin, on voulut savoir ce que les historiens récents ont écrit sur la répression de l'hérésie avant la Réforme. La remarquable *Histoire des Cathares* (1849) de C. Schmidt, les curieuses monographies de J. Ficker (1880) et Julien Havet (1881) et surtout les trois volumes de l'admirable *History of the Inquisition in the Middle Ages* de l'Américain H. C. Lea (1888), qui venaient de paraître, furent étudiés avec soin, tandis qu'éclatait du même coup l'insuffisance absolue des livres du chanoine Claessens, du journaliste allemand Fridolin Hoffman et de l'anglais Rule. Les élèves s'exercèrent à rédiger des notices sur quelques questions de détail, à mesure que pouvaient être mises à leur disposition les premières épreuves du *Corpus*, où ils trouvaient réunis tous les documents connus sur les origines de l'Inquisition dans nos provinces après l'an mil.

Ainsi naquit tout naturellement, en 1888-89, l'idée de composer en commun une histoire solidement documentée de l'Inquisition néerlandaise des papes et des évêques avant Charles-Quint. Le professeur fit brocher et distribuer aux élèves les premières pages imprimées du *Corpus* et on se mit à les éplucher et à les retourner en tous sens pour en tirer la matière des chapitres du futur livre. C'était un nouveau projet dans lequel on s'embarquait de conserve, le cœur léger et plein d'entrain.

Mais l'entreprise fut moins aisée et de plus longue haleine qu'on ne s'y était attendu; car sans cesse il fallait faire des recherches de détail et entreprendre des excursions imprévues dans toutes sortes de domaines plus ou moins voisins du sujet principal et où ni le professeur ni les élèves ne se sentaient à leur aise. Aussi ne fut-ce qu'en janvier 1892 que parut le premier volume de cette histoire de l'ancienne Inquisition néerlandaise et il n'embrassait encore que le XIe, le XIIe et le XIIIe siècle. C'était le professeur qui avait tenu la plume, mais les sources de chaque chapitre avaient été scrutées en commun et la rédaction du maître avait été lue par lui à ses élèves, qui souvent lui firent des objections et lui soumirent des corrections dont il fut tenu compte avec profit. L'un des élèves, M. Jules Frederichs, avait surtout pris une grande part à ces recherches et il publia peu après deux dissertations qui s'y rattachaient directement. En outre. M. Frederichs, travaillant sur certains documents du XVIe siècle recueillis en vue des volumes à paraître du *Corpus*, avait fourni le second fascicule des *Werken* du cours pratique.

D'ailleurs, l'élaboration du premier volume de l'histoire de notre inquisition médiévale avait été interrompue en 1889-90 pour retourner au XVIe siècle; il fallait compléter les documents en vue du volume suivant du *Corpus* et mettre en œuvre des pièces qui nous avaient été envoyées par MM. Laurent, Crutzen, etc., ou qui avaient été recueillies par le professeur aux archives de Bruxelles, de La Haye, d'Amsterdam, de Zwolle, de Kampen et de Leeuwarden. Quelques imprimés rarissimes des bibliothèques de Gand, de Bruxelles, de La Haye, de Hambourg et de Munich furent aussi étudiés pour la question des Augustins d'Anvers. En même temps, le professeur s'adjoignit la collaboration de quelques élèves pour la rédaction des notices de la *Biographie nationale :* avec M. Henri Vander Linden, il écrivit ainsi la notice sur Ryhove (François de la Kethulle), et il revit les notices sur Philippe de Marnix (H. Vander Linden) et sur son frère Jean (D. Jacobs). Plusieurs petites notices des élèves parurent en même temps dans la revue *Nederlandsch Museum.*

A partir de 1890-91, l'activité du cours pratique fut de nouveau concentrée sur la continuation de l'histoire de notre Inquisition néerlandaise avant Charles-Quint. On se convainquit bientôt que beaucoup de documents manquaient encore, spécialement sur les Beggards, les Béguines, les Templiers, les Flagellants, les Danseurs, les Frères et les Sœurs de la vie commune, etc. On se remit à explorer les imprimés et le professeur alla faire des recherches dans les archives d'un couvent de Gand et d'un couvent de Vilvorde, dans les archives des hospices civils à Bruges et à Bruxelles, ainsi que dans les dépôts d'Ypres, de Tournay, de Lille, de Saint-Omer et d'Arras. Bientôt, les pièces ainsi recueillies furent si nombreuses qu'elles formèrent la matière d'un second volume du *Corpus*, paru en août 1896. Enfin, en décembre 1897, fut terminée l'impression du second volume de l'histoire de l'Inquisition néerlandaise, qui n'embrassait d'ailleurs que le XIVe siècle et avait été composé de la même façon que le premier. En même temps les élèves du cours pratique avaient été incidemment associés à d'autres travaux de leur professeur, tels qu'une histoire de la chanson historique dans les Pays-Bas avant les troubles religieux du XVIe siècle, présentée au nom du cours pratique à M. le professeur R. Fruin de Leide, au moment de sa retraite en juin 1894; des recherches sur Lambert le Bègue d'après les documents de Glasgow, etc. Mentionnons ici aussi le 6e fascicule des *Werken*, qui ne parut qu'en 1897, mais qui contenait deux dissertations préparées auparavant par deux anciens élèves du cours pratique, feu M. J.-J. Mulder sur l'application des placards d'hérésie à Anvers (1550-1566) et M. J. Frederichs sur l'Inquisition dans le duché de Luxembourg avant et pendant le XVIe siècle.

Les trois dernières années 1895-1898 ont été consacrés à la préparation du troisième volume de l'histoire de l'Inquisition néerlandaise qui s'arrêtera à sa réorganisation par Charles-Quint, et à l'élaboration d'un troisième tome du *Corpus*, dont l'impression est commencée et qui contiendra les pièces du XVIe siècle relatives aux premières persécutions dirigées contre les protestants. M. Victor Fris, étudiant, et M. Arthur Van

Renterghem, docteur en histoire, ont pris une part prépondérante aux travaux de ces trois années. Ce dernier et M. J. Frederichs ont, en qualité de secrétaires-assistants, contribué beaucoup à la bonne marche du cours pratique de M. Fredericq.

L'utilité ou plutôt la nécessité des assistants est reconnue depuis longtemps par le Gouvernement pour les Facultés des sciences et de médecine de ses deux Universités. Quand le sera-t-elle aussi pour les cours pratiques de la Faculté de philosophie et lettres ?

BIBLIOGRAPHIE.

P. Fredericq, *De Nederlanden onder Keizer Karel V.* (De eerste dertig jaren der zestiende eeuw.) Gand, 1885; XVI-194 pages. (Publication du Willems-Fonds.)

P. Fredericq. *De* SPORTA *en de* SPORTULA FRAGMENTORUM *van den Kamerijkschen deken Gillis Carlier*, gedrukt te Brussel in de jaren 1478 en 1479. (Archief voor Nederl. Kerkgeschiedenis de La Haye, t. III, 1888; 31 pages.)

P. Fredericq et ses élèves, *Corpus documentorum Inquisitionis hæreticæ pravitatis Neerlandicæ.* Verzameling van stukken betreffende de Inquisitie in de Nederlanden; eerste deel (1025-1520). — Deux cartes; Gand et La Haye, 1889; XL-640 pages. (1er fascicule des *Werken van den practischen leergang van vaderlandsche geschiedenis.*)

P. Fredericq et H. vander Linden, *François de la Kethulle, seigneur de Ryhove.* (Biographie nationale, 1889, 28 p.)

P. Fredericq, *Louis de la Kethulle* (Ibid.)

Julius Frederichs, *De kettervervolgingen van Philips van den Elzas.* Eene proeve tot dateering der oudste vervolgingen der graven van Vlaanderen tegen de ketters. Gand, 1890, 13 pages. (Revue *Nederlandsch Museum.*)

Julius Frederichs, *De Secte des Loïsten of Antwerpsche Libertijnen.* — Eligius Pruystinck (Loy de Schaliedecker) en zijne aanhangers (1525-1545). Gand et La Haye, 1891; LX-64 pages. (2e fasc. des *Werken.*)

P. Fredericq, *Inquisitio hæreticæ pravitatis Neerlandicæ.* Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden tot aan hare herinrichting onder keizer Karel V. — Eerste deel (XIde, XIIde en XIIIde eeuwen). Deux cartes; Gand et La Haye, 1892; XVI-114 pages. (3e fasc. des *Werken.*)

Julius Frederichs, *Robert le Bougre, premier inquisiteur général en France.* Gand, 1892; 32 pages. (6e fasc. des *Travaux de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand.*)

Daniel Jacobs, *Het Eedverbond der Edelen.* Gand, 1892, 24 pages. (*Nederlandsch Museum.*)

P. Fredericq, *Onze historische volksliederen van vóór de godsdienstige beroerten*

*der XVI*de *eeuw*. (Dix-huit mélodies anciennes notées par M. Flor. van Duyse). Gand et La Haye, 1894; XII-119 pages. (4e fasc. des *Werken*.)

P. Fredericq, *La chanson historique en langue néerlandaise dans les Pays-Bas avant les troubles religieux du XVIe siècle.* (Lecture faite à la séance publique de la Classe des lettres de l'Académie royale de Belgique, le 9 mai 1894.) Bruxelles, 1894; 31 pages.

P. Fredericq, *Les documents de Glasgow concernant Lambert le Bègue.* (Bull. de l'Académie royale de Bruxelles, 1895; 3e série, t. XXIX, 17 pages. — Ibid., *Note complémentaire* de 16 pages.

P. Fredericq, *Sentence prononcée contre Guillaume van Zwolle par l'inquisiteur général des Pays-Bas, en* 1529. (Ibid. 1895; t. XXX, 8 pages avec fac-similé photographique de la sentence.)

Daniel Jacobs, *Jean de Marnix*. Bruxelles, 1895, 12 pages. (Biographie nationale.)

H. Van der Linden, *Philippe de Marnix*, 45 pages. (Ibid.)

P. Fredericq, *De geheimzinnige ketterin Bloemaerdinne* (*Zuster Hadewijch*) *en hare secte der « Nuwe » te Brussel in de XIV*de *eeuw*. (Verslagen en mededeelingen der Kon. Akademie van Wetenschappen, afd. Letterkunde; Amsterdam, 1895; 22 pages.)

P. Fredericq et ses élèves, *Corpus documentorum Inquisitionis hæreticæ pravitatis Neerlandicæ*. Tweede deel (Stukken tot aanvulling van *Corpus* I, 1077-1518.) Gand et La Haye, 1896; XXIV-412 pages. (5e fasc. des *Werken*.)

P. Fredericq, *De secten der Geeselaars en der Dansers in de Nederlanden tijdens de XIV*de *eeuw*. (Mémoires in-quarto de l'Académie royale de Belgique, t. LIII, 1897; 64 pages — Fac-similé en couleurs d'une miniature du temps.)

*Twee verhandelingen over de Inquisitie in de Nederlanden tijdens de XVI*de *eeuw* : J.-J. Mulder, *De uitvoering der geloofsplakkaten en het stedelijk verzet tegen de Inquisitie te Antwerpen* (1550-1566). — J. Frederichs, *De Inquisitie in het hertogdom Luxemburg vóór en tijdens de XVI*de *eeuw*. — Gand et La Haye, 1897; XVI-128 pages. (6e fasc. des *Werken*.)

P. Fredericq, *A propos du règlement des Béguines de Saint-Omer*, 1428. (Bull. de l'Académie royale de Bruxelles, 1897, 3e série, t. XXXIV; 8 pages.)

P. Fredericq, *Inquisitio hæreticæ pravitatis Neerlandicæ*. — Geschiedenis der Inquisitie in de Nederlanden. Tweede deel : De veertiende eeuw. — Gand et La Haye, 1897; XX-196 pages. (7e fasc. des *Werken*.)

IX. Cours pratique de M. Hubert a l'Université de l'Etat a Liége (1884-1898).

Le cours pratique a débuté en février 1884. Jusqu'à ce jour, il a été fréquenté par un nombre d'éleves qui a varié de trois à dix suivant les années.

A chaque séance, les élèves communiquent le dépouillement des revues historiques dont ils ont été chargés, à raison d'une ou deux pour chacun. Ils est régulièrement rendu compte des périodiques suivants : *Revue historique*, *Revue des questions historiques*, *Revue critique*, *Bulletin critique*, *Deutsche Zeitschrift für Geschichts-Wissenschaft*, *English historical Review*. En outre, le professeur oblige ses élèves à suivre aussi le cours d'encyclopédie historique, qui dure trois ans, et le cours de bibliographie historique de la Belgique, qui dure deux ans. Ils ont ainsi l'occasion de noter sur leurs fiches une foule d'indications qui leur seront utiles plus tard.

L'objet du cours pratique a été, dès l'origine. l'étude critique des sources (imprimées) de l'histoire de la Belgique au XVIIIe siècle et des principaux ouvrages consacrés à la même période.

Les documents suivants ont fait l'objet de recherches de la part des élèves : Les placards de Joseph II concernant la justice, l'enseignement, la presse, les métiers, les sépultures, les finances.

CORRESPONDANCES :

Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz. publ. par von Arneth, Vienne. 1867-68, 3 vol.

Marie Antoinette, Joseph II und Leopold II. Ihr Briefwechsel. Ibid. 1866.

Joseph II und Leopold von Toscana. Ibid. 1872, 2 vol.

Briefe der Kaiserin Maria Theresia an ihre Kinder und Freunde. Ibid. 1880-81, 4 vol.

H. Schlitter, *Briefe der Erzherzogin Marie Christine, Statthalterin der Niederlande an Leopold II.* Ibid. 1896.

Wolf, *Leopold II und Marie Christine. Ihr Briefwechsel.* Ibid. 1873.

Beer, *Joseph II, Leopold II und Kaunitz. Ihr Briefwechsel.* Ibid. 1873.

Arneth et Flammermont, *Correspondance secrète du comte de Mercy-Argenteau avec l'Empereur Joseph II et le prince de Kaunitz.* Paris, 1889-90, 2 vol.

Arneth et Geffroy, *Correspondance secrète de Marie-Thérèse avec le comte de Mercy*. Paris 1874, 3 vol.

Feller, *Recueil des représentations*, Bruxelles 1790, 17 vol.

Journal encyclopédique, 1780-1790.

Journal historique et littéraire, id.

En outre, voici la liste des principaux ouvrages étudiés en commun :

De Neny, *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles 1785.

Shaw, *Essai sur les Pays-Bas autrichiens*. Londres 1788.

Durival, *Le voyageur dans les Pays-Bas autrichiens*. Bruxelles 1786.

Forster, *Ansichten vom Niederrhein*. Berlin 1791, 2 vol.

Gachard, *Histoire de la Belgique au commencement du XVIIIe siècle*. Bruxelles 1880.

Borgnet, *Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle*. Bruxelles 1861-62, 2 vol.

Piot, *Le Règne de Marie Thérèse dans les Pays-Bas autrichiens*. Louvain 1874, in-8°.

Discailles, *Les Pays-Bas sous le règne de Marie-Thérèse*. Bruxelles 1872.

O. Lorenz, *Joseph II und die belgische Revolution, nach den Papieren des general Gouverneurs Grafen Murray*. Vienne 1862, in-8°.

J. Küntziger, *Frebonius et le Febronianisme*. Bruxelles 1889.

H. Schlitter, *Die Reise des Papstes Pius VI nach Wien. — Pius VI und Joseph II*. Vienne 1892-94, 2 vol.

Nosinich, *Kaiser Joseph II als Staatsman und Feldherr*. Ibid 1885.

La plupart des travaux préparés au cours par les élèves n'ont pas présenté le degré d'achèvement nécessaire pour pouvoir être publiés ; ils auraient dû être complétés par des recherches dans des fonds d'archives qui sont conservés à Bruxelles (1). Quelques

(1) Pour mémoire, voici l'indication des travaux des élèves demeurés à l'état de manuscrit inachevé :

E. Mahaim, *Les idées politiques et religieuses de Joseph II d'après sa correspondance*. — E. Dony, *Joseph II et l'enseignement primaire*. — A. Capitaine, *Les dissidences politiques secrètes de Joseph II et de Léopold II*. — A. Fayen, *L'importance politique et religieuse du voyage de Pie VI à Vienne en 1782*.

élèves se sont cependant imposé ce travail supplémentaire et ont publié leurs dissertations. Telles sont les monographies de MM. G. Crutzen sur les défauts des corporations dans notre pays à la fin du XVIIIe siècle, E. Duchesne sur la question des cimetières sous Marie-Thérèse, et F. Magnette sur le rôle joué par Joseph II dans la question de l'ouverture de l'Escaut.

Au cours pratique se rattachent aussi les travaux du professeur sur la torture dans les Pays-Bas autrichiens au siècle passé et sur l'importance politique du voyage que fit Joseph II dans les Pays-Bas pendant l'année 1781.

BIBLIOGRAPHIE.

G. Crutzen, *Les principaux défauts du système corporatif dans les Pays-Bas autrichiens à la fin du XVIIIe siècle.* (Revue de l'Instruction publique en Belgique, 1887-88, 72 pages.)

G. Crutzen, *Un mémoire contemporain sur la question des corporations aux Pays-Bas à la fin du siècle dernier.* (Ibid., 1887, 36 pages.)

L. Duchesne, *La question des cimetières sous Marie-Thérèse.* (Revue de Belgique, 1887, 33 pages.)

G. Crutzen, *Une querelle de métiers à Mons au XVIIIe siècle.* (Mémoires et publications de la Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, 1890. 27 pages.)

F. Magnette, *Mémoire préliminaire sur la liberté de l'Escaut.* 165 pp.

F. Magnette, *Joseph II et la liberté de l'Escaut.* (Mémoires in-8° de l'Académie royale de Belgique, 1897, t. LV, 256 pages.)

Eug. Hubert, *La torture dans les Pays-Bays autrichiens durant le XVIIIe siècle.* (Mémoires in-quarto de l'Académie royale de Belgique, 1897, t. LV, 176 pages.)

X. Cours pratiques de la conférence d'histoire a l'Université catholique de Louvain (1885-1898).

La conférence d'histoire de l'Université de Louvain existe depuis douze ans. Elle a été instituée en 1885, cinq ans avant la création officielle du Doctorat en histoire (section B du Doctorat en philosophie et lettres).

Ce n'est pas qu'on eût attendu jusque là pour s'apercevoir, à Louvain comme ailleurs, de cette grave lacune de notre enseignement supérieur et pour chercher à y suppléer. Déjà dans l'orga-

nisation de l'Institut philologique (1), qui avait pour but de former les professeurs d'humanités (article 1er du règlement), il y avait une section d'histoire, qui fonctionna pendant dix ans, de 1845 à 1854, sous la direction du professeur Jean Mœller. Dans cette section celui-ci ne se bornait pas à donner des cours théoriques sur toutes les parties de l'histoire exclues du programme officiel : *règles de critique* et *sciences auxiliaires, géographie et ethnographie, chronologie, méthodologie, sources anciennes* et *historiographie moderne*. On s'y livrait aussi à des exercices pratiques qui étaient de deux espèces, travaux écrits et leçons orales, les premiers rédigés à domicile sur une question proposée par le professeur (2), les leçons orales faites sous la direction de celui-ci en présence des condisciples du débutant. Mais, on le voit déjà, ce programme était plutôt pédagogique que scientifique. Les travaux écrits avaient un caractère exclusivement personnel et n'ont guère laissé de trace sinon dans les *Mémoires de la Société littéraire* de l'Université de Louvain et dans *les dissertations doctorales* présentées à la Faculté de philosophie et lettres (3).

Ce qui manquait à cette organisation, c'était le travail en commun, et, ce qui en est le substratum matériel, une salle de travail, affectée aux étudiants de cette spécialité et pourvue de l'outillage indispensable à toute recherche historique.

L'Institut philologique n'en a pas moins rempli sa mission

---

(1) Voir le règlement du 15 octobre 1844 dans l'*Annuaire* de l'Université catholique de 1845, page 137.

(2) D'après le programme tracé au *Traité des études*, p. 2, « les exercices écrits » avait pour *but* d'initier les élèves à la méthode d'étudier l'histoire, de les habituer » à faire des recherches et à traiter un sujet historique. Ils avaient pour *objet* une » question spéciale d'histoire, soit un point encore obscur ou controversé, soit la » biographie d'un personnage illustre, soit l'étude d'une institution sociale ou » politique. Quant à la *méthode*, il s'agissait de compulser les sources, de les » comparer entre elles, d'apprécier leur valeur historique; de comparer avec les » résultats ainsi obtenus les opinions des auteurs modernes qui ont traité le même » sujet, et d'arriver à se former un jugement raisonné de nos historiens les plus » célèbres. »

(3) Par exemple : Berleur, *Etude sur la pragmatique sanction de Saint Louis*, Louvain 1848; Duculot, *De la restauration platonicienne du polythéisme*, 1848; Laforêt, J.-B., *Alcuin considéré comme restaurateur des sciences*, 1850; Parizel, *Saint Avite, sa vie et ses écrits*, 1857.

propre en fournissant à l'enseignement moyen bon nombre de professeurs distingués. Il disparut, avec sa raison d'être, à la suite de la création d'un enseignement normal des humanités, en 1852 à Liége, pour la formation du personnel des Athénées, et, en 1867 à Louvain, pour le recrutement des collèges ecclésiastiques.

Tout restait donc à faire à Louvain au point de vue de la formation scientifique des futurs historiens, et c'est ici qu'on doit rendre hommage à l'action prépondérante du jubilaire actuel des cours pratiques.

M. Kurth venait de faire cette démonstration, pratique aussi, que notre pays était mûr pour emprunter à l'Allemagne les méthodes de ses séminaires et à la France l'organisation similaire de l'Ecole pratique des hautes études. Les exemples donnés par les étudiants du cours pratique de M. Kurth à Liége ne furent pas sans écho parmi la jeunesse universitaire de Louvain. Celle-ci comptait d'ailleurs plus d'un ancien auditeur de M. Kurth, qui en était revenu plein d'enthousiasme pour les leçons d'un tel maître.

Encouragés par l'exemple de leurs condissiples de Liège, quelques jeunes gens de l'Université de Louvain s'adressèrent à la Direction, demandant que l'on fît pour les sciences historiques ce que le professeur aussi distingué que regretté, M. Willems, faisait depuis dix ans déjà pour la philologie classique. A la suite de cette démarche, qui honore les étudiants d'élite qui en ont pris l'initiative, le recteur alors en fonction, Mgr Pieraerts, se fit un devoir de doter son Université de ce haut enseignement historique qui manquait à celle-ci. A ce titre, il est le premier fondateur de la conférence d'histoire, que son successeur s'est appliqué à développer ensuite. La conférence leur doit : son personnel dirigeant; un local approprié à sa fin; l'institution complémentaire d'un doctorat en sciences morales et historiques et la publication d'une partie de ses travaux.

Il y a lieu de reprendre chacun de ces points pour remplir le programme tracé.

I. Personnel dirigeant. — Le professeur d'histoire nationale

auquel cette direction aurait si bien convenu, le regretté Edmond Poullet venait de mourir en décembre 1882, après une carrière trop courte, mais brillante et signalée par une foule de travaux durables. A son défaut, force fut au Recteur de s'adresser au professeur d'histoire générale, M. Ch. Mœller, déjà chargé de cours multiples, *l'histoire politique de l'antiquité, l'histoire politique du moyen âge*, en candidature, le cours d'*antiquités grecques* au doctorat, auxquels le même recteur venait encore d'adjoindre un cours libre d'*histoire contemporaine*, créé en 1883.

Ne pouvant décliner le rôle honorable de contribuer à la rénovation de notre haut enseignement historique, mais prévoyant la surcharge écrasante que cette direction allait lui imposer, le titulaire de la chaire d'histoire générale y mit la condition de pouvoir s'associer un collaborateur, formé sous sa direction. Cette collaboration était d'autant plus nécessaire qu'il s'agissait de mener de front la première initiation des novices encore étrangers à la méthode historique et la direction de leurs aînés qui n'ont plus qu'à appliquer celle-ci. C'est nuire à la formation des uns et des autres que de les faire travailler ensemble. Dans l'organisation allemande, comme on sait, il existe partout, à côté du séminaire proprement dit, un proséminaire, qui lui sert de vestibule.

La loi de 1890, d'ailleurs, qui a donné à ce haut enseignement une consécration officielle, a voulu que les exercices historiques commençassent dès la candidature : pour recevoir ces novices qui n'en savent pas assez pour participer utilement aux travaux de leurs aînés, une section propédeutique devenait nécessaire.

De plus, voulant spécialiser les études de notre doctorat, la loi a reconnu justement que l'histoire universelle n'est pas une spécialité. Selon qu'il s'agit de l'antiquité ou des temps modernes, tout est différent : matériaux, instruments de travail, procédés, sciences auxiliaires. La loi, en conséquence, a formulé deux programmes d'histoire, entre lesquels elle laisse le choix à l'étudiant. Pour les remplir, il a fallu aussi sectionner la conférence et faire travailler séparément ceux qui se consacrent à l'antiquité et ceux qui ont choisi comme spécialité les temps

modernes. Pour faire face aux multiples obligations de ce nouveau programme. le directeur ne pouvait se contenter désormais d'un collaborateur. Il en fallut deux, qui sont M. le chanoine Cauchie, docteur en sciences morales et historiques, et M. l'abbé Sencie, docteur en philosophie et lettres. Depuis l'entrée en vigueur de la loi nouvelle (1891-92), la direction des travaux historiques dans la Faculté de philosophie et lettres de Louvain, est répartie comme suit :

M. Sencie dirige les exercices d'histoire ancienne (candidature et doctorat).

M. Cauchie dirige les exercices d'histoire moderne (candidature. (1)

M. Mœller dirige les exercices d'histoire moderne (doctorat).

II. Fréquentation des cours pratiques. — Pendant les cinq premières années de son existance jusqu'à la mise en vigueur de la loi nouvelle, la conférence d'histoire ne pouvait compter que sur des travailleurs volontaires; ces années n'ont pas été pourtant les moins fréquentées ni les moins fécondes. La nouveauté de l'institution y était pour quelque chose; et dans l'empressement des premiers jours, il restait une sélection à faire entre les simples curieux et les travailleurs de vocation. La moyenne de ceux-ci par an a été de dix à douze, les uns appartenant à la Faculté de philosophie, les autres ne redoutant pas de cumuler les travaux d'histoire avec l'étude du droit.

La mise en vigueur de la loi de 1890 qui a créé le doctorat en histoire, nous a donné un certain nombre d'assistants obligés de la Faculté de philosophie, mais sans accroître sensiblement le chiffre de la fréquentation. Car le nombre des assistants volontaires que nous fournissait la Faculté de droit, a diminué à la suite de la création au sein de cette dernière de nouveaux « cercles d'études », où les étudiants de cette catégorie ont trouvé un autre emploi de leurs facultés.

(1) Depuis 1895, M. Cauchie cumule, avec ses exercices de la candidature en philosophie, la direction du *Séminaire d'histoire ecclésiastique*, dont il sera question plus loin.

De plus il ne faut pas oublier que dans ce chiffre de dix à douze membres, il y a lieu de distinguer depuis 1890, deux groupes, celui des études anciennes et celui des études modernes, en sorte qu'en moyenne dans chacune de ces sections, le travail collectif ne peut compter que sur cinq à six collaborateurs.

Au point de vue des vocations scientifiques, la conférence d'histoire, après douze années d'existence, n'en a pas moins donné des résultats appréciables : du rang de ses membres, sont sortis cinq professeurs d'Université, trois professeurs d'athénée, deux professeurs de collèges communaux, une dizaine de professeurs de collèges ecclésiastiques, et pour finir, quatre attachés aux archives de l'Etat et des Ministères.

III. Le doctorat en sciences morales et historiques. — Ce doctorat a été créé presqu'en même temps que la conférence dont il forme le complément (1). Il a pour but, en effet, de décerner aux travailleurs les plus méritants, une promotion académique qui leur assure, dans les fastes universitaires, une distinction durable. Ce titre est antérieur à la création du doctorat officiel en histoire et n'a pas été sans influence sur cette création, en montrant que les universités libres étaient en mesure de remplir le nouveau programme qui allait leur être imposé, en même temps qu'aux universités de l'Etat.

Le doctorat officiel n'a pas rendu pourtant inutile ce doctorat purement académique, mais il va de soi que les aspirants au premier n'ont que faire du second. Celui-ci demeure ouvert d'une part aux étudiants des autres Facultés, qui veulent cumuler un grade scientifique avec leur diplôme professionnel, et d'autre part aux étrangers qui ne suivent pas le programme imposé aux docteurs indigènes. Jusqu'ici le grade de docteur en sciences morales et historiques a été décerné à quatre étudiants, dont un étranger et trois belges. Un plus grand nombre sont arrivés à la licence et doivent encore passer par l'épreuve de la dissertation et des thèses pour obtenir les palmes du doctorat.

(1) Voir le règlement général pour l'obtention des grades spéciaux de la Faculté de philosophie et lettres, 23 mars 1886, *Annuaire* de 1887.

Dix membres de la conférence ont fait le doctorat légal; deux d'entre eux ont obtenu la bourse de voyage en présentant à ce concours leurs dissertations doctorales.

IV. L'installation matérielle. — Dans les Facultés de philosophie et de droit, la plupart des « cercles d'études » qui se forment sous la direction d'un professeur, peuvent se réunir au domicile de celui-ci, sans inconvénient, tant qu'ils ne dépassent pas leur effectif habituel (1).

S'agit-il d'histoire ancienne, l'étudiant à la rigueur peut apporter, dans sa serviette, les textes classiques sur lesquels va rouler l'exercice de la séance. Mais, dès qu'on aborde le moyen âge, la pile d'in-folios qu'il faudra consulter ou dépouiller, exige un siège stable et l'emplacement de ce siège doit être à proximité d'une grande bibliothèque, seule en mesure de posséder les collections monumentales de ces précieux matériaux. Cet emplacement trouvé, il s'agit ensuite d'établir le va et vient des volumes en question, de façon à concilier les légitimes exigences des préposés au service des livres avec les besoins des étudiants qui, dans leur inexpérience, sont exposés à faire déplacer plus de volumes qu'ils n'en utilisent, à les laisser traîner après s'en être servis, quand ils ne vont pas jusqu'à les égarer ou les endommager.

On n'évite ces inconvénients qu'en obligeant les étudiants à travailler au local même où siège la conférence, et ce local doit être aménagé de façon à pouvoir servir de salle de travail à toute heure du jour.

Dans les habitudes invétérées de notre régime universitaire, tout cela était nouveau et allait exiger nombre d'ingrates démarches que le directeur de la conférence, déjà très occupé, n'avait pas laissé de prévoir, en réclamant dès le début le concours d'un collaborateur ou du moins d'un assistant (2).

---

(1) Tel est le cas pour l'aîné de ces cercles, la *Societas Philologa* de feu le professeur P. Willems.

(2) Les fonctions d'assistant du directeur ont été remplies successivement de 1885 à 1887 par M. A. De Groote, aujourd'hui avocat et conseiller provincial de la Flandre orientale; de 1887 à 1889 par M. De Ridder, aujourd'hui chef de bureau à la section des archives au département des affaires étrangères; enfin de 1889 à 1890, par M. Cauchie qui, d'assistant, a passé directeur depuis cette date.

Grâce à l'appui que la Direction de l'Université n'a pas cessé d'accorder à l'institution des cours pratiques, ce problèms a été résolu à Louvain dans des conditions suffisantes, bien que trop modestes pour oser entrer en comparaison avec les installations du moindre des laboratoires universitaires.

Cette installation se compose d'une salle unique, meublée d'une armoire vitrée avec deux tables et pourvue d'un appareil d'éclairage.

Partout ailleurs, les séminaires ou les cours pratiques disposent d'une bibliothèque autonome, comprenant un fond permanent d'ouvrages de référence, répertoires, bibliographies, dictionnaires, encyclopédies et traités classiques sur les sciences auxiliaires. Faute de ce fond, le directeur en est réduit à mettre quelques-uns de ses propres livres, ceux du moins dont il peut se passer, à la disposition de ses élèves. Ce serait tout à fait insuffisant, si l'administration de la bibliothèque n'y avait pourvu indirectement d'une autre façon : s'inspirant de l'exemple des grandes bibliothèques de l'étranger, elle a mis dans la salle de lecture, à la libre disposition du public, un choix intelligent des ouvrages de référence relatifs à tous les genres de sciences : les sciences historiques y sont largement représentées, et les étudiants en histoire peuvent y recourir, aux heures où cette salle est ouverte, moyennant un déplacement qui n'est pas bien dur à leur âge. Somme toute, l'installation matérielle des cours pratiques d'histoire à Louvain en est la partie la moins brillante : pour être indulgent, on fait bien de ne la considérer que comme provisoire. Pendant longtemps, les laboratoires des Facultés de médecine et des sciences naturelles ont absorbé l'attention, comme les ressources, de la Direction. Les sciences historiques attendent leur tour.

V. Les résultats. Malgré l'imperfection de son outillage, la conférence d'histoire n'a pas laissé de faire œuvre utile non seulement aux membres qui ont pris part à ses travaux, mais encore à la science qu'ils cultivent.

Mais, avant d'apprécier la somme de travail fournie par ses membres, il faut rappeler que pendant les cinq premières années

de son existence, on ne faisait aucun des cours théoriques d'histoire que la loi de 1890 a inscrit au programme du doctorat, sauf un cours de paléographie du moyen âge, création spontanée de M. le chanoine Reusens. C'est pour suppléer à cette insuffisance, que le directeur s'empressa de publier, sous le titre de *Traité des études historiques*, les leçons professées autrefois par son père à l'Institut philologique, contenant avec les principes de la science, un répertoire général des répertoires spéciaux ainsi que des classiques de l'histoire; ce livre est devenu le *vade mecum* des membres de la conférence. Il dispense le Directeur de refaire ces leçons oralement et de retomber ainsi dans l'abus des cours théoriques; il lui épargne la besogne fastidieuse de dicter une longue kyrielle de titres d'ouvrages, réalisant ainsi une notable économie de temps; et cette économie était d'autant plus recommandée que les étudiants de cette époque étaient des volontaires qui avaient en outre à suivre le programme obligatoire de leurs Facultés respectives et à se préparer à l'examen final de l'année. C'était déjà beaucoup que de leur demander de consacrer à ce travail surérogatoire de la conférence, une séance publique de deux heures par semaine, plus la fréquentation facultative de la salle de travail, quand il leur restait des heures de loisir.

Dans les travaux de la conférence, il y a lieu de distinguer deux catégories : les travaux en commun et les travaux personnels.

Le travail en commun a pour but d'initier à la méthode. Le sujet est imposé par le directeur, qui, en le présentant, a soin de le découper en cinq ou six questions, qu'il répartit en tenant compte du nombre et de la force relative de ses collaborateurs.

La solution doit être cherchée, non pas dans les travaux modernes, mais dans les sources, ce qui ne va pas sans tâtonnements ni mécomptes, mais où l'on ne cesse pas d'être aidé par l'expérience du maître, qui doit corriger les erreurs, relever les défaillances et souvent combattre les tentations du découragement. On s'y préoccupe d'ailleurs moins des résultats que de la méthode. C'est un simple exercice, mais des plus féconds pour les commençants. Il ne donne lieu qu'à un rapport final, qui est imprimé chaque année dans l'*Annuaire* de l'Université.

Ce n'est qu'après ce travail en commun qui lui sert de préparation, que l'étudiant est à même d'aborder un travail personnel, qui forme habituellement sa dissertation doctorale. L'étudiant ici a le choix du sujet. Le directeur tout au plus subordonne le le concours de son expérience à certaines convenances scientifiques. Il demande que ce travail ait le caractère d'une monographie, qu'il soit travaillé sur les sources, et qu'il réalise sur un point ou l'autre un progrès pour la science.

Les meilleures de ces monographies ont été publiées dans le *Recueil des travaux de la Conférence d'histoire,* qui en est arrivé à son 7e fascicule.

D'autres ont paru dans des recueils d'un caractère plus général.

Voici d'abord l'énumération des travaux collectifs :

1re année (1885-86). — Dresser les regestes du règne de Philippe le Beau (1494-1506).

(Voir le *Rapport sur les travaux* de la Conférence dans l'*Annuaire* de l'Université, 1887.)

2e année (1886-87). — Les origines et la première organisation de l'ancienne Université de Louvain, jusqu'à la *visite* ou réformation de Charles de Téméraire (1425-1476).

(Voir le *Rapport*, *Annuaire* de 1888.)

3e année (1887-88). — Recherches critiques sur la chronique de Froissart.

(*Rapport*, *Annuaire* de 1889.)

4e année (1888-89). — Recherches sur l'historiographie brabançonne antérieure au xve siècle.

(*Rapport*, *Annuaire* de 1890.)

5e année (1889-90). — Origines des abbayes nobles au Pays-Bas.

(*Rapport*, *Annuaire* de 1891.)

6e année (1890-91). — Section d'histoire ancienne : Dresser la liste des satrapes qui se sont succédé dans les provinces persanes à l'époque des Achéménides. — Section préparatoire : La biographie de Godefroid de Bouillon avant son départ pour la croisade.

(Exercice dirigé par M. Cauchie.) Section d'histoire moderne : Les règles comparées des trois Ordres militaires de Terre-Sainte.

(*Rapport, Annuaire* de 1892.)

7e année (1891-92). — Section d'histoire ancienne : La chronologie de la pentécontaétie (471-431) d'après Thucydide. — Section d'histoire moderne : La situation intérieure des Pays-Bas sous le gouvernement de Farnèse de 1578 à 1585. (Exercice dirigé par M. Cauchie.)

(*Rapport, Annuaire* de 1893.)

8e année (1892-93). — Section préparatoire d'histoire ancienne : L'époque des Trente à Athènes (404 à 403 av. J.-C.). (Exercice dirigé par M. Sencie.) — Section d'histoire ancienne : La chronologie de la pentécontaétie, d'après la *Politeia* d'Aristote.

(*Rapport, Annuaire* de 1894.)

9e année (1893-94). — Section d'histoire ancienne : L'histoire interne d'Athènes durant la 1re partie de la guerre du Péloponèse (431 à 413 av. J.-C.).

(*Rapport, Annuaire* de 1895.)

10e année (1894-95). — Section d'histoire d'ancienne : L'époque des Trente à Athènes (seconde partie). (Exercice dirigé par M. Sencie.)

(*Rapport, Annuaire* de 1896.)

11e année (1895-96). — Section d'histoire ancienne (Directeur M. Sencie) : La construction de l'Erechtheion d'Athènes d'après les sources épigraphiques. — Section d'histoire moderne (Directeur M. Mœller) : Les Belges en Espagne, à l'époque dite de la *domination flamande*.

(*Rapport, Annuaire* de 1897.)

12e année (1896-97). — Section d'histoire ancienne (Directeur M. Sencie) : Examen critique de la vie de Périclès par Plutarque. — Section d'histoire moderne (Directeur M. Mœller) : Les Belges aux croisades, liste des Belges qui ont pris part aux trois premières croisades.

(*Rapport, Annuaire* de 1898.)

Quant aux travaux personnels, on trouvera dans la *Bibliographie* ci-après la liste de ceux qui ont été imprimés jusqu'ici. Il y a lieu de mentionner, en outre, parmi les exercices dirigés par M. Cauchie :

Goossens, *Etude critique sur les sources de l'histoire de Tanchelin.* (*Rapport* dans l'*Annuaire* de 1893.)

Gillès de Pélichy, *Conflit entre Tournai et la Flandre en* 1361. (Ibid.).

Van Langendonck, *Origine des prémontrés dans les diocèses de Liége et de Cambrai.* (*Rapport* dans l'*Annuaire* de 1894.)

BIBLIOGRAPHIE.

Recueil de travaux publiés par la conférence d'histoire de l'Université de Louvain.

Première série (publiée sous la direction de M. le professeur Ch. Mœller).

1er fascicule : A. CAUCHIE, *Mission aux Archives vaticanes* (épuisé). 1892, 182 pages.

2e fascicule : DU MÊME, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liége et de Cambrai.* Première partie : Les réformes grégoriennes et les agitations réactionnaires (1075-1092). 1890, 124 pages.

3e fascicule : A. DE RIDDER, *Les droits de Charles-Quint au Duché de Bourgogne.* Un chapitre de l'histoire diplomatique du XVIe siècle. 1890, 160 pages.

4e fascicule : A. CAUCHIE, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liége et de Cambrai.* Deuxième partie : Le schisme (1092-1107.) 1891, 218 pp.

5e fascicule : C. LECOUTERE, *L'Archontat athénien* (histoire et organisation) d'après la Πολιτεία τῶν Ἀθηναίων. 1893, 124 pages.

6e fascicule : H. VAN HOUTTE, *Les Kerels de Flandre,* contribution à l'étude des origines ethniques de la Flandre. 1898, 78 pages.

Deuxième série (publiée sous la direction de MM. les prof. Ch. Mœller et J. Sencie).

7e fascicule : H. VAN HOUTTE, *Essai sur la civilisation flamande* au commencement du XIIe siècle, d'après Galbert de Bruges. 1898, 158 pages.

A. DE RIDDER, *La cour de Charles-Quint,* dans les *Mémoires* de la Société littéraire de l'Université de Louvain, t. XIV, 1889, pp. 39-214.

A. DE RIDDER, *François van der Dilft,* un ambassadeur flamand à Londres (1543-1550), dans le *Magasin littéraire de Gand,* 1889, 16 pages.

DE CATERS (baron), *Origine italienne des consulats commerciaux.* Dissertation pour le doctorat en sciences morales et historiques. Louvain 1893, 80 pages.

A. Habets, *Histoire du pays d'Outre-Meuse* depuis la paix de Munster jusqu'au traité de partage de 1662 (t. XXXIII, 1897, des *Publications* de la Société historique et archéologiqne dans le Duché de Limbourg). 100 pages.

Ballet. *Les constitutions oligarchiques d'Athènes* sous la révolution de 412-411, dans le *Musée belge* de philologie classique, 1898, t. II, pp. 1-32.

XI. Cours pratique de M. Pirenne a l'Université de l'Etat a Gand (1886-1898).

Entré dans l'enseignement supérieur au moment où les cours pratiques venaient d'être inscrits officiellement au programme des Ecoles normales annexées aux Universités de l'Etat, M. Pirenne n'a cessé depuis lors de diriger des exercices historiques sur l'histoire du moyen âge : tout d'abord à Liége, à l'Ecole normale des Humanités en 1885-86 ; puis à Gand, aux Sections normales d'histoire et de langues germaniques, de 1886-1890, et depuis cette dernière année (où les Ecoles normales supérieures ont été supprimées et l'enseignement universitaire de l'Etat réorganisé), à la Faculté de philosophie à l'Université.

Pendant cette période de treize ans, les exercices pratiques dont la direction lui était confiée, ont été régulièrement suivis par des élèves des Ecoles normales et des Facultés de philosophie et de droit. Le nombre de ces élèves a varié suivant les années de 4 à 12.

L'organisation des exercices a naturellement subi l'influence des programmes généraux dans lesquels ils étaient compris. A la fois plus simple et plus large que celui des anciennes Ecoles normales, le cadre actuel des études dans la Faculté de philosophie a permis de leur donner plus d'extension et plus d'utilité.

Le règlement intérieur de la Faculté de philosophie de l'Université de Gand, qui laisse à chaque professeur une entière liberté, a naturellement contribué largement à ce résulat. Les exercices n'ont pu recevoir leur forme présente qu'à partir de la promulgation de la loi de 1890.

De 1885 à 1890, d'abord à l'Ecole normale de Liège, puis aux Sections normales de Gand, le sujet des exercices a comporté des recherches sur les textes suivants :

1° Grégoire de Tours, Frédégaire, le *Liber Historiae* (*Gesta Francorum*) et quelques autres sources relatives à l'histoire des temps mérovingiens; 2° la *Vita Karoli* d'Einhard, les *Annales Laurissenses* et *Bertiniani* et certains textes relatifs à la même période, tels que les lettres comprises dans le *Codex Carolinus* et la *Translatio SS. Marcellini et Petri* d'Einhard; 3° la chronique de Gislebert de Mons; 4° la *Flandria generosa* et les chroniques relatives aux premiers temps de l'histoire de Flandre; 5° les sources de l'histoire de Flandre à la fin du XIIIe et au commencement du XIVe siècle.

Les textes étaient lus et discutés en commun. En outre chaque élève devait rédiger pendant l'année un travail sur une question spéciale. Plusieurs de ces travaux étaient très satisfaisants. Quelques-uns d'entre eux ont été imprimés; ce sont ceux de MM. Ch. Huygens sur Gislebert de Mons, D. J. Jacobs sur la bataille de Mons en Pévèle et J. Frederichs sur le cri de guerre des Matines brugeoises et sur la bataille de Courtrai.

Aux divers objets traités dans le cours se rattachent également quelques travaux du professeur sur la formule *N. rex Francorum V. inl.*, sur la *Rymkronyck van Vlaenderen et ses sources* et sur *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai.*

A partir de 1890, le cours a pris une forme nouvelle. Le professeur l'a divisé en deux séries de leçons, qu'il fait chaque année pendant les deux semestres.

La première série est réservée aux commençants, la seconde aux élèves qui ont achevé la candidature en philosophie.

Pour les premiers, le cours comporte d'abord un exposé des principes essentiels de la méthode fait par le professeur; puis on passe à la lecture et à la discussion de sources choisies de telle manière qu'au bout de deux ans, les élèves aient une connaissance suffisante des principaux types de l'historiographie du moyen âge.

On a successivement expliqué de cette manière : certains livres de Grégoire de Tours, l'histoire du meurtre de Charles le Bon, de Galbert, les *Annales Gandenses,* diverses chroniques en langue vulgaire du XIVe siècle, etc. Chaque année, les élèves ont rédigé de

petites dissertations qui ont été remises au professeur. L'établissement d'une bibliothèque spéciale dans l'auditoire affecté aux leçons a rendu d'excellents services.

Le procédé suivi au cours du doctorat est tout autre. Ici ce n'est plus un texte ou un groupe de documents, mais une question controversée ou mal connue qui fait l'objet des leçons. Le professeur essaie d'initier les élèves à la méthode scientifique en travaillant pour ainsi dire sous leurs yeux. Mais tous les élèves sont continuellement associés à son travail. Chacun d'eux est excité à y prendre part, à soulever des objections, à formuler des critiques, à présenter des solutions personnelles.

Les sujets sont choisis autant que possible en tenant compte du goût et des aptitudes des auditeurs.

A côté des nombreux inconvénients qu'elle présente, l'habitude des étudiants belges de terminer leurs études dans la ville où ils les ont commencées au lieu de voyager d'université en université, comme en Allemagne, offre du moins l'avantage d'établir entre le maître et les élèves des rapports très intimes. Le professeur arrive à connaître parfaitement la valeur des jeunes gens qui sont pendant plusieurs années confiés à sa direction. Il devient pour eux, en quelque sorte, un *précepteur* scientifique. Dès lors, comme un précepteur, il importe qu'il adapte l'objet et la nature de son enseignement aux dispositions de ses élèves, tandis que le professeur allemand, dont l'auditoire change chaque année, peut se contenter de porter au programme une question qu'il étudie personnellement.

C'est ce qui explique la variété des sujets qui ont été successivement abordés dans le cours : 1° Recherches sur les institutions urbaines dans les Pays-Bas; 2° Le régime rural pendant les premiers siècles du moyen âge; 3° Etudes sur la diplomatique des comtes de Flandre; 4° Recherches sur les institutions territoriales au XIVe siècle; Recherches sur quelques questions de l'histoire sociale et économique des Pays-Bas au XIVe siècle.

Comme on le voit par cette liste de sujets, le professeur cherche surtout à orienter les élèves du cours supérieur vers l'histoire sociale du moyen âge, qui prend une part de plus en

plus grande dans les préoccupations scientifiques. Presque tous les élèves suivent en même temps dans la Faculté de droit le cours d'histoire économique. Mais il va de soi que la critique formelle joue encore un très grand rôle dans les questions traitées. Tous les élèves sont engagés par le professeur à suivre dans la section du doctorat consacré à la philologie classique un cours de critique des textes.

Plusieurs travaux excellents ont été élaborés dans le cours pratique supérieur. Quelques-uns d'entre eux seront prochainement publiés. D'autres ont déjà paru. Ce sont les monographies de MM. H. Vander Linden sur l'*Histoire de la constitution de Louvain au moyen âge* et sur *Les gildes marchandes dans les Pays-Bas*, A. Hansay sur *La formation et l'organisation économiques du domaine de l'abbaye de St-Trond jusqu'à la fin du XIII*e *siècle* et G. Des Marez sur *un diplôme d'Arnulf le vieux* et sur *La propriété foncière urbaine au moyen âge*.

C'est en vue des élèves de ces exercices pratiques que M. Pirenne a publié en 1893 sa *Bibliographie de l'histoire de Belgique*. Ses recherches sur *L'origine des constitutions urbaines au moyen âge*, sur *La chancellerie et les notaires des comtes de Flandre avant le XIII*e *siècle*, sur *Les sources de la chronique de Flandre jusqu'en* 1342 et sur *L'ancienne chronique de Flandre et la Chronographia regum Francorum* se rattachent également à diverses questions étudiées en commun.

BIBLIOGRAPHIE.

H. Pirenne, *La formule N. rex Francorum V. inl.* (Bulletins de la commission royale d'histoire, 1886, 4e série, t. XIII, 13 pages.)

H. Pirenne, *La Rymkronyk van Vlaenderen et ses sources.* (Ibid., 1888, 4e série, t. XV, 21 pages.)

H. Pirenne, *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai.* (Ibid., 1889, 4e série, t. XVII, 50 pages et 5e série, t. II, 41 pages.)

K. Huygens, *Sur la valeur historique de la chronique de Gislebert de Mons.* (Revue de l'instruction publique en Belgique, 1889, 15 pages.)

D. Jacobs, *De slag bij den Pevelenberg.* (Nederlandsch Museum, 1894, 15 pages.)

J. Frederichs, *Note sur le cri de guerre des Matines brugeoises.* (Bulletin de la commission royale d'histoire, 1893, 5e série, t. III, 12 pages.)

J. Fredericхs, *De slag van Kortrijk.* (Nederlandsch Museum, 1893, 43 pages.)

J. Frederichs, *Les derniers travaux sur l'histoire et l'historiographie de la bataille de Courtrai.* (Messager des sciences historiques, 1893, 31 pages.)

H. Pirenne, *Bibliographie de l'histoire de Belgique.* Gand, 1893, XVI-230 pages.

H. Pirenne, *L'origine des constitutions urbaines au moyen âge.* (Revue historique de Paris, 1893-1895, t. LIII et LVII, 108 pages.)

H. Pirenne, *La chancellerie et les notaires des comtes de Flandre avant le XIII*[e] *siècle.* (Mélanges Julien Havet, Paris, 1895, 16 pages.)

H. Pirenne. *Les sources de la chronique de Flandre jusqu'en* 1342. (Etudes d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod, Paris, 1896, 11 pages.)

H. Pirenne, *L'ancienne chronique de Flandre et la « Chronographia regum Francorum ».* (Bulletin de la commission royale d'histoire, 1898, 5[e] série, t. VIII, 12 pages.)

H. Vander Linden, *Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge.* Gand, 1892, VIII-194 pages (7[e] fasc. des *Travaux publiés par la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Gand.*)

H. Vander Linden, *Les gildes marchandes dans les Pays-Bas au moyen âge.* Gand, 1896, VIII-126 p. (15[e] fasc. des mêmes *Travaux.*)

G. Des Marez, *Notice sur un diplôme d'Arnulf le vieux, comte de Flandre.* (Bulletin de la commission royale d'histoire, 1897, 5[e] série, t. VI, 34 pages.)

G. Des Marez, *Etude sur la propriété foncière dans les villes du moyen âge et spécialement en Flandre,* avec des plans de Gand et d'Ypres. Gand, 1898, XXV-392 pages. (20[e] fasc. des *Travaux* de la Faculté).

A. Hansay, *Etude sur la formation et l'organisation économique du domaine de l'abbaye de St-Trond, depuis les origines jusqu'à la fin du XIII*[e] *siècle.* Gand, 1899, XVI-140 pages. (22[e] fasc. des *Travaux* de la Faculté).

XII. Cours pratique de M. Jungmann a l'Université catholique de Louvain (1889-1895.)

Le séminaire d'histoire ecclésiastique a été créé au mois de de novembre 1889 par M. le chanoine Jungmann. Répondant au désir de Mgr Abbeloos, Recteur Magnifique de l'Université, il s'était proposé de fournir aux étudiants de la Faculté de théologie un complément à leur formation scientifique, en leur donnant le moyen de s'initier pratiquement à la méthode historique.

Les exercices étaient obligatoires pour tous les étudiants en droit canon, mais tous les autres qui voulaient s'appliquer à l'histoire, pouvaient être admis comme membres du séminaire.

A la tête se trouvait le président, M. le professeur Jungmann, qui avait la direction effective des travaux; il désignait chaque année, parmi les élèves, un vice-président et un secrétaire. La fonction principale de ce dernier était de présenter au début de chaque année académique un rapport sur les travaux de l'exercice précédent; en outre il transmettait aux membres les communications que le président avait à leur faire en dehors des séances et se trouvait chargé du soin de la bibliothèque du Séminaire.

L'Université affecta une salle spéciale aux travaux pratiques sur l'histoire : dans celle-ci se trouvait une bibliothèque qui fut mise à la disposition des étudiants. Cette salle est voisine de la bibliothèque même de l'Université. Il est très facile d'ailleurs aux membres soit de s'y rendre, soit d'en faire venir les ouvrages. De plus, une clause du règlement de celle-ci permet, moyennant la signature d'un professeur sur le bulletin de demande, d'emporter les livres à domicile : les étudiants en profitaient largement. Enfin M. Jungmann mettait à leur disposition sa bibliothèque personnelle.

Les séances se tenaient deux fois par semaine et duraient une heure.

Essayons de caractériser la méthode scientifique de M. Jungmann.

Le directeur avait l'avantage inappréciable de posséder des étudiants d'élite. Avant d'arriver à l'Université pour accomplir un cycle de deux, quatre ou six années d'études approfondies, les élèves de la Faculté de théologie doivent avoir suivi deux années déjà les cours de philosophie et trois années les leçons de théologie dans un grand séminaire épiscopal : encore ne sont-ce que les élèves les plus distingués qui viennent des séminaires. Le directeur pouvait donc aborder de suite des sujets difficiles.

Ses études spéciales sur la patrologie furent cause sans doute de la prédilection qu'il montra souvent pour les sujets patristiques. Il consacrait les séances du premier trimestre à exposer lui-même l'état de la question, les points de vue à examiner, la bibliographie du sujet, de façon à délimiter le cadre général et à

faire connaître les idées principales. Puis il distribuait le travail aux étudiants. Ceux-ci avaient à contrôler et à compléter les renseignements qu'avait donnés le directeur et qu'ils avaient notés au cours des séances. Puis ils rédigeaient leurs conclusions. Celles-ci étaient discutées dans l'une ou l'autre des réunions.

Si pour un motif quelconque l'examen d'un sujet n'avait pu être terminé dans le courant d'un exercice, quelques-uns des anciens membres l'achevaient, tout en s'occupant également du travail nouveau.

L'exposé oral du professeur, la critique des études présentées par les élèves fournissaient au directeur l'occasion d'exposer les principes de la méthode historique.

Chaque année, le secrétaire résumait dans son rapport les conclusions des travaux. Cinq de ces rapports ont éte insérés dans les *Annuaires de l'Université* (1891-1895). En outre, les membres ont publié trois fascicules de leurs études.

Voici, année par année, les travaux du Séminaire de M. Jungmann.

Pendant l'exercice académique 1889-1890, quatorze étudiants ont suivi les cours pratiques. Ceux-ci eurent pour objet l'étude de l'opuscule *De Aleatoribus*. Outre une monographie sur les jeux chez les anciens, les élèves firent la critique de restitution du texte, son analyse, sa traduction en français; puis ils comparèrent l'opuscule avec les œuvres de Saint Cyprien, auquel certains auteurs l'attribuent (1). Ce fut le sujet du premier travail publié par le séminaire. Les auteurs de cet ouvrage avaient attribué l'opuscule *De Aleatoribus* à un auteur postérieur à Saint Cyprien, qui s'était inspiré de lui. Cette thèse fondamentale fut attaquée peu de temps après sa publication dans la *Civiltà Cattolica*. L'un des membres, M. C. Callewaert, publia en 1893 la réponse qu'il crut devoir donner aux arguments allégués dans cette revue.

(1) Voir le *Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique* 1889-1890, par M. l'abbé d'Hoore. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1891, pp, 328-335, Louvain, J. Van Linthout.

Les conclusions de feu M. Alphonse Vanden Peereboom dans son ouvrage : *Cornelius Jansénius, septième évêque d'Ypres, sa mort, son testament, ses épitaphes* (1882) furent soumises à un examen approfondi, pendant l'année 1890-1891, par les huit membres du Séminaire. Cet auteur avait conclu à la non authenticité du *Testament spirituel* de Jansénius. L'étude des documents qu'il avait publiés et celle de divers manuscrits des archives d'Ypres, de l'archevêché de Malines et du Vatican conduisirent les disciples de M. Jungmann à une conclusion opposée. Pour trancher la question de la sincérité de l'acte de soumission de Jansénius, ils examinèrent la correspondance de Jansénius avec Du Verger de Hauranne et le *Rapport du vicaire apostolique de Hollande, Jacques de la Torre, sur la vie de Jansénius* et conclurent en faveur de l'opinion qui croit à la sincérité de cette soumission.

Sept étudiants ont pris part aux travaux de l'année 1891-1892. On acheva d'abord l'étude sur Jansénius et on compléta la biographie de plusieurs personnages, grâce à la découverte de nouveaux documents qu'avait recherchés un des membres du Séminaire. On put ainsi publier en 1893 un volume consacré à la mort de Janésius et aux questions qui s'y rattachent.

Cette même année, une nouvelle étude fut entreprise sur les écrits de Priscillien, l'hérésiarque célèbre de la seconde moitié du IVe siècle. Afin de déterminer le caractère de ses doctrines, chacun des membres étudia en particulier l'un ou l'autre des écrits de l'évêque d'Avila; puis tous ces ouvrages, à l'exception des *Canones*, furent lus et commentés dans les séances du Séminaire[1].

En l'année 1892-1893, on continua l'étude sur le Priscilianisme. Le Séminaire comptait six membres. On fit d'abord brièvement la critique d'authencité des œuvres de Priscillien, puis on interpréta des *Canones*; enfin on reconstruisit le cadre historique par l'étude des sources contemporaines : les canons du concile de Saragosse (380), de Tolède (400) et de Bracara (560);

---

(1) Cf. *Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique* 1890-1891, par M. l'abbé CALLEWAERT. *Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1893, pp. 270-286. Louvain, J. Van Linthout.

les actes du pape Saint Sirice, le réquisitoire de l'évêque Turribius et la réponse du pape Saint Léon; la lettre de l'empereur Maxime; les témoignages de Saint Augustin et de Saint Martin de Tours; les historiens payens ; spécialement Drepanius Pacatus (1).

L'année 1893-1894 fut consacrée à l'histoire du symbole des apôtres du Ier au VIIe siècle. La méthode employée fut rétrogressive. L'examen porta sur les sources depuis le Sacramentaire Gélasien jusqu'aux écrits des pères apostoliques (2). Chacun des sept membres du Séminaire étudia une époque spéciale.

Le Séminaire historique entrait dans sa sixième année d'existence en l'année académique 1894-1895 et comptait sept membres. La question de la Légion thébéenne était inscrite au programme. Fidèle à sa méthode, M. Jungmann avait exposé les préliminaires à cette étude et se disposait à répartir le travail entre les membres, lorsque sa mort inopinée, arrivée le 12 janvier 1895, vint forcément interrompre les travaux du Séminaire historique.

L'approbation si flatteuse que J.-B. de Rossi a bien voulu donner à l'école de Louvain, fait assez l'éloge de cette institution et de son premier directeur.

BIBLIOGRAPHIE.

Rapports sur les travaux dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain* (années 1891-1895).

Etude critique sur l'opuscule « De Aleatoribus » par les membres du Séminaire d'histoire ecclésiastique établi à l'Université de Louvain. Louvain 1891, 133 pages.

C. Callewaert, *Une lettre perdue de Saint Paul et le « De Aleatoribus »*. Supplément à l'étude critique sur l'opuscule « De Aleatoribus ». Louvain 1893, 30 pages.

---

(1) Les principales conclusions de ce travail sur Priscillien sont résumées dans le rapport de M. Callewaert que nous avons cité déjà et dans le *Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique* 1892-1893, par M. l'abbé Bondroit. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1894, pp. 290-306. Louvain, J. Van Linthout.)

(2) Cf. *Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique* 1893-1894, par M. l'abbé Bondroit. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1895, Louvain, J. Van Linthout.)

Jansénius, évêque d'Ypres. Ses derniers moments, sa soumission au Saint-Siège, d'après des documents inédits. Etude critique et historique par les membres du Séminaire d'histoire ecclésiastique établi à l'Université catholique de Louvain. Louvain 1893, 228 pages.

XIII. Cours pratique de M. Francotte a l'Université de l'Etat a Liége (1884-1898).

L'enseignement pratique de l'histoire ancienne offre des difficultés spéciales. La première est la connaissance insuffisante des langues anciennes : aussi cet enseignement ne peut-il s'adresser avec quelque succès qu'aux éleves du doctorat et en particulier aux élèves du doctorat en philologie classique. La plupart des élèves de la candidature trouvent, dans l'interprétation des textes, des difficultés qui ne tardent pas à les rebuter. Seuls aussi, en général, les étudiants des dernières années ont eu le temps de se familiariser suffisamment avec la langue allemande pour pouvoir se livrer, d'une façon fructueuse, à des recherches personnelles.

Dans ces conditions, on ne peut s'attendre à un auditoire très nombreux ni à une collaboration très active de la part des étudiants, absorbés souvent par les cours principaux et les travaux qui en sont le complément.

Cependant, depuis sa fondation, en 1890, le cours pratique n'a pas cessé d'être suivi par quelques élèves de bonne volonté, qui se sont associés dans la mesure du possible aux travaux du professeur.

Des tâtonnements étaient inévitables dans le choix des sujets : on a abordé successivement l'étude critique de divers textes, avant de s'arrêter aux documents épigraphiques. L'expérience a montré que ceux-ci intéressent davantage les élèves et permettent aussi de délimiter plus étroitement l'objet de la recherche.

Les principaux thèmes de travaux pratiques ont été : *Les Guerres médiques* d'après Hérodote, *Les Institutions politiques* d'après les poèmes homériques, *Les Institutions d'Athènes* d'après la *Politeia* des Athéniens. Les inscriptions relatives aux Clérouchies athéniennes ont occupé le professeur et ses élèves pendant les deux dernières années.

Il sera permis de faire remarquer ici les lacunes de l'outillage. C'est ainsi que, pour l'étude des guerres médiques, on n'a pu disposer de cartes suffisamment détaillées. D'autre part, la nécessité où est le professeur de faire lui-même des copies des inscriptions à interpréter, impose, si l'on veut être complet, un travail matériel assez pénible.

La fréquentation du cours pratique a pu être de quelque profit aux élèves pour la préparation de leur thèse de philologie classique ; mais elle n'a abouti de leur part à la publication d'aucun travail.

Le professeur a recueilli, dans son cours, les premiers éléments de deux études.

Comme on le remarque, le cours pratique n'a porté que sur l'antiquité grecque; mais l'antiquité romaine n'a pas été négligée. Elle a été étudiée dans le cours d'institutions romaines au doctorat.

Ici le professeur, au lieu de se borner à un enseignement purement théorique, a cru utile de placer les étudiants devant les textes et devant les faits. Pendant plusieurs années, il a pris comme objet du cours les institutions primitives de Rome. On lisait ensemble les premiers chapitres de Tite-Live, on les analysait et on en dégageait tout ce qui concerne les institutions. Le professeur ou les élèves recherchaient les textes des autres auteurs, les confrontaient avec Tite-Live et engageaient des discussions orales qui donnaient lieu ensuite à de petites dissertations écrites sur des points nettement déterminés.

La même méthode a été appliquée à la *Conjuration de Catilina*, de Salluste, laquelle se prête particulièrement à des travaux de ce genre et permet de pénétrer dans la période la plus intéressante de l'histoire romaine. Enfin, on a, pour la lecture des *Verrines*, abordé plusieurs points des institutions judiciaires de Rome.

Par l'emploi de cette méthode, on a pu montrer aux étudiants les institutions romaines dans leur fonctionnement, sans négliger pour cela de les leur faire voir dans leur développement historique. Ces exercices ont semblé produire d'heureux fruits et compléter utilement l'enseignement théorique.

BIBLIOGRAPHIE.

H. Francotte, *Les populations primitives de la Grèce.* Paris, Picard, 1890.
H. Francotte, *L'organisation de la cité athénienne et la réforme de Clisthènes.* (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, 1892.)

XIV. Cours pratiques de M. Lonchay a l'Université libre de Bruxelles (1891-1898).

M. le professeur H. Lonchay a été chargé des exercices pratiques d'histoire après le départ de M. Philippson, c'est-à-dire au commencement de 1891.

Comme ces exercices n'existaient *officiellement* que depuis l'application de la loi du 10 avril 1890, il n'eut à diriger, pendant les années 1890-91 et 1891-92, que des élèves de candidature.

En 1891 ses auditeurs étaient pour la plupart des étudiants de première année. Comme on était déjà en janvier, quand le professeur ouvrit son cours, on ne put entreprendre cette année qu'une étude partielle du gouvernement de Don Juan d'Autriche dans les Pays-Bas. Le travail le plus important fut une analyse orale des *Mémoires* de M. A. Del Rio d'après l'édition de M. l'abbé Delvigne, analyse faite par un élève et suivie d'une discussion à laquelle tout le monde prit part. Le cours comptait sept élèves, dont un de la candidature en droit et six de la canditature en philosophie.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1891-92, M. Lonchay garda trois de ses auditeurs, qui venaient de passer en 2e année de candidature, et il en reçut deux de la 1re année. Comme le professeur commençait son cours pratique dès le mois d'octobre et qu'il disposait d'élèves déjà initiés aux recherches historiques (ceux de 2e année), il indiqua très rapidement aux nouveaux venus les principes de la critique historique, et il entreprit avec les anciens l'étude de questions plus compliquées que celles qui avaient été traitées l'année précédente. Ces questions concernaient l'histoire des Pays-Bas pendant le XVIIe siècle. Deux des vétérans exposèrent par écrit la *Conspiration des Nobles en 1632*, et les *Mutineries des soldats espagnols*. Les deux débutants eurent

d'abord à faire la critique d'un ouvrage moderne (les *Missions diplomatiques de P. P. Rubens,* d'après Gachard, et les *Rapports de Henri IV et de la princesse de Condé,* d'après Henrard). Plus tard, ils eurent à étudier des documents originaux : l'un fit la critique des *Relations* du cardinal Bentivoglio; l'autre discuta les *Actes relatifs à la cession des Pays-Bas aux archiducs Albert et Isabelle.*

En 1892-93, les vétérans entraient en doctorat. Titulaire du cours nouveau de *Critique historique et application à une période* de *l'histoire,* M. Lonchay entreprit avec les futurs docteurs l'étude de questions controversées ou mal connues, de manière que chacun d'eux pût y trouver le sujet d'une dissertation finale. L'un commença l'histoire du *Siège de Breda en* 1624-25; il ne l'acheva pas, parce qu'il renonça à l'histoire pour le droit et qu'il quitta l'Université libre pour l'Université nouvelle. Par contre, son condisciple, M. Bigwood, devait produire après ses deux années de doctorat, donc en 1894, une dissertation volumineuse sur les *Etats généraux de* 1632. C'était la préface, en quelque sorte, de la publication de Gachard sur le même sujet, préface que le savant archiviste avait négligé de nous donner, tandis qu'il avait exposé dans une longue introduction l'histoire des *Etats généraux de* 1600. M. Bigwood comblait ainsi une lacune importante de l'histoire intérieure de nos provinces au XVIIe siècle, et il arrivait le plus souvent aux mêmes conclusions que M. Wadington, qui, vers la même époque, traitait le même sujet dans un chapitre de son beau livre : *La République des provinces unies, la France et les Pays-Bas espagnols de* 1630 *à* 1650. En même temps, M. Bigwood dépouillait aux Archives du royaume, sous la direction du professeur, les *Papiers du président Roose.* Il voulait compléter l'étude de Borgnet sur Stockmans et retracer la vie du célèbre président du Conseil privé (1); mais il reconnut que ce travail était plus long qu'il ne l'avait cru d'abord, et comme il était lui-même entièrement absorbé par l'étude du droit, qu'il

(1) Borgnet : *Vingt-quatre lettres inédites de Stockmans,* 1650 à 1652. (Bulletins de la Commission royale d'histoire, t. X, n° 2, 2e série.)

entama après avoir reçu son diplôme de docteur en philosophie, il abandonna ses recherches. Cette même année, le troisième vétéran, M. Vermeylen, présentait pour sa dissertation doctorale un travail en flamand sur la trève de douze ans : *Het Twaalfjarig Bestand van* 1609-1621. MM. Bigwood et Vermeylen furent donc les deux premiers docteurs en philosophie, *section d'histoire*, de l'Université libre de Bruxelles.

Dans l'entretemps, les étudiants de candidature commençaient ou continuaient leurs exercices préparatoires : après le départ des deux élèves de 1re année (1892-93), qui quittèrent l'histoire pour la philologie classique, les deux élèves de 2e année exposèrent, le premier, les *Vues de Louis XIV sur les Pays-Bas*; le second, *L'organisation des armées au XVIIe siècle.*

Pendant les années suivantes, le professeur continua le même système : exposés oraux et travaux écrits, suivis de discussions auxquelles tous les élèves du cours prenaient part sous sa direction. Voici les principaux sujets traités depuis 1893 :

ANNÉE 1893-94 :

Candidature. — 1re année : La cour de Madrid d'après Saint Simon. — Rapports secrets adressés de Bruxelles à la cour de Madrid sur la situation de nos provinces à l'avènement de l'archiduc Albert, d'après les copies de Simancas, qui se trouvent aux Archives du royaume. — 2e année : (pas d'élèves).

Doctorat. — 1re année : L'Espagne et la Fronde en 1649. Examen critique des relations de Vincart, notamment de la relation de 1649.

Cette relation qui n'était connue que par un manuscrit de la Bibliothèque royale, a été publiée en 1894 par M. Eugène Lameere, dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire.* Cet élève, qui montra pendant les deux années de son doctorat une activité infatigable, étudia, d'après les Archives du royaume, l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas. Ce fut le sujet de sa dissertation doctorale, dissertation achevée en 1895, imprimée l'année suivante dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, et qui valut à son auteur la bourse de

voyage. Les pièces justificatives ont été publiées dans les *Bulletins de la Commission royale d'histoire.*

M. Michel Huisman, l'ancien condisciple de Lameere, commençait dès cette année une étude approfondie du règne du prince-évêque de Liége Maximilien-Henri de Bavière. Il avait entamé ses études de droit, qu'il continua pendant les années 1894-96, tout en suivant le cours pratique d'histoire, et en consacrant ses moments de loisirs et ses vacances à des recherches dans les archives de Bruxelles, de Liège, de La Haye et de Paris. Son droit terminé, il revint en philosophie et, en avril 1898, il remit un travail complet qui lui a valu son diplôme de docteur en philosophie et qui a mérité les honneurs de l'impression. Dans l'intervalle, M. Huisman avait publié dans les *Annales pour servir à l'histoire écclésiastique de la Belgique,* un Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre cathédral de Saint Lambert pendant les dernières années de l'évêque Maximilien-Henri de Bavière et au début du règne de Jean-Louis d'Elderen (1670-1689).

Doctorat. — Deuxième année : MM. Bigwood et Vermeylen produisirent les travaux précités sur les Etats généraux de 1632 et la Trève de 12 ans. (Het Twaalfjarig Bestand van 1609-1621).

ANNÉE 1894-95.

Candidature. — 1re année (pas d'élève). — 2e année : Etude critique du Boucliers d'Estat et de justice de Lisola.

Doctorat. — 1re année : M. d'Awans : La Campagne de Flandre de 1635, d'après les sources flamandes, françaises, espagnoles et latines, sujet d'une dissertation déposée par l'auteur en 1896. — 2e année : M. Lameere : Essai précité sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas (suite et fin). — M. Huisman : Maximilien-Henri de Bavière (suite).

ANNÉE 1895-96.

Candidature. — 1re et 2e année : Vie de Charles IV de Lorraine d'après les contemporains. — L'élève chargé de ce sujet quitta bientôt l'histoire pour le droit.

Doctorat. — 1re année : L'élève chargé de la Biographie du président Roose, le sujet délaissé par M. Bigwood, l'abandonne à son tour pour faire son droit. — 2e année : M. d'Awans, la Campagne de 1635 (suite et fin). — M. Huisman, Maximilien-Henri de Bavière (suite).

ANNÉE 1896-97.

Candidature. — 1re année : Biographie de Francisco de Mello. — Biographie d'Egidius Puteanus.

Doctorat. — M. Huisman : Maximilien-Henri de Bavière (suite et fin).

ANNÉE 1897-98.

Candidature. — 1re année : Charles-Quint et Philippe II d'après les contemporains. — Analyse et discussion de la Pacification de Gand, de la Paix de religion, de la Confédération d'Arras et de l'Union d'Utrecht. — 2e année : La Cour des Pays-Bas au XVIIe siècle. — Bruxelles au XVIIe siècle. En commun : Etude du premier livre des Commentaires de la guerre de Frise du colonel Francisco Verdugo.

Doctorat. — (Pas d'élève).

La durée de chaque séance, une par semaine pour chacun des cours pratiques de la candidature et du doctorat, varie de 1 1/2 heure à 2 heures suivant l'importance de la question traitée.

Les élèves sont mis, le plus possible, en contact avec les sources, soit avec les imprimés, soit avec les documents d'archives. Ils ont à leur disposition les livres de la Bibliothèque de l'Université et de la Bibliothèque royale. Ils vont aux archives, autant que le programme ou plutôt l'horaire des cours le leur permet, et la plupart des dissertations finales, pour ne pas dire toutes les dissertations, ont été faites d'après les documents provenant des Archives du royaume à Bruxelles. La connaissance de l'espagnol étant indispensable pour l'intelligence des textes du XVIe et du XVIIe siècle, le professeur recommande l'étude de cette langue dès la premiere leçon, et il s'assure des progrès des élèves

par des lectures appropriées qui prennent, selon les cas, un quart d'heure ou une demi-heure.

Les élèves des deux cours pratiques ont toujours montré le plus grand zèle, comme le témoignent les travaux de leur séminaire historique et les matériaux qu'ils ont réunis pour le cours lui-même, et ce zèle a persisté chez la plupart après l'obtention de leur diplôme. C'est ainsi que M. Lameere, pendant son séjour à Paris, en 1896, a copié, aux archives du Ministère des affaires étrangères, la *Relation* de Vincart de 1635 et de nombreux documents qui ont permis à M. d'Awans de conduire à bonne fin son *Histoire de la campagne de* 1635, et que le professeur a utilisés lui-même pour son mémoire couronné par l'Académie sur la *Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas*.

BIBLIOGRAPHIE.

H. Lonchay, *La Rivalité de la France et de l'Espagne aux Pays-Bas* (1635-1700). (Mémoires in-8° de l'Académie royale de Belgique 1896, t. LIV, 367 pages.)

M. Huisman, *Répertoire chronologique des conclusions capitulaires du chapitre de Saint Lambert pendant les dernières années de Maximilien Henri de Bavière et au début de Jean Louis d'Elderen.* (Analectes pour servir à l'histoire écclésiastique de Belgique, 1897, 2e série, t. X, 44 pages.)

E. Lameere, *Vincart : Relation de la campagne de Flandre de* 1649 avec introduction et notes. (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1894, 5e série, t. IV, n° 4, 88 pages.)

E. Lameere, *Essai sur l'origine et les attributions de l'audiencier dans les anciens Pays-Bas.* (Revue de l'Université de Bruxelles, 1895-1896, nos 8-10, 78 pages.)

E. Lameere, *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'origine et des attributions de l'audencier dans les anciens Pays-Bas.* (Bulletins de la Commission royale d'histoire, 1897, 5e série, t. VII, n° 3, 87 pages.)

E. Lameere, *L'origine du Grand Conseil ambulatoire et du Conseil privé.* (Revue de l'Université de Bruxelles, 3e année, 1897-98, n° 1, 19 pages.)

XV. Cours pratique de M. Cumont a l'Université de l'Etat de Gand (1892-1898).

Le cours comprend une leçon de deux heures consécutives par semaine.

En 1892-93, il y avait un élève et les exercices ont eu pour

objet l'histoire des institutions des villes grecques d'Asie Mineure sous l'Empire romain. On y a spécialement étudié les fonctions du gymnasiarque d'après les nombreuses inscriptions où ce magistrat est mentionné, et on a essayé de montrer les transformations de cette charge particulière aux cités helléniques.

En 1893-94, M. Cumont, chargé de faire l'intérim des cours de langue grecque, a combiné les exercices de philologie et d'histoire. Il a interprété avec ses élèves les extraits des historiens du ve et du vi^e^ siècle contenus dans l'Encyclopédie de Constantin Porphyrogénète et a examiné à ce propos la valeur d'un manuscrit peu connu de la Bibliothèque de Bruxelles. A la suite de ces travaux, l'un des élèves, M. Justice, a consacré sa thèse de doctorat à ce *Codex Schottanus des Excerpta de Legationibus*.

L'année suivante, le cours ne s'est pas fait, faute d'élèves.

En 1895-96, le cours pratique a été consacré à l'explication de la correspondance de Pline le Jeune et de Trajan. Les élèves ont interprété à tour de rôle ces lettres et les ont commentées à l'aide des auteurs et des inscriptions.

Dans les exercices de 1896-97, auxquels ont pris part cinq étudiants, on s'est occupé des textes littéraires et épigraphiques relatifs aux mystères de Mithra, et l'on s'est attaché surtout à préciser les renseignements qu'ils fournissent sur la diffusion de ce culte dans les diverses provinces de l'Empire. Un élève, M. Hachez, a présenté une étude sur la propagation des cultes syriens en Occident.

En 1897-98, le premier semestre a été réservé à l'explication des épîtres de l'empereur Julien. Leur texte a pu souvent être rectifié à l'aide de collations nouvelles réunies en vue d'une édition critique de ces documents.

Pendant le second semestre, on a examiné divers morceaux inédits contenus dans des manuscrits d'astrologie grecque prêtés par la Bibliothèque nationale de Paris. Les dernières leçons ont été consacrées à l'étude d'inscriptions nouvelles de Macédoine d'après des estampages recueillis dans ce pays par le professeur.

M. Hachez a fait un travail sur les fragments conservés des œuvres perdues de l'empereur Julien,

Inutile d'insister sur les difficultés que présente un cours d'histoire ancienne en Belgique. Ce serait répéter ce qui a été dit déjà à propos des exercices historiques de MM. les professeurs Thomas et Francotte.

BIBLIOGRAPHIE.

F. Cumont, *La propagation des mystères de Mithra.* (Revue d'histoire religieuse. Paris, 1897.)

Ch. Justice, *Le codex Schottanus des Extraits de Legationibus.* (Recueil de travaux de la Faculté de philosophie de Gand, 17e fasc.) Gand, 1896.

XVI. Cours pratique de M. Cauchie a l'Université catholique de Louvain (1895-1898).

En mars 1895, deux mois après le décès de M. le professeur Jungmann, M. l'abbé A. Cauchie, qui avait été chargé du cours d'histoire ecclésiastique, prit la direction du *Séminaire historique* fondé par son prédécesseur. Déjà depuis 1890, il dirigeait les travaux pratiques de la section médiévale de la conférence d'histoire à la Faculté de philosophie et lettres.

Sous sa présidence, le Séminaire prit de multiples développements. Signalons d'abord l'installation d'une nouvelle bibliothèque dans le local des séances. M. Jungmann ayant légué sa bibliothèque au Collège du Saint-Esprit, les membres du Séminaire, qui presque tous habitent ce Collège, ont ainsi à leur disposition un assez riche fonds d'ouvrages historiques. En outre, l'organisation interne fut entièrement remaniée.

M. Cauchie avait déjà sous sa direction le cours pratique sur les institutions du moyen âge à la Faculté de philosophie et lettres : il en fit une seconde section du Séminaire. Le lien entre les deux sections est personnel, mais cette réunion n'est pas sans présenter un grand avantage; d'une part, les étudiants de la Faculté de théologie peuvent fréquenter les cours sur les institutions du moyen âge; de l'autre, ceux de la Faculté de philosophie et lettres ont l'occasion de se familiariser avec l'histoire ecclésiastique.

De plus, à l'ancien Séminaire d'histoire ecclésiastique s'ajou-

tèrent les conférences historiques : d'un côté, les membres de l'institution primitive continuèrent à se livrer à des travaux de première main; d'autre part, les membres des conférences historiques s'appliquèrent avant tout à l'étude des auteurs.

Nous traiterons à part de chacun de ces organismes du Séminaire.

1º LES EXERCICES CRITIQUES SUR LES SOURCES OU TRAVAUX DE PREMIÈRE MAIN A LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE.

Notons d'abord en l'année 1895-1896 l'ouverture d'un cours d'*introduction à l'histoire ecclésiastique*, qui se donne une heure par semaine. Il est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté de théologie. Il a pour but d'enseigner, avec exemples à l'appui, les principes de la méthode historique, au point de vue de l'histoire religieuse. Il comprend les sciences auxiliaires, l'heuristique, la critique et la reconstruction historique : il forme un cycle de quatre ans. D'ailleurs, le cours théorique d'histoire ecclésiastique comporte des discussions scientifiques qui contribuent pour une large part à l'initiation à la méthode.

Quant au cours pratique proprement dit, parlons d'abord des travaux de première main. Cette section continue le Séminaire de M. Jungmann.

L'organisation n'a pas changé en ce qui concerne le recrutement des membres, leurs obligations et la composition du bureau; de même un rapport annuel continue à être publié à l'*Annuaire*. Mais au lieu de deux séances hebdomadaires d'une heure, il n'y en a plus qu'une seule qui dure deux et parfois trois heures.

A la première séance, le directeur expose rapidement le but du Séminaire, indique le sujet qui sera traité, en signale le point de vue général et le côté neuf et distribue aussitôt le travail. Les membres commencent généralement par lire un des ouvrages les plus récents sur la question ou, à son défaut, un ouvrage sur une matière analogue. Ainsi l'élève s'habitue, sous la direction et le contrôle du professeur, à reconnaître par lui-même quel est l'état actuel de la science, quelles idées sont admises jusque-là, quelles sont les sources et les travaux principaux à consulter pour en vérifier l'exactitude, les compléter ou les modifier.

Comme on le voit, cette lecture permet d'une part de dresser un questionnaire provisoire que l'élève doit avoir toujours devant les yeux au cours de son étude; de l'autre, elle fournit les premiers renseignements bibliographiques. Il incombe à l'étudiant de les compléter d'après les procédés généraux de l'heuristique. L'emploi de *fiches* uniformes est rigoureusement prescrit.

A l'aide de cette bibliographie et tout en profitant du travail de ses devanciers, l'élève examine pour chaque point les questions de critique de provenance, d'autorité et d'interprétation qui peuvent se présenter; il étudie chaque source sur tous les points, pour comparer ensuite les sources sur chaque point. Après ce travail analytique, il fait son plan définitif et rédige son travail.

Ce travail est sévèrement contrôlé dans chaque séance. Tous es membres, à tour de rôle, doivent subir un examen de conscience : Qu'avaient-ils à faire ? Qu'ont-ils fait ? Que leur reste-t-il à faire ? Voilà trois questions auxquelles chacun est appelé à répondre à chaque réunion. Dès que leur travail est quelque peu avancé, les membres exposent les résultats de leurs études; pour plus de clarté et de précision, et afin de permettre à leurs confrères de suivre plus facilement l'exposé, ils écrivent au tableau un plan détaillé. Au cours de l'exposé, chaque membre doit montrer comment il a procédé et appuyer chacune de ses allégations sur des preuves puisées aux sources et dans les auteurs postérieurs; il doit mettre sous les yeux de ses condisciples tous les ouvrages qu'il cite, lire et critiquer les passages qu'il invoque.

L'exposé fini, le président demande à chacun des auditeurs de présenter ses observations. Ceux-ci peuvent aussi demander des explications complémentaires. Puis, le président intervient pour apprécier les critiques, les compléter et les corriger, et souvent il profite de l'occasion pour expliquer en quoi les principes de critique ont été appliqués, en quoi ils ont été oubliés, comme aussi pour signaler de nouveaux *desiderata* à réaliser.

Il en est ainsi jusqu'à ce que l'élève arrive à un résultat définitif. Le Séminaire vise, en effet, à aboutir à un travail complet, exigeant l'application de l'ensemble des principes de la méthode historique.

Outre ces exercices critiques, le directeur signale et montre à chaque séance les principales nouveautés historiques et les derniers numéros des revues. Les étudiants peuvent les feuilleter à loisir après la séance.

Tel est le mécanisme général. Indiquons les travaux des différents exercices. Lorsque M. Cauchie recueillit la succession de M. Jungmann, l'année académique 1894-1895 se trouvait trop avancée et les examens étaient trop proches pour qu'on pût reprendre encore le cours régulier des séances.

Deux membres cependant, qui avaient des loisirs, s'appliquèrent à l'étude du manuscrit Vatican latin n° 3881, dont M. Cauchie avait pris copie à Rome. Les actes qu'il contient, intéressent hautement l'histoire religieuse de notre pays : ils concernent en effet les difficultés d'ordre ecclésiastique qu'Erard de la Mark, prince-évêque de Liége, rencontra dans ses rapports avec ses sujets et avec les états voisins soumis à sa juridiction épiscopale.

La classification chronologique des sources du manuscrit fut commencée par l'un des membres; l'autre s'appliqua à étudier les institutions judiciaires du duché de Brabant, l'organisation et la compétence de la juridiction ecclésiastique de l'évêque de Liége dans la partie brabançonne de son diocèse, au début du XVIe siècle (1).

Le dépouillement du manuscrit n° 3881 s'était borné aux documents antérieurs au XVIe siècle: les pièces du début du XVIe siècle, presque toutes inédites et la plupart sans date, furent analysées et classées dans l'ordre chronologique par les six membres du Séminaire durant l'année 1895-1896. Puis, les divers renseignements qu'ils contiennent, furent classés dans l'ordre logique, ce qui permit d'éclairer les différentes questions dont il est parlé dans le manuscrit : on étudia donc sa biographie. Enfin les documents furent mis en œuvre sur un point particulier : les

(1) Cf. Rapport sur les travaux du Séminaire d'histoire ecclésiastique pendant l'année académique 1894-95, par M. l'abbé Van Hove. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1896, pp. 242-252. Louvain, J. Van Linthout.)

conflits de juridiction entre le duc de Brabant et l'évêque de Liége. Cette étude a été continuée depuis, en particulier, par un des membres du Séminaire (1).

Pendant l'exercice 1896-1897, le Séminaire a compté neuf membres. Quelques-uns d'entre eux se sont appliqués à décrire l'organisation de la nonciature de Flandre (1596-1597) d'après les manuscrits des archives générales du Royaume et des archives vaticanes. Origine, durée, ressort de la nonciature, situation et fonction des nonces, question du placet, tels furent les principaux points de vue envisagés; on groupa des détails épars dans une multitude de documents afin de reconstituer ainsi l'ensemble de l'institution.

La même année, un des membres examina et contrôla les témoignages et les arguments invoqués par les partisans des divers systèmes dans la question de l'apostolicité des églises des Gaules. Ses conclusions ont été publiées dans le *Muséon* de Louvain.

Cette étude se rattache à un travail général qui fut entrepris dès cette même année sur les origines du christianisme dans la Gaule-Belgique (2).

Cette dernière question fut reprise et complétée pendant l'année 1897-1898. Les huit membres du Séminaire ont fait la critique de provenance et constaté un lien de parenté entre les sources biographiques suivantes : *Acta S. Piati ex ms. Accincti monasterii* ; *Vita S. Luciani, auctore Odone episcopo ex veteribus mss.; Alia Vita auctore Monacho anonymo ex ms. S. Mariæ de Ripatorio; Passio SS. Fusciani et Victorici ex ms. codice; Prima Passio S. Quintini ex codice Parisiensi* 5299a; *Secunda Passio S. Quintini ex codice monasterii Accincti; Tertia Passio S. Quintini ex authentico vitae S. Quintini; Martyrium SS. Crispini et Crispiniani sicut habetur in*

(1) Cf. Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique 1895-1896, par M. l'abbé Van Hove. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1897, pp. 301-345. Louvain, J. Van Linthout.)

(2) Cf. Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année académique 1896-1897 par M. l'abbé Van Hove. (*Annuaire de l'Université catholique de Louvain*, 1898, pp. 338-376, Louvain, J. Van Linthout.)

pluribus iisque antiquissimis mss. codicibus; Vita S. Reguli ex codice ms. Audomarensi; Vita alia ex pluribus codicibus mss.; Acta martyrii SS. Rufini et Valerii ex variis vetustis mss. et Mombritio.

Un des membres a émis l'opinion qu'au point de vue de la forme, on trouve dans la *Prima Passio S. Quintini* certaines particularités qui permettent d'affirmer qu'elle a été rédigée au IIIe siècle, ou du moins composée d'après une *vita* de cette époque.

2° LES CONFÉRENCES HISTORIQUES OU TRAVAUX DE SECONDE MAIN SUR LES AUTEURS.

Les exercices pratiques dont nous venons de parler, s'adressent à un nombre restreint d'étudiants. Dans le but d'initier le grand nombre des étudiants de théologie au travail personnel, sans y consacrer le temps qu'exigent les travaux sur les sources, M. Cauchie établit au mois d'octobre 1896 *les conférences historiques*. On s'y livre avant tout à l'étude méthodique des auteurs.

Ces conférences concourent à parfaire la formation historique des élèves pour lesquels l'histoire n'est qu'une branche auxiliaire. Les cours théoriques leur donnent une idée générale des faits et des institutions; le cours d'introduction à l'histoire ecclésiastique leur enseigne les principes de la méthode; les discussions des auteurs en classe, les exemples allégués au cours d'introduction les familiarisent dans une certaine mesure à l'étude des modèles. Il est utile cependant que cette étude soit l'objet de leur attention spéciale; il leur importe, en effet, d'apprendre à juger de la valeur des ouvrages à utiliser, de s'habituer à lire les travaux des maîtres avec fruit. De plus, ils s'assimilent ainsi insensiblement les procédés de la méthode historique. Cela est si vrai que plusieurs membres sont passés d'eux-mêmes de la lecture des auteurs à l'étude directe des sources.

Pour les élèves qui font à la première section du Séminaire des travaux de première main, ils sont sans doute dans la nécessité de recourir aux ouvrages modernes, quand ils compulsent les sources; mais il leur est avantageux de s'appliquer d'une façon spéciale à ce genre d'exercice.

Enfin, ces conférences complètent les leçons d'histoire ecclésias-

tique. Au cours, l'abondance des matières est si grande, que forcément plusieurs questions doivent être résumées ou simplement signalées : elles font l'objet d'un examen plus étendu à ces séances.

Outre l'étude des modèles, les conférences comportent le dépouillement des revues.

Tous les étudiants qui prennent part aux travaux sur les sources, ont le droit d'assister à ces conférences; les autres membres sont pour la plupart des étudiants de la Faculté de théologie: il ne sont reçus qu'à la condition de fournir un travail en seconde et en troisième année d'études.

Les réunions se tiennent une fois par semaine de huit à dix heures du soir pendant les deux premiers trimestres.

Régulièrement, chaque séance débute par l'analyse d'une revue. Après cela, le conférencier désigné pour ce jour prend la parole et expose oralement, tout en s'aidant de ses notes, le résultat de ses lectures, et pour mieux soutenir l'attention et rendre la conférence plus fructueuse, il met sous les yeux de son auditoire un plan de son étude et les principales conclusions auxquelles il est arrivé. Soit au commencement, soit à la fin de son exposé, il fait la critique des ouvrages qu'il a étudiés. Pour faciliter cette tâche, tous les membres ont à leur disposition un questionnaire dans lequel sont classés dans un ordre systématique tous les points de vue à examiner dans cette étude critique. La séance se termine par les observations de l'auditoire et du président. Elles portent tant sur les ouvrages qui ont fait l'objet du travail, que sur la manière dont celui-ci a été fait. Un rapporteur, nommé d'office, résume et complète, à une réunion suivante, les appréciations qui ont été émises.

La première année (1896-1897), vingt-trois membres ont fréquenté ces réunions : elles eurent pour objet certaines questions de l'histoire de l'Église à l'époque contemporaine. (1)

L'année suivante (1897-1898), les conférences ont compté

(1) Voir le Rapport sur les travaux du Séminaire historique pendant l'année 1896-1897, pp. 41-42.

vingt-sept membres. Ils ont étudié divers points de l'histoire externe de l'Église jusqu'à Constantin, en s'appliquant avant tout aux rapports entre l'Empire et le christianisme naissant. Un travail sur un épisode de cette histoire, le massacre de la légion Thébéenne, a été publié dans le *Muséon*.

3° TRAVAUX PRATIQUES SUR LES INSTITUTIONS MÉDIÉVALES A LA FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES.

Nous avons dit plus haut par suite de quelles circonstances les exercices pratiques sur les institutions médiévales constituent une division du Séminaire historique.

La fréquentation de ce cours est obligatoire pour tous les étudiants qui se préparent au doctorat en histoire. Quelques élèves libres, soit de la Faculté de théologie, soit de la Faculté de droit, viennent s'y ajouter. Les travaux portent sur les institutions du moyen âge. Chaque année on étudie une nouvelle période, tantôt dans les sources, tantôt dans les auteurs. Les réunions se tiennent une fois par semaine et durent deux heures. Certaines séances sont consacrées à l'exposé, fait par le professeur, des institutions de l'époque qu'on étudie et constituent le cours théorique des institutions médiévales. Dans les autres, les membres exposent et discutent certaines questions spéciales : c'est le cours pratique. Nous n'insisterons pas sur la méthode. Selon qu'il s'agit de travaux sur les sources ou de travaux sur les auteurs, on emploie les procédés indiqués pour l'étude des sources sur l'histoire ecclésiastique ou pour les conférences historiques. Un court aperçu des travaux de cette section est donné chaque année dans le rapport du Séminaire.

C'est en 1896-1897 que fut appliquée pour la première fois, au cours des institutions, la méthode des cours pratiques.

On fit une étude comparée des principaux auteurs de notre siècle qui ont écrit sur l'époque franque. Les étudiants étaient au nombre de six, Un des côtés éminemment utiles de ces travaux fut de faire la critique des ouvrages analysés : quelques-uns des comptes-rendus présentés par les étudiants sur des publications d'histoire médiévale furent insérés dans le *Bulletin bibliographique du Musée belge*.

Pendant le dernier exercice académique (1897-1898), les dix étudiants qui fréquentaient le cours, ont traité, d'après les sources, quelques institutions de la dernière époque du moyen âge. Signalons à ce point de vue, un travail sur les chroniques brabançonnes et liégeoises du XIIIe au XVIe siècle, et une étude sur les actes constitutionnels du pays de Liége (1314-1507). Enfin, une monographie se rapportant à la lutte entre le clergé séculier et le clergé régulier, à la fin du XVe siècle, a été publiée dans les *Bulletins* de la Commission royale d'histoire de Belgique.

Nous avons dit que les conférences historiques s'adressent avant tout aux étudiants de la Faculté de théologie. Les élèves de la Faculté de philosophie et lettres peuvent également les fréquenter. De fait, plusieurs ont profité de ce privilège.

***

Nous n'avons parlé jusqu'ici que des travaux qui se font en commun, et qui sont présentés et critiqués dans les séances. Un certain nombre d'étudiants entreprennent des dissertations particulières, après avoir fait leur première éducation au Séminaire. Pour ces travaux, qui le plus souvent ne sont que la continuation d'une étude commencée au Séminaire, la direction se donne et la critique se fait dans des entretiens particuliers entre le professeur et l'élève. D'ailleurs, tout étudiant peut toujours se présenter librement chez M. Cauchie pour lui demander ses conseils et lui exposer ses difficultés : ces entrevues ont lieu généralement le soir à 8 heures.

Plusieurs thèses doctorales en philosophie et lettres sont sorties de ces entretiens. Telles sont l'étude sur l'*Echevinat de Tournai*, sur *l'Histoire de l'avouerie du monastère de Saint-Trond*, un *Inventaire des chartes contenues dans les archives particulières de M. le comte de Mérode-Westerloo* avec, en appendice, le texte et le commentaire d'un diplôme d'Henri III. Ce diplôme a été récemment publié dans les *Bulletins* de la Commission royale d'histoire de Belgique.

L'étude juridique sur le manuscrit n° 3881 a été continuée de la même façon, ainsi que l'analyse et l'interprétation des instruc-

tions données aux nonces de Flandre de 1596 à 1634. Ces deux mémoires seront incessamment publiés.

Aux travaux précédents s'ajoutent chaque année des excursions aux dépôts d'archives : ceux de l'abbaye du Parc et de la ville de Louvain ont été visités plusieurs fois. Ces visites fournissent au professeur l'occasion d'indiquer la manière de s'orienter dans un dépôt de ce genre, et les principes qui doivent diriger son organisation, outre qu'elles permettent de saisir sur le vif les survivances des anciennes institutions.

Enfin, pour clôturer le premier semestre de l'année académique, un historien de renom vient donner une conférence aux sections réunies du Séminaire historique. Le P. Berlière, le P. Desmedt, M. le professeur Kurth et le P. Van den Gheyn ont fait successivement aux membres du Séminaire l'honneur de leur exposer un point particulier de la méthode historique. Ceux-ci ont eu ainsi l'avantage de voir, sans se déplacer, des représentants autorisés de la science : ils leur restent reconnaissants de cette marque d'estime qu'ils ont bien voulu leur donner et des précieux enseignements qu'ils leur ont apportés.

BIBLIOGRAPHIE.

Rapports sur les travaux dans l'*Annuaire de l'Université catholique de Louvain* (années 1896, 1897 et 1898).

R. Maere, *Les récentes controverses sur l'apostolicité des églises des Gaules.* (*Muséon*, t. XVI, pp. 372-393, année 1897.)

E. Vander Mynsbrugge, *Un diplôme de l'empereur Henri III*, conservé aux archives de M. le comte de Mérode-Westerloo. (*Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique*, 5e série, t. VII, pp. 583-605. — 1898.)

P. Demeuldre, *Pierre Jean Angeli.* Episode des conflits entre le clergé séculier et le clergé régulier à Tournai (1482-1483.) Ibidem, 5e série, t. VII, année 1897.)

J. Mahieu, *La Vita de St-Eucher et la légion Thébéenne.* (*Muséon*, t. XVII, pp. 313-322, année 1898.)

Le lecteur qui aura bien voulu nous suivre dans notre résumé des travaux des seize cours pratiques d'histoire tentés depuis un quart de siècle aux Universités belges, sera frappé, je l'espère, du chemin parcouru depuis l'initiative féconde prise en 1874 par M. Kurth.

En offrant au jubilaire ce tableau succint (1) des progrès réalisés à son exemple dans notre enseignement supérieur de l'histoire, le Comité a cru ne pas pouvoir lui rendre d'hommage plus éloquent dans sa simplicité.

---

(1) Le rapporteur s'est borné à mettre en œuvre les notes reçues par lui de chaque directeur de cours pratique. Il ne peut s'empêcher de regretter la concision trop modeste de certains d'entre eux.

VII.

LES COURS PRATIQUES D'HISTOIRE ET LEURS CONSÉQUENCES EN BELGIQUE DEPUIS VINGT-CINQ ANS (1898).

(Discours prononcé à la manifestation Kurth, le 20 novembre 1898, dans la salle académique de l'Université de Liège.)

Mon cher Kurth,

Le Comité s'est demandé quelle serait pour vous la forme la plus agréable que pourrait prendre la manifestation de ce jour et quel souvenir vous en semblerait le plus durable.

Nous avons cru qu'un rapport collectif sur l'origine et les développements des cours pratiques d'histoire dans nos Universités belges vous paraîtrait peut-être l'hommage le plus délicat que nous puissions vous rendre.

Aussi vos collègues des quatre Universités ont-ils été priés de retracer en votre honneur l'historique de leurs cours pratiques, et tous se sont empressés de collaborer à cette œuvre commune.

Vous voyez ainsi, groupés autour de vous, les ouvriers de la dernière heure à côté des vétérans, vos premiers compagnons d'armes, parmi lesquels M. Philippson, qui, bien qu'ayant quitté l'Université de Bruxelles depuis des années, a tenu à ne pas manquer à l'appel et nous fait le plaisir de venir exprès de Berlin pour assister à la fête.

Nous ne voulons pas, mon cher Kurth, vous faire passer pour l'inventeur des cours pratiques d'histoire.

Nous avons trop de respect pour la vérité historique et pour vous-même.

Nous savons tous que c'est l'illustre Ranke qui a créé à Berlin, vers 1830, le premier cours pratique d'histoire. Nous savons tous que son exemple a été suivi aussitôt par beaucoup de ses élèves, lorsqu'ils devinrent à leur tour des maîtres de l'enseignement supérieur. C'est ainsi que les exercices historiques se répandirent dans toutes les universités de langue allemande, même en Suisse, en Autriche et dans les provinces baltiques de la Russie.

Les autres pays suivirent, très lentement d'ailleurs.

En 1868, Victor Duruy, le grand ministre de l'instruction publique, transplanta en France la méthode allemande par la création de l'École pratique des hautes études, où des disciples de l'Allemagne, des Français formés par les élèves de Ranke, tels que les Gabriel Monod et les Thévenin, introduisirent à Paris les cours pratiques d'histoire.

Six ans plus tard, en 1874, la Belgique entra dans la même voie, grâce à vous.

C'est donc à vous, mon cher Kurth, que notre pays est redevable d'avoir imité l'Allemagne peu de temps après la France et d'avoir devancé sur ce terrain les États-Unis, la Hollande, l'Italie et l'Angleterre.

Assurément, c'est déjà un mérite qui n'est pas mince; mais est-ce bien là tout votre mérite ?

Reportons-nous, si vous le voulez bien, vers l'époque où vous avez créé chez nous le premier cours pratique historique.

Qu'était alors l'enseignement de l'histoire dans nos Universités?

C'est à peine si l'on peut dire qu'il y existât vraiment.

Certes, l'histoire de l'antiquité, du moyen âge, de l'époque moderne et l'histoire nationale étaient enseignées dans nos Universités; mais elles n'y faisaient l'objet que de cours tout à fait élémentaires, destinés aux seuls étudiants de première année, qui, presque tous, traversaient la Faculté de philosophie comme un vestibule conduisant au Droit. Ces cours d'histoire, forcément superficiels, n'étaient ainsi qu'une sorte de prolongement de l'enseignement moyen, rien de plus, comme le constatait à bon droit M. Michel Bréal en 1879, à la suite d'une visite officielle faite aux Universités belges. En 1880, notre collègue de Bruxelles,

M. Vanderkindere, écrivait avec amertune : « L'histoire est la Cendrillon de la famille ; on la renferme dans la candidature et on lui ferme l'accès du doctorat. »

De plus, il était d'usage alors que le professeur embrassât tous les ans, dans ces leçons peu nombreuses, toute la matière de son enseignement. Chaque cours était ainsi une sorte de manuel comprimant un sujet trop vaste dans un cadre trop restreint.

« L'élève, disait encore M. Vanderkindere, étudie l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge, l'histoire moderne, sans reprendre haleine un instant ; il parcourt à grands pas cet immense domaine, où il doit voir s'opérer toute l'évolution politique et sociale de l'humanité ; il fait son tour du monde en quatre-vingts jours. » On aurait même pu dire : en quatre-vingts *heures*. Encore tous les cours d'histoire ne comptaient-ils pas ce nombre de leçons.

D'autre part, les cours d'histoire étaient restés, pendant une trentaine d'années, aux mains des professeurs qui avaient été nommés lors de la réorganisation hâtive de nos Universités après la révolution de 1830. C'étaient les Borgnet, les Altmeyer, les Mœller, les David, les Lenz et les Serrure. Nombre d'entre eux ont laissé un nom honorable dans la science ; mais, vers 1870, les uns étaient déjà descendus de leur chaire, tandis que les autres, blanchis sous le harnais, touchant au terme de leur carrière, ne parvenaient plus à dissimuler la fatigue qui les envahissait et paralysait leur enseignement.

C'était, enfin, l'époque des « cours à certificat », et toute l'histoire, sauf celle de l'antiquité, était rangée dans la catégorie des cours à certificat.

Messieurs, il faut avoir vécu à cette époque et avoir suivi des cours à certificat, pour comprendre tout ce que ce titre renferme de choses lamentables.

L'étudiant était obligé d'assister aux cours à certificat, mais il n'avait pas à s'en inquiéter davantage, ni à l'examen ni autrement. On y était obligatoirement présent de corps, mais non d'esprit, hélas ! On y lisait des romans, on y jouait aux cartes sous les pupitres, on y faisait sa correspondance. Ceux qui

écoutaient la leçon du maître, étaient les naïfs, d'ailleurs très clairsemés, et ils se sentaient entourés d'une pitié mêlée de mépris. Personne, naturellement, n'eût songé à prendre des notes. C'eût été méconnaître le véritable esprit d'un cours à certificat.

On pense ce que devait devenir le pauvre professeur sous ce beau régime d'enseignement supérieur. L'indifférence absolue des étudiants gagnait le maître, qui avait connu jadis des auditeurs zélés et attentifs, sténographiant toutes ses paroles pour les apprendre soigneusement par cœur et les lui répéter à l'examen. C'était, pour ces vieux professeurs de 1830, une sorte d'écroulement. Ils baissaient la tête avec résignation, faisant leurs cours d'une voix dolente, profondément écœurés eux-mêmes et communiquant cet état d'âme à leurs élèves.

Toutes ces causes réunies et en quelque sorte accumulées avaient agi avec une intensité de plus en plus grande. Aussi une sorte de torpeur, qui semblait incurable, avait-elle envahi l'enseignement historique dans nos quatre Universités, au moment où vous avez eu, mon cher Kurth, la juvénile audace d'y introduire l'enseignement pratique.

Ne pouvant rien attendre du législateur, qui, on le sait, ne comprend pas grand'chose aux problèmes relatifs à l'enseignement supérieur et qui venait du reste de donner sa mesure par la création des cours à certificat; entouré de collègues fatigués et désabusés par la plus triste des expériences, d'étudiants profondément démoralisés par les cours à certificat; débutant vous même dans une chaire universitaire et n'ayant encore pu conquérir ni autorité ni prestige, vous avez néanmoins eu le courage de sortir de l'ornière où tous restaient embourbés.

Vous reveniez d'un voyage scientifique en Allemagne, où vous aviez vu les cours pratiques dans tout leur épanouissement; et vous aviez compris aussitôt que là, et là seulement, était le salut.

Jusqu'alors on n'avait offert à nos étudiants que des cours théoriques, bons, médiocres ou même franchement mauvais; mais jamais aucun de ces cours n'avait pu initier les élèves à la méthode des recherches historiques. Même pour les meilleurs étudiants, suivant les cours des meilleurs maîtres, l'histoire

restait une chose mystérieuse, dont ils ne comprenaient pas l'élaboration, et que leur professeur leur donnait toute faite, comme si une sorte de secret professionnel l'empêchait de leur en révéler les éléments, les détours et les dessous.

Au contraire, qu'est-ce qu'un cours pratique? C'est un laboratoire où le professeur travaille au grand jour sous les yeux de ses élèves et les associe à ses recherches.

Créer un cours pratique d'histoire, en 1874, c'était donc révolutionner l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique.

La chose se fit, du reste, comme toutes les grandes choses : modestement, sans bruit, dans un petit coin de l'Université. Le professeur, ayant trouvé quelques étudiants de bonne volonté, se mit à lire avec eux et à critiquer les sources de l'histoire de la Lotharingie.

De ces travaux du cours pratique sortirent bientôt plusieurs dissertations du professeur sur quelque point spécial d'érudition, étudié et discuté en commun sous la direction du maître; et bientôt aussi quelques-uns des élèves possédèrent à leur tour le maniement des outils scientifiques et purent résoudre d'eux-mêmes quelque problème historique. Les deux premiers travaux d'élèves, élaborés ainsi à ce cours pratique, furent la dissertation de M. Léon Lahaye sur *les Normands au diocèse de Liège*, parue en 1876-1877 dans la *Revue de l'instruction publique*, et le mémoire de M. Henri Pirenne sur *Sédulius de Liège*, accueilli avec faveur par l'Académie royale de Belgique en 1882.

D'ailleurs, votre exemple, mon cher Kurth, ne tarda pas à devenir contagieux. En 1877, M. Vanderkindere créa le second cours pratique d'histoire à l'Université libre de Bruxelles ; plus tard, Gand et Louvain suivirent, et dans chaque Université l'émulation s'empara des maîtres et fit créer côte à côte des exercices historiques consacrés aux différentes périodes.

A votre suite, les professeurs belges avaient compris que ce qui manquait à l'enseignement supérieur de l'histoire, ce n'était pas tel ou tel article de loi, tel ou tel règlement, mais l'esprit scientifique des étudiants, et que cet esprit scientifique ne pouvait être réveillé qu'au moyen des cours pratiques. *Laissons venir à nous les étudiants,*

telle fut leur devise. Ils les attirèrent dans leur cabinet de travail, dirigèrent leurs études et leurs lectures et leur apprirent la méthode scientifique par des exercices personnels sur toutes les matières historiques, qui pour leurs élèves n'étaient restées jusqu'alors que théorie stérile.

En un mot, ils prouvèrent le mouvement en marchant; et, quand ils l'eurent fait, il fallut bien que le Gouvernement marchât avec eux.

On peut l'affirmer hautement, les cours pratiques ont été l'embryon de toutes les réformes si heureuses qu'a subies l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique.

N'est-ce pas aux cours pratiques que cet enseignement s'est tout à coup étendu en largeur et en profondeur, si l'on peut dire?

On y travaille directement sur les sources de l'histoire. Pour dater une charte, on doit s'initier à la chronologie du moyen âge; pour scruter l'authenticité des actes publics ou privés, il faut apprendre la diplomatique; pour déchiffrer les pièces originales, il importe de connaître la paléographie. Toutes les sciences auxiliaires de l'histoire, absolument ignorées alors dans les programmes officiels de notre enseignement supérieur, s'infiltrèrent ainsi dans le vieux cadre des études universitaires par le canal de ces cours libres, si modestes à leurs débuts, dont le jubilaire de ce jour a été le promoteur.

Quand, en novembre 1880, le Gouvernement créa à l'École normale des Humanités de Liége une section spéciale pour l'histoire et la géographie, il reconnut pour la première fois, officiellement, l'existence des cours pratiques, en faisant suivre aux étudiants l'un des deux cours qui existaient déjà côte à côte à l'Université de Liége. Mais par une bizarre ingratitude, ce ne fut pas celui du fondateur des cours pratiques que désignait l'arrêté royal.

Quand, en 1884, on réorganisa cette section d'histoire à l'École normale de Liége en même temps qu'on en fondait une seconde, annexée à l'Université de Gand, on y fit une part très large, cette fois, aux cours pratiques et à toutes les sciences auxiliaires de l'histoire qui en étaient le corollaire indispensable.

Et à l'examen final on imposa aux élèves une dissertation scientifique, telle que les cours pratiques l'avaient introduite librement comme couronnement des recherches personnelles.

Enfin, quand, en 1890, le législateur nous dota d'une loi nouvelle sur l'enseignement supérieur, il se borna à verser dans la Faculté de philosophie la section normale d'histoire avec tous ses cours pratiques et à imposer aux docteurs la dissertation écrite, sortie, elle aussi, des cours pratiques.

Tel est, mon cher Kurth, l'aboutissement de l'œuvre collective dont vous avez été le premier pionnier en 1874.

Auparavant, nous n'avions pas, à proprement parler, d'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique.

Les cours pratiques, introduits par vous, ont relevé le moral des maîtres et des élèves et ont indiqué au législateur et au Gouvernement les réformes nécessaires.

C'est ainsi que nos Universités sont devenues enfin les centres d'un mouvement historique intense, auquel l'étranger rend déjà pleinement justice.

Le rapport que j'ai l'honneur de vous remettre, retrace l'origine et les développements de tous ces laboratoires d'histoire qui, à l'exemple du vôtre, ont été créés successivement à Bruxelles, à Gand, à Louvain et à Liége même, depuis un quart de siècle.

Il vous convaincra que vous n'avez pas semé dans une terre ingrate.

N'est-ce pas là votre plus belle récompense, en ce jour où nous fêtons si cordialement le vingt-cinquième anniversaire de votre féconde initiative ?

TABLE DES MATIÈRES.

Page.

Avant-propos vii

Table analytique des matières ix

I. L'enseignement supérieur de l'histoire en Allemagne (1881). . . 1

II. L'enseignement supérieur de l'histoire à Paris (1882) 53

III. L'enseignement supérieur de l'histoire en Ecosse et en Angleterre (1888) 121

IV. L'enseignement supérieur de l'histoire et de la géographie en Hollande (1885-1888) 172

V. L'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique (1883) . . . 195

VI. L'origine et les développements des cours pratiques d'histoire dans l'enseignement supérieur en Belgique (1874-1898) . . . 209

VII. Les cours pratiques d'histoire et leurs conséquences en Belgique depuis vingt-cinq ans (1898). 297



